mesures en faveur des PME
ovoy annonce le relèvement
CODEVI de 10 000 à 15 000 F

Fort déficit
nerce extérieur en juin

Guide Arts et Spectacles

University of Jordan
Serials Division

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14459 – 6 F

JEUDI 25 JUILLET 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'onde de choc de la BCCI

L'AFFAIRE de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) réunit tous les ingrédients d'un véritable roman financier : des fonds arabes, un banquier pakistanais, des paradis fiscaux, des filiales dans le monde entier – à la City de Londres en particulier, – un réseau parallèle, une clientèle où se mêlent petits déposants, grands trafiquants de drogue et terroristes, des liens, troubles, avec les milieux politiques et les services secrets de quelques grands pays...

L'affaire n'est malheureusement pas un roman. Implantée dans de très nombreux pays – dont la France, – la banque a été fermée le 5 juillet à la suite d'une décision fort tardive des autorités monétaires internationales. Pour cause de fausse comptabilité et dissimulation de pertes. Depuis, le scandale, progressivement révélé, diffuse une onde de choc dans l'ensemble du monde. Le premier ministre britannique, M. John Major, et le gouverneur de la Banque d'Angleterre s'en trouvent déstabilisés. Des dirigeants politiques d'autres pays pourraient bien être à leur tour ébranlés par l'affaire. *Les petits déposants, eux,* risquent d'y perdre leurs économies.

POUR l'instant, le scénario est inachevé, de nombreuses zones d'ombre subsistent. Faut-il voir dans l'aventure de la BCCI, comme le suggère le quotidien britannique « The Independent », le heurt de deux cultures bancaires, celle des Occidentaux et celle des musulmans asiatiques ? L'affaire pose en tout cas, comme l'a rappelé mardi 23 juillet le ministre français de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, le problème d'un contrôle « rigoureux » des établissements de crédit agissant au niveau international.

Ces dernières années, un effort considérable de coordination a été mené entre les dirigeants des banques centrales et les ministres des finances. La lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue, des « narco-dollars », en a été bien souvent l'aiguillon. Des résultats tangibles ont été obtenus, comme en témoigne le comportement plus coopératif de la communauté bancaire suisse. Le « secret » bancaire y a été quelque peu égratigné.

DANS tous ces domaines, la France a joué un rôle positif et souhaite aller plus loin. Un contrôle plus efficace des grandes banques internationales se heurte cependant encore à de nombreux obstacles. Escrocs et trafiquants du monde entier maîtrisent parfaitement, pour la plupart, les moyens modernes (informatique, télécommunications et techniques financières) qui permettent de faire circuler l'argent rapidement et discrètement. Les fraudeurs savent aussi utiliser des relais dans les milieux politiques.

Mais une détermination plus grande de la communauté internationale est nécessaire. Elle est souhaitée par Paris. Elle devrait conduire par exemple à la suppression des paradis fiscaux comme le Luxembourg ou les îles Caïmans. Il serait nécessaire aussi de mettre en place une véritable police des circuits financiers internationaux. Elle n'éliminerait sans doute pas la fraude. L'affaire de la BCCI montre l'urgence d'une riposte sérieuse.

Lire page 16 l'article de MARC ROCHE

M 0147 - 0725 0 - 6,00 F

Pour éviter une aggravation du sort de la population

M. Bush envisage une levée partielle des sanctions contre l'Irak

M. George Bush a évoqué, le mardi 23 juillet, la possibilité d'une levée partielle des sanctions contre l'Irak. Il semble ainsi suivre l'avis du prince Saddrudine Agha Khan, qui avait présenté lundi au Conseil de sécurité des Nations unies un rapport sur la situation humanitaire en Irak, décrite comme « catastrophique ». Le comité des sanctions de l'ONU devait prendre une décision mercredi.

Lire nos informations et l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR page 4

Comparant son évolution à celle d'Anouar El Sadate

M. Shamir rend hommage au président syrien

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a exprimé, mardi 23 juillet, l'espoir que « dans un mois ou deux », son pays « commencerait à parler » avec ses voisins. M. Itzhak Shamir a salué l'évolution de la Syrie et de son président, M. Hafez El Assad. Washington a affirmé, pour sa part, n'avoir fixé aucune date limite pour une réponse de Jérusalem aux propositions sur une conférence de paix au Proche-Orient.

M. Shamir a créé mardi la surprise en rendant hommage au président Hafez El Assad, dont il a comparé la démarche actuelle à celle de l'ancien président égyptien Anouar El Sadate en 1977 lorsque ce dernier avait amorcé son rapprochement avec l'Etat hébreu.

Selon M. Shamir, *« l'acceptation par la Syrie de pourparlers directs avec nous, sans conditions préalables, a créé une nouvelle situation ».*

Dans une conférence de presse à Kuala-Lumpur, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a laissé entendre qu'Israël devrait accepter dès maintenant l'ouverture de pourparlers de paix avec les Etats arabes et régler ultérieurement le problème de la représentation palestinienne.

Lire nos informations page 4

Les Malgaches défient l'état d'urgence
Poursuite des manifestations contre le président Ratsiraka — page 24

Le traité de l'Union en URSS
M. Gorbatchev annonce que les représentants des Républiques se sont mis d'accord — page 3

Le président yougoslave accuse la Serbie
Il la rend responsable des dernières violences — page 3

La mort de Charles-André Julien
Un siècle de lutte contre le colonialisme — page 24

Les appétits de Daimler-Benz
Le géant industriel allemand pourra prendre le contrôle de la société française Cap Gemini Sogeti — page 16

Le sommaire complet se trouve page 24

« Universités 2000 » en panne

Faute d'accord avec les régions, le plan de développement du supérieur ne pourra être bouclé avant octobre

par Gérard Courtois

« Nous arrivons aujourd'hui à la phase finale d'arbitrage. » C'est en ces termes que M. Jospin présentait, le 7 mai devant le conseil des ministres, le schéma « Universités 2000 » d'aménagement et de développement des enseignements supérieurs. Et il précisait l'objectif du gouvernement : aboutir, d'ici à l'été, à un *« accord-cadre global »* entre l'Etat et les collectivités territoriales. Le ministre de l'éducation nationale a-t-il péché par excès d'optimisme ? Tout permet de le penser. Il avait en effet fixé au 15 juillet la signature des schémas régionaux et espérait pouvoir présenter, avant la fin juillet, l'ensemble des projets qui devraient remodeler la carte universitaire pour les années à venir et permettre d'accueillir le flôt toujours grossissant des étudiants.

Aucune de ces deux dates-butoir n'était réaliste. Au mieux, le plan « Universités 2000 » ne pourra être bouclé avant l'automne prochain, à l'occasion d'un comité interministériel d'aménagement du territoire envisagé pour début octobre.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir multiplié, depuis dix-huit mois, les effets d'annonce, les explications et les assises régionales et nationales. Le plan « Universités 2000 » avait été esquissé dès le début de l'année dernière, et formellement lancé lors du conseil des ministres du 23 mai 1990 où le gouvernement s'engageait à lui consacrer 16,2 milliards de francs entre 1991 et 1995.

Lire la suite page 7

Saint-Pétersbourg et le temps retrouvé

Les habitants de Leningrad veulent redonner son nom à leur ville Cela ne réglera pas tous les problèmes d'une cité en triste état

par Emmanuel de Roux

Leningrad, ses nuits blanches, les parapets de granit qui enserrent la Neva, son cavalier de bronze cabré sur un rocher, les merveilles de l'Ermitage, le faste de ses palais, l'alignement de ses perspectives, la silhouette du croiseur *Aurore,* ancré près de la forteresse Pierre et Paul, témoignage d'octobre 1917. Une série d'images qui occultent la réalité de cette ville de plus de cinq millions d'habitants, la plus peuplée d'URSS après Moscou, dont le maire, Anatoly Sobtchak, qui vient d'être triomphalement élu au suffrage universel – près de 70 % des voix – dispose désormais de pouvoirs étendus. Leningrad sera peut-être demain une zone franche, mais c'est déjà, depuis la fin du dix-neuvième siècle, un pôle industriel énorme et l'un des points forts du complexe militaro-industriel actuel.

Pourtant, la ville corsetée dans les témoignages de sa gloire passée souffre, peut-être plus qu'une autre en Union soviétique, de la crise économique et de la dépression morale qui accompagne la lente dérive du régime. La cité qui dissimule de plus en plus mal la décrépitude de ses bâtiments tient d'autant plus à son passé qu'il est, pour ses habitants, le garant de son avenir.

C'est sans doute pour cette raison que 54 % d'entre eux ont souhaité que leur ville reprenne son nom historique : Saint-Pétersbourg. Un souhait que le Soviet suprême de la République de Russie (RFSR) devra entériner – avant la fin de l'année – pour qu'il devienne effectif. Ce changement, s'il se produit, symbolisera l'irrésistible mutation qui se profile dans ce pays. *Pétersbourg retrouvé serait alors* – c'est le vœu du maire – non plus la fenêtre voulue par Pierre le Grand, mais une porte grande ouverte sur l'Europe. A moins *que ce désir ne se résolve en un* rêve flou. Saint-Pétersbourg, nous dit Gogol, c'est aussi la ville du brouillard et des séductions mensongères.

Lire notre reportage dans le supplément « Arts-Spectacles » pages 9 à 11

Avignon

Karel Kraus, le théâtre et l'histoire

■ Karel Kraus, qui ne s'était pas exprimé en France depuis 1968, raconte, dans un entretien qu'il nous a accordé, l'histoire du théâtre en Tchécoslovaquie, de la seconde guerre mondiale à la révolution de velours.

■ Dansant pour la première fois à la belle étoile, les ballets de William Forsythe enchantent la Cour d'honneur.

Lire page 15 les articles d'OLIVIER SCHMITT et de SYLVIE DE NUSSAC

MONTAND EN POCHE

POINTS ACTUELS

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 P ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), …

DÉBATS

Fédéralisme

Recherche modèle d'union, désespérément

par Maurice Duverger

PARTIS de situations exactement opposées, les peuples d'Union soviétique et de Yougoslavie, d'une part, et les douze d'Europe occidentale, d'autre part, se retrouvent à peu près au même point. Ils cherchent désespérément un modèle d'union assez souple pour permettre à la fois de respecter leurs indépendances nationales et de superposer des décisions collectives efficaces. Si la Communauté réussissait la réforme de ses institutions, dont elle a fixé le terme à la fin de cette année, elle pourrait non seulement devenir la plus grande puissance du monde, mais encore fournir aux pays de l'Est cette solution du problème de la quadrature du cercle politique. Mais elle ne s'est pas donné les moyens d'aller jusqu'au bout du chemin. Elle s'immobilise maintenant à mi-parcours, paralysée par une double impuissance : l'une engendrée par la règle de l'unanimité, l'autre tenant à l'incapacité de se dégager des modèles traditionnels du fédéralisme.

La Commission s'égare

Confrontée à une situation ressemblant à celle de l'Europe d'aujourd'hui, l'Amérique a élaboré une première solution voilà plus de deux siècles, en imaginant une double représentation parlementaire : l'une exprimant l'autonomie des Etats membres attestée par le même nombre de délégués pour chacun, l'autre reflétant l'union que ces Etats établissent à travers des députés dont les sièges sont proportionnels aux populations respectives. La République fédérale d'Allemagne a imaginé un second type de fédération en 1949, avec un Bundesrat formé par les représentants des gouvernements des Lander et non par des élus de leurs citoyens (comme au Sénat américain depuis 1913) ou de leurs Parlements (comme dans celui-ci à l'origine, *et comme le voudraient* certains parlementaires français). De plus, tous les Lander n'ont pas le même nombre de voix au Bundesrat, mais entre trois et cinq suivant les populations.

Ces deux premiers modèles de fédéralisme sont encore plus différents sur le plan de l'exécutif : présidentiel aux Etats-Unis, parlementaire en RFA. Ils restent très proches malgré tout sur le plan essentiel pour les nations européennes d'aujourd'hui. Dans l'un et l'autre, seul l'Etat fédéral est un véritable Etat, reconnu internationalement. On peut douter que la Communauté puisse atteindre un tel degré d'intégration, étant donné ses dimensions et ses traditions. Avec leurs 340 millions d'habitants, la diversité de leurs cultures et de leur histoire, l'enracinement de leurs patriotismes nationaux, ses douze Etats forment déjà un ensemble trop vaste et trop complexe pour être efficacement remplacés par un seul gouvernement de plein exercice. Que serait-ce dans une grande Europe rassemblant cinq cent millions de personnes et plus de trente États ? L'étendue et la variété de ces champs d'action ne permettent de les maîtriser que dans des secteurs particuliers.

L'attachement des fédéralistes européens à ces deux premiers types du système contribue à détourner la Communauté d'un troisième type qui lui serait adapté. La même erreur conduit la Commission à s'égarer dans ses propositions de réforme des institutions, en gênant la mise en place de celles qui accroîtraient réellement son pouvoir en faisant d'elle un véritable gouvernement dans les domaines où son expérience lui permettrait de dominer le jeu. Quand certains pays proposent que le conseil européen, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement, décide de la politique étrangère et de la sécurité, ils ne diminuent pas les pouvoirs actuels de la Commission, qui n'a encore aucune compétence dans ce secteur. Ces derniers seraient considérablement agrandis si elle devenait au contraire *un véritable gouvernement*, l'actuel conseil des ministres étant désormais confiné pour l'essentiel dans ses pouvoirs de législateur et la fonction exécutive étant attribuée tout entière à la Commission, sauf en matière de diplomatie et de sécurité.

Dans une Communauté aux États très inégaux, dont cinq seulement sont importants dans ces domaines (réduits à trois dans le secteur militaire, deux étant membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU), comment ceux-ci pourraient-ils accepter de confier les relations étrangères, la défense, la police et la justice à une Commission qui s'est formée par trente-quatre ans de travail remarquable dans le domaine économique, mais qui n'a guère l'expérience de la grande politique internationale ? Comment aussi la Communauté pourrait-elle peser son poids dans les débats avec les deux autres Grands lors des crises mondiales quand leur rencontre au sommet pendant la guerre du Golfe aurait mis en face du président Bush et de Mikhaïl Gorbatchev le chef de gouvernement d'un pays de 377 000 habitants, soit à peine plus d'un millième de la population totale des Douze ? Ce dernier a d'ailleurs fait œuvre de qualité dans la synthèse des conférences intergouvernementales qu'il présidait. Il a entrevu le schéma logique d'un fédéralisme du troisième type adapté aux conditions de la Communauté.

Un double équilibre

Son modèle idéal (au sens wébérien de l'adjectif) pourrait s'articuler autour d'un double équilibre dans la structure et les compétences des quatre institutions établies depuis 1986 : d'une part, entre une fonction gouvernementale et une fonction législative calquées sur le principe de la séparation des pouvoirs ; d'autre part, entre les organes supranationaux et ceux reposant sur une coopération entre les indépendances des Etats. L'exécutif se partagerait ainsi entre le conseil européen, figurant une sorte de présidence collective, et la Commission, érigée en véritable gouvernement doté du pouvoir réglementaire. Responsable devant le Parlement qui devrait l'investir et pourrait la censurer, elle aurait le droit de demander sa dissolution par le conseil européen statuant à l'unanimité. Quand au Conseil tout court – qu'il serait préférable d'appeler désormais Conseil des Etats, – il cesserait de monopoliser 90 % du pouvoir législatif pour devenir une seconde chambre le partageant à 50 % avec le Parlement européen.

L'initiative des lois appartiendrait à la fois à la Commission – avec priorité dans les débats parlementaires – et aux membres de l'une et l'autre Chambre. L'étendue du pouvoir législatif serait définie par un principe simple et incontestable : dans les domaines et aux niveaux où les règles de droit étaient établies par des lois nationales avant le transfert à la Communauté des décisions les concernant, celles-ci ne pourraient être prises désormais que par des lois de l'Union. Il semble enfin nécessaire que le président du conseil européen soit désormais élu par et parmi les membres de celui-ci, pour un an au moins, et rééligible. A ses côtés siégerait, avec le titre de vice-président, le président actuel désigné par une alternance semestrielle entre tous les États.

Un tel schéma pourrait inspirer dès maintenant des formes de fédération souple et atténuée en Union soviétique et en Yougoslavie. Dans ses grandes lignes, il formera un jour l'armature essentielle de la Communauté. Mais ce jour sera d'autant plus lointain qu'elle-même restera enlisée dans les méthodes diplomatiques classiques pour l'établissement et la révision de ses institutions. L'Union américaine n'aurait pas pu se construire en 1787 si elle avait pris la voie d'un traité exigeant l'unanimité des treize Etats qui devaient la composer, car l'un d'entre eux refusa de siéger à la Convention. Le génie des hommes de Philadelphie fut de passer outre à une telle défection, en estimant qu'elle serait nécessairement passagère et qu'elle ne justifiait pas un retard dans une situation d'urgence. L'union politique de l'Europe risque de tomber en quenouille si les hommes qui siégeront à Maëstricht dans quelques mois ne s'inspirent pas d'un tel exemple. Le Rhode-Island, qui n'avait pas accepté de délibérer et de signer le texte constitutionnel du 17 septembre 1787, mit trois ans à le ratifier (29 mai 1790). Gageons que la Grande-Bretagne prendrait plus vite le train en marche si l'on passait outre à ses efforts pour l'immobiliser ou le réduire à un tortillard.

Histoire

Le supermarché de Ravensbrück

par Germaine Tillion

LE MONDE du 20 juillet a écrit que *« Furstenberg abritait pendant la guerre le camp de concentration de Ravensbrück, l'un des plus ignobles, où près de 90 000 femmes et enfants de 23 pays ont été exterminés, pour la plupart des juifs et des tsiganes »*.

C'est oublier que les femmes françaises arrêtées à cause de leur engagement dans la Résistance furent déportées dans leur quasi-totalité à Ravensbrück, où elles retrouvèrent des milliers d'autres femmes appartenant à toutes les nations d'Europe, arrêtées comme elles pour avoir voulu libérer leurs pays – c'est-à-dire aussi les humains de toutes confessions, de toutes origines, leurs compatriotes. Ces femmes furent ensuite majoritairement assassinées pendant les trois derniers mois de la guerre mais non pas par suite d'un jugement. Simplement parce qu'elles gênaient.

L'immense camp de Ravensbrück (y furent immatriculées 123 000 prisonnières) se composa de trente-quatre blocks, soit dix blocks simples et douze blocks doubles. Un de ces blocks fut réservé aux gitanes, un autre aux résistantes dites NN, *Nacht und Nebel* (Nuit et Brouillard) ainsi qu'aux lycéennes polonaises ayant survécu aux expériences de vivisection (on les appelait « les Lapins ») et deux aux victimes dites raciales, – c'est-à-dire aux femmes qui, selon la formule d'André Frossard, n'étaient coupables que du crime d'être nées. Dans tous les autres blocks (soit une trentaine sur trente-quatre) furent entassées, en vrac, la pègre allemande et la résistance européenne. Par de nombreux témoignages, on sait que le génocide juif fut interrompu à Auschwitz le 26 novembre 1944. Or ce fut à partir du mois suivant (donc de décembre 1944) que furent prises dans de nombreux camps, en particulier à Ravensbrück, les mesures visant à l'extermination des captifs survivants, et un jour viendra où, ayant mis sur ordinateur l'énorme masse d'informations accumulées pendant et après la seconde guerre mondiale, on pourra constater que les deux mortalités (celle du génocide et celle des « camps ordinaires ») n'ont pas coïncidé dans le temps mais qu'elles se sont très exactement succédé.

Dans cette seconde vague de meurtres, nos camarades juives (je veux dire, en l'occurrence, arrêtées uniquement à ce titre) furent-elles épargnées comme pourrait le faire croire l'ordre du 26 novembre 1944 ? Non. En tout cas, pas à Ravensbrück. Là, elles furent mêlées aux autres et, comme les autres (dans la proportion très approximative de deux sur trente-quatre), assassinées à la chaîne, c'est-à-dire, selon les rendements des exécuteurs, soit gazées, soit abattues d'une balle dans la nuque ou empoisonnées.

Les survivantes de Ravensbrück doivent la vie aux tentatives de Himmler pour négocier avec les Alliés de l'Ouest, aux interventions opportunes des Croix-Rouges suédoise et suisse et aux débits limités des chambres à gaz et des fours crématoires.

► **Germaine Tillion est directeur honoraire à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHSS), déportée à Ravensbrück, auteur de *Ravensbrück*. (Le Seuil).**

TRAIT LIBRE

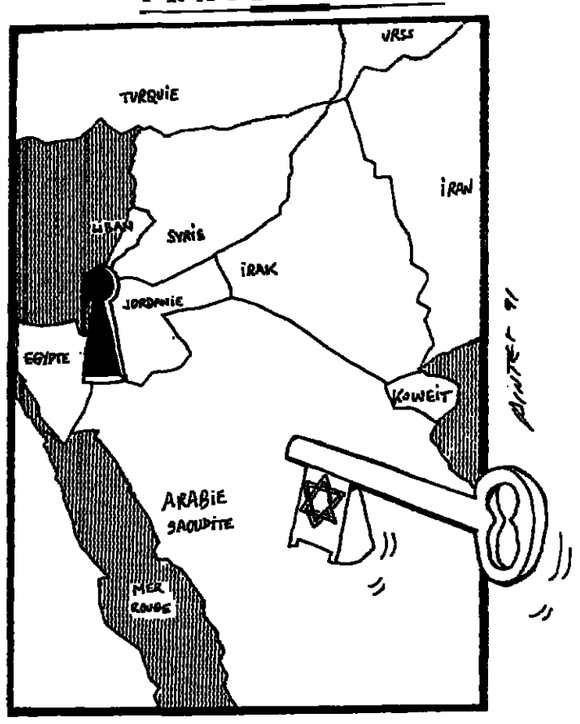

Constitution

Réformer le droit de grâce

par Daniel Amson

PARMI les problèmes qui pourraient donner lieu à un débat serein sur le fonctionnement de la justice figure, à l'évidence, la réforme du droit de grâce.

Sans doute le principe de ce droit ne saurait-il être mis en cause. Sous la République, comme sous la monarchie, il est souhaitable qu'une autorité dispose du droit d'abréger ou de supprimer une peine déjà prononcée par un tribunal, quand même elle l'aurait été par la Haute Cour de justice, émanation du pouvoir législatif. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les décisions intervenues au terme des deux procès qui ont peut-être suscité, en France, les débats les plus passionnés au cours du siècle ont précisément donné lieu à des mesures de grâce : celle relative au capitaine Dreyfus signée par le président Loubet au lendemain de l'arrêt du conseil de guerre de Rennes en 1899 ; puis celle accordée au maréchal Pétain par le général de Gaulle en 1945, à l'issue de la condamnation à la peine capitale prononcée par la Haute Cour.

Dans ces deux cas, de natures différentes, la grâce a aussitôt annulé – ou corrigé – les effets d'une condamnation scandaleuse ou inappropriée.

Mais si ce droit ne saurait être mis en cause dans son principe, les modalités de son exercice doivent être révisées.

Une personnalité neutre

Il ne semble pas satisfaisant, en effet, qu'il soit confié au chef de l'Etat, dès lors que celui-ci, cessant d'exercer une simple magistrature morale – comme c'était le cas sous la IIIe et la IVe République – devient le véritable titulaire du pouvoir exécutif et, par suite, le principal acteur de la vie politique du pays.

Comme nous l'écrivions dans ces colonnes il y a plus de dix ans – à l'époque du septennat de M. Giscard d'Estaing, – *« le chef de l'Etat.... rééligible au suffrage universel direct, doit tout faire s'il se représente, pour garder la confiance des électeurs. Et si ceux-ci le trouvent, par exemple, trop libéral, il sera naturellement soucieux de modifier cette image en refusant une grâce qu'il aurait peut-être accordée en d'autres circonstances* (1) ».

Bien évidemment, aujourd'hui – comme avant 1981, – ce n'est pas le titulaire de la fonction qui est en cause ; c'est un système qui veut que le droit de grâce appartienne à un homme – ou à une femme – que le peuple a directement élu pour assurer la direction effective des affaires du pays.

Or, par son essence même, le droit de grâce ne saurait être exercé que par une personnalité qui apparaît aussi neutre que possible dans la lutte politique inhérente à toute démocratie. Emile Loubet n'aurait, sans doute, pas pu gracier le capitaine Dreyfus s'il avait été engagé dans les luttes politiques auxquelles l'affaire donnait lieu en 1899. Et, si le général de Gaulle commua la condamnation à mort du maréchal Pétain – suivant, en cela, le vœu émis par la Haute Cour, – ce fut parce que, en août 1945, il apparaissait, aux yeux de la très grande majorité des Français, comme un « symbole », que l'on ne pouvait pas réellement « classer » sur la scène politique.

Il semble bien, dans ces conditions, qu'il soit souhaitable de modifier l'article 17 de la Constitution, qui accorde au président de la République « le droit de faire grâce », et de confier ce droit à un organe aussi indépendant que possible du pouvoir politique, comme le Conseil d'Etat, le Conseil constitutionnel ou encore le médiateur.

Certes, le droit de grâce a perdu de son importance aux yeux du public, depuis l'abolition de la peine de mort. Mais il n'en continue pas moins de s'appliquer à toutes les sanctions prononcées en matière pénale. Il serait, dès lors, conforme à la tradition républicaine de mettre un terme à une survivance de l'Ancien Régime, en vertu de laquelle il appartient seulement au principal acteur de la vie politique de la nation.

(1) « Le jeu de la mort et du hasard », *le Monde* daté 8-9 mars 1981.

► **Daniel Amson est avocat et proche de M. Giscard d'Estaing.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE SA
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75502 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télefax : 46-62-98-73. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » 12 r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 · Tapez LEMONDE ou 36-15 · Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE - BELGIQUE LUXEMB. - PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
PP Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
111 MON 03

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

ÉTRANGER

La situation en Yougoslavie et l'appel franco-allemand pour une poursuite du dialogue

M. Stipe Mesic accuse la Serbie d'être responsable des violences en Croatie

Le vice-ministre de l'intérieur croate, M. Milan Brezak, a annoncé, mardi 23 juillet, *« la liquidation d'au moins soixante terroristes ces deux derniers jours »* en Croatie, où les derniers affrontements ont fait, le même jour, deux nouvelles victimes au sein de la garde nationale croate. M. Brezak a indiqué que ces opérations de *« liquidation »* avaient été menées dans le cadre *« de contre-attaques des forces de défense croates dans les localités tenues par les terroristes »*.

Selon le vice-ministre, la police a par ailleurs *« nettoyé une douzaine de villages »* dans la région de Lika, à une cinquantaine de kilomètres de la côte dalmate. Il a accusé l'aviation fédérale d'avoir bombardé et détruit lundi le quartier général de la garde nationale croate à Stari-Cakovci, en Slavonie, où, selon un dernier bilan, vingt et un membres des forces croates ainsi que des civils avaient été tués dans la seule journée de lundi.

M. Stipe Mesic, le président fédéral, a déclaré que l'armée fournissait des armes aux milices autonomistes serbes de Croatie et *« prenait leur parti »*. L'armée a démenti ces accusations. En revanche, la Serbie n'a jamais infirmé les déclarations d'un chef de milice serbe de la Krajina (région autonome serbe de Croatie), M. Milan Martic, selon lesquelles cette République lui procurait des armes.

Le chef de l'Etat yougoslave a également accusé la Serbie d'être *« le plus responsable »* de la crise et de l'escalade de la violence en Croatie. Il a ajouté, *« si la Serbie officielle paie les milices serbes et exporte des nationalistes en Croatie, il n'est pas difficile de voir quels sont ceux qui ne veulent aucun dialogue et aucune entente »*. *« Les violences,* a-t-il affirmé, *ne sont pas une lutte des Serbes pour la défense de leurs droits »* mais une tentative d' *« arracher des territoires »* à la Croatie. *« Tant que tous n'auront pas renoncé à modifier les frontières par la guerre, il y aura toujours plus de victimes »*, a estimé M. Mesic, pour qui l'on peut s'attendre *« à de nouvelles batailles »*.

Possible extension du mandat de la CEE

Revenant sur l'échec de la réunion d'Ohrid, en Macédoine, le chef de l'Etat a déclaré que *« l'armée ne peut pas être un arbitre en politique »* et c'est la raison pour laquelle son retour dans les casernes a été exigé par les Croates. Elle avait été déployée comme force d'interposition entre Serbes et Croates, sur ordre de la présidence, le 9 mai. En principe, cette décision était valable un mois mais n'a jamais été officiellement ni reconduite ni annulée. C'est pourquoi les dirigeants de Zagreb demandent que la question de la Croatie soit mise à l'ordre du jour d'une réunion de la présidence.

La Communauté européenne a lancé, mardi, une invitation officielle à MM. Ante Markovic et Budimir Loncar, respectivement premier ministre et ministre des affaires étrangères, à participer, lundi 29 juillet à Bruxelles, à des discussions. Les Douze ont annoncé qu'ils allaient *« réfléchir à une possible extension du mandat de la mission d'observateurs de la CEE, qui pourrait être élargie à une mission substantielle en Croatie »*. Les Douze ont également décidé d'attendre le rapport de leur émissaire spécial, l'ambassadeur néerlandais en France, M. Henri Wijnaendts, qui est arrivé mardi en Yougoslavie. Il a fait une première escale à Zagreb. – *(AFP.)*

M. François Mitterrand souligne qu'« on ne peut sauver une fédération par la force »

Inquiets des récents rebondissements de la crise yougoslave, le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand ont lancé, mardi 23 juillet, à Bad-Wiessee, en Bavière, un appel presque désabusé, à la poursuite du dialogue entre les Républiques yougoslaves.

BAD-WIESSEE
de notre envoyé spécial

M. Kohl et M. Mitterrand, dont les gouvernements avaient, au début de la crise, défendu des philosophies quelque peu différentes sur la crise yougoslave, semblent aujourd'hui beaucoup plus proches l'un de l'autre. M. Kohl a réaffirmé clairement que, en attendant la poursuite des négociations, une reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie n'était pas d'actualité.

« J'ai défendu au sein de la Communauté européenne la médiation, le mandat donné à la « troïka pour préserver les chances de dialogue », a affirmé de son côté le chef de l'Etat français, en laissant entendre qu'en cas d'échec lui aussi était prêt à prendre en compte un éclatement de la fédération yougoslave. *« La médiation européenne a réussi à obtenir une trêve pendant laquelle, nous l'espérons, le dialogue pourra se nouer. Cette trêve est fragile. On peut penser qu'à l'issue de ce moment d'attente les éléments de solution seront plus clairs qu'au début »*, a-t-il déclaré. *« On ne peut,* a-t-il poursuivi, *sauver une fédération par la force. Nous n'en sommes plus au temps où les empires se partageaient les Balkans. Il faut donc un consentement mutuel. Cela suppose un dialogue pour aboutir à un contrat. »*

Après les différents sommets de ces dernières semaines, MM. Kohl et Mitterrand se rencontraient, comme ils en ont l'habitude, pour faire notamment le point sur les questions européennes. Le président de la République s'est très vivement irrité, lors de la conférence de presse qui a suivi les entretiens, des suspicions dont sa politique vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Europe fait l'objet outre-Rhin.

Deux journalistes allemands, qui avaient mis en cause le jacobinisme français dans la crise yougoslave et soupçonné M. Mitterrand d'avoir voulu pratiquer une politique d'encerclement de l'Allemagne avec les autres pays de l'Est pour conjurer la réunification allemande, en ont été pour leurs frais. Le président français s'est fâché tout rouge, les accusant de n'y rien comprendre, de colporter des rumeurs, d'être *« bornés »*. Pour marquer sa compréhension à l'égard des problèmes rencontrés par l'Allemagne dans sa réunification, M. Mitterrand envisage d'ailleurs, selon la délégation française, d'effectuer mi-septembre une visite des cinq nouveaux Länder de l'est de l'Allemagne.

Les deux hommes d'Etat se sont déclarés convaincus de pouvoir trouver les compromis nécessaires pour parvenir d'ici à la fin de l'année à la conclusion de deux conférences sur l'union politique et l'union économique et monétaire européenne. M. Mitterrand s'est efforcé de corriger l'opinion répandue en Allemagne selon laquelle la France s'opposerait à un renforcement des pouvoirs du Parlement européen. *« La France sait qu'il n'y aura pas de démocratie européenne sans un vrai Parlement »*, a-t-il précisé.

Discrétion sur les questions de défense

Ni le président français ni le chancelier allemand n'ont voulu faire état du résultat de leurs réflexions sur les questions de défense, qui ont, semble-t-il, constitué un élément important de leurs conversations. M. Mitterrand a estimé *« prématuré »* de le faire. Le chancelier a eu une note encourageante. *« Nous nous trouvons sur le bon chemin »*, a-t-il dit, en s'excusant de ne pas vouloir en dire plus. Après avoir donné le sentiment, au printemps, de privilégier la coopération avec les Américains et les Britanniques au sein de l'OTAN, M. Kohl n'aurait pas abandonné l'idée de renforcer parallèlement l'identité européenne de défense dans l'esprit de la lettre qu'il avait rendue publique en décembre dernier avec M. Mitterrand.

Comme en France, cependant, les dirigeants allemands sont eux aussi obligés d'avancer avec beaucoup de prudence. La marge de manœuvre du chancelier, qui s'apprête à relancer la question de la participation de l'armée allemande à des forces multinationales, est mesurée. A ce propos, les responsables des questions de politique étrangère au sein du groupe parlementaire chrétien-démocrate viennent de suggérer l'envoi d'un corps de « casques bleus » européen en Yougoslavie.

De son côté, M. Mitterrand a confirmé son intention de rapatrier en France, selon un calendrier progressif tenant compte des intérêts de chacun, toutes les unités stationnées en Allemagne, même si cela peut paraître un peu paradoxal au moment où l'on parle de défense européenne. Le président français a indiqué que les dispositions étaient arrêtées. *« Cela me semble plus normal,* a-t-il dit, *nous sommes arrivés à un moment où chaque pays voudra avoir chez lui les armées qui portent ses couleurs. »*

HENRI DE BRESSON

URSS

M. Gorbatchev annonce que le nouveau traité de l'Union est prêt

Le président Mikhaïl Gorbatchev a annoncé, mercredi 24 juillet, qu'un accord était intervenu avec les représentants de la majorité des Républiques soviétiques sur les dispositions d'un nouveau traité de l'Union. *« Le travail sur le projet est terminé »*, a-t-il déclaré. Cet accord a été obtenu à l'issue d'une dernière négociation marathon de douze heures à Novo-Ogarevo, près de Moscou. Un porte-parole de la présidence a déclaré que tous les points étaient désormais adoptés, à l'exception de celui sur la taxation, à propos duquel un accord de principe a cependant été conclu.

Le président russe, M. Boris Eltsine, le premier ministre soviétique, M. Valentin Pavlov, et le président du Parlement, M. Anatoli Loukianov, doivent rédiger la version définitive dans les vingt-quatre heures, a ajouté le porte-parole.

Neuf des quinze Républiques tentaient depuis trois mois de définir un nouveau partage des responsabilités entre le pouvoir central et les gouvernements des républiques. Les six autres, qui demandent l'indépendance totale, ont boycotté les négociations. Mardi cependant, le président arménien, M. Levon Ter-Petrossian, a participé pour la première fois aux entretiens et serait prêt, *selon M. Gorbatchev, à signer* le traité. – *(Reuter.)*

Le projet de programme du parti propose l'abandon de la lutte des classes

Le projet de programme du Parti communiste que M. Mikhaïl Gorbatchev doit présenter, jeudi 25 juillet, lors du plénum du Comité central, prévoit l'abandon de la lutte des classes, selon le texte publié mardi par le journal *Nezavissimaïa Gazeta* (l'Indépendant). Il s'agit de la sixième mouture d'un projet en chantier depuis le vingt-huitième congrès de juillet l'an dernier.

Le texte, qualifié par le journal de programme de *« style social-démocrate occidental classique »*, doit être discuté dans toutes les cellules du parti avant d'être adopté lors d'un *« congrès ordinaire »*, qui devrait se tenir en novembre. Ce programme doit remplacer celui de 1986 adopté aux premières heures de la perestroïka.

« Le marxisme est une des sources de la théorie socialiste moderne », mais ce n'est pas la seule, et *« il y a aussi d'autres conceptions humanistes dans le monde et en Union soviétique »*, indique le texte. De ce fait, le parti ne sera plus *« l'organisation politique de la classe ouvrière »* et compte se battre contre *« toute discrimination ou préférence fondées sur l'appartenance sociale ou professionnelle »*. Enfin, s'agissant du passage à une *« économie mixte »*, le parti soutient *« l'égalité en droit de toutes les formes de propriété : d'Etat, par actions, privée et coopérative »*, c'est-à-dire *« le développement libre de toutes les formes collective ou privée de l'économie »*. – *(AFP.)*

Une soixantaine d'incidents dans les centrales nucléaires en six mois

Près de soixante incidents, dont un tiers dus à des erreurs humaines, ont provoqué l'arrêt de centrales nucléaires soviétiques au cours des six premiers mois de cette année a révélé, mardi 23 juillet, le quotidien *Troud*. Ce journal cite M. Anatoli Mazzalov, responsable de la direction principale chargé de la surveillance nucléaire. Selon lui, l'arrêt de vingt réacteurs sur les cinquante-neuf incidents recensés depuis le début de l'année sont dus *« aux très nombreuses négligences et erreurs du personnel »*. M. Mazalov a précisé que la centrale de Tchernobyl n'avait pas été épargnée par ces incidents puisqu'en avril dernier le bloc numéro un a été stoppé en raison d'un court-circuit dans des câbles électriques mal protégés. – *(AFP.)*

TURQUIE

Ankara va acheter de nouveaux F 16 aux Etats-Unis

En même temps qu'il confirmait des informations de source britannique selon lesquelles ses avions *F 16 en service dans le monde* présentaient des fissures, le Pentagone a annoncé, le mardi 23 juillet, la prochaine vente de quatre-vingts exemplaires de cet appareil à la Turquie pour un montant de 2,8 milliards de dollars (environ 17 milliards de francs).

Selon l'hebomadaire britannique *Jane's Defence Weekly*, la plupart des deux mille neuf cents F 16 en service dans le monde (parmi lesquels les mille huit cent soixante et un aux couleurs de l'armée de l'air américaine) présentent des criques de leur métal au niveau de la jonction entre le fuselage et la voilure. Le Pentagone a expliqué que ces fissures de la structure du F 16 étaient liées au poids des équipements ajoutés au cours de leurs années de service (cet avion a commencé d'être opérationnel au début des années 70) et au traitement sévère enduré pendant la guerre du Golfe. Le coût des réparations est évalué à 250 millions de dollars (1,5 milliard de francs).

Dans le même temps, le Pentagone a annoncé que la Turquie venait d'adresser une nouvelle demande pour l'acquisition de quatre-vingts F 16 supplémentaires, soit un contrat de 2,8 milliards de dollars. Le Congrès des Etats-Unis a un mois pour s'y opposer, s'il le désire. Les Français avaient, un temps, espéré placer en Turquie des Mirage 2000 ou des Alpha Jet (un avion conçu en coopération avec l'Allemagne).

Les petits trafics du « Triangle d'or » des parfums français

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Rien ne peut décourager un Moscovite, pas même la pluie torrentielle qui s'abat sur la rue Tverskaïa (ex-Gorki), de faire la queue devant la toute nouvelle boutique des parfums Nina Ricci. Car les places sur ces quelques mètres carrés de trottoir non seulement sont chères, très chères, mais elles donnent accès à un nouveau circuit commercial parallèle, comme seule l'absurdité du système soviétique en déroute peut en produire.

Ouvrir librement cette boutique *au public signifiait risquer* l'émeute, dans un pays où la parfumerie occidentale exerce une véritable fascination et ne se vendait jusqu'ici pratiquement qu'en devises. Nina Ricci, comme les autres parfumeurs déjà installés dans le quartier Christian Dior, Estée Lauder, Lancôme, attirés non par un impossible profit immédiat mais par un pari à plus long terme sur la convertibilité du rouble, – a donc adopté une technique de vente largement répandue à Moscou, *car elle présente l'avantage* de limiter les queues en périodes de pénurie : la vente sur invitation. Les invitations sont envoyées pour un jour et une heure donnés aux entreprises, qui les distribuent à leurs employées.

Au bout d'une demi-heure d'attente dehors, l'heureuse élue, son invitation à la main, pénètre donc dans ce temple du luxe occidental, au sol de marbre blanc et aux vendeuses pimpantes et accortes. Quelques détails, certes, ne trompent pas sur l'environnement : la vieille serpillière grisâtre à l'entrée pour éponger les semelles détrempées, la surveillante qui règlemente le quota de clientes et fait régulièrement accélérer celles qui s'attardent trop, *les petits cartons* imbibés de parfum pour humer les quatre fragrances proposées, au lieu du vaporisateur d'essai. Les prix sont dérisoires pour des Occidentaux – 78 roubles, soit 20 francs français environ au taux touristique, pour un flacon d'eau de toilettes, – exorbitants si on les compare au salaire moyen (400 roubles), et, en fin de compte, tout à fait tentants pour ceux, de plus en plus *nombreux, qui connaissent un* peu la débrouille. La cliente moyenne achète donc pour quelque 370 roubles de flacons; le nombre d'articles qu'elle peut emporter est de toute façon limité, pour éviter le trafic à grande échelle.

Pour quelques dizaines de roubles

Car le trafic à petite échelle, lui, est incontournable. Il suffit de faire quelques dizaines de mètres, en direction du magasin Christian Dior, sur le trottoir d'en face, pour se trouver mêlé à une petite foule où l'on vous offre, sortis d'un cabas ou d'un sac à dos en un tour de main, la même eau de toilette que vous venez de voir à 78 roubles, mais cette fois pour 200 à 250 roubles. C'est plus cher, certes, mais sans invitation et sans queue. Dans ce petit marché informel *situé stratégiquement* à équidistance des quelques boutiques de grands parfumeurs, les vendeurs sont de plusieurs sortes : il y a les jeunes aux sacs remarquablement approvisionnés, qui ont de toute évidence trouvé là un moyen d'existence et restent très évasifs sur la manière dont ils ont « reçu » l'invitation permettant d'entrer dans les magasins; et puis il y a cette petite vieille toute ridée, aux dents en or, qui présente dans une main un rouge à lèvres et dans l'autre un petit poudrier. Elle, a eu son invitation par son *association d'invalides, « la seule invitation de toute ma vie »*, précise-t-elle avec un pâle sourire. Elle a acheté chez Estée Lauder quatre articles dont, à son âge, elle n'a plus que faire et en a déjà revendu deux, pour se faire quelques dizaines de roubles. Le rouge à lèvres lui a coûté 30 roubles, elle en demande 60, *« mais je crois que je vais baisser à 50, car personne ne le prend »*...

Chez Lancôme, comme chez Dior, c'est un policier qui contrôle les invitations. Ni carte de presse ni explications ne l'impressionnent le moins du monde, pas plus que la vendeuse-cerbère appelée à la rescousse. Qu'à cela ne tienne : Ivan, habillée d'un tee shirt de Batman, qui observait la scène de loin, propose des invitations sur le trottoir. Combien? *« 150 roubles. »* Il en a plusieurs, que lui a vendues un copain bien placé dans une entreprise...

S'il ne trouve pas son bonheur dans les innombrables ressources de ce « Triangle d'or » de la parfumerie française, le « consommateur » moscovite pourra toujours aller se consoler d'une glace juste à côté, chez Penguin, joint-venture soviéto-suisse. *Les Soviétiques adorent* les glaces mais les leurs sont un peu monotones, tandis que Penguin propose, pour 1 rouble le cornet, toute une gamme de couleurs. Alors, quand on a fait la queue pour arriver au comptoir, on ne peut résister à l'envie d'en acheter deux, une rose et une verte, que l'on emporte dans chaque main. Souvent, c'est le drame, car l'inévitable sac en plastique que tout piéton à Moscou promène au bout du bras rend très délicate la manipulation des deux cornets de glace, dont l'un finit par s'écraser pitoyablement au sol. Saura-t-on jamais pourquoi, pour le malheur des Soviétiques, dont la vie était déjà assez compliquée, Penguin n'a pas daigné importer le double cornet?

SYLVIE KAUFFMANN

Puisque Monsieur reste à Paris, Honoré reste avec lui.

3614 Honoré Janin "Traiteur"

Des conseils pratiques, des idées de menus, pour ceux qui restent à Paris cet été.

HONORÉ JANIN TRAITEUR

UN TRAITEUR VOUS ATTEND A LA MAISON

PROCHE-ORIENT

Répondant à un souci humanitaire

M. George Bush envisage une levée partielle des sanctions contre l'Irak

Est-ce le premier signe d'un assouplissement de la position américaine sur l'Irak? Cédant apparemment aux injonctions du prince Sadruddine Agha Khan, délégué exécutif des Nations unies, qui, de retour de mission à Bagdad, avait prédit lundi une situation catastrophique si l'Irak ne recevait pas bientôt des vivres (lire ci-dessous), le président George Bush a évoqué pour la première fois, le mardi 23 juillet, la possibilité d'une levée partielle des sanctions contre l'Irak.

« Nous allons voir ce que nous pouvons faire », a déclaré le président américain au début d'une réunion de cabinet à Washington, en réponse aux questions des journalistes qui pensaient avoir justement décelé ces derniers jours les marques d'un possible changement américain. M. Bush, qui venait d'avoir un entretien téléphonique avec le prince Sadruddine, a également tenu à préciser : *« Les Etats-Unis ne vont pas laisser des femmes et des enfants innocents souffrir là-bas sans intervenir... Notre conflit n'est pas avec les femmes et les enfants d'Irak, mais avec le dictateur »*.

Signaux d'un probable changement, confirmés de sources proches de l'administration américaine, où l'on indique que les Etats-Unis envisagent d'autoriser l'Irak à exporter une quantité limitée de pétrole pour pouvoir acheter des vivres et des médicaments. *« Nous procédons à une révision générale »*, a déclaré un responsable du gouvernement américain. *« Plusieurs options sont en discussion entre les partenaires de la coalition »*. Le chef de la diplomatie britannique, M. Douglas Hurd, avait pour sa part déclaré mardi en Turquie que Londres pourrait soutenir une proposition destinée à autoriser l'Irak à exporter du pétrole, à condition qu'il existe des garanties pour que ces sommes ne soient pas détournées au profit de l'armée irakienne.

Mardi, on apprenait de source officielle aux Nations unies que l'Irak avait, dans une nouvelle lettre au comité des sanctions de l'ONU, demandé l'autorisation d'exporter l'équivalent de 2,6 milliards de dollars de pétrole pour acheter vivres et médicaments. Cette somme correspond exactement à celle avancée par les experts ayant enquêté en Irak avec le prince Sadruddine Agha Khan, coordonnateur de l'aide humanitaire de l'ONU dans le Golfe.

Mercredi, le comité des sanctions devait poursuivre l'examen de cette question qui sera tranchée en dernier ressort par le Conseil de sécurité. Une majorité des membres du Conseil estime que la décision d'autoriser la vente d'une certaine quantité de pétrole – qui sera inéluctablement prise dans les semaines prochaines – doit s'accompagner également d'une autre décision, concernant, elle, le financement des commissions de l'ONU sur les dommages de guerre et la destruction des armes irakiennes. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le retour de la mission d'évaluation de l'ONU à Bagdad

« Affamé, le peuple irakien pourrait aider Saddam Hussein »

A la suite des recommandations du prince Saddrudine Agha Khan, qui rentre d'une mission d'étude humanitaire à Bagdad pour le compte de l'ONU, la vente de pétrole irakien pour financer l'importation de produits alimentaires pour le peuple irakien va sans doute prochainement être adoptée aux Nations unies. Le comité des sanctions de l'ONU devait en effet se réunir mercredi 24 juillet, pour examiner le détail de cette proposition.

NEW-YORK (Nations unies)
correspondance

Le prince Saddrudine Agha Khan n'est pas du tout convaincu que la politique des sanctions contre l'Irak aura pour résultat la chute de Saddam Hussein : *« Pourquoi le peuple irakien se soulèverait-il encore? Il a bien été écrasé la dernière fois »*. Le prince Saddrudine, coordonateur de l'ONU pour les problèmes humanitaires engendrés par la crise du Golfe, qui venait de rentrer d'une mission d'évaluation à Bagdad en recevant les représentants de quelques journaux, dont *le Monde*, à New-York mardi, a estimé que *« la politique des sanctions est en train de créer un sentiment de solidarité avec le régime plutôt que le contraire »*. Son assistant français, le docteur Thierry Brun, va même plus loin : *« Affamé, le peuple irakien pourrait aider Saddam Hussein. D'après ce que j'ai vu sur place, le peuple irakien rend les Occidentaux responsables de sa misère et pourrait se rassembler autour du régime »*.

Le prince Saddrudine, qui a présenté lundi un rapport au Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Irak, recommande ainsi la vente de 2,65 milliards de dollars de pétrole irakien ou bien le déblocage d'une somme équivalente des avoirs irakiens à l'étranger pour une période de quatre mois, afin d'éviter une *« catastrophe humanitaire »*. *« Cet automne sera crucial. L'été amène, avec les grandes chaleurs, des risques sérieux d'épidémies. Cela, allié à la sous-alimentation et le fait que les gens sont de moins en moins immunisés contre les maladies parce qu'ils sont affaiblis, présente un danger très réel. Surtout pour les groupes vulnérables : les bébés, les personnes âgées et les réfugiés. Si on ne fait rien d'ici l'automne, on risque d'avoir une véritable catastrophe humaine de très grande dimension »*. Le prince Saddrudine estime qu'il est *« impossible »* pour les Nations unies de dégager ce montant sur la base des contributions volontaires des Etats membres : *« C'est l'argent irakien qui doit alimenter les dix-huit millions d'Irakiens »*.

Reste le problème de la distribution de nourriture : *« Il faut s'assurer que la distribution soit équitable et que cela ne favorise pas certains secteurs de la population ou le parti ou l'armée »*. Ce qui ne sera pas facile, car aucune distribution ne sera possible sans l'aide du gouvernement irakien.

Pendant son séjour en Irak le prince Saddrudine a été reçu par l'ayatollah Khoi, l'un des principaux chefs spirituels des chiites du monde entier. Selon le prince, l'ayatollah, qui a quatre-vingt-quinze ans, est très préoccupé par le sort des personnes de sa famille qui ont disparu. Il est chez lui en résidence et il n'a pas accès à l'information. *« Il ne m'a pas demandé d'aide particulière pour les chiites, mais il faut noter que l'atmosphère entre lui et le régime reste extrêmement tendue. »*

« Les Casques bleus ne sont pas des Marines »

En ce qui concerne les forces des Nations unies au nord de l'Irak, sont-elles suffisantes pour la protection des Kurdes? *« Les Casques bleus des Nations unies ne sont certainement pas les Marines américains. Ils ont un rôle de témoins moraux. Ils ont incontestablement facilité le départ des forces de la coalition. Ils facilitent la tâche des organisations humanitaires et, en général, ils nous tiennent informés de ce qui se passe. Surtout, ils sont considérés par la population locale comme leur seul espoir pour le moment. »* Le représentant spécial du secrétaire général espère que les Etats membres *« tiendront compte de cette formule qui est nouvelle et révolutionnaire pour les Nations unies dans les endroits problématiques. »*

Sur le rôle des Nations unies dans l'après-guerre du Golfe et, en particulier, le rôle du secrétaire général pour une nouvelle ONU, le prince Saddrudine Agha Khan, qui est très souvent mentionné comme un candidat probable, estime : *« Ce sera un rôle très difficile. Le prochain secrétaire général aura un travail très important. Si on doit avoir un nouvel ordre mondial, il me semble que ce nouvel ordre doit reposer de plus en plus sur le message de la charte des Nations unies qui pense aux peuples en opposition aux gouvernements. Je lui souhaite bonne chance pour ce rôle. »* Ce rôle l'intéresserait-il ? *« J'ai beaucoup à faire avec la crise du Golfe. C'est ma priorité. Il y a énormément de candidats et, pour le moment, mon nom ne figure pas sur la liste »*. Et si son nom devait figurer, ce serait pour quel pays? Celui qui figure sur son passeport : *« l'Iran »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

□ **L'Irak verse 300 millions de dollars à Kuwait Airways.** – A titre de dédommagement pour les huit appareils saisis ou détruits sur seize, au moment de l'invasion du Koweït, soit huit Airbus, deux Boeing et cinq Gulfstream, l'Irak a versé 300 millions de dollars (1,8 milliard de francs) à la compagnie Kuwait Airways. Selon le président de celle-ci, il s'agit seulement d'une première tranche. Cette somme servira en priorité au paiement des quinze Airbus (A-300, A-310, A-320, A-330) et des trois Boeing 747 commandés pour reconstituer la flotte.

Faisant l'éloge du président Assad

M. Shamir espère l'ouverture de négociations de paix « dans un mois ou deux »

Semblant confirmer un revirement dans ses jugements à l'égard du président syrien, le premier ministre israélien M. Itzhak Shamir a estimé, mardi 23 juillet, que M. Hafez el Assad *« suit la même démarche que le président égyptien Anouar el Sadate »*. Ce dernier avait lancé en son temps les pourparlers de paix directs avec Israël ayant abouti aux accords de Camp David et au traité de paix signé en 1979 par Le Caire et Jérusalem. *« Assad a compris que l'Union soviétique a perdu de sa grandeur, et que l'Amérique reste la seule super-puissance »*, a-t-il ajouté lors d'une allocution devant un groupe de juristes américains.

« Dans un mois ou deux, nous commencerons à parler avec nos voisins. Quiconque veut travailler avec les Etats-Unis et respecter leur volonté de paix et de stabilité dans la région doit reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël, a souligné M. Shamir. *L'acceptation par la Syrie de pourparlers directs avec nous, sans conditions préalables, a créé une nouvelle situation. Telles que les choses se présentent actuellement, il semble que nous approchions d'un début de pourparlers avec les pays arabes, même s'il reste des problèmes à résoudre telle que la composition de la délégation palestinienne. »*

Pas de date limite

Mercredi, le ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens a déclaré qu'Israël et les Etats-Unis étaient parvenus à un accord sur l'épineuse question de la représentation palestinienne, en excluant les Palestiniens de Jérusalem de la première phase des négociations sur l'avenir des territoires occupés.

Contredisant les propos de M. Scowcroft, le conseiller du président Bush pour les affaires de sécurité nationale, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater a affirmé mardi que Washington n'avait pas fixé de date-limite pour une réponse d'Israël à sa proposition de conférence de paix au Proche-Orient (M. Scowcroft avait déclaré lundi que Washington souhaitait avoir une réponse israélienne avant le début du sommet Bush-Gorbatchev à Moscou mardi prochain).

M. Fitzwater a souligné que le président américain aimerait bien avoir une réponse positive d'Israël avant le sommet pour être en mesure d'annoncer à Moscou la tenue de la conférence de paix au Proche-Orient, *« mais cela ne veut pas dire qu'il y ait une date limite »*.

M. Fitzwater a tenté, sur un autre point, d'atténuer les propos de M. Scowcroft. Ce dernier avait, pour la première fois, laissé clairement entendre lundi que Washington établissait un lien entre des progrès dans le processus de paix et la demande israélienne de 10 milliards de dollars de garanties de crédits américains pour le logement des immigrants juifs soviétiques en Israël. *« Tout le monde sait*, a-t-il toutefois reconnu, *que nous considérons les colonies de peuplement comme un obstacle à la paix et que c'est une question dont il nous faut tenir compte dans nos relations globales avec les Israéliens. »* – *(AFP, AP.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Hôtel Palestine » de Guillaume de Belleville et Richard Poisson

Un théâtre d'ombres

Adel, Moussa, Pinhas et les autres... Ces personnages secrets qui se meuvent, sur fond de crise du Golfe, dans les coulisses du théâtre d'ombres proche-oriental, ont quelque chose du héros antique : ils accomplissent leur destin, mais n'en sont pas maîtres. Leurs dangereuses aventures tissent la trame subtile de *Hôtel Palestine*, un roman de politique-fiction – mais si peu ! – raconté à la première personne et à plusieurs voix par Guillaume de Belleville – diplomate masqué sous ce pseudonyme – et Richard Poisson, journaliste indépendant.

Quartier général des services de renseignements jordaniens – les efficaces Moukhabarates – l'Hôtel Palestine, où Adel officie à Amman, doit son nom à l'ironie amère de son peuple, qui en connaît trop bien les geôles. Ancien militant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) – de la défaite de « Septembre noir » à l'exil libanais – Adel est devenu un flic au service du trône hachémite. Si consciencieux qu'il lui arrive une nuit, près du Jourdain, de fumer le narguilé – bon voisinage oblige – en compagnie de Pinhas, officier du Mossad.

Moussa, son frère-ennemi mortel, a sombré dans le terrorisme mercenaire, aux côtés d'Ahmed Jibril, l' *« Ange Gabriel »* du FPLP-Commandement général, redoutable et manipulé. Moussa écrit les discours de son chef, veille sur quelques fructueux trafics d'héroïne dans la plaine de la Bekaa et joue au tueur à gages pour le compte des puissants parrains arabes, à la haine jamais assouvie.

Des souks d'Amman aux cafés de Damas, des hôtels de Bagdad au Koweït occupé, en passant par l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem, les tribulations d'Adel et Moussa nous emmènent chez les islamistes de Gaza, les tribus bédouines d'Arabie saoudite et les mollahs de Téhéran. D'une capitale à l'autre, rôdent en arrière-plan, les silhouettes du roi Hussein, de Saddam Hussein et d'Arafat. Au service de l'intrigue – nourrie de la plus brûlante actualité – les auteurs d'*Hôtel Palestine* mettent leur excellente connaissance des osslers, du terrain et des hommes.

Les destins accélérés d'Adel et Moussa finiront par se croiser, pour leur malheur. A force de *« trahisons par excès de fidélité »* à une cause trop dévoyée, la Palestine.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

▶ « Hôtel Palestine » par Guillaume de Belleville et Richard Poisson. Editions La Découverte. 95F.

ASIE

Au lendemain de l'accord de Pékin

La réunion de l'ASEAN a été dominée par l'évolution de la situation au Cambodge

La détente, les problèmes du commerce international et la perspective d'un règlement cambodgien ont dominé la réunion, depuis le 19 juillet à Kuala-Lumpur, des six Etats de l'Association des *nations de l'Asie du Sud-Est* (ASEAN, Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Cette conférence ministérielle, chargée de préparer un sommet prévu en janvier 1992, a été suivie lundi 22 et mardi 23 juillet, selon la tradition, de *discussions avec les principaux* partenaires de l'Association, notamment les Etats-Unis, le Japon et la CEE.

BANGKOK
de notre correspondant

Créée en 1967, au lendemain de la répression sanglante du mouvement communiste indonésien et en pleine guerre du Vietnam, l'ASEAN n'était qu'un *« club de ministres des affaires étrangères »*, selon la formule plutôt péjorative d'un économiste thaïlandais. Les récents changements, sur les scènes internationale et régionale, peuvent en modifier la raison d'être en suscitant davantage de solidarité entre des Etats qui, jusqu'ici, se concertaient d'abord pour définir une ligne commune sur le Cambodge. Le sommet de janvier 1992 à Singapour, que les ministres ont préparé à Kuala-Lumpur, aura donc la lourde responsabilité de tenter de donner à l'Association son second souffle.

Tout d'abord, les ministres ont pris acte d'une solution probable du conflit khmer en reconnaissant *« en tant qu'institution et non en tant que gouvernement »* le CNS, le Conseil national suprême, présidé par le prince Sihanouk. L'ASEAN se garde encore de retirer son appui au « gouvernement » formé par la coalition opposée au régime de Phnom-Penh, mais c'est tout comme.

En se dessinant, l'« après-Cambodge » modifie radicalement les données régionales. Au déplaisir des Américains et des Japonais, on avait donc invité à Kuala-Lumpur, pour des discussions informelles, Soviétiques et Chinois. M. Qian Qichen, le chef de la diplomatie de Pékin, a même fait le déplacement pour s'entendre dire que les Etats de la région voulaient éviter qu'un conflit en remplace un autre.

Birmanie et droits de l'homme

Jusqu'à présent, l'ASEAN avait éludé les questions de sécurité, de peur de passer pour une alliance pro-occidentale. Ces réserves ne sont plus de mise à l'heure où l'URSS et les Etats-Unis réduisent leur présence militaire en Asie du Sud-Est. *« L'ASEAN doit surmonter ses réticences du début pour parvenir à un consensus ouvert sur la sécurité dans la région »*, a résumé M. Raul Manglapus, chef de la diplomatie philippine.

L'Association n'en a pas moins accueilli avec circonspection l'appel lancé lundi, par le ministre japonais des affaires étrangères, en faveur d'une concertation plus poussée en la matière. Estimant qu'une menace soviétique pèse encore sur l'Asie, Tokyo a proposé que les problèmes de sécurité figurent désormais au menu de ces échanges entre l'ASEAN et ses partenaires.

L'ASEAN est encore plus préoccupée par la perspective d'un marché unique européen et les accords de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Orientées vers les exportations, les économies de l'ASEAN, dont la croissance est rapide, se disputent ces marchés, à telle enseigne que le commerce inter-ASEAN ne représente que 20 % du total. L'idée d'aboutir à une zone de libre-échange, lancée par les Thaïlandais, a donc été bien reçue.

Un autre projet, dont la paternité revient cette fois à la Malaisie, s'est révélé assez stimulant. L'an dernier, dans la foulée de l'échec de l'Uruguay Round, Kuala-Lumpur avait avancé l'idée d'un « groupement économique de l'Asie de l'Est », initiative d'autant plus fraîchement accueillie à Washington que les Etats-Unis en étaient tenus à l'écart. La Malaisie a, depuis, revu sa copie, affirmant qu'il ne s'agissait pas de créer un nouveau bloc commercial. Tout en suscitant de sérieuses réserves, la proposition n'a pas été pour autant rejetée.

Enfin, tout en reconnaissant le bien-fondé de préoccupations américaines et européennes, les pays de l'ASEAN n'ont pas l'intention de céder outre mesure aux pressions auxquelles ils sont ainsi soumis pour mettre au ban des nations la junte militaire birmane. Arrivé mardi à Kuala-Lumpur, le secrétaire d'Etat américain, James Baker, a souhaité plus de fermeté à son encontre. Les ministres ont répondu qu'ils entendaient poursuivre une politique d'*« engagement constructif »* à l'égard de Rangoun, ce qui ressemble fort à un fin de non-recevoir. Ils avaient déjà déclaré, la semaine dernière, que le *« caractère universel »* des droits de l'homme ne devait pas *« violer la souveraineté nationale »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI

UNE SEMAINE EN FLORIDE
*à partir de 5 165 F**
– PARIS/ORLANDO/PARIS.
– Une voiture de location en kilométrage illimité.
– Une location de villa.
* Prix basé sur 4 personnes minimum.
CONTACTOUR
30, rue de Richelieu, 75001 PARIS.
Tél. : (1) 42-96-02-25.

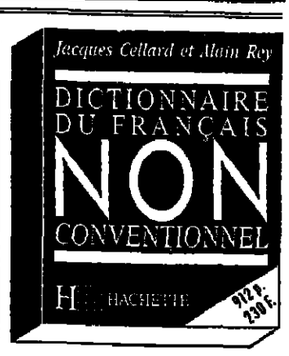

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

isant l'éloge du président Assad

amir espère l'ouverture négociations de paix ns un mois ou deux »

AFRIQUE

SOUDAN : dans un rapport au Comité des droits de l'homme de l'ONU

Le régime islamiste de Khartoum justifie sa législation répressive

GENÈVE
de notre correspondante

Plus courageuse ou en tout cas plus importante que la délégation du Maroc – laquelle s'est dérobée par peur des médias à toute confrontation avec le Comité des droits de l'homme de l'ONU, réuni à Genève jusqu'au 26 juillet, – celle du Soudan a présenté devant cette instance le rapport qu'elle était tenue d'établir quant à l'application du pacte relatif aux droits civils et politiques comme doivent le faire tous les Etats qui en font partie, étant entendu qu'aucun n'est contraint d'y adhérer.

Il est vrai que ce rapport était attendu depuis juin 1987. Dans une déclaration liminaire, le gouvernement soudanais prie le secrétaire général de l'ONU de *«bien vouloir excuser ce retard regrettable»* qu'il met d'ailleurs sur le compte de ceux qui l'ont précédé avant le 30 juin 1989, date de la prise du pouvoir à Khartoum par le Conseil révolutionnaire pour le salut national.

Le rapport, d'à peine trois pages, est suffisamment éloquent par lui-même pour rendre tout commentaire superflu. Il y est déclaré qu'en vertu de *«décrets spéciaux»*, la Constitution en vigueur a été suspendue, que le Parlement, la présidence de la République et le conseil des ministres ont été dissous, que tous les partis politiques sont interdits, bref *que tous les pouvoirs sont concentrés* entre les mains du président du Conseil révolutionnaire.

Celui-ci peut acquérir des terres et des biens *«dans l'intérêt public»* ou *«lorsqu'on soupçonne qu'il y a eu violation de la loi»* par leurs propriétaires, interdire ou limiter les mouvements de personnes, les transports et communications et même la production de biens, licencier tout fonctionnaire, résilier tout contrat, arrêter tout suspect. Toute velléité d'opposition, même sous la forme passive d'une grève ou de la fermeture d'un commerce, est interdite.

Le rapport présenté à l'ONU signale que le pouvoir judiciaire aurait été *« maintenu en place »*. Toutefois, aux termes du même document, ce pouvoir est exercé par des tribunaux spéciaux. La procédure *judiciaire est fixée par le* Conseil révolutionnaire et *«les tribunaux ordinaires ont l'interdiction expresse de connaître de toute affaire tombant sous le coup de décrets spéciaux »*. Les infractions aux dits décrets sont passibles de fortes amendes ou d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à vingt ans ou de la peine capitale.

Des peines «spirituelles»

Tout cela se fait, conclut le rapport de Khartoum, *« dans le cadre du dialogue et de la consultation nationale »*. Enfin, *«lorsqu'on aura progressé davantage sur la voie de la paix (...) le Soudan cessera de déroger aux obligations qui lui incombent en vertu du pacte»*.

Les membres du Comité des droits de l'homme ont estimé, de manière générale, que le document qui leur était présenté n'était pas, à proprement parler, un rapport. Les renseignements qu'il fournit ne sont ni concrets, ni détaillés et ne permettent pas d'établir un dialogue. Et surtout : quel soutien le peuple soudanais fournit-il à un gouvernement comme celui-là ? D'autres sources, notamment Amnesty International, mentionnent des violations très graves des droits de l'homme : détention de nombreux magistrats et avocats, exécutions, tortures, application de la peine du fouet, pratique de l'esclavage aux dépens des populations non musulmanes du sud.

Dans ses réponses aux questions posées et aux critiques formulées, la délégation soudanaise s'est en substance appuyée sur la charia, le système législatif islamique *« constituant un tout indivisible »* : ainsi l'apostasie est, selon cette délégation, un crime puni de la peine de mort parce que c'est une atteinte mortelle à l'ensemble de la communauté musulmane, mais... l'apostat a toujours le loisir de se repentir. D'ailleurs *«les peines prévues par la charia ne sauraient être classées sous la rubrique des peines inhumaines et dégradantes, interdites par le pacte. Elles doivent être considérées comme plus spirituelles que matérielles et, provenant de Dieu, ne rendent aucune discussion possible»*.

ISABELLE VICHNIAC

□ **Suspension des cours à l'université de Khartoum.** – Le recteur de l'université de Khartoum a confirmé, mardi 23 juillet, que les cours avaient été suspendus à la suite de la mort d'un étudiant tué le 17 juillet par les forces de sécurité qui ont ouvert le feu pour disperser une manifestation dans le campus. Le recteur, Moudathir El Tingari, mis en cause par l'opposition soudanaise au Caire qui avait fait état de cet incident (*le Monde* du 19 juillet), a démenti avoir ordonné aux forces de sécurité de pénétrer dans le campus. – *(AFP.)*

MALI : aux confins des Afriques noire et blanche

Razzias et représailles en pays nomade

Amnesty International a accusé, mardi 23 juillet, l'armée malienne d'avoir tué « sans jugement, en raison de leur origine ethnique », au cours des deux derniers mois, plus d'une cinquantaine de Touareg et de Maures. De son côté, le chef de l'Etat malien, le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, a appelé, une nouvelle fois, mardi, à Gao, dans le nord-est du pays, les rebelles touareg à déposer les armes et à discuter. « Nous ne pouvons aller sans eux et ils ne sont rien sans nous », a-t-il déclaré.

Des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent au Mali et qui tiennent à garder l'anonymat, apportent, ci-dessous, leurs témoignages sur la situation chaotique qui prévaut dans le nord du pays, notamment dans la région de Tombouctou.

« Depuis plusieurs mois, nous sommes les témoins de l'évolution très préoccupante de la situation dans le nord du Mali où nous travaillons pour des projets de développement. Depuis 1989, la région est le théâtre d'attaques répétées de « rebelles », qui visent essentiellement les postes de l'administration *et les forces de sécurité, mais aussi* les véhicules des organismes de coopération.

» Le 6 janvier 1991 a eu lieu la signature des accords de Tamanrasset, entre le gouvernement malien et le Mouvement populaire de l'Azaouad, porteur des revendications d'une partie des «rebelles» et de la majorité des Touareg. Ces accords, dont l'ensemble des dispositions a été maintenu par le Comité de transition pour le salut du peuple, après la chute du président Moussa Traoré, ont suscité énormément d'espoir dans la région.

» Ces espoirs furent, cependant, vite déçus. Depuis avril 1991, les attaques de «rebelles» Touareg ou Maures se sont multipliées. Les revendications de leurs auteurs sont restées très floues et si une partie de ces attaques fut l'œuvre de fractions dissidentes du Mouvement *populaire de l'Azaouad ou du Front* islamique de l'Azaouad, il est plus que probable que d'autres relèvent du pur banditisme. Ces attaques ont fait de nombreuses victimes et une quantité importante de matériel a été volée.

Fuites précipitées

» Depuis le 27 avril 1991, la situation a pris un tour beaucoup plus inquiétant. Des représailles contre les Touareg et les Maures ont eu lieu dans plusieurs villes. *Elles furent* l'œuvre tantôt de l'armée, tantôt d'une partie des populations noires (bella et songhaï essentiellement), souvent des deux ensemble. L'armée, probablement exaspérée par l'attitude attentiste du gouvernement transitoire et inquiète du danger qui la menaçait directement, a organisé des vagues de perquisitions, d'arrestations et d'exécutions, tout en encourageant le pillage des commerces et des habitations des Maures et des Touareg, voire en y participant.

» Une partie des populations noires, elle aussi exaspérée par l'état d'insécurité et les forfaits répétés des «rebelles», s'est lancée dans ces pillages. Ces populations se sont organisées, sous le couvert de l'armée, en «brigades d'autodéfense» qui terrorisent les Maures et les Touareg et pratiquent abondamment la délation.

» Ces exactions ont provoqué la fuite précipitée de la quasi-totalité des Maures de Tombouctou pour des destinations diverses : l'Algérie ou la Mauritanie pour les nantis, des campements sommaires situés à proximité de puits pour les autres. Au cours d'une visite de certains de ces puits, nous avons pu constater que les réserves de nourriture dans ces campements sont réduites et qu'un problème alimentaire risque de se poser rapidement. Le départ des populations maures risque d'avoir une autre conséquence : les circuits économiques, maintenus principalement par ces populations, *ont été désorganisés et une pénurie* généralisée menace la région très enclavée et déjà très éprouvée par la sécheresse.

» Cette situation alarmante n'a jusqu'à présent rencontré comme réponse que l'attitude passive du gouvernement transitoire qui hésite *à prendre des dispositions*, un silence quasi-général de la presse, une fuite de responsabilités de la part de l'Association malienne des droits de l'homme et l'attitude agressive de l'armée et de certaines couches de la population.

» A cause de cette montée de l'*insécurité, de nombreux* organismes de coopération ont quitté la zone, tout en essayant de maintenir un minimum de personnel sur place pour assurer les tâches essentielles et pour maintenir un potentiel suffisant en vue d'une éventuelle reprise des activités. »

AFRIQUE DU SUD : reconnaissant avoir reçu des fonds du pouvoir

Le secrétaire particulier de M. Buthelezi a démissionné

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le scandale provoqué par la révélation du soutien financier accordé par le gouvernement au parti Inkatha à majorité zouloue de M. Mangosuthu Buthelezi, continue de dominer l'actualité politique en Afrique du Sud. Depuis la publication, à la fin de la semaine dernière, de documents accablants, par l'hebdomadaire de gauche *Weekly Mail*, aucune autre information «croustillante» n'avait alimenté la chronique locale, jusqu'à ce que, mardi 23 juillet, au cours d'une conférence de presse, réunie à Pretoria, quatre responsables du parti Inkatha annoncent la démission du secrétaire particulier de M. Buthelezi.

M. Z. Khumalo qui fut, *«pendant quinze ans»*, l'homme de confiance du patron de l'Inkatha, n'assistait pas à la conférence de presse. Dans sa «confession» lue par un responsable du parti, il assure que M. Buthelezi n'a *« jamais su »* la provenance des 250 000 rands (550 000 francs) incriminés alors que lui la connaissait. *«Je déclare que je savais que l'argent venait du gouvernement sud-africain. C'est moi qui l'ai déposé sur le compte* [de l'Inkatha] *pour couvrir les coûts de transport, les affiches, les banderoles et toutes ces choses habituelles dans les réunions politiques »*, avoue-t-il, en précisant avoir *«rendu compte de chaque centime dépensé»* à celui qui lui avait remis les fonds.

M. Khumalo, dont *«la démission a pris effet immédiatement»*, avait omis, paraît-il, de prévenir le président du parti justement parce qu'il le connaissait trop bien et savait que celui-ci *«n'aurait jamais accepté»* de l'argent du gouvernement. Dans son *mea culpa*, ce fidèle serviteur annonce qu'à défaut de pouvoir lui-même rembourser ces fonds à qui de droit, M. Buthelezi s'en chargera personnellement et restituera donc au ministère des affaires étrangères les 250 000 rands en question.

Quant au 1,5 million de rands (3,3 millions de francs) dont M. Adriaan Vlok, le ministre de la loi et de l'ordre, a reconnu le versement au Syndicat des travailleurs unis sud-africains (UWUSA), lié à l'Inkatha, *«le syndicat devra fournir lui-même des explications »*, ont estimé les membres de l'état-major du parti de M. Buthelezi.

L'Inkatha a ainsi fait sauter le bon fusible. Qu'en sera-t-il du côté gouvernemental? Il est encore trop tôt pour le dire. Le président De Klerk a annoncé, mardi, qu'il s'expliquerait la semaine prochaine, après qu'un conseil des ministres, mercredi, et un Conseil de sécurité d'Etat, jeudi, auront été réunis.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ZAÏRE : figure importante de l'opposition

M. Tshisekedi refuse le poste de premier ministre

M. Etienne Tshisekedi a refusé, mardi 23 juillet, le poste de premier ministre que lui avait proposé, la veille, le président Mobutu. Le fondateur de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le principal parti d'opposition, a déclaré que l'offre du chef de l'Etat *«n'est qu'une vaste manœuvre de distraction»* avant d'ajouter : *«La lutte politique continue pour chasser Mobutu du pouvoir par l'organisation de marches dans la rue.»* M. Tshisekedi a fait sa déclaration devant plusieurs milliers de militants de l'UDPS, réunis depuis plus de vingt-quatre heures, devant le siège de son parti, pour lui demander de décliner la proposition du président.

M. Tshisekedi avait, au préalable, longuement rencontré les autres dirigeants du Front sacré de l'opposition qui avaient exprimé, la veille, leur refus de participer à un *«gouvernement qui ne serait pas issu de la conférence nationale souveraine»*. De son côté, l'agence zaïroise de presse (AZAP) a précisé que le chef de l'UDPS s'était entretenu avec le président Mobutu avant de *«revenir sur sa première décision de former ce gouvernement d'union»*, sous la pression des militants de son parti. – *(AFP, AP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : deux journalistes condamnés à des peines de prison.** – Deux journalistes ont été condamnés, le mardi 23 juillet, à trois mois de prison ferme et à l'équivalent de 36 000 francs français d'amende chacun. Dans l'hebdomadaire *Liberté*, proche du Front populaire ivoirien (FPI), MM. Jacques Kacou et Georges Goffi avaient qualifié le président Houphouët-Boigny de *« tyran »* et de *« terroriste »*. De violents affrontements ont éclaté, au centre d'Abidjan, après la lecture de ce jugement, entre deux cents manifestants et les forces de l'ordre qui interdisaient l'accès au palais de justice. – *(AFP.)*

□ **MAROC : création d'une Association de tous les amis du Sud.** – Pour apporter un *« concours précis et immédiat »* à Hassan II, M. Jacques Roseau, porte-parole du Recours-France, a annoncé, le 22 juillet, dans un communiqué, le lancement *«d'un mouvement associatif entre la France et le Maroc, l'Association de tous les amis du Sud (ATLAS), permettant de regrouper toutes les bonnes volontés de part et d'autre de la Méditerranée »*. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : le président du Somaliland déclare que l'indépendance du nord est « irréversible ».** – L'indépendance du Somaliland est *« irréversible »*, a déclaré, le mardi 23 juillet, à Paris, le président du Mouvement national somalien (MNS), M. Abdurahman Ahmed Ali, qui a qualifié les résultats de la conférence intersomalienne de Djibouti d' *« échafaudage complètement surréaliste qui sera inapplicable sur le terrain »*. Le MNS, qui a proclamé l'indépendance de la République de Somaliland le 18 mai, ne participait pas à cette conférence.

□ **TOGO : la délégation gouvernementale reprend sa place à la conférence nationale.** – La délégation du gouvernement, à la différence de celle des militaires, a repris, le mardi 23 juillet, sa place à la conférence nationale après une semaine d'absence pour protester contre la décision de ce forum de proclamer sa souveraineté et de suspendre la Constitution. M. Moussa Barqué, ministre du plan, a déclaré que le pouvoir *« ne s'estime nullement lié par les décisions de la conférence qui sortiront de l'accord du 12 juin »*.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Trois nouvelles accusations de viol contre William Kennedy Smith

Trois jeunes femmes ont affirmé sous serment avoir été victimes, en 1983 et en 1988, des agissements du neveu du sénateur démocrate Edward Kennedy, William Kennedy Smith, accusé du viol en mars dernier d'une résidente de Floride. L'une d'entre elles soutient avoir été violée en 1988 par le jeune homme qu'elle a décrit comme *« féroce »* et *« bestial »*, dans son témoignage rendu public mardi 23 juillet. Les deux autres témoins affirment également avoir été victimes d'agressions sexuelles. Ces témoignages pourraient être retenus à charge lors du procès de M. Smith, étudiant en médecine âgé de trente ans, pour le viol, le 30 mars à West-Palm-Beach (Floride), d'une jeune femme de vingt-neuf ans. Ce procès *doit débuter le 5 août et sera* télévisé dans au moins trente-neuf Etats. – *(AFP.)*

□ **Distribution aux pauvres des surplus de l'opération « Bouclier du désert ».** – Le surplus des réserves *alimentaires prévues pour l'opération* « Bouclier du désert » et dont la valeur atteint 300 millions de dollars, va être distribué aux nécessiteux américains, a annoncé Washington, le mardi 23 juillet. La première phase de cette distribution, baptisée « Le partage de l'opération du désert », comprend l'ouverture de 180 banques alimentaires auprès des sans-abris ainsi que dans les centres de désintoxication. Les repas «prêts à consommer», dont les soldats disposaient durant les opérations militaires, seront distribués lors de la seconde phase de l'opération prévue pour août. – *(AFP.)*

ARGENTINE :
relance du duel entre les deux grands partis

Le Robin des bois du Rio Negro

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Il pourrait tenir le rôle d'un Robin de Bois, où le pouvoir fédéral argentin aurait remplacé l'oppresseur normand. Sa forêt de Sherwood est la province du Rio Negro, au nord de la Patagonie. Il en est *le gouverneur (radical)*. Accompagné du chef de sa police, M. Horactio Massaccesi s'est approprié, le 5 juillet, seize millions de dollars appartenant au gouvernement central. Motifs avancés : l'Etat fédéral ne s'est jamais acquitté de ses dettes envers la province et l'argent était destiné à payer les salaires des fonctionnaires.

Tel le frère Tuck, M. Raul Alfonsin, chef de l'Union civique radicale (UCR, opposition) *a immédiatement apporté son* soutien au gouverneur rebelle, estimant que celui-ci *« avait agi en défense des intérêts de la province face à l'agression du gouvernement central »*. Le président Carlos Menem ne l'a pas entendu de cette oreille : *« L'Argentine n'aurait aucun avenir, si la société regardait avec sympathie ce délit grave »*, a-t-il dit, au moment où de nombreux militants de sa formation, le Parti justicialiste, réclamaient que M. Massaccesi soit jugé pour *« trahison »*.

Insultes et coups bas

La Cour suprême de justice a finalement décrété une saisie sur les biens de la province du Rio Negro, correspondant à la valeur du *« butin »* soustrait à la Banque de la nation, mesure aussitôt qualifiée de *« totalitaire »* par M. Alfonsin.

Cet épisode rocambolesque est venu relancer un duel entre entre M. Menem et M. Alfonsin, déjà impitoyable, bien que les prochaines élections (pour le renouvellement des postes de gouverneurs, de maires et d'une partie de la Chambre) n'aient lieu qu'en octobre. Insultes, coups bas : la tension croissante entre les dirigeants des deux principaux partis, qui n'ont jamais caché *leur animosité réciproque*, rend chaque jour plus improbable un accord pré-électoral entre l'Union civique radicale et le Parti justicialiste. Un tel accord permettrait au gouvernement de débloquer, devant le Congrès, une série de lois décisives pour le plan économique d'austérité de M. Domenico Cavallo. Encore *plus improbable semble être* l'hypothèse d'un *« pacte de gouvernement »* entre péronistes et radicaux qui serait vu favorablement à Washington, comme l'a fait savoir récemment le secrétaire d'Etat, M. James Baker, au chancelier argentin, M. Guido di Tella.

L'hostilité entre le pouvoir *central et les caudillos* (chefs des provinces), traditionnels en Argentine, sont aggravés par la récession économique, qui a mené plusieurs provinces au bord de la banqueroute. De nombreux gouverneurs, y compris péronistes, se plaignent du fait que les ressources de leur province reviennent au gouvernement fédéral et exigent que le trésor national s'acquitte de ses dettes. Les sondages indiquent que, dans la majorité *des provinces, les élections* seront difficiles pour le parti au pouvoir. A Tucuman, c'est devant une pelouse à moitié vide que le président Menem a dressé, le 8 juillet, le bilan de ses deux années au pouvoir.

CHRISTINE LEGRAND

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS Juillet/Août 1991
LES RÉFUGIÉS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
8 F

POLITIQUE

En visite à Amiens

M. Bianco exclut une nouvelle loi d'indemnisation en faveur des anciens harkis

AMIENS
de notre correspondant

« Réhabilitation de notre mémoire pour la France », « Combattants pour l'honneur et la dignité »... Ces mots étaient écrits sur les calicots déployés par des anciens harkis, mardi matin 23 juillet, dans le quartier de la Briquetterie, quand le ministre des affaires sociales et de l'intégration, M. Jean-Louis Bianco, y est arrivé en visite, accompagné de M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées, chargé, désormais, du dossier des rapatriés. Les deux membres du gouvernement ont fait quelques pas au milieu des petites maisons où vit la communauté des anciens harkis d'Amiens.

Construite en 1963, sur la ZUP nord d'Amiens, dite du Pigeonnier, la cité de la Briquetterie est composée de soixante-douze pavillons jouxtant des tours HLM. Après avoir abrité quatre cent quatre-vingt-dix personnes, elle en accueille aujourd'hui trois cents. On compte trois locataires seulement. Les autres familles sont aujourd'hui propriétaires, grâce à un plan d'accession à la propriété, mis en place au début des années 80.

La troisième génération

Malheureusement, les habitants sont dans des situations financières très difficiles. Leurs ressources proviennent essentiellement des prestations sociales, du RMI ou du fonds national de solidarité. Ils n'arrivent pas, notamment, à rembourser les prêts accordés pour l'achat des maisons, dans la construction desquelles on a constaté, comble de malheur, des malfaçons.

On en est aujourd'hui à la troisième génération. Ce sont les petits-fils des anciens harkis qui, à leur tour, ont des difficultés scolaires. M. Bianco a souligné un peu plus tard, devant les journalistes, que cette génération se qualifie elle-même par référence aux harkis, parce qu'elle *« ne peut pas dire autre chose »*. Il a émis le vœu que cette communauté puisse enfin s'intégrer à la vie de tous les Français, car *« elle est malheureuse de n'avoir pas été complètement reconnue »*.

Le ministre et le secrétaire d'Etat ont été reçus dans une famille où on leur a servi le café. Mais cette amabilité très médiatique n'a pas empêché MM. Bianco et Cathala de subir quelques « accrochages verbaux », tant à la Briquetterie qu'au centre socio-culturel du Pigeonnier où, après la visite, une rencontre était organisée avec les représentants des familles de harkis. Ce qui a conduit M. Bianco à avouer aux journalistes que sa visite dans le quartier n'avait pas été *« une promenade de santé »*.

Remises de dettes ou rééchelonnements

Le ministre des affaires sociales et de l'intégration, qui a fait un stage d'un an à la préfecture d'Amiens, en 1970, alors qu'il était élève de l'Ecole nationale d'administration, connaissait déjà la Briquetterie. Il a voulu, dit-il, revenir sur le terrain, pour voir comment sont appliquées sur place les mesures qui viennent d'être décidées par le gouvernement et examiner avec la ville et le département les actions menées par les collectivités locales.

Il a déploré que l'environnement des pavillons soit resté *« informe »* et souhaité que le développement social de ce quartier d'Amiens, c'est-à-dire la ZUP entière du Pigeonnier, se fasse grâce au sport.

M. Bianco a assuré ses interlocuteurs qu'il a bien compris leur message lorsqu'ils affirment : *« Nous voulons retrouver notre mémoire. Nos grands-parents ont choisi d'être français. La France doit être fière de ses fils. »* Concernant les indemnisations pour les biens laissés par les harkis en Algérie, il a répondu : *« Un préjudice n'a pas été réparé, c'est vrai, mais nous ne pouvons pas engager une nouvelle loi d'indemnisation. »* Il voulait indiquer par là que les familles concernées ont déjà touché des indemnités depuis 1962. Mais M. Bianco n'est pas persuadé que la somme de 500 000 F par famille, réclamée par certains pour solde de tout compte, soit la solution idéale.

A la cité de la Briquetterie, il y aura des remises de dettes ou des rééchelonnements pour les familles en accession à la propriété les plus endettées, mais MM. Bianco et Cathala ont préféré mettre l'accent sur le remède à apporter aux problèmes de formation, d'emploi et de logement. *« Il faut »*, a souligné le ministre, *que les rapatriés bénéficient du droit commun, car ils sont français. Si nous inversons le cours des choses, si l'espoir naît, nous aurons fait notre travail. »*

MICHEL CURIE

□ **Quatre fils de harkis munis de cocktails Molotov devant la préfecture de Nîmes.** – Quatre fils de harkis ont pris position, mercredi matin 24 juillet, dans une voiture, devant la préfecture de Nîmes, munis de cocktails Molotov et de bouteilles d'essence. Refusant d'engager tout dialogue, ils ont seulement indiqué qu'ils feraient *« tout sauter »* si la police tentait d'intervenir contre eux. Réunis samedi dernier à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), une centaine d'enfants de harkis avaient exigé la libération de leur camarade Mohamed Berkane, emprisonné après avoir tiré sur un gendarme le 8 juillet dans cette localité, en indiquant qu'ils recommenceraient *« des actions »*, dès ce mercredi, si sa remise en liberté n'était pas obtenue (*le Monde* du 23 juillet).

Le Conseil constitutionnel avalise la loi ouvrant certains emplois publics aux ressortissants de la CEE

Le Conseil constitutionnel a examiné, mardi 23 juillet, la conformité à la Constitution de deux textes qui lui étaient déférés.

Saisi par soixante-treize sénateurs de l'opposition, il a jugé la loi portant diverses dispositions relatives à la fonction publique conforme à la Constitution. Dans leur recours, ces sénateurs demandaient la suppression de l'article 2 de cette loi, qui ouvre aux ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne, sous conditions, l'accès en France à certains emplois de la fonction publique *« dont les attributions soit sont séparables de l'exercice de la souveraineté, soit ne comportent aucune participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique de l'Etat ou des autres collectivités publiques »*. Ils estimaient notamment que cette orientation méconnaissait *« le principe constitutionnel qui réserve l'accès aux emplois publics aux personnes ayant la nationalité française »*.

Le Conseil constitutionnel en a jugé autrement. Il a considéré que cet article 2 *« ne supprime pas la règle qui subordonne la qualité de fonctionnaire à la possession de la nationalité française »*, mais *« prévoit seulement une dérogation à cette règle au profit des ressortissants des Etats membres de la CEE dans des conditions telles que se trouve exclue, en tout état de cause, une quelconque atteinte aux conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale »*.

Le Conseil constitutionnel a également jugé conforme à la Constitution une résolution en date du 29 juin, modifiant l'article 10 du règlement du Sénat et portant à trente-sept le nombre des membres des commissions spéciales, limité jusque-là à vingt-quatre. Il avait été saisi, à ce sujet, par le président du Sénat.

Le débat sur les modes de scrutin

M. Mauroy jugerait « naturel » un « rééquilibrage » aux cantonales et aux régionales

Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Pierre Mauroy, a estimé, mardi 23 juillet, à propos d'une éventuelle réforme des modes de scrutin pour les élections cantonales et régionales, qu'un *« rééquilibrage »* serait *« bien naturel »*. *« Si nous ne le faisions pas, nous aurions tort,* a ajouté M. Mauroy, qui sortait de son entretien hebdomadaire avec le premier ministre, Mme Edith Cresson. *Les socialistes, compte tenu de ce qu'ils représentent, méritent tout de même mieux que le quart des départements. Et quant aux régions, s'ils pouvaient y en avoir cinq ou six à gauche, la droite en aurait encore un bon paquet. »*

Selon le premier secrétaire du PS, la gauche a été *« bonne princesse jusqu'alors »*, en acceptant de ne pas avoir *« sa part de démocratie »*, notamment au Sénat où les socialistes sont, dit-il, *« minoritaires à perpétuité »*. *« La droite ne manque pas d'air de nous mettre en cause à propos du mode de scrutin,* a ajouté M. Mauroy, *alors qu'elle est prête à faire n'importe quoi, y compris des alliances avec le Front national. »*

M. Jacques Blanc, président de l'Association nationale des élus régionaux et président UDF-PR du conseil régional du Languedoc-Roussillon a réagi à ces propos, en estimant que les *« masques »* du PS étaient *« tombés »*. *« Les socialistes et M. Mitterrand n'ont pas pour objectif d'améliorer la démocratie, voire de donner aux régions des majorités stables,* a-t-il déclaré. *Ils veulent tout simplement servir leurs intérêts partisans. »*

EN BREF

□ **M. Le Pen (FN) : L'UPF est une « entente illicite ».** – Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, estime, dans un entretien publié mercredi 24 juillet par *le Figaro*, que les accords électoraux conclus entre l'UDF et le RPR pour ne présenter qu'un seul candidat UPF aux premiers tours de scrutin, sont *« malhonnêtes »* et constituent *« une entente illicite au sens commercial du terme »*.

Selon M. Le Pen, la stratégie de l'UPF ne vise qu'à essayer de *« devancer le Front national au premier tour »* et constitue une entreprise *« malsaine et malhonnête, une violation de la règle de la concurrence »*. S'il ne croit pas à des accords RPR-UDF-FN *« à l'échelon des états-majors »*, M. le Pen se déclare convaincu qu'*« à la base, il y aura un très fort mouvement en faveur d'accords électoraux pour battre la gauche partout où ce sera possible »*.

□ **La commémoration de la mort du maréchal Pétain.** – Près de deux cents personnes se sont rassemblées, mardi 23 juillet, dans l'église Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, pour célébrer le quarantième anniversaire de la mort du maréchal Pétain, à l'appel de l'association nationale « Pétain-Verdun ». Le président de l'association, M. Robert de Perier, un membre du bureau politique du Front national, M. Jean Francois Jalkh, ainsi que l'ancien chauffeur officiel du maréchal Pétain, ont assisté à cette cérémonie. Dans un message lu à l'assemblée, un évêque traditionaliste, Mgr Bernard Tissier de Mallerais, a appelé les participants *« à continuer à œuvrer pour la restitution de l'honneur outragé de ce grand soldat »*, et *« à expier par* [leur] *prière et* [leur] *action le péché public commis par ses juges »*.

□ **Mme Simonne Caillot reçue à l'Hôtel Matignon.** – Mme Simonne Caillot, qui avait observé pendant trente-huit jours une grève de la faim sur une place de Saint-Lô (Manche), afin de protester contre une décision de remembrement amputant une partie de sa propriété, a été reçue, mardi 23 juillet, par le conseiller technique du premier ministre chargé des questions agricoles, Mme Claire Sauvaget. A l'issue de cet entretien, Mme Caillot, qui préconise, avec le soutien de l'Association de défense des usagers de l'administration et des services publics (ADUA), une révision des dispositions régissant les opérations de remembrement, s'est déclarée déçue : *« On refuse d'écouter et de voir,* a-t-elle affirmé, *on n'a pas du tout tenu compte de mon problème. On ne m'a reçue que pour montrer qu'on s'intéressait à mon dossier. Le droit de propriété est ridiculisé. Le ministère de l'agriculture impose son point de vue... »*

Mme Caillot avait décidé d'interrompre sa grève de la faim, commencée le 9 juin, après avoir *obtenu ce rendez-vous* à l'Hôtel Matignon.

□ **M. Frêche (PS) veut supprimer les départements et réduire le nombre des communes.** – M. Georges Frêche, député socialiste de l'Hérault, maire de Montpellier, a estimé, mardi 23 juillet sur RMC, qu'il y a *« trop de niveaux de décisions »* en France et qu'il faudrait *« supprimer le département et ramener le nombre des communes à cinq ou six mille au lieu des trente-six mille actuelles qui sont invivables »*.

M. Frêche a également souhaité que les présidents de régions soient élus au *« suffrage universel direct à deux tours dans un cadre régional »*, car affirme-t-il, l'actuel mode de scrutin *« va rendre les régions ingouvernables »*. Selon M. Frêche, *« il faut faire des régions puissantes avec des budgets puissants »* et *« personne ne peut croire que vingt-deux présidents de régions élus au suffrage universel mettront en cause l'autorité du président de la République »*.

Préparatifs de campagnes dans les Hautes-Pyrénées

Les grandes manœuvres électorales ont commencé en Bigorre où quatre « mousquetaires » de l'UPF ont créé un « club » tandis que les socialistes veulent satisfaire leur appétit aux dépens des radicaux de gauche sur le déclin

TARBES
de notre correspondant

La Bigorre politique mérite moins que jamais les caricatures *conservatrices qui fleurissent à son* sujet chaque fois qu'on a tendance à associer sa géographie montagneuse à une réserve d'ours léthargiques. Le mouvement y est partout, bien au contraire, à l'ordre du jour. A tel point qu'ici, en Hautes-Pyrénées, les grandes manœuvres préparatoires aux campagnes des élections de 1992 et 1993 ont déjà commencé.

Surtout à droite, où les composantes locales de l'UPF se trouveront en concurrence dès la rentrée, dans une compétition professionnelle dont les résultats ne sont jamais sans influence sur les débats politiques : les élections à la chambre de commerce et d'industrie de Tarbes, qui auront lieu fin novembre .

Le président sortant de cette chambre consulaire, M. Marc Giacardy, RPR, *verra en effet* s'opposer à lui le porte-drapeau tarbais du Parti républicain, M. Gérard Trémège, expert-comptable, conseiller général, ancien député. Et l'issue de ce duel fratricide conditionnera sans doute la composition de la liste de l'opposition aux futures régionales. Resté boulimique malgré son échec aux législatives de juin 1988, M. Trémège veut se remettre en selle à tout prix. S'il parvient à en déboulonner M. Giacardy, le perchoir de la CCI, assorti de gros moyens, se transformera en tremplin vers son éternel objectif : la mairie de Tarbes, fief de M. Raymond Eyraçarret, le « Peppone » communiste pyrénéen.

Mais M. Giacardy et ses amis ne l'entendent pas ainsi. Malgré ses soixante et onze ans, le président sortant n'est pas pressé de prendre sa retraite. Son futur rival a échoué dans la tentative d'obtenir l'organisation des Jeux olympiques d'hiver dans les Pyrénées, mais a réussi a créer un Institut privé de technologie d'un bon rapport. A ces coups d'audace, M. Giacardy oppose le lancement du Salon international du tourisme et des technologies : ses partisans ne manquent pas de souligner, en privé, que cette initiative pèse plus lourd que... *« les idées d'un moulin à vent »* ! Et les amis de M. Trémège de répliquer que cette initiative est déjà moribonde...

« PDB » et les « 3B »

Le maire CDS de Lourdes, M. Philippe Douste-Blazy, député européen, suit cette joute avec une attention d'autant plus vive qu'il sait bien qu'un succès contre M. Giacardy aiguiserait aussi l'appétit législatif de M. Trémège. Celui-ci aimerait prendre sa revanche sur M. Claude Gaits (MRG), lequel l'a battu en 1988 dans la deuxième circonscription, celle de la cité mariale. Or, si M. Douste-Blazy avait, à l'époque, refusé d'être le suppléant du chef de file du PR, c'est bien parce que, déjà, il envisageait de partir lui-même, ultérieurement, à l'assaut de ce siège. Dans l'esprit du maire de Lourdes, brillant tombeur, en 1989, de M. François Abadie, ex-secrétaire d'Etat et expilier du MRG, le moment est naturellement venu de postuler à l'Assemblée nationale.

Promu, à trente-huit ans, « porte-parole national de l'opposition pour les problèmes de santé » et assurément promis, selon ses admirateurs, à un futur portefeuille gouvernemental, ce jeune cardiologue sait très bien, toutefois, qu'il n'a pas intérêt à brûler les étapes. Certes, « PDB » – comme on l'a déjà surnommé – multiplie les initiatives pour essayer de donner à son image une dimension hexagonale.

Il a créé une sorte de « club des mousquetaires de l'UPF » avec trois autres anciens « rénovateurs » – les « 3B », comme on dit aussi – M. François Bayrou, le délégué général de l'UDF, son voisin de Pau, M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, et un autre « montagnard », M. Bernard Bosson, le maire d'Annecy. Tous quatre se rencontrent souvent dans la région ; ce fut le cas à l'occasion d'une récente réunion, à Lourdes, des centristes du groupe des démocrates chrétiens (PPE) du Parlement européen.

« PDB » n'en reste pas moins prudent. Il ne répondra sûrement aux sirènes des élections régionales que si son allié chiraquien, M. José Marthe, ancien secrétaire départemental du RPR, conseiller général de Lourdes-Ouest, vice-président du conseil régional sortant, qui lui a déjà déroulé le tapis rouge aux municipales, garde à son égard le rôle du bon Samaritain, en se laissant glisser en deuxième position, malgré son titre de premier sortant, sur la liste de l'UPF.

On n'en est pas là et il n'y a apparemment aucune ombre entre les deux hommes. Officiellement, M. Douste-Blazy *« attend de voir venir »* tandis que M. Marthe dit qu'il n'a rien d'un *« glouton du mandat »* (il ne sera pas candidat aux sénatoriales). Quand ils portent le regard jusqu'aux municipales de 1995, le second rassure le premier en lui confiant que son retrait de la vie municipale, après sa période de principal représentant lourdais de l'opposition à M. Abadie, lui a procuré *« une sérénité retrouvée »*.

« Les socialistes sont gourmands »

Dans les Hautes-Pyrénées, en tout cas, le RPR a mis fin à ses querelles intestines de 1987-1988 et s'est refait une santé, sous la double impulsion de M. Marthe, devenu sous toutes les latitudes un actif « voyageur de commerce » au service du drapeau régional, et du président de son comité départemental, M. Jean-Claude Tiraby. C'est l'UPF qui en bénéficiera, *toutes ses composantes paraissant* décidées à respecter le code national de bonne conduite.

A gauche aussi, les préparatifs vont bon train. A l'intérieur de la famille socialiste, le calme est également revenu : on a resserré les rangs face aux radicaux de gauche, dont la prééminence a des racines historiques. Le député de la troisième circonscription, M. Claude Miqueu, qui avait été mis « au piquet » pour avoir refusé de s'effacer aux législatives de juin 1988 devant M. Jean Glavany, l'ancien chef de cabinet du président de la République, a été absous par ses pairs. Il s'est réconcilié avec M. Glavany, qui a acquis, lui, une légitimité locale en devenant maire de Maubourguet, et même une dimension nationale en devenant le pionnier des missions à risques (délégué interministériel aux Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, M. Grand stade, directeur de gestion du nouveau circuit automobile de Magny-Cours). Les deux hommes ont adopté le même slogan : *« Faire l'Adour, pas la guerre ! »* Mme Josette Durrieu, la secrétaire fédérale de sensibilité mauroyiste, en est d'accord : *« L'incident est clos »*. Et pour elle, qui est entrée au comité directeur – le *« saint des saints »* du PS, –, comme pour les autres militants, l'important est maintenant de convaincre le MRG de faire à son grand allié la place qui lui revient, compte tenu de ses résultats passés, aux prochaines échéances.

Sous l'impulsion de M. Glavany et de Mme Durrieu, artisans de leur nouvelle stratégie, les socialistes se fixent un triple objectif : constituer avec le MRG une liste commune pour les régionales (ils ont déjà désigné leurs cinq candidats, dont M. Pierre Forgues, le député de la première circonscription, M. Glavany et Mme Durrieu) ; garder le *statu quo* au Palais-Bourbon (deux députés PS, un MRG) ; et, néanmoins, ravir au MRG l'un des deux sièges sénatoriaux des Hautes-Pyrénées, actuellement détenus par les radicaux de gauche François Abadie et Hubert Peyou – ce dernier étant par ailleurs président du conseil général.

Le choix du sacrifié

« Nous négocions avec nos partenaires radicaux, c'est une nouveauté dans le paysage pyrénéen et même une révolution culturelle, note M. Glavany, *et nous voulons des accords pluri-annuels pour ne plus fonctionner au coup par coup et pour assurer définitivement notre crédibilité. »* Deux délégations se sont déjà rencontrées cinq fois, *« mais ça coince au niveau des sénatoriales »*, affirme M. Glavany. Le MRG se refuse à livrer à la guillotine le nom de celui qui aura la tête tranchée...

Qui, de M. Abadie ou de M. Peyou, sera peut-être sacrifié?

Les radicaux de gauche n'ont pas envie de céder à cette partie de bras de fer qui leur est imposée, mais ils savent qu'ils n'ont le choix qu'entre l'union ou le suicide, dans un département où la gauche a perdu ces dernières années non seulement Lourdes, mais aussi Bagnères-de-Bigorre, Argelès-Gazost et Campan. Dépossédé depuis deux ans de son fauteuil de maire de Lourdes, M. Abadie, ancien secrétaire d'Etat, se veut *« serein »*. Il sera, de toute façon, candidat à la candidature sénatoriale, et *« c'est le congrès départemental de mon parti,* dit-il, *qui tranchera »*. Son espoir secret est que M. Peyou, dont le canton d'Ossun est renouvelable en 1992, sente la terre s'ouvrir sous ses pieds, au cas où, sait-on jamais, quelque « sous-marin » viendrait l'ébranler...

M. Peyou en a vu d'autres. Le 21 avril prochain, s'il est réélu, cela fera un quart de siècle qu'il préside sans interruption l'assemblée départementale. Comme il n'a « que » soixante-sept ans, il tient à ses deux casquettes, qui ont fait de lui l'élu le plus populaire du département, le prototype du mythique radicalisme-cassoulet. *« Les socialistes sont gourmands,* dit-il. *Ils voudraient tout, mais ils sont très compliqués avec leurs courants... Moi, je ne bouscule personne, je laisse parler ; je prends ce qui est bon et je laisse le reste »* ... Il s'en remet au destin avec confiance. En prenant toutefois la précaution d'exorciser les mauvais sorts : il fait imprimer ses initiales – « H. P. » – sur les poches de ses chemises parce qu'elles suffisent à l'identifier à son cher département.

JEAN-JACQUES ROLLAT

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)

L'EPARGNE
Envoyer 60 F (timbres à 2,30 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

مكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les enquêtes sur la gestion des associations paramunicipales

Comptes et mécomptes grenoblois

Le parquet de Grenoble a transmis, le 16 juillet, une requête auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Celle-ci devrait statuer sur l'opportunité d'ouvrir une information judiciaire sur les agissements de certains élus et fonctionnaires de la ville de Grenoble. Ceux-ci utilisaient une association paramunicipale pour financer notamment des revues de quartiers.

GRENOBLE

de notre correspondant

L'hôtel de ville de Grenoble est, à nouveau, en effervescence. L'équipe municipale conduite par Alain Carignon (en congé du RPR) traverse des moments difficiles. Pour une fois ce n'est pas l'opposition qui attaque, mais l'adjointe chargée du logement, Mme Françoise Paramelle (divers droite), présidente de l'association *SOS Grenoble*. Au mois d'avril dernier, *elle a déposé plainte contre X...* pour escroquerie, faux et usage de faux et abus de confiance.

Présidente d'une association paramunicipale appelée *Animation sociale grenobloise* (ASG) – *créée en 1975 sous la municipalité* de Hubert Dubedout (PS) et depuis lors chargée notamment de la préparation et de la distribution des repas et des colis de Noël pour les personnes âgées, – l'élue a découvert au début de cette année l'existence d'un compte bancaire alimenté depuis 1986 par des subventions de la ville, d'un montant total de 1 085 000 francs. Elle prétend n'avoir jamais eu connaissance de celui-ci ni des opérations dites de *«communication sociale»* financées par l'association. Ainsi le compte servait, notamment, à payer une série de journaux de quartiers *qui vantaient les mérites et le* travail de certains élus de la majorité municipale.

L'enquête menée par la cour régionale des comptes qui examine depuis plusieurs mois les finances de la ville a d'autre part révélé qu'à travers l'ASG une série de dépenses ont été réglées allant d'un cocktail destiné à une manifestation sportive (3 500 francs) à la confection d'autocollants destinés à promouvoir l'association Grenoble-Solidarité (35 000 francs), en passant par l'impression d'un document d'information sur la voie sur berge alors à l'étude le long de l'Isère (44 000 francs) ou le paiement d'une «pige» de 50 000 francs au journal *Le Tribune*, proche du RPR isérois.

«Intérêt général»

Bref, le compte bancaire n° 030422 2300 servait, selon l'adjoint aux finances de la ville, M. Jean-Pierre Saul-Guibert de *«fourre-tout»*. Mais il précise aussitôt *que «toutes les opérations ont été faites dans un but d'intérêt général»*. Il note qu'il n'y a jamais eu confusion entre le compte affecté aux colis pour personnes âgées et celui qui servit à financer les revues et qu'aucune somme d'argent n'a été détournée *«à des fins personnelles ou pour des partis politiques»*. En tout état de *cause, la présence de ce* compte a permis aux secrétaires généraux adjoints chargés des finances de la ville de Grenoble, MM. Louis Vallon et Eric Lemaignen, qui géraient directement le compte «occulte» de l'ASG, de les «dépanner» dans certaines circonstances.

L'opposition municipale, qui s'est aussitôt emparée du dossier, a beau jeu de dénoncer l'étrange attitude des responsables de la ville, élus et fonctionnaires, qui auraient caché l'existence de ce compte à la présidente de l'ASG. Les élus estiment d'autre part que le conseil municipal a été abusé sur l'objet des subventions votées. *«Alors que nous pensions aider les personnes âgées de la ville, l'argent que nous donnions servait, pour partie, à financer la propagande électorale de certains conseillers municipaux»*, affirme M. Raymond Avrillier (écologiste). Le président du groupe PS, M. Michel Destot estime que l'on a *«définitivement rompu avec la morale dans cette ville»*.

Il demande que l'avis provisoire émis par la cour régionale des comptes, et qui serait très sévère sur les méthodes de gestion financière de la ville de Grenoble, soit rendu public avant le conseil municipal extraordinaire du 26 juillet. Le 7 juin, la cour avait déclaré conjointement et solidairement comptables de faits des deniers de la commune de Grenoble les deux anciens secrétaires généraux, Mme Eliane Maltherre, fonctionnaire de la ville, Mme Françoise Paramelle, en qualité de présidente de l'ASG, MM. Jean-Jacques Guillemot et Jean-Pierre Saul-Guibert, adjoints chargés des finances, et M. Alain Carignon, maire de Grenoble.

A la demande de la cour, le *conseil municipal devra se prononcer* vendredi 26 juillet sur la réintégration, dans le budget général de la ville, de la comptabilité de l'association et sur l'utilité publique des dépenses effectuées depuis 1986 par l'ASG. L'opposition profitera de cette occasion pour demander au maire de Grenoble des éclaircissements sur la gestion d'autres associations paramunicipales, notamment Grenoble Communication, chargée de l'information, Alpexpo qui chapeaute le palais des congrès ou encore les associations qui s'occupèrent des défunts festivals de la bande dessinée et du polar et sur lesquelles *la cour régionale des* comptes se penche actuellement.

Indépendamment du travail de la cour, l'enquête judiciaire menée à la demande du parquet *de Grenoble se poursuit*. Au début du mois de juillet une perquisition fut effectuée dans les locaux de la ville, et quatre personnes, notamment les anciens secrétaires généraux chargés des finances, furent gardées à vue pendant quarante-huit heures, puis remises en liberté sans être présentées au parquet.

Toutefois celui-ci devait, le 16 juillet, transmettre une requête auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation, plusieurs élus de la ville dont le maire, ayant été mis en cause dans l'affaire de l'ASG. La chambre devrait désigner, si elle le juge opportun, une autre juridiction, qui sera chargée de l'instruction de ce nouveau dossier.

CLAUDE FRANCILLON

MÉDECINE

Tandis que l'épidémie semble s'être stabilisée en Amérique latine

L'Afrique est durement frappée par le choléra

L'épidémie de choléra qui, depuis janvier, frappe l'Amérique latine aura eu pour conséquence d'inciter les pays africains – touchés depuis une bonne vingtaine d'années par *cette maladie – à alerter la communauté internationale* sur leur situation. On enregistre, en effet, à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une augmentation très nette du nombre de cas notifiés par les pays africains. Au 18 juillet 1991, 45 159 cas de choléra émanant de dix pays africains avaient été enregistrés par l'OMS. En outre 3 488 décès avaient été notifiés. Les pays les plus touchés sont la Zambie, le Nigéria, le Tchad, le Ghana, l'Angola et le Mozambique.

Ces chiffres n'ont sans doute qu'un lointain rapport avec la réalité, mais ils rappellent la gravité des maladies diarrhéiques en Afrique. Ils montrent en outre combien les taux de léthalité dus au choléra sont plus élevés en Afrique (plus de 10 %) qu'en Amérique latine (moins de 2 %).

«En Afrique, explique le docteur Jim Tulloch, directeur de la divison du contrôle des maladies diarrhéiques à l'OMS *et coordonnateur de* la task force contre le choléra, *le choléra est avant tout le symptôme d'un problème beaucoup plus grand. Pendant les six mois où – officiellement – 3 500 personnes sont mortes du choléra, 500 000 enfants de moins de cinq ans sont décédés de diarrhées d'origine indéterminée. En Amérique latine, il existait une infrastructure sanitaire qui s'est détériorée, en grande partie du fait de la situation économique catastrophique. Le problème est donc là-bas, à coups de millions de dollars, de la réparer. En Afrique, le problème est différent : cette infrastructure n'a jamais existé.»*

En Amérique latine, l'épidémie de choléra semble actuellement marquer le pas. Au 18 juillet, 223 564 cas et 2 163 décès avaient été notifiés à l'OMS par le Pérou. L'Equateur avait signalé 24 435 cas et la Colombie 3 468. *«On ne peut pour autant parler de contrôle de l'épidémie*, nous a expliqué le docteur Tulloch qui rentre d'un séjour en Amérique latine, *mais simplement d'une stabilisation de la situation. La fin de la saison froide, en octobre-novembre, sera une période critique et il est impossible de savoir ce qui va se passer. Mais on ne peut qu'être favorablement impressionné par la manière dont les Etats sud-américains ont réagi face à cette épidémie.»*

FRANCK NOUCHI

Jeunesses d'Amérique

Les mères écolières

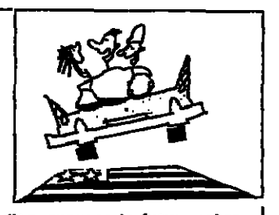

CHICAGO, ILLINOIS

de notre envoyée spéciale

SUR le perron de l'hôpital universitaire, l'infirmière Rhona fume furtivement une cigarette, avant de prendre son service au département des «maternités précoces». Pas un fit, pas une couveuse de libre à l'étage. La grosse Rhona qui ne s'est jamais mariée aime ces gamines de douze ou quinze ans venues accoucher dans cette section-pilote qu'elle a contribuée à fonder récemment.

L'usage de la contraception conseillé depuis trente ans à l'école et à la télévision a, visiblement, de moins en moins les faveurs de la jeune génération. Le taux d'écolières mettant au monde un enfant s'est mis à grimper. *Les adultes ont dû* s'adapter. Des crèches ont été ouvertes dans certains de ces lycées fréquentés par ces *«mères précoces»* afin que celles-ci puissent poursuivre leurs études sans être reléguées dans des institutions particulières. De leur côté, des hôpitaux ont créé des consultations prénatales spéciales. L'une d'entre elles fonctionne à l'étage de la grosse Rhona.

Treize heures. Avant même l'arrivée du médecin et de son assistante psychologue, la salle d'attente est déjà pleine. Une Noire, les jambes allongées sur une chaise vide, *tricote au crochet* tout en bavardant avec sa copine venue l'accompagner. Son bébé devrait naître dans quelques semaines.

Les bébés de la coke

Elle s'essouffle vite. Elle parle de plus en plus fort, *regardant* sa montre, brandissant son carnet de classe : *«Sitôt la visite passée, je dois retourner le faire signer au lycée»*.

Puis le ton se détend. Bientôt la conversation entre les deux amies tourne à la franche rigolade. *Tout leur quartier défile...* Une certaine Mina retient leur attention. *«Elle s'imagine garder son homme parce qu'elle est enceinte. Quelle nouille ! lui ai-je dit»*, raconte la future mère. *«Bof, la grand-mère en prendra soin, comme d'habitude»*, rétorque sa camarade. Et de rire aux éclats. *«Je me sens enfin quelqu'un»*, lâche dans un soupir la jeune Noire, *«cela pose, d'avoir un bébé à aimer»*. Puis les deux compagnes passent en revue les prouesses, réelles ou supposées, de la gent mâle de leur quartier. La salle d'attente, sans présence masculine, sert de public. Une fille de douze ans se retourne, complice, vers sa mère venue avec deux marmots accrochés à ses basques. Une adolescente réfugiée dans un coin se crispe un peu plus. Mais il lui faut attendre son tour. Sans consultation, pas d'aide sociale.

Quelques vagissements

Pendant ce temps, la grosse Rhona fait la toilette des nourrissons de l'étage. Quelques vagissements précèdent la distribution des biberons. L'infirmière explique patiemment à chacune des mamans les gestes élémentaires qu'elles devront faire, une fois rentrées à la maison. Une aide familiale les assistera, si elles en formulent dès maintenant la demande. *«Que faire de plus ?»*, murmure Rhona. Pas plus qu'une vraie mère, elle *«ne comprend comment ces jeunes filles en sont arrivées là»*. Court silence. *«A pondre pour la plupart, sans se soucier de l'avenir de leur enfant»*, ajoute-t-elle dans un élan de révolte. Sur le palier, dans une chambre à part, survivent sous couveuse dix *«bébés de la coke»*, dix prématurés dont trois nés à six mois, minuscules êtres qu'agite une faible respiration.

A Washington D. C., la Cour Suprême vient d'interdire aux services hospitaliers de faire une quelconque information sur l'avortement, sous peine de perdre les subventions publiques. L'Utah et la Pennsylvanie interdisent carrément l'*interruption* volontaire de grossesse. Au nom d'une contraception *stricto sensu*, d'une règle que l'on avait écartée il y a trente ans.

DANIELLE ROUARD

EDUCATION

«Universités 2000» en panne

Suite de la première page

Le gouvernement invitait alors les collectivités locales à conforter ce programme, soutenu à la Sorbonne, en juin 1990, par MM. Mitterrand et Rocard. Le plan «Universités 2000» a fait l'objet de longues tractations entre les représentants de l'Etat (recteurs et préfets), la communauté universitaire et les régions, départements et communes concernés.

Dans bon nombre de régions, les élus locaux ont, peu ou prou, décidé de jouer le jeu. *«Il n'y a plus de discussions sur la nécessité de développer et de rénover notre potentiel universitaire. Une véritable prise de conscience s'est produite, à cet égard, depuis un an»*, souligne ainsi l'un des principaux responsables du dossier. Et le ministère de l'éducation nationale ne cache plus sa certitude de voir les collectivités locales participer massivement à l'effort d'investissement. Initialement estimée à 7 milliards de francs sur cinq ans, leur contribution globale devrait être, au moins, du même ordre que celle de l'Etat, soit largement le double.

En Poitou-Charentes, par exemple, qui est la première région à être parvenue à un accord général, l'ensemble des collectivités locales s'est engagé à investir plus de 500 millions de francs contre 370 millions pour l'Etat. En Aquitaine, le partage est équilibré, puisque l'Etat prévoit de mobiliser 470 millions de francs et les élus locaux 460 millions. En Bretagne, sur une enveloppe globale de plus de 1 300 millions de francs, les collectivités locales devraient contribuer pour près de 700 millions. Dans le Nord-Pas-de-Calais enfin, où l'effort global devrait approcher les deux milliards de francs, les investissements financés localement devraient être plus importants que ceux de l'Etat.

«Le problème, souligne un recteur pourtant très avancé dans la négociation, *n'est plus tellement de mobiliser les financements des collectivités locales mais de les mettre d'accord entre elles. Chacune espère obtenir la maîtrise d'ouvrage des opérations les plus valorisantes, comme les écoles d'ingénieurs ou les instituts universitaires de technologie.»* A l'approche de la campagne électorale pour les régionales et les cantonales, note un autre recteur, *«on est amené à arbitrer des guerres picrocholines entre des élus qui veulent bénéficier de l'image de marque des investissements universitaires»*. Dans ce contexte, ajoute un troisième, il n'est pas toujours commode de concilier la logique des élus, d'abord *«sensibles aux mètres carrés de construction et aux budgets»*, avec la logique des besoins universitaires ou de l'aménagement global du territoire.

Discussions grippées

Si l'on se réjouit, au ministère, que les discussions soient achevées ou en bonne voie dans une quinzaine de régions, on admet qu'elles *sont en retard, voire franchement* grippées, dans sept régions, dont les plus puissantes de l'Hexagone.

Au chapitre des satisfactions figure notamment Poitou-Charentes, qui est parvenu à un accord général dès le 5 juillet. Le conseil régional et les quatre conseils généraux concernés ont en effet adopté la convention qui leur était proposée par l'Etat. L'annonce par le gouvernement, au mois de mai, de la création d'une nouvelle université à La Rochelle n'a pourtant pas facilité les choses. Et il a fallu beaucoup de diplomatie – et pas mal de compensations... – pour calmer la grogne de Poitiers et de M. Monory. Le développement d'un pôle important de formation d'ingénieurs et de recherche technologique sur le site du Futuroscope n'y a pas peu contribué. Sans compter le renforcement des IUT de Niort, d'Angoulême et de Chatellerault (la ville de Mme Cresson).

De même, le schéma est désormais bouclé en Aquitaine. Il prévoit, de façon très détaillée le développement du réseau d'IUT (à Bordeaux, Libourne, Pau, Agen, Mont-de-Marsan, Bayonne et Périgueux), l'extension des capacités d'accueil des formations d'ingénieurs, les aménagements universitaires, et en particulier la création de deux instituts universitaires professionnalisés (la nouvelle institution créée par M. Jospin), enfin le développement ou la création d'équipements collectifs (bibliothèques, logements et restaurants étudiants) largement pris en charge par les municipalités.

En Bretagne enfin, on est parvenu, le 15 juillet, à un accord de principe prévoyant notamment l'aménagement d'un deuxième campus à Brest, des extensions *importantes sur les campus des* deux universités rennaises (filières d'ingénieurs, laboratoires de recherche, institut d'études politiques), le développement des IUT de Saint-Malo et Saint-Brieuc, et d'une antenne universitaire à Quimper, enfin le renforcement du pôle de Vannes-Lorient avec, notamment, la création de deux instituts universitaires professionnalisés.

Mais à côté de ces premiers accords et de la douzaine de régions où les discussions sont bien avancées (en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais, le Centre, la Champagne, la Basse-Normandie, la Bourgogne, l'Alsace et les Pays-de-la-Loire), la situation est beaucoup plus difficile dans quelques autres. En Provence, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, les recteurs soulignent que les discussions progressent et que la liste des opérations prioritaires commence à se dessiner.

Clivages politiques

Mais ils admettent que l'ampleur *des investissements* et surtout les clivages géographiques et politiques locaux compliquent singulièrement les choses. Entre Marseille, Aix-en-Provence et Nice par exemple, ou entre Toulouse et ses sept départements périphériques, *les rivalités sont bien enracinées*. Si l'on ajoute la compétition politique, le casse-tête devient complet : ainsi le fait que M. Jospin soit tête de liste socialiste aux prochaines régionales ne facilite pas les discussions en Midi-Pyrénées. De même en Languedoc-Roussillon, où la bagarre est permanente entre MM. Blanc (RPR), président du conseil régional, Saumade (PS, fabiusien), président du conseil général de l'Hérault, et Frêche, maire de Montpellier et proche de M. Jospin.

En Rhône-Alpes, la situation est un peu différente, tant la région est puissante sur le plan universitaire et entend renforcer cet atout. La préfecture de région a rendu publique, le 11 juillet, une esquisse de programmation des investissements jusqu'en 1995, qui prévoit notamment la création de 4 000 places nouvelles en IUT, près de 10 000 places dans les formations professionnalisantes longues (ingénieurs, IUP) et 20 000 places nouvelles dans les sept universités de la région (Lyon, Grenoble et Saint-Etienne). Mais la question reste posée de savoir si les poids lourds politiques de la région, notamment M. Millon, son président, ou MM. Carignon et Noir, maires de Grenoble et Lyon, accepteront de signer une convention avec l'Etat, alors qu'ils plaident vigoureusement pour une réelle décentralisation de l'enseignement supérieur.

Ce sont des réticences de ce type qui expliquent le retard pris en Picardie, présidée par M. Baur, ou en Auvergne, présidée par M. Giscard d'Estaing, qui estiment l'un et l'autre, avec plus ou moins de pondération, que le partenariat proposé restera un marché de dupes, tant que la compétence en matière universitaire restera du domaine de l'Etat.

Reste enfin un très gros morceau, l'Ile-de-France, où l'ampleur des enjeux et le morcellement politique et universitaire rendent la négociation des plus aléatoires. Si les collectivités locales, villes et départements *répondent plutôt* bien aux sollicitations de l'Etat, la région est restée, jusqu'à présent, très discrète et la Ville de Paris très silencieuse, exception faite de son accord pour participer largement à l'extension de l'université Paris IX-Dauphine.

Au total, le pronostic est encore réservé. Si le ministère de l'éducation espère conclure des conventions en bonne et due forme d'ici au mois d'octobre dans bon nombre de cas, il n'exclut plus de ne pas y parvenir dans quelques régions-clefs. *«L'absence d'accord ici ou là n'empêchera pas l'Etat de réaliser les investissements indispensables, et de réaliser des accords partiels avec les villes ou les départements»*, s'empresse-t-on de souligner rue de Grenelle. Maigre consolation cependant, au regard du succès politique que constituerait, pour M. Jospin et le gouvernement, *un accord global sur le* développement partagé de l'enseignement supérieur. Et chacun admet que plus le temps passe et plus on se rapproche de la campagne des élections régionales, plus cette perspective sera incertaine.

GÉRARD COURTOIS

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Démantèlement d'un réseau de call-girls

L'amour des animaux...

Un passage à « Trente millions d'amis », des interventions sur les radios périphériques, Liliane Zabbal, une Libanaise de cinquante-deux ans, n'avait pas lésiné pour faire parler de son association, « Animaux heureux ». Le principe était noble : dénicher des familles d'accueil pour des animaux abandonnés. A la veille des grandes vacances, une vingtaine de personnes s'étaient déjà portées candidates, ignorant que l'association ne rendait pas que les animaux heureux.

Des princes arabes, des touristes fortunés, des Parisiens des beaux quartiers, connaissaient bien, eux aussi, le numéro de téléphone de l'association. Grâce à la prévenante « Madame Lili », ils pouvaient y prendre contact avec une cinquantaine de call-girls de luxe, pour des prestations s'échelonnant de 2 000 francs la demi-heure à 5 000 francs la nuit, dans des grands hôtels parisiens. Ces dames n'avaient plus qu'à se faire passer pour des passionnées des animaux pour apporter à Liliane Zabbal *« les petits chats »*, c'est-à-dire sa commission de 30 % selon le code en vigueur.

Lili aura seulement négligé un élément : son passé. Arrêtée à deux reprises pour proxénétisme, son soudain engouement pour les animaux a intrigué la Brigade de répression du proxénétisme. Interpellée, dimanche 22 juillet, elle a été inculpée de proxénétisme aggravé et écrouée.

SPORTS

CYCLISME : le 78e Tour de France

Bugno, la preuve par vingt et un

Comme l'an passé, Gianni Bugno est arrivé le premier à l'Alpe-d'Huez, mardi 23 juillet, au terme d'une étape courte, mais au final imposant. Comme pour prouver aux tifosis qu'il est bien le meilleur Italien, il a gravi en tête la célèbre côte aux vingt et un virages, seulement suivi par le porteur du maillot jaune, Miguel Indurain, impressionnant d'aisance, et de l'étonnant Français Luc Leblanc.

L'ALPE-D'HUEZ

de notre envoyé spécial

Les Néerlandais se sont déplacés en force, comme chaque année, pour applaudir leurs champions dans cette montée, devenue synonyme d'exploit pour les habitants du plat pays. Mais les coureurs du Nord n'étaient toujours pas au rendez-vous. Les deux petits cols inscrits au menu de l'avant-programme de la journée ne pouvaient permettre de grandes envolées à un Gert-Jan Theunisse ou un Steven Rooks. Seul Thierry Bourguignon, le régional de l'étape, a pu s'offrir quelques rêves en se présentant, en compagnie de l'Espagnol Pelio Ruiz-Cabestany, en tête au pied de l'Alpe. Mais les « grands conquérants » ont vite dissipé leurs illusions. Pour les seigneurs de l'épreuve, l'enjeu était d'importance. Cette ascension, tant attendue, allait permettre de juger des chances des prétendants au titre final. Il ne s'agissait pas forcément de creuser des écarts importants ou d'additionner les minutes, mais plutôt de prouver sa force, ses capacités, après plus de deux semaines de course.

C'est pour cette démonstration que des hommes comme Greg LeMond, Laurent Fignon, Pedro Delgado, Miguel Indurain ou Claudio Chiappucci, bref les premiers du classement général, se sont portés en tête dès les premiers virages. C'est toujours pour cette raison que Gianni Bugno, l'élégant Italien, a provoqué une légère accélération à 9 kilomètres du sommet. A cette perfidie, largement préméditée, seuls Indurain et Chiappucci ont pu répondre. Baromètres de la santé du peloton, les virages pouvaient afficher leurs premiers verdicts. Une mention au Limousin Luc Leblanc, qui, malgré une chute provoquée par un spectateur, s'entêtait à suivre les « grands », un accessit à Jean-François Bernard, auteur d'un fabuleux travail d'équipier pour se mettre au service de son « patron » Miguel Indurain. Et des regrets pour tous les absents.

Pour les hommes de tête la pente semble toujours plus douce. Ils ne donnent pas l'impression de souffrir. Ils pédalent sobrement, à l'image d'un Gianni Bugno tellement concentré qu'il ne sait même pas *« s'il reste d'autres coureurs devant »*. Il pousse sa machine vers cette banderole qui indique le dernier kilomètre sans se soucier du maillot jaune qui suit sa roue. Il fournit les efforts, il devine que le Basque au grand cœur ne lui disputera pas cette victoire d'étape. *« Je lui ai demandé de tirer plus pour creuser l'écart avec les autres adversaires, mais il ne m'a pas vraiment répondu. »* Alors Bugno a continué, un peu seul, sa chasse à la victoire.

Capable de se surpasser

L'homme aux yeux bleus sort d'une année difficile. Lui qui avait redonné l'an passé ses lettres de noblesse au cyclisme italien en remportant Milan-San Remo, puis le Tour d'Italie, avant de se classer premier coureur de la Coupe du monde, a perdu son auréole de gloire. Le malicieux Claudio Chiappucci lui a ravi la vedette du Tour de France 1990. Pis, le petit phénomène l'a battu cette année lors de Milan-San Remo. Et voilà ce provocateur qui, cette année encore, joue les aigles sur les sommets pyrénéens.

Gianni Bugno a pu garder de ses origines suisses un grand calme qui l'empêche d'élever trop souvent la voix, il éprouve quand même une grande déception lorsqu'il lit la presse de son pays. Les faits et gestes, largement reproduits, de ce Claudio l'indisposent. A vingt-sept ans il souhaite montrer aux tifosis que lui aussi est capable de se surpasser dans ce Tour. Il a opté pour une préparation de style Greg LeMond à savoir : *« tout pour la Grande Boucle. »* Absent des classiques, il a disputé un Giro sans grande conviction, se contentant de terminer quatrième. Mais, en remportant le championnat d'Italie, il a voulu montrer qu'il arrivait au mois de juillet *« au mieux de sa forme »*.

Discret depuis le départ de Lyon, au point même de se faire oublier, il s'est glissé à la troisième place du classement général au sortir des Pyrénées. Lundi, sur la route de Gap, il avait été, avec Laurent Fignon, l'animateur d'une échappée qui avait tourné court, mais qui indiquait que sa décision de passer à l'action était prise. *« Dans une course il faut savoir prendre des risques »*, aime-t-il lancer avec un brin de fierté. Dans l'ascension de l'Alpe-d'Huez, il a aussi pris des risques, mais cette fois il y avait plus que le panache au bout de la route.

« J'avais énormément besoin de cette victoire pour me redonner bonne conscience », affirmait-il après son arrivée . Comme si ce fait d'arme renouvelé allait peser sur l'avenir de l'épreuve. Comme si cette place de deuxième au classement général, à quatre minutes de Miguel Indurain, lui offrait une chance d'être candidat au titre final. De devenir, enfin, le successeur de Felice Gimondi, dernier Italien vainqueur du Tour. Un événement que toute la péninsule attend depuis vingt-six ans.

SERGE BOLLOCH

Dix-septième étape

Gap-L'Alpe d'Huez (125 km)

Classement de l'étape. – 1. Gianni Bugno (Ital.), en 3 h 25 min 48 s; 2. Miguel Indurain (Esp.), à 1 s ; 3. Luc Leblanc (Fra), à 2 s; 4. Jean-François Bernard (Fra), à 35 s; 5. Steven Rooks (P-B), à 43 s.

Classement général. – 1. Miguel Indurain, (Esp), en 79 h 5 min 25 s; 2. Gianni Bugno (Ital.), à 3 min 9 s; 3. Claudio Chiappucci (Ital.), à 4 min 48 s; 4. Charly Mottet (Fra.), à 4 min 57 s; 5. Greg LeMond (E-U), à 6 min 39 s.

Destin

L'ALPE-D'HUEZ

de notre envoyée spéciale

Avoir gagné une étape du Tour de France l'avait laissé ahuri. Le soir de ce miracle, dans son hôtel de Gap, il ne cessait de s'en amuser. Et son équipe, gentiment, se moquait. Il faut dire qu'avant de passer la ligne d'arrivée, Marco Lietti avait pris soin de remonter sa fermeture éclair, comme désolé de devoir se présenter sur le podium sans avoir eu le temps de repasser son maillot.

Ses lunettes rectangulaires, elles-mêmes, étaient un peu ahuries de le voir, lui, ce grand garçon de vingt-six ans classé cent trente-troisième, remporter l'étape Alès-Gap à l'issue d'une petite échappée-surprise avec Greg LeMond. Lietti, sur le podium, c'était un peu Gaston Lagaffe. Après l'arrivée, il avait d'ailleurs écarté toute supposition hâtive. Il n'était pas un champion. Il n'avait même pas de *« classe »*. Il avait simplement eu *« de la chance »*.

Pas un champion, disait-il, mais un *« étudiant attardé »* à la figure en poire, collectionneur de pin's, lui aussi, mais parce que c'est de nos jours *« le meilleur moyen pour engager la conversation »* et qu'il aime bavarder. Un coureur gai, donc, dans un peloton où les boute-en-train sont rares et le sens de l'humour un signe distinctif, sinon de distinction. Mais sans doute Marco Lietti s'amusait-il trop ouvertement pour que les dieux du cyclisme, ces rabat-joie, n'interviennent pas.

Après le champagne et la louche d'huile d'olive sans laquelle il n'y a pas de bons spaghettis à l'ail, Marco Lietti avait téléphoné chez lui, c'est-à-dire chez ses parents, qui vivent près du lac de Côme. Et à Emmanuella, sa fiancée. Mardi matin, toujours joyeux, il avait lu le compte-rendu de son exploit et de ses antécédents d'étudiant en électronique dans *le Dauphiné*.

Lu et même compris car, pour avoir couru trois ans en Belgique et y avoir remarqué à quel point un Italien peut s'y ennuyer, il avait appris le français. Puis il était parti se dégourdir les jambes dans la montée du col Bayard pour préparer l'étape de l'Alpe-d'Huez. C'est là qu'un enfant stupide a traversé la route pour attraper un dépliant publicitaire, même pas un chocolat. En tentant de l'éviter, Marco Lietti est allé percuter un camion de la caravane. Le fémur cassé, ainsi que la clavicule, Lietti a hurlé de douleur, avant d'être transféré par hélicoptère à l'hôpital de Gap, où il a été opéré.

Marco Lietti, vainqueur d'un jour, aura donc échappé, même si ce n'est pas une consolation, à la meute batave, anglo-saxonne et française qui vient admirer à l'Alpe-d'Huez le dos des coureurs dans les gaz d'échappement et la poussière soulevée par les hélicoptères. Il aura échappé à l'hallucinante montée à travers un tunnel de torses nus, de visages écarlates et de bouches sur le sentier de la guerre. Il aura échappé au gris du ciel sur les sommets et à l'orage sur les moutons – les vrais, – ce qui était en revanche l'unique bonheur de la journée. Mais il n'aura pas échappé à ce qu'il faut bien appeler un destin contrasté.

CORINE LESNES

□ **Mort de deux jeunes incendiaires à Bastia.** – Deux adolescents corses, âgés respectivement de quatorze et quinze ans, auteurs présumés de l'incendie d'une classe à l'institution Jeanne-d'Arc à Bastia, ont succombé à leurs brûlures dans la nuit de lundi 22 à mardi 23 juillet. Les deux collégiens, qui s'étaient introduits, jeudi 18 juillet, dans l'enceinte de l'établissement avec un jerrican d'essence, avaient été surpris par les flammes. Il semblerait que les jeunes, dont l'un avait été renvoyé du collège, aient agi par vengeance.

□ **Dix morts lors d'un séisme au Pérou.** – Un tremblement de terre a secoué, mardi 23 juillet, la région montagneuse d'Arequipa, à un millier de kilomètres au sud de Lima, au Pérou, provoquant un glissement de terrain qui a fait au moins dix morts et trente blessés dans le hameau de Macayanke. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Précision.** – Le collectif des associations intitulé « Tram sans casse » nous prie de préciser que les militants écologistes qui ont tenté d'empêcher l'abattage des arbres sur une place de Strasbourg (*le Monde* du 23 juillet) ne se sont jamais prononcés pour le métro souterrain, comme l'opposition de droite, mais soutiennent un projet de tramway différent de celui conçu par la municipalité de Strasbourg

Une décision du tribunal de Paris

Les squatters du quai de la Gare devront évacuer le terrain avant le 12 août

Les trente-sept familles sans logement qui occupent un terrain quai de la Gare, dans le 13e *arrondissement*, devront avoir évacué les lieux avant le 12 août prochain, a ordonné, mardi 23 juillet, le tribunal de Paris. Passée cette date, elles seront expulsées. Le juge a demandé que *« toutes les parties – y compris la Ville de Paris, dans le cadre de ses responsabilités propres indépendantes de sa qualité de propriétaire du terrain – contribuent à une solution d'intérêt général »*.

Commentant la décision du tribunal ordonnant l'expulsion des squatters, MM. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, et Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement, estiment qu' *« elle correspondait à la demande du maire de la capitale »* (*le Monde* du 24 juillet). Mais M. Tibéri a précisé que les familles du quai de la Gare *« ne seraient pas relogées par la Ville »*. *« Ce serait créer un précédent très dangereux et scandaleux à l'égard des milliers de gens qui attendent, dans la légalité, un logement »*, a affirmé l'adjoint au maire.

Réunies autour de MM. Jean-Luc Eyraud, président de l'association Droit au logement, qui a organisé l'occupation commencée le 13 juillet, des professeurs Théodore Monod et Albert Jacquart et de l'architecte Roland Castro, les familles concernées ont répété qu'elles voulaient être relogées à Paris et allaient prendre contact avec les autorités nationales et parisiennes concernées.

« Nous voulons vivre décemment », affirmaient les Maliens présents sous la grande tente transformée en forum. *« Il est temps que le gouvernement de la gauche cesse de désespérer la gauche. Le préfet dispose d'un contingent de logements. Pourquoi ne pas le mettre au service des familles de ce camp ? »*, lance Roland Castro, qui craint que la *« Ville se débarrasse sur la banlieue des familles qu'elle ne veut plus »*.

La date du 12 août retenue par le tribunal n'est pas fortuite. C'est en effet ce jour-là que l'Etablissement public de la Bibliothèque de France doit installer sur le terrain occupé des baraques de chantier. La présence des sans-logis risque donc de retarder les travaux de construction – et l'inauguration – du temple de la lecture. *« Personne n'a envie que ce chantier prenne du retard »*, assure Roland Castro.

Dans une lettre à M. Jean Tibéri, M. Christian Sautter, préfet de la région d'Ile-de-France, écrit : *« Quels que soient les mobiles qui ont inspiré cette regrettable opération, il est incontestable que la plupart des familles qui y ont participé rencontrent de véritables difficultés de logement. »* M. Sautter demande le concours de la Ville pour prévoir un hébergement d'urgence *« sans pour autant reconnaître aux intéressés une priorité au regard d'un relogement définitif »*.

JEAN PERRIN

DÉFENSE

M. Chirac demande à M. Mitterrand de revenir sur l'abandon du missile S 45

Le président du RPR, M. Jacques Chirac, demande, dans un communiqué publié mardi 23 juillet, au chef de l'Etat de *« revoir sa décision »* concernant l'abandon du missile nucléaire S 45, à l'occasion du prochain débat au Parlement sur la loi de programmation militaire.

« C'est une décision grave, lourde de conséquences pour la défense de la France, que M. Mitterrand n'a pas cru devoir annoncer lui-même à la nation, estime M. Chirac. *La modernisation de notre force de dissuasion aurait dû donner lieu à un débat au Parlement.* (...) *Au lieu de cela, M. Mitterrand a choisi l'exercice monarchique du pouvoir. Nous avons toujours été favorables à la fabrication d'un missile mobile moderne pour remplacer les missiles S 3 fixes, vulnérables et vieillissants du plateau d'Albion.* (...) *La guerre du Golfe, intervenue depuis, n'a fait que renforcer la nécessité d'un missile mobile, difficilement repérable par l'adversaire, tandis que les objectifs et silos fixes se sont révélés particulièrement vulnérables aux bombardements »*.

D'autre part, M. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères et de la défense au Sénat et sénateur UDF de Seine-maritime, a déploré l'abandon de ce projet. *« Cette composante, planifiée de longue date, du maintien à niveau de nos forces nucléaires, reposant sur le déplacement d'un nombre limité de missiles, est, par la spécificité de ses caractéristiques, un élément important pour le maintien de la crédibilité d'ensemble de la dissuasion »*, estime M. Lecanuet.

IMMIGRATION

Selon un rapport de l'OCDE

L'afflux d'immigrés en provenance des pays de l'Est est peu probable

La perspective d'une immigration déferlant des pays de l'Est et d'URSS avait, à l'automne 1990, fait planer un frisson sur l'Europe nantie. La conférence réunie à Vienne par le Conseil de l'Europe, en janvier dernier, avait commencé d'apaiser ces craintes. Le rapport annuel du Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI) de l'OCDE, qui synthétise des observations recueillies dans vingt pays industrialisés, va dans le même sens.

« Les spéculations hâtives annonçant l'arrivée prochaine de vagues migratoires importantes apparaissent, avec un peu de recul, peu fondées si l'on s'en tient aux premières informations recueillies dans les pays d'immigration », écrivent les auteurs de ce document, en soulignant la pauvreté des statistiques des pays de l'Est eux-mêmes sur le sujet. L'accélération de l'histoire à partir de 1989-1990 n'a pas modifié la direction traditionnelle des flux d'immigration des citoyens de l'Est, qu'il s'agisse des minorités ethniques allemandes de Pologne et de Tchécoslovaquie vers l'Allemagne de l'Ouest, ou d'anciens courants migratoires comme ceux des Polonais vers la France, des Russes et des Hongrois vers le Canada, et des juifs soviétiques vers Israël.

« Forte pression »

Les résidents étrangers originaires des pays de l'Est restent assez peu nombreux dans les pays européens de l'OCDE, sauf en Suisse et en Allemagne où ils constituent près de 20 % du total des étrangers. Mais beaucoup d'entre eux, installés depuis des lustres, ont acquis la nationalité du pays d'accueil. C'est le cas en France, où 15 % des Français par acquisition sont originaires des pays de l'Est – dont 70 % de Pologne – et représentent 220 000 personnes, selon le recensement de 1982. La situation est cependant loin d'être stable : *« Les migrations de proximité se développent en Allemagne* (où 44 % des demandeurs d'asile de 1989 venaient des pays de l'Est, notamment Pologne et Roumanie) *et en Autriche »*, où les visas ont été rétablis en 1990 pour les Polonais. Ces derniers ont été 16 000 à émigrer au Canada en 1989, soit deux fois plus que l'année précédente.

Les experts de l'OCDE restent prudents, en soulignant que la poursuite des migrations est-ouest dépendra des réformes en cours à l'Est. Il leur semble *« évident que la pression à l'émigration restera très forte dans les prochaines années »*, en raison de l'attrait des conditions de vie occidentales, du chômage croissant et de la libéralisation des législations sur l'émigration à l'Est. Mais *« pression »* ne signifie pas « immigration », et encore moins « vague déferlante ». Prenant l'exemple des Etats-Unis, pays d'immigration s'il en est, le rapport du SOPEMI rappelle qu'il leur a fallu près de deux siècles pour absorber six millions d'immigrés d'Europe de l'Est. Quant au Canada, il n'a accueilli qu'un demi-million de Polonais et de Soviétiques en un demi-siècle. Cette expérience historique *« montre bien qu'il sera impossible pour les pays de l'OCDE d'accueillir un nombre très élevé de migrants en provenance de l'Europe de l'Est, et notamment de l'Union soviétique, sur un court laps de temps »*.

Dans les pays d'accueil existe *« une volonté commune de réguler la migration par des voies légales pour l'empêcher de se développer (...) »*, volonté qui se manifeste par *« le souci de stopper la croissance des flux de demandeurs d'asile et de lutter contre l'immigration clandestine »*. De plus, note l'OCDE, la liberté de voyager pour les ressortissants des pays de l'Est ne signifie pas liberté de s'installer comme immigré.

L'Allemagne, pays le plus accueillant

Le coup de projecteur donné sur l'Europe de l'Est ne doit pas, en effet, faire oublier les autres migrations. La population étrangère a globalement augmenté en 1989 dans la plupart des pays de l'OCDE. En France et en Suède, les demandeurs d'asile sont majoritaires dans les entrées. Mais l'Allemagne est, en Europe, le pays qui non seulement accueille le plus de demandeurs d'asile, de travailleurs étrangers et de familles, mais où le chômage des immigrés baisse plus vite que la moyenne, tandis qu'ailleurs les étrangers continuent d'être les premières victimes des restrictions d'emploi.

Le paysage des migrations internationales est en pleine mutation : de nouveaux pays d'immigration apparaissent au sud de l'Europe, comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Parallèlement, l'idée d'une relance concertée de la coopération avec les pays sous-développés, destinée à diminuer la pression à l'immigration, fait son chemin parmi les pays riches qui s'accordent pour freiner le flux croissant des demandes d'asile pour motifs économiques et non pas politiques.

Enfin, à l'heure où le gouvernement français muscle son discours sur l'immigration, l'OCDE rappelle utilement les modifications opposées décidées par deux de nos plus proches voisins : en Italie, régularisation massive des sans-papiers et quotas annuels; en Allemagne, accès facilité à la nationalité allemande et droit au retour pour les jeunes étrangers ayant quitté le pays après y avoir été élevés.

PHILIPPE BERNARD

□ **Une filière de travailleurs turcs illégaux démantelée à Bayonne.** – Un trafic de travailleurs turcs illégaux a été découvert dans le Pays basque par la police de l'air et des frontières, qui en a transmis le dossier, lundi 22 juillet, au parquet de Bayonne. Un ressortissant turc de vingt et un ans, M. Kurt Ismaël, titulaire d'une carte de résident et régulièrement enregistré comme entrepreneur, louait à des entreprises de bâtiment de la région le travail de maçonnerie et de peinture de quarante de ses compatriotes, dont les trois quarts sont demandeurs d'asile politique.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

ARTS · SPECTACLES

Pierre le Grand a donné à la ville qu'il a créée sur les bords de la Baltique le nom de son saint patron. Les soviets l'ont débaptisée pour honorer le créateur de l'URSS. Aujourd'hui une majorité d'entre eux souhaitent qu'elle retrouve son ancien patronyme. Celle-ci estime sans doute que la grandeur passée de l'ancienne capitale est le garant de son avenir. C'est ce que pense aussi Anatoly Sobtchak, le nouveau maire de Leningrad, qui rêve d'ouvrir grand cette fenêtre sur l'Europe. En attendant des jours meilleurs, ses habitants, moroses, affrontent un présent plutôt gris. Derrière les façades orgueilleuses léguées par les tsars, la ville s'abîme dans une lente décrépitude.

CARL DE KEYSER

LENINGRAD, L'URBANISME DES LUMIÈRES

Lénine et les clés de Saint-Pierre

LE nouvel attaché culturel français de Leningrad avait trouvé un appartement dans la rue Stremianeia, dans le quartier Vladimir, à proximité du centre de la ville historique. Deux *jours après son installation, peintures et huisseries* refaites, il abandonnait précipitamment les lieux. L'immeuble fissuré était évacué en catastrophe. Responsable de cet « incident » : un chantier conduit par une société autrichienne qui « dépèce » un hôtel voisin pour le « rénover ». Seule la facade sera conservée. L'énorme Hôtel Europa, au coin de la perspective Nevski et de la rue Brodskovo, subit le même traitement.

Cette pratique est courante dans l'ex-capitale des tsars : on ne compte plus les ouvertures qui débouchent sur le vide, à côté du consulat de France, par exemple, sur le canal de la Moïka, sur la perspective Liteiny en face de la Neva ou le long du Champ-de-Mars. Cette méthode de « rénovation », contestable, vaut sans doute mieux que la destruction pure et simple, destinée de nombreux immeubles de la ville il y a encore peu de temps.

On peut même dater de la démolition de l'Hôtel d'Angleterre, à deux pas de la cathédrale Saint-Isaac, le début d'une contestation active à Leningrad, en 1986. « Salut », un mouvement de défense du patrimoine, est né à cette occasion. Les manifestations et les altercations avec la milice n'ont pas empêché la disparition du bâtiment où, en 1925, s'était suicidé le poète Essenine. Encore a-t-il été reconstruit à l'identique. Le mobilier, d'époque, a eu moins de chance : comme celui d'un voisin, l'Hôtel Astoria, il a été déménagé par les investisseurs finlandais pour être vendu en Scandinavie. Cette démarche a été vécue comme une spoliation par une bonne partie des Léningradois, et l'un des créateurs de « Salut », Alexis Kovaliov, a été élu en mars 1990 au soviet municipal de Leningrad (Lensov), où il s'oppose d'ailleurs à la politique du nouveau maire, Anatoly Sobtchak, jugé trop autoritaire.

La multiplication des petits groupes entre lesquels se répartissent les quatre cents membres de ce soviet interdit la formation d'une majorité stable. Les vingt et une commissions chargées des grands dossiers de la ville ont du mal à se faire obéir du comité exécutif, qui a la haute main sur les services municipaux et dont la compétence s'étend jusqu'aux boulangeries et aux blanchisseries. Anatoly Sobtchak, élu président du Lensov par ses pairs puis plébiscité au suffrage universel (70 % des voix), aimerait créer un « conseil municipal » restreint composé de 10 % des élus du Lensov, des maires d'arrondissement et de fonctionnaires choisis.

Ce projet suscite chez les conservateurs comme chez certains libéraux un violent rejet. Mais c'est peut-être la seule solution pour redonner de l'autorité à ces fameuses commissions qui dépendraient de ce conseil « musclé ». L'une d'elle est chargée de la sauvegarde des monuments historiques. Là encore la confusion règne. On ne sait toujours pas exactement si ce patrimoine relève de la ville ou de la République de Russie (RFSR), voire, estiment les plus conservateurs, du gouvernement central. Depuis quelques semaines, cette commission est dirigée par Vladimir Gousev, par ailleurs responsable du Musée russe (*lire l'encadré page suivante*).

La tâche de Vladimir Gousev relève du tour de force. Certes, la ville – parcourue hâtivement – brille toujours d'un éclat sans pareil. Surtout pendant les nuits blanches, qui estompent sa décrépitude et nimbent les monuments d'une lumière inégalable. De près, la vision change. Bien sûr, le Palais d'hiver – l'Ermitage – et la place Dvortsovaïa qui lui sert d'antichambre sont impeccables. L'institut Smolny, monastère-collège-palais bleu, blanc et or, construit sur les plans de l'architecte italien Rastrelli, est superbe : il a abrité Lénine en 1917, et aujourd'hui le Parti communiste y siège. Le palais de Tauride – l'Ecole spéciale du parti – ou l'ancien Sénat, avec son arche qui le relie à l'ex-Synode, ont belle allure. La Bourse, élevée par Thomas de Thomon au bout de l'île Vassilievski, encadrée par deux colonnes rostrales ocre, est impressionnante. Un peu plus loin, le palais Menchikov étale son faste. De l'autre côté de la Neva brille l'aiguille redorée de la forteresse Pierre-et-Paul. Mais ce sont les passages obligés de la ville historique qui déroule somptueusement ses avenues bien percées, ses grands parcs et ses canaux concentriques où se reflètent les façades patriciennes soutenues par tout un peuple d'atlantes.

Les monuments historiques de moindre importance ou jugés tels sont nettement moins flambants. Le palais Stroganov, sur la Nevski, se desquame. Celui des Ingénieurs, l'ancienne résidence de Paul Ier, est couvert d'échafaudages rouillés. Les pavillons des douze collèges, construits par Trezzini – aujourd'hui l'université – sont plus que délabrés. *« Il y a autant de problèmes à Leningrad qu'il y a de monuments »*, soupire Vladimir Gousev.

Ne parlons pas des quartiers de la fin du dix-neuvième siècle ou du début du vingtième (dans l'île de Petrograd, par exemple), où les constructions notables pullulent pourtant. Ici, les façades s'effritent, les corniches sont fendues, les balcons rouillent, la statuaire est rongée, le stuc pèle par plaques, et une solide couche de crasse recouvre le tout. Derrière la Nouvelle Hollande, un lotissement construit au dix-neuvième siècle par l'architecte Stackenschneider semble quasi abandonné : dans une cour envahie par les herbes, une énorme réplique en plâtre de la statue équestre de Pierre le Grand pourrit sous une bâche de plastique. Les édifices plus récents n'échappent pas à cette dégradation : les orgueilleuses colonnades staliniennes laissent voir la brique sous l'enduit. L'état des barres ou des tours élevées à la périphérie à partir des années 60 est pire encore. *« Nous sommes le seul pays à construire des immeubles biodégradables »*, constate une habitante en contemplant un ensemble encore inachevé mais déjà fendillé.

Et encore ne s'agit-il là que des façades visibles de la rue. Mais il suffit de passer un porche et de parcourir les enfilades de cours qui communiquent les unes avec les autres – et qui sont l'un des charmes de cette ville – pour mesurer l'étendue des dégâts. Pour un espace agréable, doté de végétation et d'agrès pour les enfants, combien de sols défoncés, de constructions parasites, de dépôts d'ordures débordants, de circuits électriques hors d'âge, de tuyauteries surréalistes, de plaques d'égout évanouies et de gouttières arrachées...

Plus on pénètre dans l'intimité de ces immeubles, plus la surprise est grande : portes branlantes, carreaux cassés, escaliers toboggans, peintures écaillées, éclairage défectueux. 25 % des appartements sont encore communautaires – c'est le taux le plus élevé de toute l'URSS, – et ce pourcentage est plus considérable dans le centre-ville. L'état général de la chaussée – qui souffre il est vrai, comme le reste de la ville, de conditions climatiques très dures – est au-dessous du médiocre : par endroits, les rues semblent labourées, et les profondes ornières, le long des rails de tramway, sont des fossés que les voitures ne franchissent qu'avec précautions.

Avec quels moyens remédier à ces maux ? Le budget de la municipalité ne suffit pas. Celui de la République fédérale non plus. Anatoly Sobtchak a donc mis sur pied un Comité de soutien à Leningrad dont le but est de drainer des fonds pour la rénovation de la ville. *« Ce qui était une pratique normale sous l'ancien régime »*, précise Vladimir Gousev. Le modèle qui fait rêver est Venise. Mais le port italien, avec ses 360 000 habitants, ne peut pas se comparer à son homologue de la Baltique, quatorze fois plus peuplé.

Ce comité est un organisme privé. On trouve parmi ses vingt et un fondateurs des personnalités diverses qui reflètent assez bien le spectre sociopolitique de la société léningradoise. L'académicien Dimitri Likhatchev est un proche de Gorbatchev ; Alexandre Margolis, ancien directeur adjoint du Musée de l'histoire de la ville, est un libéral, comme Vladimir Gousev. M. Khija, président de l'association des entreprises de Leningrad, directeur de la société Svetlana, un des fleurons du complexe militaro-industriel, est un conservateur bon teint ; M. Tchernouchenko, recteur du conservatoire et directeur artistique de la Capella, est un nationaliste grand-russien. On trouve à leurs côtés le patriarche de Moscou, Alexis, ancien métropolite de Leningrad, et un Américain, natif il est vrai de Saint-Pétersbourg, Vassili Leontiev, Prix Nobel d'économie. Le siège du comité est à Smolny, dans une dépendance du Parti communiste, avec lequel Anatoly Sobtchak essaie d'entretenir de bons rapports.

EMMANUEL DE ROUX

(Lire la suite page 10)

L'AVENIR

Lénine et les clés

ALEX.JORDAN/LE BAR FLORÉAL

NOAK

Le Champ-de-Mars, le Soldat inconnu (ci-contre). L'affichage des journaux indépendants sur la perspective Nevski (ci-dessus).

(Suite de la page 9)

Le comité est dirigé par Alexandre Margolis, et son but est quadruple : aider à la restauration des principaux monuments de la ville, participer à la rénovation des archives, musées et bibliothèques, se pencher sur les problèmes écologiques, faire renaître la tradition de bienfaisance en direction de l'enfance et du troisième âge. Pour remplir ce programme, trois opérations préalables sont lancées : d'abord réaliser un état des lieux et créer une banque de données. « *C'est un gros problème à résoudre*, constate Alexandre Margolis, *puisque, ici, en URSS, le manque d'informations objectives est flagrant dans tous les domaines. Cette récolte sera d'ailleurs utile à la mairie comme au gouvernement de la RFSR* » ; il faut ensuite diffuser cette information dans le pays et à l'étranger ; puis élaborer un programme dans chacun des quatres secteurs définis plus haut. « *Malheureusement, l'aide à l'enfance est une priorité*, note Alexandre Margolis. *L'état des orphelinats et des cliniques dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Bien que le fonds ait été créé pour sauver les pierres, il faut d'abord se préoccuper des Pétersbourgois.* »

Tout est bon pour ramasser de l'argent. L'organisation de téléthons par exemple. Celui qui a été diffusé en janvier a drainé 20 millions de roubles et 75 millions de dollars. Mais, surtout, affirme Alexandre Margolis, il a remué une grande partie de la population de Leningrad : « *Ce fut un choc pour beaucoup. Mais le traumatisme a du bon : on a pu montrer ce qui se passait vraiment dans cette ville, en dépit de soixante-dix ans de discours officiels. Cela nous a permis de mesurer aussi combien les gens étaient attachés à leur cité.* » Grâce à des filières étrangères, le comité espère également récupérer des dons en nature dans des domaines divers (équipements hospitaliers, médicaments, matériaux de restauration introuvables en URSS...). « *Ce qui est indispensable, c'est que les mécènes puissent choisir le secteur de leur intervention* », insiste Margolis qui table sur des interventions plus directes de sociétés ou de gouvernements étrangers. De la France, par exemple (*lire l'encadré*).

Pour le moment, les seuls monuments dont la restauration semble avancer régulièrement ce sont les édifices religieux. Il y en avait plus de cinq cents avant la révolution, quatre-vingts ont disparu, dynamités pour des raisons idéologiques ou circonstancielles – l'ouverture d'une station de métro a eu raison à la fin des années 50 de Notre-Dame-du-Signe, en face de la gare de Moscou. Avant la guerre, seuls quatre d'entre eux étaient ouverts aux fidèles. Aujourd'hui ils sont une vingtaine. Et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Les pouvoirs publics achèvent l'interminable restauration du Saint-Sauveur-sur-le-Sang-versé, énorme église néorusse coiffée de bulbes aux couleurs de crèmes glacées et ornée d'un riche décor de mosaïques, inaugurée en 1907 sur les lieux où Alexandre II fut assassiné. Mais ils semblent désireux de se débarrasser de ces bâtiments qu'ils ne peuvent plus entretenir. Après la révolution, certains sont devenus des bibliothèques (l'église réformée de Hollande), des salles de sports (l'église luthérienne suédoise), des musées (la cathédrale Saint-Isaac), voire des piscines (le temple luthérien Saint-Pierre-et-Saint-Paul) .

Le clergé orthodoxe, qui depuis un an a une personnalité juridique, récupère donc peu à peu ses lieux de culte et, grâce aux dons des fidèles, entreprend leur réfection. On s'affaire à poser un nouveau dôme de cuivre sur l'église Preobrajenski. Les travaux vont commencer à la cathédrale de la Trinité, édifice néoclassique blanc, surmonté de coupoles bleues, posé au bord de la perspective Moskvinoï. Vu de loin, elle a belle allure. A l'intérieur, on se croirait dans une basilique antique, habilement ruinée sous le pinceau d'Hubert Robert. Elle aussi est rendue au culte, comme en témoignent les icônes accrochées ici et là avec leurs buissons de cierges ardents et l'iconostase qui semble découpé dans du carton peint. La situation de Notre-Dame-de-Kazan, sur la perspective Nevski, est plus complexe. Cette église voulue par Paul Ier, qui rêvait d'une colonnade rivalisant avec celle de Saint-Pierre de Rome, fut commencée en 1801 par l'architecte Voronkhine. Son dessin est froidement néoclassique. Après 1917, ce fut un musée de l'athéisme et de la religion. Aujourd'hui l'établissement a perdu la première partie de sa vocation, mais il propose encore un vaste panorama des religions – quoique la section islamique soit fermée – tandis que des cérémonies orthodoxes s'y déroulent de temps à autre. Les groupes de lycéens accompagnés de guides qui leur expliquent les méfaits de l'opium du peuple croisent des grands-mères en fichu et de jeunes barbus venus faire leurs dévotions avec force signes de croix. On a opportunément retrouvé dans un coin du sous-sol les reliques du très populaire saint Séraphin de Sarov qu'Anatoly Sobtchak va restituer à l'Eglise.

L'atmosphère est plus fervente à Saint-Nicolas-des-Marins, magnifique théâtre baroque, construit sur deux niveaux par l'architecte Tchevakinski, un élève de Rastrelli, et surtout à la laure de Saint-Alexandre-Nevski, l'un des grands couvents russes, en face de la résidence du métropolite, encadré par deux cimetières où sont enterrées quelques célébrités motifs à pèlerinages, si l'on en croit les fleurs fraîches déposées sur les tombes du chorégraphe Marius Petipa, de l'architecte Carlo Rossi, de Tchaïkovski, de Lomonossov – sorte de Pic de La Mirandole russe – ou du grand Dostoïevski.

On peut d'ailleurs visiter, près du marché kolkhozien, dans le quartier de Vladimir, le dernier appartement de l'écrivain, qui a situé à Saint-Pétersbourg l'action de nombre de ses romans. Tout le monde connaît ici l'*itinéraire emprunté* par Raskolnikov pour aller assassiner l'usurière, de la place Mira à la rue Sredniaïa-Podiatcheskaïa, près du canal Griboïedov. On vous montre même la maison qu'il « habita » au 9 de la rue Grajdanskaïa – mais, là, les avis divergent. Pour un peu, *Crime et Châtiment* deviendrait un roman de quartier. Mais, dans la littérature russe, de Pouchkine à Akhmatova en passant par Gogol, la capitale de l'empire est omniprésente – souvent maléfique d'ailleurs : c'est un mirage qui détruit les hommes. Les débordements de son fleuve engendrent la folie d'Eugène, le héros de Pouchkine, qui se croit poursuivi par le cavalier de bronze. Pour Gogol, il s'agit d'un immense trompe-l'œil : la cité dupe ses habitants, guettés par l'hôpital psychiatrique. Chez Dostoïevski, ville ombreuse tout en dédales, en cours abandonnées, en immeubles lépreux, elle distille un poison mortel aux humains. Quant à Andreï Biely, c'est la ville elle-même, toute de géométrie, qui devient le héros de son roman, *Petersbourg*.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

L'ALSACE AUX HALLES — 16, rue Coquillière, 1er — 42-36-74-24 — DE NUIT COMME DE JOUR : Choucroutes, poissons, foie gras, fruits de mer toute l'année. Pour vos repas d'affaires, en famille, salons particuliers au 1er étage.

TY COZ — 35, rue Saint-Georges, 9e — F/Dim. Lundi soir — 48-78-42-95/34-61 — ARRIVAGE JOURNALIER DE POISSONS, CRUSTACÉS. FRUITS DE MER. CARTE 300 F. LE SOIR « Menu de la Mer » 150 F TTC. J. 22 h 30. Climatisé. OUV. TOUT L'ÉTÉ.

AUBERGE DE L'ARGOAT — 27, avenue Reille, 14e — 45-89-17-05 — F. sam. et dim. — OUVERT TOUT L'ÉTÉ. Près parc Montsouris. Spécialités de poissons, crustacés, terrine pétoncles et Saint-Jacques. Sardines fraîches. Menu 140 F et carte. Cotriade. Matelote de congre. Cidre. Muscadet.

LE GOURMAND CANDIDE — 6, pl. Maréchal-Juin, 17e — 43-80-01-41 — Fermé sam. midi et dim. — Cette maison a du succès et elle le mérite : avec son personnel féminin et la grande qualité de sa cuisine traditionnelle et inventive. Décor contemporain.

RIVE GAUCHE

NOS ANCETRES LES GAULOIS — SW.6 39, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 4e — 46-33-66-07 et 66-12 — (Climatisé) — Unique au monde. Cadre fin 17e. Ambiance exceptionnelle. Menu 6 plats : 175 F tout compris. Vin à discrétion. Tous les soirs. Dimanche midi et soir.

LE MAHARAJAH — GRILL D'OR 86 de la gastro. indienne — 43-54-26-07 — L'INDE SUCCULENTE 72, bd St-Germain, 5e, Me Maubert, T.L.J. NON-STOP de 12 h à 23 h 30, ven., sam., accueil jusq. 1 h. CADRE LUXUEUX. Climatisé ouv. tout l'été.

SRI RAM — 15, rue Jules-Chaplain (6e) — F/sam. midi et dim. — 43-25-12-84 — J. 23 h 30, TANDOORI, CURRY, BIRIANI. Menus midi 49 F. Soir 99 F. Samedi soir : ambiance et musique indienne, Me Vavin, N.-D.-des-Champs. Carte 120 F env.

YUGARAJ (Salle climatisée) — 14, rue Dauphine, 6e — 43-26-44-91 — F. lundi — SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » Christian Millau (Gault-Millau).

RESTAURANT THOUMIEUX — 79, rue Saint-Dominique, 7e — 47-05-49-75 — Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 23 h 30. TOUS LES JOURS. Dim. sce continu de 12 h à 23 h 30, SALONS CLIMATISÉS.

TERRASSES PLEIN AIR

LES GRANDES MARCHES
AU PIED DE L'OPÉRA-BASTILLE
La bonne adresse du quartier. HUITRES toute L'ANNÉE. POISSON DU MARCHÉ
Plats traditionnels. Vins à découvrir.
TERRASSE ENSOLEILLÉE
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille. 43-42-90-32.

Les appétits du Musée russe

Longtemps le Musée russe de Leningrad n'a pas eu bonne presse auprès du pouvoir soviétique. D'abord cet établissement, qui s'intéresse à toutes les manifestations de l'art russe depuis l'aube des temps, a eu la malchance d'être fondé par Alexandre III, tsar nationaliste et très modestement libéral. Ses collections comptent, par ailleurs, une masse impressionnante d'œuvres religieuses, thèmes mal vus des autorités naguère obsédées par la lutte anticléricale – Khrouchtchev n'avait-il pas lancé un « plan quinquennal de l'athéisme » qui devait permettre l'éradication de toutes les religions à l'horizon des années 70 ? Enfin, dernier aspect des richesses de ce musée : les avant-gardes russes du début du siècle, vite balayées par *le réalisme socialiste et stigmatisées, il y a peu encore, comme « décadentes »*. Aussi les fonds destinés au développement de cet établissement ont-ils été mesurés.

Installé dans une partie du palais Michel, bel exemple du néoclassicisme russe, entre le canal Griboïedov et celui de la Fontanka, le musée éclate littéralement sous la pression de ses collections. Il n'expose aujourd'hui que 1 % de ses 350 000 pièces : essentiellement des icônes et une sélection de peintres russes du dix-neuvième siècle. Le reste est entassé dans les réserves. Vladimir Gousev a pourtant de vastes projets. La ville vient de lui confier le palais des Ingénieurs, construit pour Paul Ier, et le palais Stroganov sur la perspective Nevski, superbe édifice baroque dessiné par Rastrelli. Mais il faut les réaménager de fond en comble.

La rénovation du seul palais Stroganov est estimée, par les experts italiens, à 15 ou 20 millions de dollars (90 ou 120 millions de francs environ). Somme difficile à débloquer, d'autant que Vladimir Gousev a une autre ambition : *« Notre politique d'acquisition est demeurée constante en ce qui concerne l'art officiel comme l'art non officiel*, explique-t-il. *A certaines époques, certains achats se faisaient discrètement. Depuis dix ans, ils se font tous ouvertement. Nous avons donc une forte section représentative de tous les courants actuels de l'art russe. Mais nous savons bien que nous ne pourrons jamais l'exposer dans l'un de nos trois bâtiments. Nous avons donc pris la décision de contruire un musée du vingtième siècle avec la participation financière de la RFSR. »*

Un terrain de trois hectares, à Akademskaïa, au nord de la ville, a été acquis. Mais le coût de la construction initialement prévu (183 millions de roubles, environ 36 millions de francs) a dû être sérieusement augmenté à cause de l'inflation (250 millions de roubles, environ 50 millions de francs). *Aussi le bâtiment sera-t-il modulaire et réalisé par étapes.* Une enveloppe de 40 millions de roubles (environ 8 millions de francs) devrait permettre l'exécution de la première tranche des travaux. Un concours international doit être lancé pour la construction de ce bâtiment « évolutif ».

Vladimir Gousev veut également *« moderniser »* les structures du Musée russe. *« Sans sacrifier aux marchands du temple, nous devons avoir une vraie politique commerciale »*, affirme-t-il. Un magasin va être ouvert. Les éditions et les expositions vont se multiplier, à l'étranger notamment. Cela permet de montrer les collections – moyennant finances, – parfois de les faire restaurer et de faciliter l'élaboration d'un catalogue. Il reste que la gestion de cet établissement qui emploie huit cents personnes est lourde. C'est ce que semble dire l'énorme Alexandre III de bronze qui, dans l'arrière-cour du musée, tord sauvagement la bouche de son cheval.

هكذا من الأصل

DE LENINGRAD

de Saint-Pierre

Une ville horizontale où il ne manque que les verticales, clochers d'églises et bulbes qui ont disparu dans la tourmente révolutionnaire et que ne remplacent pas, au loin vers la mer, quelques cheminées d'usine dans l'axe de la Bourse et la délicate dentelle des grues du port. Cette majesté qui impressionne toujours le visiteur ne fut pas goûtée par le marquis de Custine qui passa quelques semaines à Pétersbourg en 1839 : *« C'est toujours la même chose à perte de vue, l'homme ne peut vivre ici que par des efforts soutenus. Le triste et pompeux résultat de ces merveilles me dégoûte des miracles humains. »* Mais peut-être cette ville encore trop neuve manquait-elle alors d'histoire. Cela faisait à peine un peu plus de cent ans que Pierre le Grand l'avait sortie de la boue. La ville fut bâtie sur les cadavres de milliers de paysans déportés, sans compter les prisonniers de guerre qui, eux aussi, y laissèrent leur peau. La modeste isba d'où il dirigea les premiers travaux se visite, encastrée comme une poupée russe dans un bâtiment plus récent. C'est un architecte francais, Leblond, qui traça le plan général de la nouvelle capitale, avec ses *trois avenues rayonnant* depuis l'Amirauté ; ce sont des ingénieurs hollandais qui drainèrent son sol spongieux et firent creuser ses canaux. Vinrent ensuite les Italiens qui dessinèrent ses premiers palais.

La place des Arts, (ci-contre). La banlieue sud de Leningrad, route de Moscou, (ci-dessus).

Chaque règne a laissé sa trace. *Baroque des impératrices* Elisabeth et Catherine, néoclassicisme élégant d'Alexandre Ier, plus mécanique de son successeur Nicolas Ier. La façade rougeâtre du Palais des Ingénieurs garde le mystère de l'assassinat de leur père, Paul Ier, qui avait fait construire cette forteresse ceinturée de douves pour mieux échapper à l'attentat : il y fut étranglé après quarante jours de résidence. Sous les règnes d'Alexandre III et de Nicolas II, l'éclectisme domine. On construit à tour de bras – les trois quarts des bâtiments de la ville datent de cette époque. Le *« néo » est à la mode : néorusse (il n'en reste plus* beaucoup), néobaroque (le palais Belosselski-Belozerski), « néo-néo » classique comme cet énorme hôtel dont le porche pourrait avoir été imaginé par un élève de Ledoux, construit pour l'émir de Boukhara dans l'île de Petrograd.

Un peu plus bas dans le même quartier, en 1912, on élève une mosquée de granit avec des minarets de faïence (elle est en cours de restauration), copie fantasmatique d'un édifice d'Asie centrale. Sur la perspective Primorski, on élève un temple bouddhiste. Le tsar entend faire savoir qu'il est le chef d'un empire multiconfessionnel. L'art nouveau fait aussi son apparition. La ballerine Kchesinskaïa, maîtresse de Nicolas II, se fait offrir un hôtel particulier près de la forteresse Pierre-et-Paul. Les grandes firmes – Elisseev, *Singer, Fabergé – affectionnent ces formes* modernes et font bâtir des grands magasins richement décorés sur la perspective Nevski ou rue Herzen.

A la veille de la première guerre mondiale, Saint-Pétersbourg compte près de 2 millions d'habitants. *Elle est cernée d'un anneau d'usines. L'industrie* emploie une masse croissante d'ouvriers qui se répandent le long des perspectives lors de la révolution de 1905. Andreï Biely se souvient des foules, drapeaux rouges en tête, et des cosaques *« dansant dans leurs selles »* au fond des ruelles obscures. Vint 1917. Sur les bords de la Neva, les événements se précipitent. Emeute le 27 février, abdication du tsar le 3 mars. Un gouvernement provisoire coexiste difficilement avec le soviet de la ville, dominé par les bolcheviques. Le 3 avril, Lénine arrive gare de Finlande. Le 11 juillet, *putsch manqué du général* Kornilov. Le 20, Kerenski est premier ministre. Le 25 octobre, les bolcheviques prennent le Palais d'hiver. Kerenski s'enfuit. Le 5 janvier 1918, les 707 députés de l'Assemblée constituante, élus à l'automne (370 socialistes-révolutionnaires disposent de la majorité absolue, 170 bolcheviques représentent 24 % de l'hémicycle) se réunissent pour la première fois. Le 6, l'Assemblée est dissoute par les Soviets. Le 11 mars, Pétersbourg – Petrograd depuis 1914 – cesse d'être la capitale, trans*férée à Moscou. Suivent les années de guerre civile.* Anna Akhmatova racontera *« le typhus, la faim, les fusillades, les appartements sans lumière, le bois de chauffage humide, les gens si enflés par la faim qu'on ne les reconnaissaient pas »*. Son mari, le poète Goumilev, est fusillé. En mars 1921, des grèves éclatent dans les usines et les marins de Kronstadt se soulèvent. Trotski réprime violemment la révolte. A cette date, la population de la ville est tombée à 700 000 habitants. Le 26 janvier 1924, Lénine meurt. Cinq jours après, la ville troque le nom du fondateur de la Russie *moderne contre celui du créateur de l'URSS.*

Staline n'aime pas Leningrad. Ancienne capitale de la Russie impériale, centre de l'intelligentsia comme de l'opposition communiste (Boukharine, Zinoviev), elle a tout pour lui déplaire. C'est peut-être une chance pour elle. Le dictateur n'imposera pas ici sa marque. En revanche, beaucoup d'institutions, comme l'Académie des sciences, gagnent Moscou, et avec elles de nombreux intellectuels. Leningrad se provincialise mais en quinze ans sa population va dépasser l'étiage de 1914.

L'aventure constructiviste des années 20 n'a pas laissé de traces importantes – quelques immeubles qu'on découvre à grand peine du coté de la place des Komsomols, dans le sud de la ville. Dans les années 30, l'avenue Staline (ex-avenue de Transcaucasie sous l'ancien régime, puis avenue Internationale, aujourd'hui avenue de Moscou) est la voie triomphale du nouveau Leningrad. Elle est bordée d'immeubles qui empruntent leur vocabulaire à l'architecture néoclassique, avec colonnades et frontons, triomphe du geste sur l'urbanité et de la rhétorique sur la réflexion. Les admirateurs de Bofill apprécient la majesté de ces volumes assez lourds dont la monotonie est rompue par des porches monumentaux et quelques déboîtements. Le Palais des soviets, construit à partir de 1936 par I. Trotsky, symbolise bien cette esthétique : *monumentalité, expressivité, historicité. Mais le* passé de la ville et le mépris du dictateur limitent le gigantisme réaliste-socialiste.

Ces bâtiments du nouveau Leningrad, situés à la périphérie, souffriront le plus de la guerre et de l'interminable siège – neuf cents jours – que soutiendra la ville face aux Allemands. Ces derniers feront sauter les résidences d'été des tsars (Tsarskoï-Selo, Peterhof, Pavlosk) avant de battre en retraite. Cette épreuve fut la seconde chance de la ville. Proclamée « héros de *l'Union soviétique » (comme Stalingrad), la cité, qui a* perdu les deux tiers de ses habitants, aura les moyens de panser ses blessures. On fonde une école de restauration de haute qualité, dont les premiers travaux pratiques seront la reconstitution des petits Versailles semés par les Romanov.

Après les années 60, on entre dans les années de stagnation. On construit quelques médiocrités dans le centre – l'Hôtel Leningrad en face du quai où est embossé le croiseur *Aurore* – on entame une digue qui, appuyée sur l'île de Kronstadt, ferme le golfe. Elle a pour effet de limiter les inondations mais détruit le fragile équilibre écologique maritime : l'eau stagne et s'infiltre maintenant dans les caves. Les monuments anciens sont livrés à eux-mêmes tandis qu'à la périphérie surgissent les banlieues destinées à *accueillir les nouveaux habitants que le développe*ment industriel de Leningrad attire. Çà et là, des lambeaux de forêt subsistent en guise de parc. Quartiers neufs – comme, au nord, celui de Prosvechenia – à la géométrie bon marché pour locataires anonymes. Ils laissent, entre deux blocs, la végétation envahir l'espace jusqu'au ras des murs dans une vaine tentative d'incorporer la nature à cet univers de béton. Un front de mer moins calamiteux se construit au bout de l'île Vassilievski. C'est le premier du genre, Leningrad, ville maritime, ignore la mer.

La rue grouille de petits métiers plus ou moins licites. Les bistrots en devises se multiplient. Pour les étrangers et les privilégiés. Les queues sont éternelles. Les petites annonces prolifèrent sur tous les murs. Les sorties de métro sont devenues des zones commerciales où tout se vend à l'unité sur de minuscules étalages. Sur la perspective Nevski, on propose ouvertement *la Pensée russe*, imprimée à Paris, et sur les palissades fleurissent les journaux muraux, quelques-uns franchement antisémites. Les conversations sont plutôt moroses.

Au milieu de la dépression généralisée, certains veulent rester optimistes. C'est le cas du physicien Nikita Tolstoï (fils d'Alexis, écrivain apprécié de Staline), député libéral au Parlement de RFSR et qui a exactement l'âge du régime : *« La plupart des habitants de cette cité sont des nouveaux venus qui n'ont ni la culture de la ville ni de résidence dans le centre historique. Pourtant, 54 % d'entre eux se sont prononcés pour retrouver le nom de Saint-Pétersbourg. Sans doute parce que le passé de la ville est le garant de son avenir. C'est la manifestation d'un espoir. Effectivement, la ville a beaucoup d'atouts : une université active, cinquante instituts d'enseignement supérieur, une population d'ingénieurs et de techniciens d'excellente qualité, fixés ici par un tissu industriel riche : chantiers de construction navale, optique, mécanique de précision, électronique, informatique, et tout ce qui est lié à l'armement. Le plan d'Anatoly Sobtchak a des chances de se réaliser : il veut implanter ici une zone de libre-échange qui peut attirer des investissements étrangers et acclimater des méthodes de travail nouvelles. Le virus démocratique pourrait alors gagner les couches sensibles de la population : personnels politiques, cadres, enseignants. De proche en proche, cette zone devrait irriguer l'ensemble de l'Union. Si ce plan démarre, je prédis pour cette ville l'avenir le plus brillant. Pour réussir, le maire doit avoir un pouvoir plus complet, notamment en matière économique. Boris Eltsine est déjà convaincu. Mais il faut compter avec la jalousie du reste de l'Union et les obstacles semés par les conservateurs. »*

EMMANUEL DE ROUX

Les Français dans la ville

La direction du patrimoine vient de dépêcher sur les bords de la Neva une mission destinée à repérer un bâtiment dont la rénovation pourrait être financée par le ministère français de la culture. Cette proposition avait été faite par Jack Lang au maire de la ville. Un objectif avait même été avancé : *celui des douze collèges construits* entre 1722 et 1724 par l'architecte Trezzini. Mais ces pavillons – en fort mauvais état – sont occupés par l'université, qu'il faudrait déplacer avant de pouvoir entamer des travaux.

Aussi la municipalité aimerait-elle orienter la France vers d'autres « chefs-d'œuvre en péril ». Construits par des architectes français, par exemple. Comme l'église catholique Sainte-Catherine, sur la perspective Nevski, élevée sur les plans de Vallin de la Mothe en 1783. Ou l'hôtel que s'était offert, sur les bords de la Moïka, Auguste de Montferrand, l'auteur de la cathédrale Saint-Isaac. Ou enfin, *le palais Cheremetiev,* sur la Fontanka, œuvre baroque des Russes Tchevakinski et Argounov, longtemps le passage obligé de tout Français débarquant à Saint-Pétersbourg. *« Si les Français s'intéressent à cette adresse,* indique Alexandre Margolis, *ils pourraient même y loger un centre culturel français. »*

L'ouverture d'un tel centre n'est pas exclue depuis la nomination de Michel Tarran comme attaché culturel. Ce dernier a réussi le tour de force de réanimer l'Alliance française de la ville, fermée depuis 1917. Elle devrait pouvoir s'installer dans un espace situé derrière la Capella, non loin de l'Ermitage. Autre projet où les Français pourraient s'engager : la création d'un musée du dix-huitième siècle (prolongé jusqu'à 1848) au sein duquel la culture française aurait une place de choix. Le palais Derjavine, actuellement en triste état, pourrait l'accueillir. Quant à la rénovation de la Nouvelle Hollande, elle est le fait d'un promoteur privé affilié à la Compagnie générale des eaux. Ces anciens entrepôts, au charme romantique, actuellement occupés par une administration militaire, devraient se convertir en un centre culturel multiforme lié à un centre d'affaires. Cette opération est d'ailleurs suivie avec inquiétude par les défenseurs du patrimoine pétersbourgeois.

Ciné-classic, enfin, a investi le cinéma Rodina, rue Tolmacheva. Cette petite société de distribution parisienne présente actuellement un programme de films d'auteurs français (Carax, Godard, Thevenet) assez suivi. Son but est de créer à terme une société mixte capable de piloter un réseau de diffusion de films français. Opération qui pourrait déboucher ultérieurement sur des coproductions franco-russes, estime son responsable, Jean Henochsberg. Une entreprise hérissée d'obstacles en cette période d'incertitude économique.

HÉLÈNE CIXOUS
DANIEL DOBBELS
BÉRÉNICE REYNAUD
KARINE SAPORTA
PETER GREENAWAY
152 PAGES · 195F
CHEZ VOTRE LIBRAIRE
ARMAND COLIN

La création c'est en Seine Saint-Denis
La Seine Saint-Denis en Avignon
10 juillet - 2 août
La carrière Callet
Théâtre Zingaro
Opéra équestre Bartabas
Seine Saint-Denis
Conseil Général

CINEMA

Tous les films nouveaux

L'Approche finale

d'Eric Steven Stahl,
avec James B. Sikking, Hector Elizondo, Madolyn Smith, Kevin McCarthy.
Américain (1 h 40).

Les tribulations d'un pilote d'avion furtif dans les circonvolutions du cerveau. Si on en croit la publicité, le film qui fait du bien quand il s'arrête.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Désigné pour mourir

de Dwight H. Little,
avec Steven Seagal, Basil Wallace, Keith David, Tom Wright, Joanna Pacula, Elizabeth Gracen.
Américain (1 h 33).

Un policier en vacances se heurte à la mafia locale. Une version karaté du *Gendarme de Saint-Tropez* ?

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

L'Ecole des héros

de Daniel Petrie Jr.
avec Sean Astin, Wil Wheaton, Keith Coogan, Andrew Divoff, Louis Gossett Jr.
Américain (1 h 52).

Les teenagers passent à l'action. Pour ceux qui préfèrent les écrans chauds dans salles climatisées à la canicule au grand air.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Impromptu

de James Lapine,
avec Judy Davis, Hugh Grant, Mandy Patinkin, Bernadette Peters, Julian Sands, Ralph Brown.
Britannique (1 h 46).

Au cours d'une visite chez Liszt, George Sand, à peine remise de sa rupture avec Musset, tombe sous le charme de Chopin qui la fuit, mais finit par s'attendrir, trop tard. L'amant de George le provoquera en duel... Après *la Note bleue*, les amours musicales sont décidément très dans le ton.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).

V.O. : GEORGE V – 7 PARNASSIENS
PATHÉ HAUTEFEUILLE
FORUM ORIENT-EXPRESS
V.F. : PATHÉ IMPÉRIAL – NATIONS
CYRANO VERSAILLES
PATHÉ BELLE-ÉPINE THIAIS

SON NOM SONNE COMME UN SCANDALE : – GEORGE !

SOVEREIGN PICTURES PRÉSENTE
EN ASSOCIATION AVEC GOVERNOR PRODUCTIONS
ET LES FILMS ARIANE
UNE PRODUCTION DE DANIEL A. SHERKOW STUART OKEN
IMPROMPTU AVEC JUDY DAVIS ■ HUGH GRANT
MANDY PATINKIN ■ BERNADETTE PETERS ■ JULIAN SANDS
RALPH BROWN ■ GEORGES CORRAFACE ■ ANTON RODGERS
EMMA THOMPSON
DIRECTEUR DE PRODUCTION SUZANNE WIESENFELD
DIRECTEUR ARTISTIQUE GERARD DAOUDAL
COSTUMES DE JENNY BEAVAN
MUSIQUE DE JOHN STRAUSS ■ MONTEUR MICHAEL ELLIS
DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE BRUNO DE KEYZER
PRODUCTEUR EXÉCUTIF JEAN NACHBAUR
SCÉNARIO DE SARAH KERNOCHAN
PRODUIT PAR STUART OKEN ET DANIEL A. SHERKOW
RÉALISÉ PAR JAMES LAPINE ■
DISTRIBUÉ PAR ARIANE SOVEREIGN

Lust in the Dust

de Paul Bartel,
avec Divine, Tab Hunter, Lainie Kazan, Geoffrey Lewis, Henry Silva, Caesar Romero.
Américain (1 h 25).

Tout ce que John Wayne n'aurait pas voulu voir : un western réalisé par un Californien dissident (Paul Bartel) avec une distribution emmenée par un travesti obèse (le défunt Divine) et un scénario aussi confus qu'imbécile. Un classique du cinéma *camp*.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60).

Miami Blues

de George Armitage,
avec Alec Baldwin, Fred Ward, Cecilia Perez Cervera, Georgie Cranford, Edward Saxon.
Américain (1 h 36).

D'après l'excellent polar de Charles Willeford, la lutte entre un policier désabusé et édenté (Fred Ward) et un psychopathe de charme (Alec Baldwin).

VF : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Ralph Super King

de David S. Ward,
avec John Goodman, Peter O'Toole, John Hurt, Camille Coduri, Richard Griffiths, Leslie Phillips.
Américain (1 h 37).

John Goodman, le mari de *Roseanne* à la télévision, hérite ici du trône d'Angleterre. Quand Hollywood essaie de retrouver la tradition de Mark Twain. Avec Peter O'Toole dans le rôle du courtisan fourbe.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Swing Troubadour

de Bruno Bayen,
avec Bérangère Bonvoisin, Philippe Clévenot, Graziella Galvani, Robert Kramer, Raphaëlle Piani.
Français (1 h 30).

Entre burlesque et onirisme, entre tragédie et quotidien, un des meilleurs hommes de théâtre de la génération 68 tente le difficile passage de son univers, de la scène à l'écran.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26).

Sélection

All the King's Men

1h33. Film historique de King Hu,
avec T'ien Fong, Li K'ouen, T'ang Pao-Yun, Ts'ao Kien, Li Ying, Lei Ming.
Chinois de Taiwan (1 h 33).

Autour de l'empereur devenu incapable de résister aux barbares qui guettent aux frontières, les alliances, combats et fourberies de personnages plus surprenants les uns que les autres font une superbe farandole picaresque et burlesque, dramatique et poétique. Un grand film, et un grand plaisir.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

An Angel at My Table

de Jane Campion,
avec Kerry Fox, Alexia Keogh, Karen Fergusson, Iris Churn, K.J. Wilson, Melina Bernecker.
Néo-zélandais (2 h 38).

Pareille complicité entre une cinéaste et une femme écrivain dont elle a fait son sujet, ce n'est plus du talent, ni même un miracle : c'est de la magie. Jane Campion raconte Janet Frame et c'est la vie qui est là, et qui cogne fort. C'est simple, tragique. C'est du cinéma à la hauteur du regard, de l'intelligence et du cœur.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Les Frères Krays

de Peter Medak,
avec Gary Kemp, Martin Kemp, Billie Whitelaw, Susan Fleetwood, Charlotte Cornwell, Jimmy Jewel.
Britannique (1 h 59).

L'histoire vraie de deux frères jumeaux, truands dans les années 50 et mafiosi pendant les sixties. Flirtant avec la chronique naturaliste, le polar ou l'épouvante, le film fait feu de tout bois pour jeter une inquiétante lumière en se consumant dans une véridique folie.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59).

Jacquot de Nantes

d'Agnès Varda,
avec Philippe Maron, Edouard Joubeaud, Laurent Monnier, Brigitte de Villepoix, Daniel Dublet, Jacques Demy.
Français, noir et blanc et couleurs (1 h 58).

Ou pourquoi Jacques Demy est devenu Jacques Demy. D'après son témoignage, juste avant sa mort, Agnès Varda le retrouve dans son enfance. Il chantonnait déjà dans le garage de son père et apprenait le cinéma seul, avec patience, ténacité. C'est une belle histoire d'enfance, sensible et gaie, touchante et forte.

Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Jungle Fever

de Spike Lee,
avec Wesley Snipes, Annabella Sciorra, Spike Lee, Ossie Davis, Ruby Dee, Samuel L. Jackson.
Américain (2 h 01).

Film à thème, mais pas film à thèse. Spike Lee prend un sujet brûlant et le chauffe encore plus : par une mise en scène qui flirte avec l'excès et l'arrogance pour toucher à la perfection ; en obtenant de ses acteurs des moments d'émotion pure. En multipliant les points de vues, les collisions pour aboutir à un cri d'amour et de refus.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).

Le Silence des agneaux

de Jonathan Demme,
avec Jodie Foster, Anthony Hopkins, Scott Glenn.
Américain (1 h 58).

« J'ai mangé son foie accompagné de fèves et d'un amusant chianti. » Le docteur Lecter, Hannibal le Cannibale, a gagné sa place au Panthéon des méchants et *le Silence des agneaux* compte déjà parmi les rares moments de terreur vraie (sans effets de surprise ou de répulsion) de l'histoire du cinéma. C'est que Jonathan Demme est l'un des rares cinéastes du moment à ne jamais sacrifier compassion et sympathie à l'efficacité (par ailleurs prodigieuse) du style.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Triomphe, dolby, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).

Reprises

Bagdad Café

de Percy Adlon,
avec Marianne Sagebrecht, CCH Pounder, Jack Palance, Christine Kaufmann, Monica Calhoun, Darron Flagg.
Américain, 1987 (1 h 31).

Le curieux voyage d'une Allemande paumée qui fait fleurir la vie au beau milieu d'un désert crasseux des Etats-Unis, à coups de tours de magie et de sourires lunaires. Sorti en 1987, *Bagdad Café* a permis de découvrir un cinéaste plein de poésie et une drôle de bonne femme terriblement attachante.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Lettres d'amour en Somalie

de Frédéric Mitterrand
Français, 1981 (1 h 40).

Ce journal intime d'un homme, lancinant comme le piano qui l'accompagne, raconte un pays en état de guerre permanent et regrette l'absence de l'être aimé qui ne l'accompagnera plus dans ses voyages. Un film d'une langueur envoûtante.

Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

La Première Folie de Woody Allen

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Tatsuya Mihashi, Mie Hama, Akiko Wakabayashi.
Américain, 1966 (1 h 19).

Egalement connu sous les noms de *Woody Allen Number One* ou *What's Up Tiger Lily*, c'est toujours le même film japonais de série B détourné au doublage (et dans une moindre mesure au montage) par Woody Allen.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).

La sélection « Cinéma » a été établie par Thomas Sotinel et Benedicte Mathieu.

ARTS

Paris

André Breton

En grand, au cinquième étage du Centre Pompidou, le parcours esthétique d'André Breton, jalonné de plus de cinq cents œuvres, peintures, sculptures, dessins, objets d'art primitif, photographies... Sans oublier de nombreux manuscrits et les éditions originales de la plupart de ses livres. Où il s'avère que le poète-agitateur et penseur du surréalisme fut un grand collectionneur.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie - 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 26 août.

Jean Dubuffet

Dubuffet a été choisi entre tous, pour marquer l'ouverture du nouveau Jeu de Paume, le Dubuffet d'après l'*Hourloupe*, celui des *Psycho-Sites* avec personnages, des *Mires* solaires qui brouillent la vision, et des *Non-Lieux* aux ultimes traces de l'activité mentale, juste avant le noir. Epoustouflant d'énergie.

Galeries nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 22 septembre. 30 F.

El Lissitzky

Figure majeure de l'avant-garde en Russie au temps de la Révolution, El Lissitzky, qui connaissait bien Malevitch, entreprit, à partir de 1919, de faire évoluer le suprématisme vers le constructivisme. Avec le *Proun*, station d'aiguillage entre la peinture et l'architecture, cette rétrospective, qui vient du musée d'Eindhoven, comporte quelque deux cents œuvres, dont beaucoup ont été prêtées par la galerie Trétiakov de Moscou.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 13 octobre. 30 F.

Seurat

Une grande rétrospective attendue, qui coïncide avec le centenaire de la mort du peintre, qu'il sera bon de revisiter. Ne faudrait-il pas, en effet, nuancer quelque peu l'image de la froideur toute scientifique que les modernistes ont collée à l'auteur d'*Un dimanche à la Grande Jatte* ? L'exposition, qui réunit près d'une centaine de peintures et autant de dessins, après Paris, sera accueillie par le Metropolitan Museum of Art de New-York.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-23-13. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures (fermeture des caisses à 19 h 15, mercredi à 21 h 15). Jusqu'au 12 août. 37 F, sam. 24 F.

Régions

Belfort

Daniel Pommereulle

« Le cosmos, les abysses, l'horizon sont nos lignes de fuite, les trois points qui rendent possible ma réflexion », dit Pommereulle, un sculpteur qui ne cède pas à la facilité, dont l'œuvre depuis trente ans, volontiers agressive, mais pas seulement, est présentée à Belfort (pièces monumentales récentes) et à Dole (sculptures anciennes).

Musées d'Art et d'Histoire, château, 90000. Tél. : 84-28-52-96. Tous les jours de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 12 F.

La Roche-sur Yon

L'insoutenable légèreté de l'art

L'art contemporain, fort heureusement, n'est pas fait que de grandes tartines *forçant au sérieux. Il peut prendre un* ton désinvolte, composer avec l'humour et le dérisoire, qui n'empêchent pas d'ailleurs un poids de gravité. Comme dans l'ombre chinoise d'un squelette en papier de Christian Boltanski, l'un des vingt-cinq invités de l'exposition.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-05-54-23. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Marseille

Laszlo Moholy-Nagy

Cet ancien du Bauhaus (1895-1946) aura été un chercheur-plasticien des plus éclectiques tout au long de sa carrière. La rétrospective de Marseille en témoigne, qui présente des peintures, des photographies, des photogrammes, des films, des sculptures en verre, en bois, en métal chromé...

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 septembre. 12 F.

Meymac

Robert Jacobsen

Quarante ans de sculpture d'un Danois qui commença par tailler le bois, puis choisit le métal pour assembler rigoureusement ses formes, et gérer tout naturellement les pleins et les vides. cette rétrospective coïncide avec la mise en place à Meymac d'une commande publique passée à l'artiste.

Centre d'art contemporain, abbaye de Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 août.

Monsempron-Libos

Latapie

C'est un petit maître qui ne manque pas d'intérêt. Et il paraît juste de fêter dans le Sud-Ouest ce natif de Toulouse, l'année même du centenaire de sa naissance. L'exposition réunit une centaine de dessins, fusains et lavis surtout, qui jalonnent l'œuvre de Latapie de 1920 à sa mort, en 1972.

Prieuré, 47500. Tél. : 53-71-11-56. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 septembre. 10 F.

Mouans-Sartoux

Voir et s'asseoir

De Rietveld à Starck, des chaises et des fauteuils tout à fait remarquables y sont en bonne place parmi des tableaux abstraits, plutôt plus que moins géométriques, mais relevant aussi parfois de la souplesse d'un Arp. Exactement comme les sièges. La visite de l'exposition est des plus agréables et le château désormais voué à « l'art concret » un lieu rare qui mérite le détour.

Château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Nice

Gustave Moreau et la Bible

Du peintre symboliste, on connaît bien la mise en scène des femmes fatales, Salomé ou Dalila, qui fascinèrent Huysmans, Redon, et André Breton. Moins les tableaux évoquant la chaste Suzanne, et encore moins *le Chemin de croix* peint pour l'église de Decazeville, que le peintre avait voulu anonyme. Il figure dans l'exposition réalisée à partir du fonds du musée Gustave-Moreau, à Paris.

Musée national Marc-Chagall, avenue du Docteur-Ménard, 06000. Tél. : 93-81-75-75. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures. A partir du 1er octobre de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 7 octobre. 24 F.

Pont-Aven

Paul Sérusier

En soixante-deux œuvres de 1889 à 1925, l'exposition rend hommage au *Nabi à la barbe rutilante*. Qui fit le lien entre Pont-Aven et Paris, où il ramena à ses amis de l'académie Julian le fameux *Talisman* peint selon les préceptes de Gauguin.

Musée de Pont-Aven, place de l'Hôtel-de-Ville, 29930. Tél. : 98-06-14-43. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre. 12 F.

Saint-Etienne

Arshile Gorky

Un ensemble très conséquent de dessins hypersensibles pour retracer le parcours de l'artiste américain, un grand, difficilement classable. Dont l'œuvre déchirée, apparemment spontanée, marquée par le surréalisme, porte en elle les germes de l'expressionnisme abstrait.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 septembre. 22 F.

Sigean

Geer Van Velde

Geer Van Velde le Hollandais, en quelque cinquante peintures et une trentaine de dessins. Dans un nouveau lieu pour l'art, tout près d'un lac et à deux pas de la Méditerranée. Ce lieu, on le doit à Piet Moget, un peintre capable de s'émouvoir très fortement auprès d'œuvres qui ne sont pas de lui, et qui depuis longtemps défend la peinture de Geer.

Hameau du Lac, 11130. Tél. : 68-48-14-81. Tous les jours de 15 heures à 21 h 30. Jusqu'au 30 septembre. 15 F

Val-de-Vesle

Giuseppe Penone

Quand les nervures des feuilles reportées sur tissu commencent à ressembler au dessin du cerveau, quand les rubans d'acier froissé lancés dans l'espace épousent les lignes de la boîte crânienne. Des œuvres nouvelles de l'Italien Giuseppe Penone, qui sait se renouveler, tout naturellement.

Centre de création contemporaine, église des Courmelois, 51400. Tél. : 26-03-94-94. Vendredi, samedi, dimanche de 16 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 août.

Valence

Artistes réfugiés à Dieulefit pendant la seconde guerre mondiale

Il y avait Claire Bertrand, Willy Eisenschitz, Pierre Guastalla, Robert Lapoujade, Etienne-Martin et Wols parmi les mille cinq cents réfugiés à Dieulefit pendant la guerre. Une exposition qui sort un peu des sentiers battus cet été.

Musée, 4, place des Ormeaux, 26000. Tél. : 75-43-93-00. Tous les jours de 14 heures à 18 heures, mercredi, samedi, dimanche de 9 heures à 12 heures. Jusqu'au 31 août.

La sélection « Arts » a été réalisée par Geneviève Breerette

DANSE

Paris/Quartier d'été

Hommage à Mozart

Le Théâtre contemporain de la danse a commandé à de jeunes chorégraphes français et européens des pièces courtes, inspirées par l'œuvre ou la personnalité de Mozart. Ce sont Héla Fattoumi et Eric Lamoureux, Jean-Marc Colet, Corinne Perrin et Thierry Niang (1), puis William Petit, Mark Murphy, Rui Horta et Michael Purucker (2).

La Villette, Cité de la musique, salle d'art lyrique (1), les 26 et 27 juillet (2), les 30 et 31, 20 h 30. Tél. : 42-74-44-22. 80 F.

Avignon

William Forsythe
Karine Saporta
Catherine Diverrès
Dominique Bagouet

Dans la Cour d'honneur, dernières représentations du Ballet de Francfort avec trois des plus beaux ballets de Forsythe : *In the Middle, Somewhat Elevated*, *Die Befragung des Robert Scott* et *Enemy in the Figure* (les 24, 25 et 26 juillet, 22 heures). Karine Saporta a fantasmé sur *la Tempête*, de Shakespeare, et présente *la Princesse de Milan*, prolongement de son travail avec le compositeur Michael Nyman pour le film de Peter Greenaway, *Prospero's Book* (Théâtre municipal, du 24 au 29 juillet, 21 h 30). Catherine Diverrès reprend une pièce (très controversée) de 1986, *L'arbitre des élégances ou du baroque dans le désert* (Gymnase Aubanel, 27, 28, 29, 31 juillet et 1er août, 21 h 30). Sous le titre « La veille où Grenade fut prise » sont réunies une œuvre musicale de José Garcia Roman, *Visperas de Granada*, interprétée par l'orchestre Ciudad de Granada, et une pièce chorégraphique de Dominique Bagouet, *Necessito* (Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, Cloître du cimetière, les 27 et 28 juillet ; représentation supplémentaire de *Necessito* le 29 au bénéfice de Médecins sans frontières, 22 heures).

Festival d'Avignon, jusqu'au 2 août. Tél. : 90-86-24-43. Forsythe : de 105 F à 165 F ; Saporta : de 95 F à 140 F ; Diverrès et Bagouet : 105 F.

Châteauvallon

Le Ballet du Rhin présente le *Roméo et Juliette* de Bertrand d'At, qui a transporté l'action de Vérone à Kiev dans les années 1917-1920 : une version plutôt réussie de cette immortelle histoire (Amphithéâtre, les 24, 25 et 26 juillet, 22 heures). Pour la première fois en France, la troupe fondée il y a trente-deux ans par le dalaï-lama présente des *Chants et danses du Tibet millénaire* : danses et chants populaires, danses de cour et de cérémonies, danses « tantriques », magiques et occultes, agissant sur les forces secrètes de la nature (Amphithéâtre, le 27, 22 heures). Une performance de Carole Laure, accompagnée de deux danseurs, clôt le Festival (Amphithéâtre, le 29, 22 heures).

Amphithéâtre, tél. : 94-24-11-76. 150 F et 160 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

La Trilogie antique : Médée, les Troyennes, Electre

mise en scène d'André Serban, avec le Théâtre national de Bucarest.

Après une carrière new-yorkaise et internationale, qui l'a conduit en France dans les années 70, André Serban, nouveau directeur du Théâtre national de Bucarest, revient en France avec ce triple spectacle, de la tragédie qu'il monte inlassablement depuis des années, dans des langues différentes, avec des comédiens de toutes nationalités. Fasciné par Peter Brook, André Serban a, comme lui, le sens de l'espace et de la théâtralisation. Le raffinement de la simplicité.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 25 juillet. Les lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche à 20 heures. Tél. : 42-49-77-22. 100 F.

Une petite entaille

de Xavier Durringer, mise en scène de l'auteur, avec la Compagnie de la Lézarde.

L'histoire d'un grand garçon, qui vit plus ou moins avec sa mère, se promène avec ses amis, tombe amoureux, bref, la vie de tous les garçons... jusqu'à la révélation : Lisa. L'amour.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. A partir du 30 juillet. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 42-56-60-70. 80 F.

Paris

La Fausse Suivante ou le Fourbe puni

de Marivaux, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Geneviève Casile, Alain Pralon, Gérard Giroudon, Richard Fontana, Muriel Mayette et Jean-François Rémi.

Lucidité, cynisme, jeu de masques, Marivaux en pleine lumière servi par des comédiens éclairés mais sans esbroufe. Un spectacle d'une très haute tenue.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les mardi et mercredi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 195 F.

Mamie Ouate en Papôasie

de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec Alain Aithmard et Mireille Mosse.

Après *le Bourrichon* et *Kiki l'Indien*, le dernier volet d'une trilogie peuplée de songes, dans un monde de pure imagination, de voyage, celui de Mamie Ouate, partie sur l'île Blup-Blup capturer un papillon.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mercredi au samedi à 20 heures. Matinée, mercredi et vendredi à 14 h 30. Tél. : 42-56-60-70. 80 F. *Dernière représentation le 27 juillet.*

La Ronde

d'après Arthur Schnitzler, mise en scène d'Isabelle Nanty, avec Dolorès Chaplin, Bénédicte Mathieu, Patrick Mille, Trineline Biong, Kirsti Ellefsen, Eric Berger, Beata Niedzielska, Joseph Malerba, Elisabeth Simon, Yves Le Moign', Elisabeth Rodriguez, Sava Lolov et Lili Zazreva.

Elle est d'autant plus effrénée, mordante et cruelle, cette *Ronde*, que les couples qui se font, se défont, parlent chacun une langue différente. Une gageure impossible et pourtant tenue.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Du lundi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

La Tragédie du roi Christophe

d'Aimé Césaire, mise en scène d'Idrissa Ouedraogo, avec Catherine Samie, Alain Pralon, Dominique Rozan, Roland Bertin, Marcel Bozonnet, Jean-François Rémi, Louis Arbessier, Nathalie Nerval, Jean-Philippe Puymartin, Thierry Hancisse, Michel Favory, Jean-Pierre Michaël, Isabelle Gardien, Olivier Dautray et Toto Bissainthe.

Les comédiens du Français habitent parfaitement le texte brillant, passionnant d'Aimé Césaire. La mise en scène, la première au théâtre du cinéaste Idrissa Ouedraogo, est d'une beauté rare.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les lundi et jeudi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 195 F.

Volière Dromesko

Avec un cheval allé, un majordome au long bec, des musiciens qui jacassent et de drôles d'oiseaux.

Oiseaux et hommes, ils jouent ensemble autour d'un arbre noueux, sous un magnifique chapiteau translucide. Les oiseaux rient beaucoup plus fort, car eux, ils volent, quand les hommes sont cloués au sol, condamnés à bricoler des machines invraisemblables pour réaliser leurs rêves.

Parc de La Villette (sous chapiteau translucide), 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 h 45. Tél. : 42-49-77-22. 80 F.

La sélection « théâtre » a été établie par : Bénédicte Mathieu.

MUSIQUES

Classique

Mercredi 24 juillet

Jommelli

Lamentations du prophète Jérémie

Catherine Dubosc (soprano), *Gérard Lesne (contralto)*, Il Seminario Musicale, Christophe Rousset (direction).

Recréées à Beaune, le 8 juillet dernier, *les Lamentations* de Jommelli feront, à n'en pas douter, un bel enregistrement pour le catalogue Virgin. Les voici données, à Paris, dans le cadre du Festival estival. Pour la découverte, bien sûr, mais aussi pour apprécier l'art de Dubosc, celui de Lesne et, pour se persuader une fois encore que Christophe Rousset dirige aussi bien qu'il joue du clavecin.

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. De 85 F à 110 F.

Jeudi 25 juillet

Schoenberg

Symphonie de chambre n° 1 op. 9
Pierrot lunaire

Marianne Pousseur (récitante), Ensemble Musique oblique, Philippe Herreweghe (direction).

Si Philippe Herreweghe connaît bien son Bach, son Schütz, son Haydn, il n'en continue pas moins de diriger la musique du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui avec un naturel assez confondant. Sans pédanterie, en tentant d'utiliser les principes qu'il applique avec tant de bonheur à la musique ancienne : en oubliant ce qui a été fait avant lui, en cherchant à retrouver les élans induits par le texte.

Auditorium des Halles, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 95 F.

Dimanche 28 juillet

Vivaldi

Le Printemps et l'Hiver

Mozart

Divertimento

Tippett

Concerto pour orchestre

Vaughan-Williams

Fantaisie sur un thème de Tallis

Sara Gitlioch (violon), Yehudi Menuhin School Orchestra, Peter Norris (direction).

L'Ecole Yehudi Menuhin n'est pas un conservatoire, ce serait plutôt un lieu de vie en musique, où les élèves s'épanouissent au contact les uns des autres, reçoivent l'enseignement des plus grands maîtres du moment. L'orchestre de cette école vient à Paris. Son soliste sera une jeune Française surdouée (et musicienne !). Programme passionnant, avec le *Double Concerto* de Michael Tippett, la *Fantaisie sur un thème de Tallis*, de Vaughan-Williams et deux concertos extraits des *Quatre Saisons* de Vivaldi.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 17 heures. Tél. : 40-30-10-13. De 75 F à 120 F.

Mardi 30 juillet

Brahms

Thème et Variations en ré mineur
Six Klavierstücke op. 118

Moussorgski

Tableaux d'une exposition

Claire Désert (piano).

Formée à Paris, puis à Moscou, la jeune Claire Désert joue aussi bien en soliste qu'au sein d'un quatuor avec piano, le Quatuor Kandinsky. L'an dernier, les mélomanes présents à La Roque-d'Anthéron avaient pu l'apprécier dans Schumann, ceux du Festival estival aimeront sans aucun doute son Brahms et son Moussorgski.

Auditorium des Halles, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 95 F.

Jazz

Maurice Vander Pierre Michelot Francis Lassus

Pianiste grand teint. Epoque bop, celle où l'on sait jouer du piano et des harmonies. Contemporain de René Urtreger (qui ne joue pas pour les « esprits », on s'en était rendu compte). Leçon soutenue par un jeune batteur de qualité, Francis Lassus, et un monument de la basse, Pierre Michelot. Il n'y a pas tant de pianistes, aujourd'hui, à cueillir la musique dans la difficulté nonchalante. Ils veulent tous faire croire qu'ils seraient des espèces de Keith Jarrett qui auraient entendu des chanteurs sardes (et Glenn Gould).

Les 24 et 25. Alligators, 22 heures. Tél. : 42-84-11-27.

Ken McIntyre

Il est en tournée avec Charlie Haden. On le dit multi-instrumentiste, mais il ne joue que d'une musique. C'est de bonne guerre. parcours type du fils de joueur de mandoline qu'un disque de Parker ébranle définitivement et qui s'offre un alto d'occasion. Un an au Japon, prix du conservatoire de Boston, il signe chez Prestige, enregistre avec Dolphy, participe aux expériences de Bill Dixon, collabore avec Cecil Taylor, enseigne dans les écoles. Auteur d'une thèse sur *le Concept de temps dans la musique ghanéenne*. En un mot : le musicien de « jazz » tel qu'on a oublié qu'il l'était.

Les 28 et 29. Au Duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

Rock

Spencer Bohren Trio

Le delta du Mississippi est une porte à double sens. C'est à La Nouvelle-Orléans qu'arrivent, de l'intérieur des Etats-Unis, les héritages ruraux, les musiques de plantations et des métairies de petits Blancs et, des Caraïbes, tout ce que l'Afrique a envoyé vers le Nouveau Monde. Spencer Bohren, bluesman, joue, en trio, une épure chaleureuse de la musique du Sud, teintée d'inquiétude et de magie.

Les 24, 25, 26, 27, 29 et 30. Jazz-Club Lionel-Hampton, 22 h 30. Tél. : 40-68-30-42.

Festival Reggae Raggamuffin

C'est une question qui revient si souvent en ce moment : qu'est-ce que le raggamuffin ? Du reggae parlé, du rap jamaïcain. Les deux, sans doute, le résultat d'un aller-retour entre le Bronx et Kingston. Voilà que le parcours s'allonge jusqu'à Paris. Cette soirée est l'occasion de découvrir quelques-uns des piliers et espoirs de cette nouvelle scène.

Le 26, Espace Voltaire, 21 heures. Tél. : FNAC, Virgin. 110 F.

Tournées

Paul Personne

Douze mesures pour prévenir un été chaud : c'est Paul Personne qui joue le blues au bord d'une piscine de banlieue. Car Personne démontre toujours qu'on peut être cool et passionné, distingué (le jeu de guitare) et déglingué (la voix).

Le 27 juillet, Brétigny-sur-Orge, pelouse de la piscine, 20 heures, 60 F. 1re partie : Joly Jumper.

Festivals

Paleo Festival Nyon (Suisse)

Après Leysin, la seconde grande célébration helvétique avec quatre jours de *concerts à thèmes plus ou moins fallacieux : « De Nashville à La Nouvelle-Orléans »* (le 25) avec Eddy Mitchell et les Neville Brothers. C'est un peu tiré par la banane, mais on est si content de les voir, les uns et l'autre. Et puis aussi Elliott Murphy et Suzanne Vega (le 26). Ou le menu mondial avec Ruben Blades, Pamberi et Geoffrey Oryema (le 27). Pour finir très rock avec la Mano Negra et the La's, le 28.

Du 25 au 28 juillet, Nyon, en plein air au terrain de l'Asse, 32 F. Renseignements, tél. : 41-22/794-94-90.

Festival Rock Européen/Esperaza

Des Espagnols parisiens de Ricky Amigos aux Moscovites d'Alissa, un parcours européen qui évite soigneusement Londres avec quelques-uns des piliers du rock continental : Laura et ses Tigres, le pastiche tchèque et intellectuel des Blues Brothers et – surtout – les Babylon Fighters, de Saint-Etienne, qui font preuve ces temps-ci d'une santé insolente sur scène.

Le 25 juillet, Parc de Couiza (40 km sud de Carcassonne), 23 h 30. 100 F. Ouverture des portes à 18 heures. Renseignements, tél. : 68-74-25-74.

Festiv'Alpes

Le mélange habituel de groupes locaux et de gloires plus ou moins nationales. Avec Novo Homo, Back Door, Villa Medicis et les Fleshtones le premier jour. Et, ensuite, Marie et les Antoine, Babylon Fighters et la Mano Negra, soit de quoi s'agiter furieusement.

Le 29, Briançon, à la patinoire, 21 h 15, 160 F. Réservations, tél. : 92-21-08-50.

Musiques du monde

Super-Diamono de Dakar

Le Super-Diamono de Dakar accompagnait Ismaël Lo avant que celui-ci ne s'envole vers la gloire internationale. Reste donc au Sénégal un orchestre de danse, parmi les meilleurs du pays, du continent, même, avec ce qui fait le charme de la musique sénégalaise, ce balancement, ces espaces, ces respirations qui l'éloignent un peu des frénésies hypnotiques du soukouss ou de la transe mandingue.

Les 26 et 27. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

La sélection « Musiques » a été établie par Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » et « Musiques du monde » : Thomas Sotinel.

DISQUES

Classique

Schumann

Concerto pour violoncelle et orchestre

Lalo

Concerto pour violoncelle et orchestre

Saint-Saëns

Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur

Orchestre symphonique de Londres, Stanislas Skrowaczewski, Antal Dorati (direction).

Bonne nouvelle ! Les disques Mercury reviennent pour de bon. Après une précédente série de rééditions (*le Monde* du 17 janvier), Philips, propriétaire de la marque, publie sur disques compacts une nouvelle série dont ce disque de concertos pour violoncelle par Starker, un récital des « hits » de l'opéra français et les concertos pour piano de Schumann et Tchaïkovski par Byron Janis *(lire ci-contre)*.

Le disque Starker ne manque pas d'attraits. Son programme, d'abord, qui associe trois œuvres qui n'ont finalement pas eu tant de chance que cela avec le disque. Antal Dorati, ensuite, qui, au début des années 60, dirigeait ses solistes avec des attentions extraordinaires, imposait la plus grande transparence à un orchestre capté dans toute sa plénitude par une équipe de preneurs de son comme on n'en fait plus (du vrai « matériel » d'avant-guerre). Janos Starker, enfin, qui joue avec une liberté, un sens vocal du phrasé, une justesse d'intonation tout bonnement miraculeux.

1 CD Mercury Living Presence 432 010-2.

French Opera Highlights

Extraits symphoniques d'opéras de Gounod, Saint-Saëns, Bizet, Berlioz, Massenet, Thomas, Hérold, Auber

Orchestre symphonique de Detroit, Paul Paray (direction).

Ah ! Paul Paray, sa façon de fouetter les musiciens d'un orchestre dont la virtuosité pince-sans-rire, la grâce, le charme donnent tout leur sens à des pièces dont l'intérêt musical ne réside justement que dans la façon dont elles sont jouées. Qui est, un jour, tombé sous le charme de l'*Ouverture de Rousslan et Ludmilla*, de Glinka, dirigée par Mravinski à la tête de la Philharmonie de Leningrad (dont l'humour n'était pas la vertu première, pourtant) ne pourra que se jeter sur un disque comme on n'en fait plus depuis que Paray, Hermann Scherchen et Leonard Bernstein (son *Ouverture de Zampa* de Hérold fut un des grands moments de son passage à la tête du National, il y a quinze ans) sont entrés au paradis des chefs d'orchestre. Et, là encore, quelle prise de son !

1 CD Mercury Living Presence 432 014-2.

Schumann

Concerto pour piano et orchestre

Tchaïkovski

Concerto pour piano et orchestre n° 1

Byron Janis (piano), Orchestre symphonique de Minneapolis, Stanislas Skrowaczewski (direction), Orchestre symphonique de Londres, Herbert Menges (direction).

Cet élève de Vladimir Horowitz, star du piano des années 60, avait disparu des catalogues discographique depuis l'avènement du compact, bien qu'il soit l'un des interprètes les plus diffusés par la télévision (le générique d'« Apostrophes », c'était *lui*). Par chance, il nous revient. Et dans quel son ! Il est difficile de croire que son interprétation du *Concerto* de Schumann a été captée en 1960, tant la plénitude de l'orchestre, la balance en remontrent à tous les DDD qui sortent, mois après mois. Cette qualité sonore en dit long sur la faculté du pianiste et du chef à jouer en grand, comme s'ils se produisaient en public (les dérapages en moins), en soignant en même temps l'équilibre des plans sonores sans laisser ce soin à l'ingénieur du son. Si l'on a connu des interprétations plus chaleureuses, rares sont celles qui sont ainsi dominées, abouties, péremptoires, intelligibles.

1 CD Mercury Living Presence 432 011-2.

A. Lo.

Rock

Elmer Food Beat

Je vais encore dormir tout seul ce soir...

Le succès d'Elmer Food Beat a pris tout le monde par surprise. Sans passer par l'itinéraire balisé du marketing phonographique (radios FM, publicité télévisée, émissions de variétés), le groupe de Nantes a vendu son premier album, *30 cm*, à 200 000 exemplaires. En bonne logique, son successeur ne s'écarte pas de la formule gagnante : rock simple (t), mélodies faciles et grivoiseries abondantes.

Les défenseurs d'Elmer Food Beat invoquent la tradition gauloise pour expliquer les plaisanteries de fin de banquet qui servent de textes à une bonne partie de leurs chansons. Il n'empêche que l'écoute de plusieurs titres laisse la même impression qu'un Colmar-Paris dans un compartiment de permissionnaires. On peut tenir Dranem ou Fernandel (le chanteur) comme des monuments de la culture française, auquel cas on appréciera *Véronique*, digne héritière de *Félicie*, ou *Yasmine* version « alternative » de *la Fille du Bédouin*.

De temps en temps affleure l'insécurité qui nourrit généreusement cette gaillardise, comme l'auront deviné tous les psychologues scolaires. *Dans ta bouche, Je vais encore dormir tout seul ce soir*, complaintes à peine adolescentes, propulsées par un rock carré qui s'approche par moments des modèles avoués sur la pochette (Undertones, Easybeats), serviront de cache-sexe aux dernières tribulations d'Elmer Food Beat.

Off The Track/Polydor 849 459-2.

T. S.

WILLIAM SHELLER EN SOLO

Tête-à-tête avec un clavier

EQUILIBRISTE du sens et de la forme, William Sheller s'est souvent pris à rêver de symphonies, de leurs fastes et de leurs orchestres grandeur nature. Drôle de pianiste au style empressé et imagé (la course de la solitude, les rêves de la folie, la hâte des écoliers), le chanteur retrouve sur *Sheller en solitaire* l'esprit du clavier – celui des touches à contrastes nuancés – dans un élan d'imagination qui a donné son congé aux cordes et aux cuivres, partis prendre l'air, faire un petit tour ailleurs, avec un certain soulagement.

Le cheveu court, le profil émacié, juché sur des chaussures à semelles épaisses et boucles latérales, de quoi écraser des pédales sans fausse douceur, Sheller s'est plié à l'exercice : en solo et devant un public limité, l'album a été enregistré en direct au studio Davout, quelques jours après un passage éclair et sobre à l'Olympia.

Sheller le solitaire épure l'esthétique en quinze titres soyeux, pervers, moqueurs, sincères ; du plus court (*Maman est folle*, à peine deux petites minutes de tendresse enfantine) au plus long (*Symphoman*, cinq minutes de digression entre blue-jeans et Mozart). Enveloppé d'un calme né des reflets de la laque noire du piano ou des parquets vernis des scènes, William Sheller court après les notes, les mots, *« qui viennent tout bas »*, l'amour-pagaille, *« le feu de Dieu qui court dans nos entrailles..., qui laisse nos corps si lourds »*. Il court après le temps obsédant, implacable, indifférent aux accords parfaits, fussent-ils des êtres ou des pianos.

Des quinze titres enregistrés par Mick Lanaro en mars 1991, quatorze sont des chansons qui ont déjà traîné dans toutes les oreilles. Souvent sans dire leurs noms tant Sheller s'est éloigné des sentiers battus, quelquefois en laissant des traces indélébiles : *« La vie, c'est comme une image ; tu t'imagines dans une cage ou ailleurs ; tu te dis : c'est pas mon destin ; ou bien tu dis : c'est dommage et tu pleures. On aura tout mis dans l'image ; j'ai pas choisi mes bagages, en couleur »* (*Ho ! J'cours tout seul*). En cadeau inédit, magnifique et généreux, Sheller nous livre en quelques notes simples et troublantes une vraie chanson, où il raconte ce qu'il voudrait être, *« un homme heureux »*. Pourquoi, se demande Sheller, les gens qui s'aiment sont-ils toujours rebelles, un peu cruels, toujours un peu les mêmes ? C'est qu'ils sont un peu ailleurs, ils ont un monde à eux. Sheller angoissé discret, compositeur à pas feutrés, chanteur à la voix légère, habite un monde en clair-obscur, qu'il esquisse avec des mots *« comme ils lui viennent »*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ 1 CD Philips 848 786.

(Publicité)

Les miroirs d'art de Marianne CENAC

Les bijoux d'artiste de Jacques GAUTIER

exposition du 19 juillet au 1er août 1991

Galerie Les Amis des ARTS

26, cours Mirabeau

13100 Aix-en-Provence

Tél. : 42-26-71-44

KURT WYSS

Jean Dubuffet à Paris en juillet 1984 (ci-contre).
« Situation LXXXIII (aux chiens) », 6 février 1979 (ci-contre à gauche).
« Situation CXXX », 24 avril 1980 (ci-dessous).

EXPOSITIONS D'ÉTÉ

Jean Dubuffet, l'homme-orchestre

De Paris à Clermont-Ferrand en passant par Issoire, on peut, cet été, aborder l'œuvre de Dubuffet de plusieurs côtés. Et même découvrir sa musique, celle d'un peintre qui aime le bruit de la vie et la gymnastique intellectuelle.

ON ne saurait nier, cet été, l'actualité de Jean Dubuffet. En raison, bien sûr, de l'exposition des *« dernières années »* au nouveau Jeu de paume, mais aussi d'événements de moindre taille, susceptibles d'apporter un éclairage nouveau sur l'œuvre de l'artiste, qui est toujours loin de faire l'unanimité. Ainsi, à la Fondation Dubuffet (1), un ensemble de lithographies accompagnent la sortie de leur catalogue raisonné. On y remarque tout particulièrement l'ensemble de feuilles extraites de l'abondant cycle des *Phénomènes* : trois cents lithographies réalisées entre 1958 et 1962, dans la foulée des premières *Texturologies* et dans le même temps que les *Matériologies* et les *Topographies*. Où Dubuffet regarde par terre et voit haut. Il balance en effet entre les modelages de boues planétaires et les projections de ténèbres cosmiques. Soit entre deux directions opposées qui constituent son ordinaire : le physique et le mental.

Les *Phénomènes*, issus du jeu de l'encre et de la pierre à graver, de passages au noir, d'empreintes et de tirages, non seulement participent concrètement de ces abstractions, mais permettent à l'artiste de pousser un peu plus loin son entreprise de nettoyage du terrain, ou si l'on préfère de désincorporation de la peinture. Pour passer de quelque chose qui ressemble à de la mauvaise photocopie, ne laissant sur le papier qu'une vague impression de pâtés, à l'effet tout oriental de la plénitude du vide.

Autre proposition ayant de quoi piquer la curiosité des initiés, qui, bien qu'initiés, ignorent souvent la musique de Dubuffet : un compact (2) et un livre (3) pour situer ces travaux sonores. C'est stimulé par Asger Jorn le Danois que Dubuffet se livra, en 1960 et 1961, à des expériences musicales. La première qu'il mena seul fut la mise en relief de son poème pataphysique juteux *la Fleur de barbe*. Tour à tour emphatique, prêcheur, prophétique, sépulcral, incantatoire, menaçant, l'auteur déclame, psalmodie, chante vaguement, accompagné par endroits de quelques hululements de flûte saharienne, de martèlements ou de flonflons. On s'y ennuie un peu, mais Dubuffet, musicien ludique, se laisse prendre au jeu.

Excessif comme toujours, il accumule dans une pièce de sa maison quelque cinquante instruments venus de tous les horizons, que lui prête Alain Vian ou qu'il bricole lui-même. Il s'y transforme en homme-orchestre, s'enregistre au magnétophone, pratique le collage et la surimpression, manipule l'espace sonore très exactement comme celui de sa peinture. Il vise, dit-il, *« une musique fondée non sur la sélection mais sur un recours à tous les sons qu'on entend journellement en tous lieux, et notamment ceux qu'on entend sans en prendre bien conscience »*; il mêle les bruits, les sons proches et lointains de la vie quotidienne, ce qu'il nomme *« la musique qu'on fait »*, et y associe celle qu'on *écoute*, qui serait émise par les éléments eux-mêmes, sans que l'homme y ait mis la main, *« que nos sens ne nous donnent pas de percevoir et que font peut-être des éléments apparemment voués à l'action silencieuse comme l'humus au travail, l'herbe foisonnante, le minéral en mutation »*.

Temps radieux, *Longue peine*, *Gai-savoir*, *Terre foisonnante*... D'un morceau l'autre (de 5 à 10 minutes), *via* cello, trompe, flûte, papier froissé, etc., on entend le peintre visiter la campagne normande ou auvergnate (4), jouer au saute-ruisseau ou s'égarer au fin fond du désert. Et balancer, allégrement et sans partition, entre le déploiement cacophonique et la portée à l'infini d'un unique ton.

A l'entrée du Jeu de paume (5), le maître-modèle au 1/5e de la *Tour aux figures* finalement édifiée dans l'île Saint-Germain, après la mort de Dubuffet, rappelle l'écriture irrégulière, dérangeante et proliférante de *l'Hourloupe*, dont le peintre, après s'être plu (et peut-être complu, d'où le besoin d'en sortir ?) pendant douze ans à redécouper le monde alentour autrement, aura quelque peine à se débarrasser, comme d'une seconde nature. Il y réussira pourtant moyennant nombre d'exercices variés, graphiques et colorés, de réanimation des images, en ramenant d'abord sur le tapis quelques figures humaines rudimentaires tracées à la façon des morveux, des gueux ou des cinglés (ses références préférées lui permettant encore et toujours de se poser contre la culture avec un grand C), pour finalement les évacuer. Faire et défaire, c'est travailler.

Cette autre vie de l'œuvre de Dubuffet, qui commence en 1973-1974, et s'achève au cours de l'hiver 1984-85, peu de temps avant la mort de l'artiste, n'avait encore jamais fait l'objet d'une présentation aussi complète que dans les nouvelles salles du Jeu de paume. Le moins qu'on puisse dire c'est que, si le peintre vieillit et souffre du dos au point d'être de plus en plus contraint à l'immobilité, sa production, elle, n'en souffre pas. Elle est intensive et extensive comme toujours, d'un dynamisme à vous épater, d'une extrême mobilité, sujette à toutes sortes de développements petits et grands, comme au rythme d'une conversation « à bâtons rompus ». Dubuffet ne pouvant s'empêcher d'avancer la chose et son contraire, simultanément ou dans la foulée, vide, remplit, applique le principe des vases communicants, biffe, en rajoute, ponctue, chasse, croise, boucle, remet en jeu figures et fonds, écriture et peinture, autrement et ailleurs, traite de nouveaux phénomènes, débordé par le foisonnement de la pensée, et le travail de la couleur. Jusqu'à l'apothéose chaotique des *Théâtres de mémoire*. Jusqu'à l'effacement des images dans les graphies à perte de vue des *Mires*. Jusqu'aux tracés défaits, sans objet, mais chargés d'énergie, des *Non-lieux*, qui sont les derniers messages, lancés du bord de l'abîme, d'un peintre qui n'a pas loupé sa sortie. En clamant plus que jamais ce qu'il pense depuis toujours : que la création artistique, ça se passe dans la tête et pas ailleurs.

A propos des *Théâtres de mémoire*, dont on n'avait jamais pu mesurer la splendeur des textures et des couleur, à Paris, Dubuffet parle prosaïquement de *« soupe composite »* et de *« processus de digestion »*. Et d'expliquer la série comme une *« tentative d'évoquer la forme cacophonique dans laquelle nos perceptions et nos souvenirs surgissent pêle-mêle dans le théâtre de notre pensée »*. Cette *« soupe composite »* est à base de chutes d'anciens travaux et de papiers peints exprès, découpés et collés empiriquement, où les *« morceaux descriptifs »* avec personnages sont quelque peu submergés par les *« sécrétions du mental »* : soit de multiples essais de trames, de signes et de tissus colorés, les uns dérivés de *l'Hourloupe*, les autres rappelant des manières plus anciennes, ou étrangères aux habitudes du peintre, d'autres annonçant les graphies des *Mires* et des *Non-lieux*. Cela tient du patchwork, ou du catalogue a-raisonné des bonnes et mauvaises manières de peindre. Et le mieux c'est que cela se tient, sans qu'on sache d'ailleurs trop comment. Probablement en raison de la couleur qui, sécrétée avec les humeurs du moment, lie la soupe, et donne un ton particulier à chaque tableau, grand comme de la peinture d'Histoire.

Observateur de ses expérimemtations, qu'il décrit et commente après-coup, Dubuffet s'est toujours prononcé *« contre les belles lignes de la ségrégation »*, s'est toujours gardé de traiter de l'art en termes d'esthétique, est toujours resté sur les mêmes principes du refus des *« critères qui fondent habituellement le mérite de la peinture »*. Il n'empêche qu'elle est là, la peinture, n'en déplaise encore à beaucoup, qui ne voient rien d'autre chez l'artiste que dégradation, régression, imposture et gribouillis.

Dubuffet, sévère avec lui-même, reconnaissait qu'il y avait du bon et du moins bon (sans d'ailleurs préciser comment trier) dans ses séries hâtivement scriptées en couleurs pures et vives : jaune, rouge et blanc, ou bleu, rouge et blanc pour les brouillages d'images et d'ondes que sont les *Mires*; bleu, rouge, jaune, blanc sur fond noir pour les *Non-lieux*. Mais ne devrait-on pas remarquer qu'elles se posent un peu là, ces ultimes peintures, peut-être précipitées par le sentiment du peu de temps qu'il reste à vivre. Qui nous toucheraient à cause de cela ? Ou plutôt parce qu'elles témoignent jusqu'au bout d'une incroyable et réconfortante énergie créatrice, un peu comme chez Picasso, mais s'exerçant sur le plan de la pensée pure, sans plus de liens avec le monde tangible.

Les *Mires* et les *Non-lieux* ne donnent pas le temps de s'attendrir sur le sort de l'homme. Pour peu qu'on les regarde, ces œuvres impressionnent – le mot n'est pas trop fort – visuellement et, sans qu'on sache trop comment ça se passe, restent singulièrement présentes à la mémoire. D'où il ressort que la peinture de Dubuffet, décidément détachée de l'histoire des formes, participe de l'aventure de l'esprit, et qu'on peut la mettre à contribution pour philosopher.

GENEVIÈVE BRÉERETTE

(1) Fondation Dubuffet, 137, rue de Sèvres, 75006 Paris. Jusqu'au 30 juillet et du 2 au 31 septembre 1991. Tél. 47-34-12-63.

(2) *Expériences musicales de Jean Dubuffet ou la Musique chauve*, Circé et Fondation Jean-Dubuffet.

(3) *La Musique chauve de Jean Dubuffet*, par Jean-Pierre Armengaud, Librairie Séguier, 3 rue Séguier, 75006 Paris (tél. : 46-34-15-16).

(4) Dubuffet séjourna en Auvergne dans les années 50. Il y rencontra l'écrivain Alexandre Vialatte. Les années de leur amitié font l'objet d'une exposition d'été à Clermont-Ferrand : « Sur la route du Grand Magma » (1953-1962), Ecuries de l'hôtel Chazerat, et à Issoire : *« l'Hourloupe »* (1962-1971), Centre culturel Pomel (tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 h 30. Jusqu'au 22 septembre).

(5) « Jean Dubuffet, les dernières années. » Galerie nationale du Jeu de paume. Jusqu'au 22 septembre.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

CULTURE

Avignon

de nos envoyés spéciaux

MARC ENGUERAND

Le programme de danse se poursuit. Karine Saporta annonce au Théâtre municipal sa *Princesse de Milan* d'après *la Tempête (photo ci-dessus)*. Elle a d'abord travaillé sur le film de Peter Greenaway, puis avec Michel Dubois, directeur de la Comédie de Caen. Ceux qui, à la conférence de presse commune, ayant lu, dans *le Monde* du 3 juillet, les échos de leur querelle, attendaient une folle empoignade en ont été pour leurs frais. Ce n'était pas chaleureux, c'était le chacun pour soi poli. Quoi qu'il en soit, Karine Saporta est prête et William Forsythe remplit la Cour d'honneur. Il y fait triompher les Ballets de Francfort. On vient de partout au Festival pour y présenter ses spectacles – ainsi Patrick Pineau, qui arrive de Lyon avec une pièce d'Eugène Durif. Et pour parler, Karel Kraus parle de sa longue histoire qui se confond à celle de son pays, la Tchécoslovaquie. On ne l'avait pas vu en France depuis le temps où il accompagnait Krejca et *les Trois Sœurs*, où les chars russes occupaient Prague.

Un entretien avec Karel Kraus

« Notre théâtre doit repenser notre passé » nous déclare le metteur en scène tchécoslovaque

L'homme est beau, regard et visage clair. Il est souriant, apaisé. Agé de soixante-dix ans, Karel Kraus a vécu tous les cauchemars de l'Histoire fracassée de l'Europe centrale. On peut dire de lui qu'il est l'une des consciences de la Tchécoslovaquie, une conscience aussi du théâtre européen. Traducteur, compagnon de route du metteur en scène Otomar Krejca, il fut l'un des premiers à avoir su que Vaclav Havel aurait du talent. Karel Kraus est venu à Avignon pour un séminaire sur les auteurs européens et 1993, organisé par Théâtre Ouvert.

« Vous aviez dix-huit ans quand les nazis ont mis fin à la première République tchécoslovaque. Quelles sont les grandes dates de votre itinéraire ?

– Je viens des confins de notre continent, d'un pays où il commence à perdre son joli nom d'Europe pour être affublé d'un complément un peu péjoratif : « de l'Est ». Je suis plutôt un autodidacte. J'ai commencé par étudier la littérature tchèque juste avant l'occupation par les nazis qui ont fermé l'université de Prague.

» Pendant la guerre, j'ai travaillé dans une maison d'édition et dans une librairie avant de rencontrer, en 1945, le plus grand metteur en scène de l'époque, Jiri Frejka. Il m'a demandé d'être le conseiller littéraire du Théâtre municipal de Prague. En 1950, il en a été expulsé quelque temps après la période des grandes purges. Il s'est suicidé en 1952.

– Un peu plus tard a commencé ce qu'on appelle l' « époque Krejca » du théâtre tchèque. C'est à ce moment-là que la France a découvert votre travail à ses côtés.

– En 1956, il y a eu une quinzaine de jours où on a pu entrer au Théâtre national sans être membre du parti communiste. Je me suis faufilé dans cette brèche. De 1956 à 1961, je me suis retrouvé aux côtés de Krejca comme conseiller littéraire. Nous avons fini par être mis à la porte pour des raisons politiques : on nous a dit que nous étions incapables de préparer un répertoire correspondant à l'entrée de notre pays dans la modernité communiste.

– Quels étaient vos propres ambitions à ce moment-là ?

– Nous étions convenus d'appuyer notre travail sur la dramaturgie tchèque. Cette idée nous était venue après notre tournée à Paris où nous avions constaté, ce qui était beaucoup plus frappant alors qu'aujourd'hui, que le théâtre français s'appuyait tout entier sur une dramaturgie française, des pièces françaises montées en tenant compte de la situation française. Chez nous, le réalisme socialiste avait déjà trouvé ses porte-plume qui s'inspiraient de la lecture de la presse communiste pour écrire des textes, toujours selon la même recette, au service de l'idéologie.

» Nous nous sommes donc adressés à des « non-professionnels », à des écrivains affranchis de l'idéologie communiste. C'est ainsi que nous avons présenté *Un dimanche d'août*, en 1958, de Frantisek Hrubin, dont le succès a été tel qu'il devenait difficile, sinon impossible, de monter *les pièces idéologiques*. Puis nous avons découvert un auteur très important, Josef Topol, dont nous avons monté *Leur journée et la Fin du carnaval*, la meilleure pièce tchèque de ces cinquante dernières années, qui a été montée chez Pierre Debauche pour l'ouverture du Théâtre de Nanterre. Pas tard est venu Milan Kundera avec *le Propriétaire des clés*, qu'il renie aujourd'hui mais pourtant intéressante.

» On nous appelait le « théâtre tchekhovien », le « théâtre du monchoir ». Ces critiques venaient des « brechtiens ». Nous n'avons jamais aimé le théâtre de Brecht.

Derrière la porte

– Après avoir été exclus du Théâtre national, vous avez profité d'une nouvelle faiblesse du pouvoir communiste, au milieu des années 60, pour vous lancer dans une nouvelle aventure avec Krejca.

– Nous sommes toujours restés en contact et avons fondé en 1965 le Théâtre Za Branou (Derrière la porte). C'est à ce moment-là que nous avons pu enfin créer les œuvres que nous voulions, comme nous le voulions et que nous avons connu de grands succès dans notre pays et au-delà avec les *Trois Sœurs*, *Lorenzaccio*, *Œdipe*, *Hamlet*... Après l'occupation soviétique de 1968, nous avons commencé à dégringoler : Krejca a été destitué de son poste de directeur en 1970. Nous avons continué malgré tout encore une saison et demie, en sachant que tout allait s'arrêter. Sous un prétexte imbécile, comme souvent alors dans les pays de l'Est : l'insécurité du théâtre. Il fut fermé en juin 1972.

» Un an plus tard, Krejca a été autorisé à aller travailler à l'étranger et ce jusqu'à la fin du régime communiste. Moi, je n'ai pas eu cette autorisation et on m'a strictement interdit de travailler dans le secteur culturel. Je n'ai même pas eu le droit d'être vendeur dans une librairie. Je me suis débrouillé tant bien que mal grâce à des amis qui m'ont *permis*, sous des faux noms, de traduire des pièces.

– La situation intérieure de la Tchécoslovaquie a commencé de se « détendre » un peu au milieu des années 80. Avez-vous profité de ce climat nouveau ?

– En 1985, avec quelques amis, essentiellement des auteurs dramatiques interdits comme Havel et Josef Topol, nous avons créé une revue samizdat qui s'appelait *Sur le théâtre*. Nous étions en relation avec des petites salles indépendantes qui, tout au long des années 80, ont mené une action constante, allusive, subtile, de contestation, action qui a fini par contaminer les théâtres officiels. Cela a duré jusqu'à la révolution. Après, la quasi-totalité des rédacteurs de notre revue se sont retrouvés dans la nouvelle équipe gouvernementale.

» Et puis nous avons essayé de relancer le Théâtre Za Branou, qui s'appelle désormais Théâtre Za Branou II. Nous avons reformé une troupe et, pour célébrer nos retrouvailles avec notre « tradition tchekovienne », nous avons présenté en janvier dernier une nouvelle mise en scène de *la Cerisaie*.

La fin des grandes compagnies

– A l'ouverture du séminaire de Théâtre Ouvert, vous avez dit arriver de Tchécoslovaquie avec de « mauvaises nouvelles ». Est-ce que ça va vraiment si mal, là-bas ?

– Il n'y a plus aujourd'hui chez nous un seul auteur de l'importance de Topol ou de Kundera. Il n'y a plus un acteur ou un metteur en scène de la valeur de ceux d'il y a trente ans. D'un côté, un grand nombre de professionnels s'arc-boutent sur leurs petits privilèges de fonctionnaires, acquis dans la période précédente. De l'autre, certains artistes ne rêvent plus que de cinéma et de télévision. L'esprit des grandes compagnies a disparu.

» Une chose est certaine : nous n'avons plus les moyens d'entretenir soixante troupes permanentes qui vivent sur leur passé. En revanche, même un petit pays pauvre comme le nôtre peut subvenir aux besoins de quelques grandes institutions, quitte à modifier nos habitudes en favorisant les tournées des bonnes productions.

» Je crois que nous sommes vraiment entrés dans cette « crise du théâtre » dont j'entends parler depuis quarante ans. Elle a bien sûr des causes économiques propres à tous les pays qui découvrent le capitalisme. Il y a aussi une raison plus profonde : l'Histoire l'emporte aujourd'hui sur le théâtre. Le public préfère regarder le journal télévisé et assiste pantois au déferlement de tous les mauvais côtés du capitalisme. Plusieurs salles sont déjà fermées. Le public les déserte sauf si on lui propose des comédies ou du boulevard. Les auteurs ne paraissent pas capables de faire face à cette situation nouvelle.

– Vous êtes de longue date un familier de Vaclav Havel. Lui faites-vous confiance pour venir à bout de ces évolutions négatives ?

– C'est un homme extrêmement courageux. Krejca avait monté *Garden Party*, sa première pièce, en 1963, dans un petit théâtre, La Balustrade. J'ai beaucoup d'admiration pour son comportement quand il était en prison. Il ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de ce qui va mal en ce moment. Au contraire, il a une tenue morale qui le rend capable de voir les choses de haut. Je ne vois personne qui pourrait le remplacer.

Le bonheur de 1989

– Vous n'êtes donc pas comme ces intellectuels européens qui disent regretter l'effondrement du mur de Berlin ?

– Je n'ai qu'une nostalgie : notre existence d'avant 1939. Je n'espérais plus sortir d'un régime communiste. Le plus grand bonheur de ma vie a été la révolution de 1989. J'ai été vraiment heureux. Même si je le suis moins aujourd'hui, je n'oublie pas ce bonheur-là. Je ne voudrais en aucun cas jouer le rôle d'un patriarche ou d'un prophète. Mais je pense que l'Europe est un grand projet, aujourd'hui emmené par des technocrates, des commerçants, quelques politiciens, auxquels les Tchécoslovaques doivent s'associer.

L'oppression nous a coupés des grandes traditions qui fondent notre identité, la tradition grecque, la tradition judéo-chrétienne, la tradition des Lumières. L'enseignement, sous la coupe idéologique, en a inculqué de fausses interprétations. Notre théâtre devrait repenser ce passé et créer un peu de sens dans une période où le sens paraît suspendu, le non-sens triomphant. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT

Le magicien sous les étoiles

Les ballets de William Forsythe en plein air dans la Cour d'honneur : ça marche

« It works », comme disent les Anglo-Saxons : ça marche, ça fonctionne. Quoi ? Les ballets de Forsythe en plein air. Ses fans avaient peur, ou feignaient d'avoir peur, à l'idée de leur transplantation dans la Cour d'honneur : qu'allait faire sous les étoiles le grand magicien de la boîte à malices théâtrale, sans cintres, sans coulisses, sans rideau, sans jeu d'orgue lumineux hypersophistiqué ?

D'abord, il nous l'a dit lui-même (*le Monde* du 3 juillet), il a choisi dans son répertoire *« des ballets pouvant aisément être adaptés au plein air »* tout en ajoutant : *« Les gens ne verront pas le même spectacle qu'au théâtre, bien sûr. »* Ensuite, et ce sera peut-être pour quelques sceptiques une leçon à tirer de cette expérience avignonnaise : même partiellement privée des sortilèges qui l'entourent d'habitude, la danse existe, chez Forsythe, avec une vigueur, une insolence, une théâtralité intrinsèque et une beauté qui ont captivé le public du Festival. Ovation debout le premier soir, neutralisant une poignée de sifflleurs.

Le secret de « Billy »

A dire vrai, un seul des ballets souffre – très relativement – d'être sorti de sa boîte : *In the Middle Somewhat Elevated*, créé par le Ballet de l'Opéra de Paris en 1987, l'œuvre qui a lancé Forsythe en France. Au théâtre, les éclairages dissolvent complètement les contours du plateau, qui semblent émerger d'un gouffre sans fond, donnant aux apparitions et disparitions des danseurs un caractère fantomatique. Ici, on voit trop bien les trois parois du rectangle scénique – plus large mais moins profond qu'au palais Garnier ou au Châtelet – formées de panneaux noirs de 3 ou 4 mètres de haut, ne laissant qu'un étroit passage à droite et à gauche. Et les projecteurs, fixés sur la muraille du palais qui nous fait face, ont une présence indiscrète.

En revanche, la musique de Thom Willems – halètements continus de bielles et de pistons, froissements métalliques, déflagrations – se déploie avec jubilation dans l'immense espace ouvert, acquiert une puissance d'envoûtement nouvelle. *In the Middle* reste un chef-d'œuvre de Forsythe, celui où apparaît le mieux, peut-être, sa manière de désintégrer le vocabulaire et la syntaxe classiques.

Même « décor » pour *Die Begragung des Robert Scott*, auquel s'ajoutent trois tables métalliques de chaque côté, des micros, un poste de télévision montrant le visage d'un homme qui répond – même quand le son est coupé – à un long interrogatoire en anglais, mené tour à tour par tel ou tel danseur. Au début, on essaie de suivre les questions et les réponses, puis on cesse plus ou moins d'écouter le dialogue, rendu inaudible par des superpositions de voix ; on préfère se concentrer sur la danse, ici particulièrement libre, exploratrice forcenée des *terrae incognitae*, du mouvement humain et de l'éclatement de l'espace.

Forsythe ose même de ces grands ensembles que la danse moderne avait répudiés : non seulement ils sont superbes, mais ils semblent d'une nouveauté inouïe, c'est le secret de *« Billy »*. Peu avant la fin, une fille, plantée seule au centre de la scène, pousse une longue série de cris aigus – ce passage met à mal, à Avignon comme ailleurs, les nerfs de plusieurs spectateurs.

Content ? Oui

Enemy in the Figure, second volet de *Limb's Theorem*, donné au Châtelet en octobre 1990 et repris en juin dernier, demeure le diamant noir de Forsythe, plus coupant, plus poignant à chaque vision. Comme *Die Begragung*, il ne perd rien au plein air – les ombres fantastiques et mouvantes que dessine sur les murs le projecteur à roulettes déplacé par les danseurs lui ajoutent une même dimension imprévue.

Ce paravent central qui fracture les images et nous frustre, cette danseuse écartelée qu'on plaque dessus, ces deux autres qui montent et descendent indéfiniment le plateau en mouvements parallèles, ces tourbillons d'extravagants costumes de franges, cette corde dont les ondulations se propagent au sol comme les anneaux d'un serpent, cette musique – toujours de Thom Willems – tour à tour lyrique, cruelle ou douce, le mystère et souvent l'angoisse qui planent : tout y surprend, y fascine.

Reste à dire une fois de plus l'énergie, l'engagement et la magnificence des danseurs du Ballet de Francfort, mutants aux corps dégraissés et nerveux, dociles à toutes les folies de Forsythe. On a croisé celui-ci après la représentation. Content ? *« Oui ! ils ont très bien dansé. »* Et cette expérience du plein air, à laquelle dit-on *il rechignait* ? *« Ça va, mais pour une seule fois. »* On verra.

SYLVIE DE NUSSAC

► Cour d'honneur, à 22 heures, jusqu'au 26 juillet.

Chambre obscure

Une nuit d'automne, à la campagne. Des bruits du jour, il ne reste que le souvenir : claquement d'une lessive à l'étendage, caquettement des poules, jappements des chiens, grincement des roues de bicyclette et la rumeur, aux abords du bourg, d'une musique de fête foraine.

Par-dessus ces bruits, une voix fait défiler des images, comme ferait le projectionniste d'un cinéma de village : un film trop souvent passé qui par instants se romprait, substituant aux gros plans des acteurs des hachures et des lumières brouillées.

Entre deux déchirures de pellicule, des visages apparaissent sur l'écran, ou plutôt des regards : regard inquiet, de biais, d'une vieille femme dont le fils s'en va, sur sa bicyclette ; regard provocant, un peu cynique, avec une touche de tendresse narquoise, d'une femme encore jeune devant un admirateur intimidé ; regard de jubilation méchante d'une mégère voyant s'amorcer un fait divers qu'elle pourra colporter.

Dans la salle des Pénitents blancs, les spectateurs entendent et voient tout cela dans leur tête bien que, réellement, à cause d'un phénomène de réverbération sonore et de l'obscurité quasi totale du plateau, ils n'entendent et ne voient pas grand-chose. Dans leur tête, donc, ils revivent un « jour de vogue » à la campagne et la dernière rencontre, la dernière dérive d'un garçon qui se fait, avant que son univers n'explose, son ultime cinéma.

Cet étrange spectacle mental, joué dans ces non moins étranges conditions d'éclairage et d'acoustique, est *le Petit Bois* d'Eugène Durif, interprété par Patrick Pineau dans une mise en scène d'Eric Elmosnino. Sans doute le texte passerait-il mieux s'il n'était pas présenté à l'extrême limite de l'effacement. Mais Patrick Pineau accomplit la prouesse de faire rayonner son personnage du fond de cette chambre obscure. Et la poésie d'Eugène Durif, d'écho en écho, parvient à traverser la nuit.

BERNADETTE BOST

►Jusqu'au 30 juillet, à 21 h 30, à la chapelle des Pénitents blancs.

ÉCONOMIE

BILLET

Le symbolique CODEVI

M. Pierre Bérégovoy a annoncé, le 23 juillet, le relèvement du plafond des CODEVI (compte de développement industriel) de 10 000 francs à 15 000 francs (*le Monde* du 24 juillet). Si tous les détenteurs de CODEVI augmentent leurs dépôts, l'enveloppe annuelle de prêts disponibles pour les PME passerait ainsi de 16 à 25 milliards.

Le ministère de l'économie n'a jamais été un chaud partisan des CODEVI. Et pour cause : M. Laurent Fabius, créateur de ce produit en 1983, alors qu'il était ministre de l'industrie, l'avait surtout conçu comme un moyen de constituer une tirelire hors du contrôle du Trésor.

Mais les ressources des CODEVI furent d'abord détournées au profit des grandes entreprises. Puis le libéralisme de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie en 1986, transforma ce financement privilégié en simple prêt bancaire, dont les banquiers firent d'abord profiter leurs meilleurs clients plus que des PME nécessiteuses.

Le relèvement du plafond des CODEVI va-t-il changer quelque chose ? Un des principaux banquiers français considère que c'est surtout une bonne opération commerciale. Le CODEVI, malgré sa faible rémunération (4,5 %, comme le livret A), est en effet considéré par les banques comme un produit attractif (il est défiscalisé) pour faire concurrence aux caisses d'épargne (livret A) et au Crédit mutuel (livret bleu).

En revanche, les banquiers sont moins heureux que le ministre ait demandé un abaissement du taux des crédits CODEVI de 9,25 % à 8,75 %. Au total, l'opération devrait se solder par un pincement des marges d'intérêt, déjà fortement laminées.

Côté PME, quels en seront les bénéfices ? Victimes plus que les grandes entreprises de la cherté du crédit, les PME souffrent moins d'une insuffisance de prêts que de fonds propres.

Mais le problème essentiel est ailleurs : quel sens peut avoir un prêt dit bonifié dans un univers banalisé où n'existent plus les circuits de financement privilégiés (type Crédit national ou CEPME) encore en vie en 1983 et balayés par la déréglementation financière des années 85 ? Soit ces crédits bonifiés sont une hérésie d'un autre âge, et il faut définitivement les supprimer ; soit la déréglementation financière est un échec – l'introduction de la concurrence n'aurait-elle pas dû faire baisser le coût du crédit ? – et il faut alors reréglementer.

Pour l'heure, la décision sur les CODEVI apparaît plus comme une mesure symbolique destinée à donner quelque consistance au discours industrialiste du premier ministre, Mme Edith Cresson.

CLAIRE BLANDIN

Les appétits du géant industriel allemand

Daimler-Benz pourra prendre le contrôle de Sogeti

Le français Cap Gemini Sogeti et l'allemand Daimler-Benz ont dévoilé, dans une conférence de presse commune, mardi 23 juillet à Paris, les modalités précises de leur accord industriel et financier rendu public le 8 juillet (*le Monde* du 9 juillet). Comme prévu, Daimler-Benz fait son *entrée* à hauteur de 34 % dans le capital de Sogeti, la société mère de Cap Gemini Sogeti, numéro un européen pour les services informatiques. Mais le géant industriel allemand pourra prendre le contrôle majoritaire du capital en 1995.

« *La grande bouffe continue* » : telle était la réaction instinctive des journalistes économiques d'outre-Rhin lorsqu'ils ont appris la nouvelle acquisition de Daimler-Benz, de loin l'entreprise numéro un en Allemagne : l'entrée à hauteur de 34 % dans le capital de la société française de services informatiques Sogeti, la société mère de Cap Gemini. Tous sont convaincus que la firme française de services informatiques, numéro un en Europe et numéro quatre dans le monde, finira par être grignotée – lentement mais sûrement – par son puissant partenaire.

Le réflexe – même s'il ignore la spécificité du secteur des services informatiques (le capital y est d'abord humain, ce qui rend difficiles les opérations inamicales, le raider risquant de se retrouver à la tête d'une coquille vide) – est compréhensible. Le groupe industriel allemand n'a pas la réputation de se contenter de participations minoritaires.

Un comportement de prédateur

Il s'est d'ailleurs réservé la possibilité de porter de 34 % à 39,9 % ses intérêts dans le groupe français. A compter du 1er février 1995, et pour une période de douze mois, le groupe Daimler-Benz pourra choisir en effet de convertir en actions le prêt obligataire de 1,2 milliard de francs qu'il a consenti au groupe français, soucieux de conforter sa trésorerie.

Et ce n'est pas tout ! Un très précieux bon de souscription de 250 millions de francs pourrait lui permettre de prendre la majorité de Sogeti en cas de nouvelle augmentation du capital. Le groupe dirigé par M. Serge Kampf ne peut y opposer qu'une seule parade : le rachat pur et simple de ce bon d'une durée d'exercice de sept mois (du 1er juillet 1994 au 31 janvier 1995). Mais ce rachat pourrait être assorti de l'exigence de Daimler-Benz que l'ensemble de sa participation soit reprise... Ce qui risque d'être au-delà de la capacité de Sogeti. La montée en puissance de Daimler-Benz est donc une hypothèse envisageable, voire organisée.

« Double stratégie »

Elle correspond en tout cas à la nouvelle psychologie du groupe, qui a adopté un comportement de prédateur. Depuis 1985, la firme de Stuttgart s'est livrée à une véritable boulimie d'achats. Entre autres, elle a successivement avalé le motoriste d'aviation MTU, l'avionneur Dornier, le groupe d'électrotechnique et d'électronique AEG, et finalement le constructeur aéronautique Messerschmidt-Bölkow-Blohm (MBB).

Ainsi, le groupe – célèbre pour son étoile à trois branches – s'est considérablement transformé. Le constructeur réputé de voitures et de camions est devenu, au fil des ans, un conglomérat dont le spectre de produits est d'une largeur étonnante. Daimler-Benz aligne désormais à côté de ses berlines, des fers à repasser, des appareils désintégrant les calculs rénaux, des fours micro-ondes et des avions de combat.

Aujourd'hui, le « konzern » a un chiffre d'affaires de 290 milliards de francs en 1990 qui repose sur quatre piliers : Mercedes-Benz (automobile, chiffre d'affaires : 200 milliards de francs), Deutsche Aerospace (aéronautique et armement, 45 milliards), AEG (électrotechnique et électronique, 44 milliards) et Debis (services, 16 milliards).

Le leitmotiv de M. Edzard Reuter, le PDG de Daimler, aux affinités social-démocrates, s'appelle « *Doppelstrategie* » « double stratégie ». D'un côté, il veut utiliser la haute technologie de l'aéronautique et de l'électronique pour ses voitures. De l'autre, M. Reuter a l'intention d'assurer la survie de Daimler au cas où son métier de base va mal : « *Nous sommes parfaitement prêts pour le jour où la croissance sans problème de la branche automobile toucherait à sa fin* », avait-il déclaré fin 1988. Bref, le président de Daimler compte sur la synergie de ses entreprises.

Sa branche des services, Debis (Daimler-Benz InterServices), nouveau partenaire de Cap Gemini, est un résultat de cette stratégie. L'idée de l'entreprise, créée seulement en 1990, est simple : offrir tous les services internes de Daimler également à l'extérieur.

Actuellement, c'est surtout avec la location-vente des produits de Daimler comme les hélicoptères ou les voitures que la jeune filiale du groupe gagne de l'argent. Mais Debis cherche son avenir sur des marchés qui semblent plus prometteurs, comme la gestion de l'activité informatique et les réseaux des télécommunications d'une entreprise. D'où son opération avec Sogeti.

« Davantage de problèmes que de synergies »

Il reste qu'aujourd'hui un nombre croissant d'experts et même d'hommes de Daimler s'interrogent : la firme n'a-t-elle pas eu les yeux plus grands que le ventre ? « *Daimler produit, en ce moment, davantage de problèmes que de synergies* », constatait récemment le magazine économique *Manager Magazin*. Nombreux sont les signes qui alimentent ces doutes : Daimler est en train de perdre son image de numéro un des voitures haut de gamme au profit de BMW, faute de modèles attractifs : la filiale AEG se trouve toujours dans le rouge, et la structure du groupe semble trop centralisée pour gérer efficacement ses diverses activités.

L'année 1990 a été difficile. En mai, M. Reuter a annoncé un programme « draconien » d'économies de 13,5 milliards de francs pour endiguer la montée des coûts. M. Kampf réaffirmait, mardi 23 juillet, la volonté de préserver son indépendance. Les propos de certains commentateurs économiques d'outre-Rhin pourraient le réconforter : « *La grande bouffe continue ? Le grand bluff aussi.* »

LUDWIG SIEGELE

L'affaire de la BCCI

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre cherche à justifier son action

Lors de son audition, mardi 23 juillet, par la commission des finances et de la fonction publique de la Chambre des Communes, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Robin Leigh-Pemberton, a défendu le rôle de l'institut d'émission dans l'affaire de la suspension des activités de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI). Preuve de l'intérêt que suscite en Grande-Bretagne le plus gros scandale bancaire de l'histoire de la City, ce témoignage était retransmis en direct par la télévision.

LONDRES

(correspondance)

« *Si nous fermions une banque chaque fois qu'il y a un cas de fraude nous aurions bien moins de banques que nous en avons aujourd'hui.* » Aux parlementaires qui l'interrogeaient pour connaître les motifs pour lesquels la Banque d'Angleterre a attendu jusqu'au 5 juillet pour suspendre les activités de la BCCI, M. Robin Leigh-Pemberton a répondu qu'il ne disposait auparavant d'aucune preuve de « *fraude majeure* » commise par la BCCI.

C'est le 28 juin que le cabinet d'audit Price Waterhouse lui a remis le rapport qui a entraîné le gel international des avoirs de la banque. Le super-banquier a précisé que son établissement était régulièrement informé des « *irrégularités* » commises par la BCCI, y compris le blanchiment des narcodollars, l'évasion fiscale et les liens avec des groupes terroristes.

« Un sauvetage impossible »

A la suite des deux rapports remis par Price Waterhouse, en mars et en octobre de l'an dernier, faisant état de malversations, la Banque d'Angleterre avait renforcé la surveillance de la BCCI. Dans le cas de cette supervision menée de pair avec l'institut monétaire luxembourgeois (la BCCI était juridiquement domiciliée au Grand-Duché), la banque avait été contrainte de fermer certaines filiales de son réseau britannique.

L'institut de Threadneedle Street avait persuadé l'émir d'Abou-Dhabi, actionnaire principal, de procéder à plusieurs augmentations du capital. L'état-major avait été, enfin, totalement bouleversé.

A entendre le gouverneur, c'est la dénonciation d'un employé de la BCCI qui a déclenché l'ouverture d'une enquête officielle, confiée au cabinet Price Waterhouse et permettant la mise au grand jour « *des fraudes à grande échelle sur plusieurs années* ». « *Généralement nous nous efforçons de rectifier les erreurs de gestion pour maintenir à tout prix l'institution en activité. Mais dans ce cas précis, l'ampleur des irrégularités découvertes rendait ce sauvetage impossible* », a affirmé M. Robin Leigh-Pemberton.

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre a cherché aussi à dissiper les soupçons de négligence pesant sur l'actuel premier ministre, M. John Major. Ce dernier était, en effet, chancelier de l'Échiquier (ministre des finances) de novembre 1989 jusqu'à novembre 1990, avant de succéder à Mme Thatcher au poste de chef du gouvernement.

L'art de l'information sélective

Pour le patron de la « Banque », il s'agissait de ne rien dire qui puisse profiter à l'opposition travailliste alors que des élections générales doivent se dérouler au plus tard en juillet 1992. « *En 1990, j'ai examiné à plusieurs reprises avec le chancelier de l'Échiquier de l'époque les problèmes de la restructuration de la BCCI mais sans entrer dans le détail des deux rapports de Price Waterhouse de mars et d'octobre. Je considérais cette affaire comme relevant de mon rôle de superviseur tel qu'il est défini par la loi* », a-t-il déclaré, apparemment mal à l'aise sur le terrain glissant de la politique intérieure.

A propos des informations selon lesquelles des groupes terroristes auraient utilisé les services de la BCCI, M. Leigh-Pemberton a pratiqué l'art de l'information sélective chère aux grands commis de Whitehall quand ils traitent des affaires de contre-espionnage : « *Un ancien employé de la BCCI nous a avertis au début de 1988. Nous avons alerté la Special Branch et les services secrets.* » On n'en saura pas plus sur cet aspect-là.

Malgré une performance que l'ensemble de la presse juge plutôt positive, l'impression qui prévalait mercredi dans la City était que la Banque d'Angleterre est loin d'être sortie de l'ornière dans laquelle elle s'est embourbée. L'enquête officielle confiée à Sir Thomas Bingham va devoir déterminer la chronologie exacte des avertissements adressés à la Banque d'Angleterre et juger du bien-fondé de sa réaction prudente.

MARC ROCHE

Litige entre Texas Instruments et Fujitsu

Une bataille juridique soulève la question de l'interdépendance technologique entre Etats-Unis et Japon

La bataille judiciaire qui s'engage entre deux géants de l'informatique, le japonais Fujitsu et l'américain Texas Instruments Inc., à propos d'une question de propriété industrielle, dépasse la classique bataille entre deux fabricants se disputant la paternité d'une licence. Derrière cette affaire, se posent en filigrane le problème de la dépendance technologique nippone et celui des améliorations apportées aux brevets.

TOKYO

de notre correspondant

Etant donnée la bataille technologique que se livrent Américains et Japonais sur terrain de la science pure, où les premiers sont en avance, et de l'application industrielle des inventions, domaine où les seconds ont démontré leur maîtrise, ce litige entre deux entreprises qui sont au sixième et au septième rang mondial est d'actualité : la standardisation des critères de propriété industrielle est l'un des thèmes des négociations de l'Uruguay Round.

La semaine dernière, Texas Instruments Inc. a déposé une plainte auprès du tribunal de Tokyo revendiquant la paternité de l'ensemble des applications qui peuvent être faites du brevet mis au point en 1958 par un de ses chercheurs, Jack Kilby, inventeur des puces électroniques. Les Américains font valoir que c'est grâce à cette technologie que les Japonais ont pu accomplir leurs progrès.

Sans nier cette évidence, Fujitsu rétorque que ses produits ne dépendent plus d'une technologie aujourd'hui dépassée. L'un des aspects complexes du litige qu'aura à trancher la justice est la séparation du brevet initial en plusieurs brevets d'application dont l'un, fondamental selon les Américains, n'a été reconnu au Japon qu'en 1989.

L'application commerciale des inventions

Les autres fabricants japonais d'électronique (NEC, Toshiba, Mitsubishi Electric, etc.) ont par le passé baissé pavillon devant Texas Instruments, essentiellement, disent-ils aujourd'hui, afin de ne pas alimenter les diatribes contre les Japonais non respectueux de la propriété industrielle. Fujitsu, pour sa part, s'est rebiffé et a contre-attaqué en justice.

Dans leurs commentaires, les journaux sont amenés à réfléchir sur la question fondamentale sous-jacente : l'état des technologies au Japon. Selon le *Yomiuri*, les Japonais doivent se garder de croire qu'ils sont dans tous les domaines à la pointe des progrès technologiques, même si leurs succès commerciaux peuvent le faire croire. L'affaire Fujitsu-Texas Instruments montre au contraire que, pour les techniques de base, le Japon continue à dépendre de l'étranger.

Une balance des brevets déficitaire

Telles sont d'ailleurs les conclusions d'un récent rapport de l'Agence de planification nippone sur le thème « Perspectives technologiques pour le vingt et unième siècle ». Selon ce rapport, élaboré par des personnalités scientifiques nippones et portant sur cent dix technologies de pointe, les Etats-Unis sont en tête pour quarante et une d'entre elles (nouveaux matériaux, énergie, pharmacie et environnement), tandis que les Japonais détiennent une avance dans trente-trois domaines (automation, électronique et transports).

Cette avance s'accroît si l'on compare le Japon à l'Europe, poursuit le rapport, qui estime que les Japonais sont en tête dans soixante et un domaines (et l'Europe dans vingt-six). Confirmant une constatation souvent évoquée, les Japonais sont en avance dans les applications commerciales des inventions, souligne le rapport.

Le Japon a aujourd'hui encore une balance des brevets largement déficitaire. Il continue à acheter massivement les technologies étrangères. Longtemps, certains pays n'ont pas eu de politique définie à l'égard du Japon dans ce domaine : c'est le cas de la France qui, n'ayant pas mesuré les enjeux (marché trop lointain, difficile, etc.), a vendu à tout va ses brevets, contribuant ainsi aux progrès accomplis dans les domaines des machines-outils, de la chimie, des téléveurs en couleurs ou de l'électronique nippons sans être partie prenante dans ces développements.

Selon des experts étrangers, la pratique du pillage de la propriété industrielle, qui existe certes, n'est pas au Japon plus répandue qu'ailleurs. Le problème est celui de l'amélioration des brevets, dont les traitements ne sont pas suffisamment protégés (un problème annexe, qui concerne particulièrement les Français, étant celui de la propriété des marques, que les Japonais s'approprient souvent avec désinvolture avant qu'elles soient connues).

Les Américains ont adopté des stratégies différenciées à l'égard du Japon : IBM met à profit ses brevets en les échangeant avec ceux de ses concurrents afin de combler ainsi ses points faibles. Texas Instruments cherche en revanche à vendre sa propriété industrielle pour en tirer le maximum de bénéfices (d'autant plus aujourd'hui que l'entreprise est en difficultés financières). Elle encaisse ainsi chaque année au Japon des dizaines de milliards de yens en royalties.

La justice essayera de trancher. Mais quelles que soient ses conclusions, il semble que l'électronique soit un domaine où fabricants américains et japonais sont désormais trop étroitement liés, et par conséquent interdépendants, pour que ne tende pas à s'imposer une mise en commun de savoir-faire.

PHILIPPE PONS

M. Pierre Bérégovoy répond aux critiques de sa politique économique

« *Je ne suis pas entêté mais lucide* » : le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a très vivement réagi, au cours de son point de presse du mardi 23 juillet, aux critiques de sa politique économique récemment exprimées par plusieurs personnalités du monde syndical.

A M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, qui s'inquiétait de « *l'entêtement de Pierre Bérégovoy* » et déclarait que le franc est « *surévalué par rapport à notre économie* » (*le Monde* du 23 juillet), M. Bérégovoy a répondu qu' « *il n'y aura pas de dévaluation, car elle se termine toujours par une cure d'austérité dont les salariés font les frais. La France en a fait l'amère expérience* ». « *Je suis certain que la dévaluation sonnerait le glas de notre redressement économique* », a ajouté le ministre. Selon lui, « *l'amélioration de notre monnaie au sein du SME conduira à une réduction des taux d'intérêt* ».

M. Bérégovoy a d'autre part évoqué un retournement positif de conjoncture, affirmant que « *l'économie donne des signes de reprise et qu'il est normal que cela se répercute sur les résultats du commerce extérieur* ».

La direction des douanes a annoncé mardi 23 juillet que le déficit commercial de la France avait atteint 3,8 milliards de francs en juin. « *Le niveau de la consommation au mois de mai montre qu'on est sorti de la phase de ralentissement prononcé du début de l'année* », a aussi déclaré le ministre, ajoutant qu'il s'attendait à un redémarrage du secteur de l'automobile.

La succursale française placée sous contrôle judiciaire

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le 23 juillet, de placer la BCCI France, succursale française de la BCCI (qui inclut Monaco), mais filiale d'une société basée à Grand-Caïmans, en redressement judiciaire selon la procédure générale. Cela implique une période d'observation de six mois pendant laquelle la BCCI sera contrôlée par des organes judiciaires : un administrateur, Me Michel Chavaux, et un juge, M. Joseph Rouast.

Mais la BCCI reste également sous le contrôle de la Commission bancaire – et de M. André Forde, l'administrateur provisoire qu'elle a nommé, – seule autorité à pouvoir décider de la réouverture des guichets fermés le 5 juillet, lors de la décision internationale de suspendre les activités de la BCCI.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Pour produire une torpille avec l'Italie

L'arsenal de Saint-Tropez sera restructuré sur un seul site

Chargé par son ministre, M. Pierre Joxe, du dossier de la restructuration des industries d'armement, le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, a décidé, mardi 23 juillet, de regrouper sur un seul site à Saint-Tropez (Var) les établissements des constructions navales de La Londe et de Saint-Tropez même, qui emploient onze cents salariés. Ces deux usines d'armement, nationalisées en 1937, produisent des torpilles destinées à des marines de guerre.

Après avoir reçu les syndicats, qui, depuis quelques mois, organisaient des manifestations de protestation contre la fermeture éventuelle des locaux et le risque de privatisation des activités, M. Mellick a estimé *« indispensable »* de *réunir en un seul site, par la fermeture de l'établissement de La Londe* (deux cent cinquante emplois), les deux usines en cause. Il en attend une réduction des frais généraux, une amélioration de la productivité et une meilleure concentration des investissements. Le secrétaire d'Etat à la défense a *demandé à M. Yves Sillard*, délégué général pour l'armement, d'imaginer les actions d'accompagnement social.

Cette restructuration a pour objet de mettre l'arsenal de Saint-Tropez en situation d'appliquer l'accord, intervenu récemment entre la France et l'Italie, sur le développement et la construction d'une nouvelle torpille légère, la MU 90, commune aux marines des deux pays. Outre l'arsenal, la société française Thomson-Cintra (La Valbonne) et le groupe italien Whitehead SA (Livourne) sont concernés par ce programme d'une torpille de 300 kilogrammes pouvant atteindre la vitesse de 50 nœuds pour mettre navires de surface et sous-marins hors d'état. Au total, la marine française devrait acheter un millier de MU 90 et la marine italienne 500. Le marché à l'exportation est estimé à 3 000 unités (plus de 18 milliards de francs). De son côté, l'arsenal regroupé de Saint-Tropez devra lancer, pour le compte de la France, des études en vue de développer – en coopération – une future torpille lourde.

J. I.

□ **Mme Cresson reçoit le groupe des Fédérations industrielles.** – *Mme Edith Cresson a reçu, mardi* 23 juillet, à l'hôtel Matignon le groupe des Fédérations industrielles *« afin de faire un large tour d'horizon sur la situation dans l'industrie »*, indique un communiqué de Matignon. Les perspectives économiques jusqu'à la fin de l'année et pour 1992 ont été examinées branche par branche au cours de cet entretien, précise le communiqué. Les négociations commerciales en cours ont également été évoquées, tout comme les projets et propositions du gouvernement en matière de formation et d'apprentissage, d'aides aux PMI et de réforme du crédit inter-entreprises.

Le gouvernement va adopter des mesures de soutien à l'industrie textile

Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, devait *présenter mercredi* 24 juillet en conseil des ministres une série de mesures en faveur de l'industrie textile.

Au *ministère de l'industrie, on* juge préoccupant le rythme de suppressions d'emplois dans la filière textile. *« Le secteur a connu depuis le début de l'année une baisse d'activité supérieure à celle des autres activités industrielles »*, souligne-t-on pour justifier le dispositif de soutien dont les détails devaient être dévoilés mercredi *24 juillet* en fin de matinée.

Les difficultés du groupe VEV-Prouvost, sauvé de justesse du dépôt de bilan en fin de semaine dernière, ont accéléré la décision. D'autant que le repreneur, M. Pierre Barberis, a d'ores et déjà prévu de réduire du quart les effectifs du groupe (1 500 suppressions d'emplois sur un total de 6 000 en France) sur une période de dix-huit mois.

L'ensemble de mesures élaboré par le ministère de l'industrie n'a pas l'ambition d'être un plan sectoriel, contrainte bruxelloise oblige. Outre la reconduction des mesures classiques d'aide à la création d'entreprise ou de soutien à l'innovation, le dispositif prévoit d'adapter le mécanisme du «crédit *impôt recherche» aux spécificités* du secteur textile. Les frais de collection seraient considérés comme des efforts d'innovation à part entière.

L'aide économique à la reconversion des régions textiles (Nord-Pas-de-Calais, Choletais, Vosges, Alsace, Rhône-Alpes, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées) constitue un point important d'intervention. Le montant des aides publiques devrait passer de 100 à 250 millions de francs.

Le dispositif comprend enfin la réforme du statut de la haute couture, une réflexion d'ensemble sur la politique des salons et le dépôt à la session parlementaire de printemps d'un projet de loi sur les contrefaçons.

Lafarge Coppée va prendre le contrôle d'une des principales cimenteries tchèques

Lafarge Coppée et le gouvernement tchèque ont signé, mardi 23 juillet, un accord de principe aux termes duquel le groupe français (34 000 salariés et 33 milliards de francs de chiffre d'affaires) acquiert 40 % du capital de la cimenterie de Cizkovice, dans le cadre des procédures de privatisation. Le solde reste pour le moment entre les mains des pouvoirs publics tchèques. Lafarge dispose toutefois d'un droit de préemption sur l'essentiel des 60 % restants, une partie devant toutefois être rachetée par le personnel de l'entreprise tchèque. Située à 70 kilomètres de Prague, l'usine de Cizkovice produit environ 700 000 tonnes de ciment par an. Il s'agit de la seconde acquisition majeure du groupe français en Europe de l'Est, après le rachat l'an passé de la cimenterie de Karsdorf (3 500 000 tonnes de production annuelle) en ex-RDA.

SOCIAL

Echec de la mobilisation des pilotes

Air Inter assure 90 % de ses vols

La grève des pilotes d'Air Inter du 23 et du 24 juillet n'aura pas mobilisé les équipages. Après avoir maintenu, mardi 23, 75 % de ses vols en dépit du mot d'ordre des deux syndicats de navigants, l'USPNT et le SNPL, la direction se félicitait, le 24, de pouvoir assurer de 85 % à 90 % de son programme normal.

En fait, l'USPNT (Union syndicale des personnels navigants techniques) s'est retirée de la grève avant même qu'elle ne commence en signant le protocole d'accord que lui proposait la direction. Elle a considéré que les garanties *offertes étaient suffisantes pour* écarter le risque d'une déréglementation sociale par le biais de l'affrètement par Air Inter d'appareils de sa filiale Aéropostale. En revanche, le SNPL (Syndicat national des pilotes de ligne) a maintenu son opposition.

□ **Création d'un Groupe d'études et de mobilisation (GEM) sur la formation.** – Mme Edith Cresson a décidé la création d'un nouveau Groupe d'études et de mobilisation (GEM), consacré cette fois à la formation. Mis en place le 23 juillet, il est présidé par M. Pierre Faurre, président de la SAGEM et de la SAT, assisté de deux vice-présidents, M. Bernard Decomps, président du Haut comité éducation-économie, et M. Bertrand Cluzel, président d'Educinvest, la première société française d'enseignement privé.

A Marseille

Aucun candidat ne s'est fait connaître pour la reprise de Sud Marine

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A l'expiration de la période d'observation qu'il avait accordée à la société de réparation navale et de construction offshore Sud Marine (un millier de salariés), placée en redressement judiciaire *le 11 juillet (le Monde du 13 juil*let), le tribunal de commerce de Marseille a examiné, lundi 22 juillet, la situation de l'entreprise. Il a mis sa décision en délibéré au lundi 29 juillet.

A l'issue des débats, l'administrateur judiciaire de la société, M. Emmanuel Douhaire, s'est toutefois montré très pessimiste sur les chances pour Sud Marine d'échapper à une liquidation de biens.

Il a déclaré qu'il n'avait enregistré aucune offre de reprise, sinon, au dernier moment, celle émanant d'une société franco-panaméenne de transport maritime, Trident Group Panama, qui a proposé de racheter la société marseillaise pour un dollar symbolique sans pour autant présenter de plan de reprise. Cette offre n'a pas été prise en considération par le tribunal.

GUY PORTE

REPÈRES

CONJONCTURE

Aggravation de la récession en Pologne

La crise économique polonaise a été particulièrement prononcée au premier semestre, révèle une série de statistiques publiée mardi 23 juillet par l'Office central des statistiques. Conséquence de la politique monétaire très stricte menée depuis janvier 1990 par le ministre des finances, M. Leszek Balcerowicz, et de la rupture des échanges commerciaux avec l'URSS, la production industrielle a chuté de 16,1 % en juin par rapport à la même période de l'année précédente.

Sur deux ans (juin 1991 comparé à juin 1989), l'effondrement de la production inustrielle atteint 43 %. Les investissements des entreprises ont diminué de 13 % *en un an. Seul le secteur privé* continue de s'étendre ; il représentait 19,4 % de la production industrielle vendue au premier semestre contre 17,4 % six mois plus tôt.

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

L'URSS demande son adhésion au FMI et à la Banque mondiale

Le statut de membre associé, *promis par le G 7 de Londres de* la semaine passée, ne satisfait pas l'URSS. L'Union soviétique veut devenir membre à part entière du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. La demande, officielle, est contenue dans une lettre adressée par le président Gorbatchev au directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, et au président de la Banque mondiale, M. Barber Conable, ont annoncé ces deux organisations *mardi* 23 juillet

TRANSPORT

Air France réorganise ses vols vers les Antilles

Confrontée à quatre autres transporteurs (Air Outre-Mer, Air Martinique, Minerve, Corsair) qui desservent ou projettent de desservir les Antilles, le groupe Air France réorganise son programme vers ces départements d'outre-mer *en simplifiant ses pavillons.* En effet, celui d'Aéromaritime, filiale d'UTA, disparaît, mais Air France, qui reste le seul transporteur du groupe à Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France, augmente de 30 % le nombre de ses sièges de façon à maintenir au même niveau l'offre actuelle, grâce à vingt-trois vols par semaine dont vingt-et-un sans escale.

D'autre part, la compagnie nationale revoit son système de classes. A terme, la première doit *disparaître. La classe «Le Club»* sera développée. La classe *« Alizé »* cèdera la place à une classe économique classique. La classe *«vacances»* à prix charter demeurera.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Juillet 1991

CLINVEST (Crédit Lyonnais) et **PARTENAIRES (Lazard Frères & Cie)**

ont souscrit
à une augmentation de capital
par émission d'ABSA
d'un montant de 100 millions de francs

dans

TABLE DE FRANCE

afin de permettre la poursuite
de son développement dans
les Arts de la Table

autour de

GUY DEGRENNE, LETANG REMY, SEED et GEORGE BUTLER

COMMUNICATION

Presse, cinéma et vente par correspondance

L'offensive française de Disney

Neuf mois avant l'ouverture de son gigantesque parc de Marne-la-Vallée, le groupe américain Walt Disney lance une véritable « campagne de France ». Le 25 juillet, il sort en kiosque son dixième magazine, Disney Club Vacances. Et le 14 août, il passera à l'offensive dans le cinéma avec le Trésor de la lampe perdue, son premier film cent pour cent « made in France ». Sans oublier une présence appuyée sur tous les écrans télévisés de l'Hexagone et une entrée remarquée sur le marché... de la vente par correspondance.

L'empire Disney a-t-il décidé de faire de la France son principal pôle d'ancrage en Europe ? Avant même l'ouverture, le 12 avril 1992, du parc d'attraction géant de Marne-le-Vallée, l'Hexagone fait depuis plusieurs mois l'objet de multiples grandes manœuvres. Une offensive d'autant plus remarquable que l'implantation de Disney sur les bords de la Seine est ancienne : elle date de 1934 ; qu'elle pèse déjà lourd : le chiffre d'affaires généré par Disney France et ses partenaires sous licence s'élève à 1,6 milliard de francs, le quart de l'activité du groupe américain en Europe ; qu'elle est déjà multiforme puisque quatre filiales y défendent déjà les couleurs de Mickey : Walt Disney Company France, la plus ancienne ; Walt Disney Animation France pour la production, Disney-Hachette Presse et, bien sûr, Euro Disney.

La petite souris est partout. *« Nous sommes véritablement tirés par le marché*, assure le PDG de Walt Disney Company France, M. Pierre Sissmann. *Alors que depuis la guerre du Golfe l'activité économique internationale est morose, notre problème serait plutôt de faire face à la demande, de sélectionner les propositions qui nous sont faites et d'éviter l'emballement de notre activité. »*

« Une chance pour les talents européens »

Premier champ de manœuvres sélectionné, la presse, dont la branche a été profondément réorganisée avec la création au début de l'année d'une filiale à 50-50 avec Hachette (*le Monde* du 22 janvier). Le groupe pèse déjà 25 millions d'exemplaires annuels avec quelques-uns des plus gros tirages de la presse enfantine : *le Journal de Mickey* (184 978 exemplaires par semaine), *Super Picsou Géant* ou *Picsou magazine* ; il va s'enrichir dès le 25 juillet d'un dixième titre.

Tiré à 120 000 exemplaires, *Disney Club Vacances* racontera, cinq ou six fois par an, de nouvelles aventures des héros des séries télévisées signées Walt Disney. *« Ce lancement*, explique M. Sissmann, *devrait nous aider à conforter notre première place sur le marché de la presse enfantine en France. »*

Le deuxième acte de l'offensive Disney se jouera le 14 août, dans le cinéma cette fois, avec la sortie en salles du *Trésor de la lampe perdue*. Un lancement qui n'aurait rien de particulier – le groupe produit au moins un long métrage par an – s'il ne s'agissait d'une double nouveauté. Premier film réalisé hors des studios Disney de Los Angeles, *le Trésor de la lampe perdue* est aussi le premier réalisé à 100 % dans les nouveaux studios du groupe à Montreuil-sous-Bois (*le Monde* du 15 septembre 1989).

« Beaucoup plus qu'une simple filiale »

« Walt Disney Animation France est beaucoup plus qu'une simple filiale, raconte M. Sissmann, qui le dirige aux côtés des frères et véritables créateurs, Paul et Gaëtan Brizzi. *C'est le plus grand studio d'animation du continent, c'est l'unique chance pour des talents européens d'avoir un accès immédiat au marché mondial. »*

Avec *le Trésor de la lampe perdue*, le groupe espère réaliser 700 000 entrées en France. Un pari d'autant plus important que le film, lancé dans des conditions *difficiles outre-Atlantique*, doit encore faire ses preuves pour entrer dans le club très fermé des succès Disney. Un pari que le groupe prolonge en télévision par une présence massive sur les écrans de TF 1 (Disney Club, Disney Parade...) et de la Cinq (deux films par mois, le mardi, à partir de la rentrée).

Troisième volet, enfin, de l'offensive Disney : la vente par correspondance. Walt Disney Company France vient de conclure un accord avec Vert Baudet, une filiale de La Redoute, qui distribue à 3 millions d'exemplaires un catalogue de produits et vêtements pour enfants.

Le groupe de communication, qui excelle depuis longtemps dans les produits dérivés, a fait encarter un supplément de seize pages entièrement consacrées à des objets dont les héros sont ses personnages. De la peluche au jouet en passant par les tissus d'ameublement ou les vêtements. Nul doute que Disney ne renforce encore sa domination sur un marché dont il détient déjà 85 %.

PIERRE-ANGEL GAY

EN BREF

□ **Nominations à Antenne 2 et FR3.** – *M. Hervé Bourges*, président commun des chaînes publiques A 2 et FR 3, a annoncé, mardi 23 juillet, une refonte de l'organigramme de la rédaction d'Antenne 2 : Alain de Chalvron et Paul Nahon sont respectivement nommés directeur-adjoint chargé des services et des éditions et directeur-adjoint chargé des magazines ; un nouveau directeur-adjoint chargé du département reportages, image et logistique sera prochainement désigné. Ces trois directeurs seront placés sous l'autorité directe du directeur de l'information, Claude Carré. Il est ainsi mis fin aux fonctions de directeurs-adjoints de Betty Durot, Claude Manuel et Marcel Trillat. A FR 3, Gilles Vaubourg est désigné directeur d'Info vidéo 3, chargé de la coordination du réseau régional d'information.

□ **L'Associated press sur Minitel.** – L'agence de presse américaine Associated press et Canal 4, filiale télématique du groupe Le Nouvel observateur, proposent le service «AP Online Videotex Service» sur le réseau Minitel. Ce nouveau service offre, en temps réel, l'ensemble des informations internationales (en français et en anglais) provenant de Associated press Etat-Unis et de son bureau parisien. Il est consultable sur les services 3617 LOBS, 3617 MONEYPLUS et 3617 SPRINT au tarif de 2,19 francs par minute. Il est particulièrement centré sur l'actualité internationale, l'actualité nationale des deux pays, les nouvelles financières et boursières ainsi que les résultats sportifs américains et français.

□ **Baisse des bénéfices de NRJ au premier semestre.** – Le chiffre d'affaires de NRJ, premier réseau FM de France, a augmenté de 3 % au premier semestre 1991 (172,3 millions de francs contre 167,7), mais son bénéfice net a baissé de 10 % (40,9 millions de francs contre 45,6). Dans un communiqué, NRJ souligne que la radio *« a maintenu son chiffre d'affaires malgré le contexte économique défavorable et la régression du marché publicitaire »* et justifie la baisse de son bénéfice net par des investissements exceptionnels : développement du réseau NRJ, commercialisation du réseau Chérie FM (63 émetteurs en France et 3 *en Belgique*) et de Rire et chansons en Ile-de-France.

□ **Seconde édition des « Paris Screenings ».** – La seconde édition des « Paris Screenings » se tiendra du 9 au 11 décembre 1991 à Paris au Grand Hôtel à Paris. Lancé l'an dernier par Paris globe communication, ce nouveau marché de programmes audiovisuels a pour objectif de présenter à 150 acheteurs étrangers une sélection des meilleures – et récentes – productions audiovisuelles hexagonales pour contribuer au développement de l'exportation des programmes français. Les « Paris Screenings » bénéficient du soutien des professionnels (Procirep et USPA), du Centre national de la cinématographie (CNC), des ministères des affaires étrangères, de la francophonie et de la communication, ainsi que de la SOFIRAD, holding d'État auquel le gouvernement a confié la mission de contribuer au développement international du secteur audiovisuel français.

LA BOURSE EN DIRECT
LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse
BOURSE
36.15 LEMONDE

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de l'International

EUROCONTROL

L'Organisation Européenne pour la Sécurité Aérienne
recherche un (m/f)

ASSISTANT ORGANISATION & MÉTHODES (réf. BA/153)

pour notre siège principal situé à Bruxelles.

Sous l'autorité du Chef de Bureau Organisation et Méthodes, le titulaire du poste participera aux tâches ci-après: ◇ travaux d'évaluation des activités de l'Agence, qui formeront l'assise de recommandations visant à l'amélioration de l'efficacité et du rendement; ◇ suivi de la mise en œuvre des politiques arrêtées et des objectifs d'amélioration; ◇ analyse des responsabilités et de la charge de travail du personnel.

Le candidat retenu aura une bonne formation de base en mathématiques, complétée par une expérience pratique en matière d'analyse ou de recherche, de préférence dans de grandes organisations multifonctionnelles.

Ce poste offre une rémunération valorisante et l'affectation à EUROCONTROL confère le statut de fonctionnaire européen.

Les formulaires de candidature à retourner dûment complétés avant le 19 septembre 1991, ainsi que tout complément d'information sur le poste ouvert, peuvent être obtenus en mentionnant la référence appropriée, auprès d'EUROCONTROL, *Division du Personnel, rue de la Loi 72,* B-1040 Bruxelles.

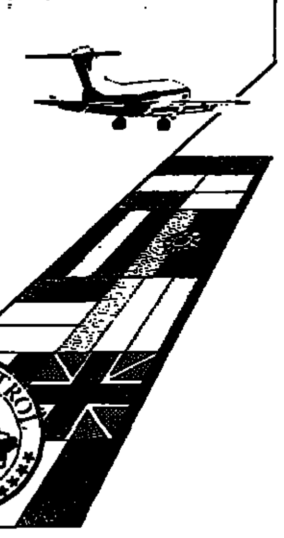

CORPORATE ADMINISTRATOR / ASSISTANT COMPANY SECRETARY

INTERNATIONAL COMPANY — LUXEMBURG BASED

We are a major international company in natural resources operating through subsidiaries in several regions, including Europe and the United States. The Company is developing rapidly and has dynamic plans for the future.

A unique opportunity has arisen for a young professional, preferably legally qualified, to join the Company Secretariat as a Corporate Administrator/Assistant Company Secretary.

You are likely to be in your late 20's or early 30's and have had substantial experience in the Company Secretariat/Corporate Administration department of a European based public company. Alternatively, you might be a young lawyer who has specialised in corporate affairs since qualifying. You must be fluent in written and spoken English and either French or German – preferably both.

Your duties will include maintaining company records which encompass contracts and agreements, data provision for legal filings, co-ordinating the preparation of Board papers, supervising the administration of subsidiary companies, taking care of shareholder matters and maintaining data for the Board of Directors.

The remuneration package is negotiable and will not be a bar if you meet the above requirements. To find out more about this opportunity please write giving full details of your background experience and current remuneration to the Human Resources Consultant, Boite Postale 185, L-2011 Luxembourg.

LONDRES :
BBC service-français recrute Producteur-animateur radio Exp. radio mini. 3 ans. Bonne connaissance du jazz et info. internationale indispensable. Env. CV détaillé + cassette échantillon BBC French Service, room 224. LONDON WC2B 4PH fax : 19:4471 8362307.

Le Monde des Cadres

PREP'ATHENA
Paris 6e
recherche

PROFESSEUR MATHÉMATIQUES

Confirmé maths stats et probabilités. Préparation au concours d'entrée au CELSA. Mois d'août. Bonne rémunération. Pour R.V. Appeler le 48-24-16-11.

DEMANDES D'EMPLOIS

40 ans. Secrétaire direction, exp. ht niv., bil. angl., rech. empl. 47-47-45-85.

Docteur Sociologie. Exp. Format. et Recherche, 44 ans Recherche emploi créat. Nord de la France-Picardie. Tél. Belgique : 32-71-34-01-61

propositions diverses

Je vérifie tous projets de liquidations – partages, amiables ou judiciaires, de Communautés Conjugales et de successions. DIVAY, 14570 Clécy

L'AGENDA

Art

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
COORDINATION DE TRAVAUX
MEUBLES PEINTS
PEINTURE SUR PORCELAINE
CLAUDIE VÉRAN
BUREAU D'ÉTUDES DE DÉCORATION
8, chemin des Trucs
06650 LE ROURET
Tél. 93-77-20-44
Fax 93-77-38-70

Vacances Tourisme

VILLA. 6 personnes, piscine, bord mer, envir. Mandelieu. La semaine : 3 500 F août et 2 500 F septembre. Tél. : 73-37-30-08.

DRISCOLL HOUSE HOTEL. 200 chbres indiv., 130 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE 1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

CORSE sud Bastia. A louer studios bord plage, tout confort, 4 pers. poss. tennis et piscine, dans pinède. Juillet/août. Tél. : 45-89-28-75 37-31-16-22

ILE D'OLÉRON
Maison située à 50 m de la mer. Deux niveaux compr. un sous-sol avec garage, une chambre, un rez-de-chaussée avec cuisine, séjour, salon, 2 chambres, 1 salle de bains, w.-c., cour fermée. 23 au 29 juin : 1.500 F 29 juin au 13 juillet : 2.500 F Tél. : 48-76-52-19

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

FACE A LA SEINE

Pont de Sèvres

A VENDRE

12.000 m2 de bureaux divisibles
à partir de 400 m2
DISPONIBLES IMMEDIATEMENT

AUGUSTE-THOUARD — Tél. : 47.59.20.88
Jones Lang Wootton — Tél. : 47.76.44.34

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

BUREAUX 130 m²
proximité RER
MARNE-LA-VALLÉE, bail commercial à céder.
Tél. 82-72-68-89
(province) (H.B.)

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue direct. 1 bureau +. Tél. : 45-63-17-27.

müller international
47-20-54-19

NOGENT-SUR-MARNE (94)
Bureaux neufs 900 m² divisibles. Parkings.

müller international
47-20-54-19

MADELEINE (8e)
Prestige
980 m² divisibles. Parkings. Loyer avec franchise.

STEPHENSON (18e)
300 m². Belle rénovation. Charges faibles. Parkings.

WAGRAM (17e)
Très bel hôtel particulier d'une surface de 470 m². Parkings.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL EXCEPTIONNEL STUDIO TT CONFORT PRIX 449 000 F. CREDIT – 48-04-08-60.

FORUM ST-HONORÉ
Rénovation de qualité imm. 19e, 4 pces 92 m².
G. F. F.
42-93-92-92.

4e arrdt

HOTEL DE VILLE. Marais historique. BEAU STUDIO cuis. tt cft mezzanine. 460 000 F. Crédit possible. 48-04-84-48.

ATELIERS DU MARAIS
1, rue du Cloître-St-Merri
2 pces, 53 m² - 2 140 000 F
4 pces duplex, 103 m², 3 900 000 F
Parkings.
Livraison fin 92.
ELMER DWIGHT EDOUARD
45-72-50-50.

5e arrdt

R. CLAUDE-BERNARD Pptaire vd dans imm. ravalé, asc. GD 2/3 pces. Commercial ou bourgeois. Rénové – 45-04-24-30.

GAY-LUSSAC 2/3 P
50 m² – 5e ét. asc. Qualité 1 500 000 F. 43-36-17-36

6e arrdt

ST-ANDRÉ-DES-ARTS. 790 000 F. BEAU STUDIO tt cft, cuis., bains, vue dégagée, 3e ét., asc. SIFECO RIVE GAUCHE. 45-66-43-43.

RUE DE SÈVRES. BEAU 3/4 P. 85 m² – Imm. pierre de t. Calme. Possib. parking 2 450 000 F – SIFECO RIVE GAUCHE – 45-66-43-43

Mo SAINT-SULPICE Propriétaire vend beau 2 P. tout confort, refait neuf
43-45-37-00

7e arrdt

Quai d'Orsay, bel appt avec boiseries, 200 m² env., 5/6 pièces, 3 chbres de service, dble entrée, après 11 heures, tél. : 42-04-36-91

VANEAU liv. + 2 ou 3 chbres 90 m², gd charme soleil, calme 46-44-98-07

STUDIO 560 000 F
s/r., asc., AIM 42-78-40-04.

8e arrdt

FBG ST-HONORÉ EXCEPTIONNEL. Asc. STUDIO TOUT CONFORT 799 000 F. CRÉDIT POSSIB. 48-04-08-60.

Part. (Agence s'abstenir) vd appt. 5 pces principales. Anc. cadre original + park. Tél. : 42-80-66-59 de 10 à 15 heures.

RUE DE BERRI
176 m² ensoleillé, appartement de charme.
G.F.F.
42-93-92-92.

9e arrdt

ST-GEORGES
(proche). BEAU 3 PCES cuis. TOUT CONFORT. 840 000 F. 43-27-81-10.

10e arrdt

METRO CHATEAU-D'EAU EXCEPTIONNEL. 40 M2 2 PCES cuis., bains, wc. 419 000 F. CREDIT POSSIBLE. 48-04-08-60.

11e arrdt

NATION Bel imm. digicode gardien. 2 pces tt cft. 2e ét., clair. 458 000 F. CREDIT – 43-70-04-64.

12e arrdt

DAUMESNIL. Près métro pptaire vd STUDIO kitchen., wc, bains. Refait nf. Vue dégagée. 319 000 F. CREDIT – 43-70-18-00.

13e arrdt

GLACIÈRE-CORVISART 3 P. 60 m², bel immeuble 1 380 000 F. 43-20-32-71

14e arrdt

VAVIN-OBSERVATOIRE Beau 2 P, grand séjour 1 140 000 F. 43-20-32-71

MONTPARNASSE
Rue de l'Eure
Calme absolu
Livraison fin 1992
6 P. duplex
terrasses 50 m²
Vue Soleil
derniers étages
5 300 000 F
Parking compris
ELMER DWIGHT EDOUARD
45-72-50-50

15e arrdt

SQUARE ST-LAMBERT (proche) BEAU STUDIO cuis. TOUT CONFORT. Clair. 445 000 F. Crédit possible. 43-27-81-10.

LA MOTTE-PICQUET Gd studio, cuis., bns. Calme. dble expo. 760 000 F. SIFECO RIVE GAUCHE. 45-66-43-43.

LOURMEL – 2/3 PCES Dans imm. récent. Vue dégagée s/jard. – 1 700 000 F SIFECO RIVE GAUCHE 45-66-01-00

PARC A.-CITROËN
4 P. 80 m². Intérieur soigné Faibles ch., 2 100 000 F
G.F.F.
42-93-92-92

R. Ernest-Renan, prox. VIIe (360 m), charmant 2 P. 36 m² + mezzanine, lumineux et calme. Px 1 050 000 F. Tél. 47-05-76-76

16e arrdt

AV. KLÉBER
CHARMANT 2 PIÈCES cuis., s.-de-bains, asc. 890 000 F – 45-04-23-15.

MUETTE PL. CHOPIN
Bel imm. ravalé 2 p., tt cft. Moins de 25 000 F le m². Idéal placemt – 45-04-23-15.

A. PAUL-DOUMER Pptaire vd 7e ét., asc. Soleil GD 2 p. + chbre d'enfant. REFAIT. 45-04-24-30.

VICTOR-HUGO
LONGCHAMP A SAISIR 2 p. tt cft. Imm. pierre de t. 795 000 F. 42-71-93-00.

METRO JASMIN STUDETTE avec douche et wc non mansardée dans très bel imm. pierre de t. 360 000 F. 42-71-87-24.

RUE DE LA POMPE. Près mairie, pierre de taille. Studio aménagé, cuis. équip., bains, wc, rangements. 340 000 F. 48-04-84-48.

AV. FERDINAND-BUISSON. Gd studio tt cft, balcon 5e ét., asc. Clair et calme. Prix : 770 000 F. SIFECO – 45-66-43-43.

MIRABEAU STUDIO
Tout conft. Refait neuf. Tr. clair, 36 m² – 950 000 F SIFECO – 45-66-01-00

ASSOMPTION
Imm. d'angle pierre de T. 140 m² – ÉT. ÉLEVÉ
G.F.F.
42-93-92-92

TROCADÉRO
Terrasse 120 m², 3 P. 90 m², exposition sud, calme
G.F.F.
42-93-92-92

17e arrdt

Près BATIGNOLLES. BEAU 2 PCES. Cuis. tt cft., 3e ét. s/rue et cour, chff ind. gaz. digicode. 567 000 F. Créd. 43-70-04-64.

BATIGNOLLES
Beau 2 p. Tt cft cuis. équipée, parfait état, ravalé. 600 000 F. 42-71-87-24.

SUR BD PEREIRE. BEAU 4 P. tt cft dans bel imm. pierre de t. standg., gard., interph., cave. 2 100 000 F. 42-71-93-00.

18e arrdt

PROCHE MONTMARTRE. Gd 2 p. tt cft, cuis. équipée. Bel imm. pierre de taille digicode cave. 730 000 F. 42-71-87-24.

MÉTRO MARCADET EXCEPTIONNEL. 40 m². Asc., 2 pièces, entrée cuis., bains, wc, cave. 619 000 F, créd. 48-04-08-60.

MARX DORMOY. BEAU 2 P. cuis. TOUT CONFORT Ravalement payé. Px : 430 000 F – Crédit possible. 48-04-84-48.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT. Beau 2 p., tt cft, clair, calme. Parties communes refaites, cave, digicode. 535 000 F – 42-71-87-24.

LES BUTTES-CHAUMONT
4 pièces 96 m² + balcons Imm. neuf, façade pierre
Tél. : 42-03-71-22

20e arrdt

Paris-20e, pptaire vend
APPARTS LOFTS
Environnement de caract. Frais de notaire réduits. 115 à 135 m², très calmes, clairs. VENEZ VISITER !, le SAMEDI de 14 h à 19 h 89 A, rue des Pyrénées, 20e et sur R-V au 48-22-56-49

20e arrdt

F3 53 m² r. Dupont-de-l'Eure Dans immeuble p.-de-t. 1er ét. Belle dsp. 2 ch. Double expo Proche métro(s) et commerces Faibles charges Chauf. ind 910 000 F Tél. 43-60-82-44

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES 3/4 P. 75,5 m² Dans rés. 74 bon stand. 3e ét Toutes commodités sur place Tt confort Double exposition Double living (22 m²) 2 gr ch. Cuis. équip. et s.-d.-b neuve(s) Porte blindée Parking intérieur 850 000 F Tél. 40-85-08-69

CLICHY ALLÉES GAMBETTA
F4 70 m². 5 mn métro. imm. ravalé. 4e ét., séj dble, 2 ch cuis. équip. Cave Ascens. Prix : 1 050 000 F Tél. apr 18 h 30-52-58-26 ou 46-68-28-62

93 Seine-Saint-Denis

MÉTRO 4-CHEMINS Except. 2 PIÈCES, cuisine équipée, salle d'eau, w.-c., cave. 329 000 F. CRÉDIT TOTAL. 48-04-08-60.

Province

SÈTE (34)
Dans Marina. Studio-cabine meublé. 4 couchages 3e et dernier étage
Vue imprenable mer. Plein sud. Plage à 200 m. Possibilité anneau pour bateau
Tous commerces sur place
Prix : 280 000 F.
S'adresser à M. GYLBERT
Tél. : (16) 67-53-53-40

appartements achats

Part. achète comptant 100 m² +, cité, Ile St-Louis ou quais proches, avec asc. et parking. Faire offre détaillée à B.P. 233, 61100 Flers.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE, STUDIO à 3 PCES avec ou sans confort. M. HALBERT. Tél. : 48-04-84-48.

Recherchons URGENT studio ou 2 P. PARIS ou banlieue sud. PAIEMENT COMPTANT. M. DATH : 43-27-81-10.

Recherche 2 à 4 P. PARIS Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir

locations non meublées offres

Région parisienne

Proche RER s/600 m² terr., belle mais. bourg. s/ss-sol tot. ; 8 P., 2 bns, gar. 2 voit. Calme, résidentiel. 12 000 F. A.S.M. : 42-47-12-10.

locations meublées offres

ETRANGER

CANADA-MONTRÉAL Appt à louer automne 91 à 92. Refait neuf, meublé, cuis. équipée, quartier paisible. Rens. Mme Langlois : 40-67-70-44.

GANDIA PLAGE (ESPAGNE)
Appartements A LOUER TURMAR
Tél. : 34-6-2841253
Fax : 34-6-2844042.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine. 75008 PARIS
rech. APPTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTICULIERS PARIS et VILLAS PARIS-OUEST
Tél. : (1) 45-62-30-00.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons. LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS ET MAISONS OUEST-EST
Tél. : 45-27-12-19.

hôtels particuliers

VINCENNES (Bois-Château) Luxueux hôtel part. s/3 nivx, vaste liv. donnant s/terrasse, jard. d'hiver poss., 4 chbres, 4 sanitaires. 5e chbre poss. Garage 2 voitures. Patio. 26 000 F le m². 45-04-24-30

propriétés

EXCEPTIONNEL
Gd HOTEL PART Louis XVI classé M.H., 50 km La Rochelle Décor très hte qualité, état neuf. 3 300 000 F. 51-69-50-85. soir.

JE VENDS
CAUSE MUTATION
A 60 min. de Paris, direct. autor. Sud NEMOURS. Tennis, golf, équitation SPLENDIDE FERME ANCIENNE RESTAURÉE S/son parc verdoyant clos
4 000 m²
Récept., sal. séj. rust., chem., cuis., ch., bns, w.-c. En retour d'équerre : maison d'amis 2 P., belle cave, grange + garage. Prix tot. : 780 000 F. Créd. 100 % par C. épargne. Remboursement comme un loyer constant. Tél. : 24 h/24 : (16) 38-92-72-32 ou (16) 38-85-22-92.

A 60 mn de Paris, direct aut. Sud NEMOURS (77), de la vallée du FUSAIN, splendide
CLOS GATINAIS
tt en pierres, tuiles pays s/son terrain arboré
300 m²
Habitation de 5 gdes P., poutres apparentes + grenier carrelé 200 m² en retour d'équerre, grange + dépendances 150 m². Libre de suite. Prix total 590 000 F. Crédit 100 % possible par caisse d'épargne. Tél. 24/24 (affaire recommandée pour sa qualité et son prix). (16) 38-92-72-32

maisons individuelles

BOULOGNE
SUPERBE PÉNICHE AMÉNAGÉE
A proximité du jardin Albert-Kahn, 193 m² utiles. TERRASSE MAGNIFIQUE. Accès et berges viabilisés. EMPLACEMENT LÉGAL. Prix : 3 MF. Tél. : 40-71-00-69. ESPACES RIVES

LONDRES N 16, URGENT. Mais. 3 ch., liv., jard., prox. parc Piccadilly line, bus, city, école primaire franç. 1 100 000 F. Tél. : 19-44-71-241-0250 ou Paris : 45-88-24-84.

Sortie AMBOISE, direct. Tours PAVILLON F.4, récent, 110 m². S/sol compl. semi-enterré. Garage Terr. 3 000 m², ent. clos. Vér. alu. Chauff. gaz + Pet. maison indépend. Prix : 780 000 F Tél. l'apr.-midi : (16) 47-57-33-35

MAISON RÉNOVÉE
40 km Albi, 40 km Rodez, 50 km Millau, bord du Tarn
BROUSSE-LE-CHATEAU
Pierre de pays, toit en lauses. 2 log., tout confort, cheminée, 2 terr., 2 cav., jard. bord. riv. entièrem. meublé de bon goût Prix : 550 000 F (à débattre) Téléphone : 48-60-71-45 (rég. parisie., à partir de 15 h) Sur pl. en août 65-99-46-37

maisons de campagne

IRLANDE A VENDRE

Maisons de campagne avec large terrain, petites maisons et domaines fonciers à vendre; tous figurent dans notre catalogue d'été 1991. Ecrivez, téléphonez ou faites votre demande par fax pour en obtenir une copie gratuite - Aujourd'hui! Notre adresse:

ESTATE AGENTS,
JACKSON-STOPS
51 Dawson Street, Dublin 2, Irlande.
Tel: 353-1-771177. Telefax: 715156

MERCREDI (numéro daté JEUDI)

LE GRAND RENDEZ-VOUS DE L'IMMOBILIER
Le Monde

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
75 PARIS		
7e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 60 m², 1er étage	50, rue de Bourgogne SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	8 300 + 1 077 6 637
8e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 38 m², rez-de-ch.	154, bd Haussmann AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	4 019 + 206 2 859
5 PIÈCES 196 m², 3e étage possib. parking	12, rue Paul-Baudry SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	29 200 + 3 454 21 024
7 PIÈCES 226 m², 6e étage	36, rue de Courcelles SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	28 400 + 3 321 21 168
4 PIÈCES 134 m², 6e étage Possib. parking	12, rue Paul-Baudry SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	21 000 + 2 427 15 120
11e ARRONDISSEMENT		
STUDIO MEUBLÉ 20 m², sur jardin	HOME PLAZZA HOME PLAZZA – 40-09-40-00	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉ 50 m², sur jardin	HOME PLAZZA HOME PLAZZA – 40-21-22-23	8 500 + 1 275
5 PIÈCES 103 m², 5e étage Parking	7-9, rue Pfichon SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	7 500 + 1 425 5 400
13e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 30 m², 11e étage Possib. parking	67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	2 400 + 760 1 998
2 PIÈCES 48 m², 1er étage balcon	67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 680 + 1 020 2 919
14e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 86 m², 2e étage park., cave, balcon	80-82, rue de l'Abbé-Carton AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	8 850 + 859 6 298
4 PIÈCES 89 m², 5e étage park., cave, balcon	80-84, rue de l'Abbé-Carton AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	8 900 + 891 6 333
4 PIÈCES DUPLEX 9e et 10e étage box, cave, balcon	80-84, rue de l'Abbé-Carton AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	13 250 + 1 022 9 429
4 PIÈCES DUPLEX 9e et 10e étage box, cave, balcon	80-84, rue de l'Abbé-Carton AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	13 000 + 1 073 9 251
5 PIÈCES DUPLEX 9e et 10e ét. box, cave, balcon	80-84, rue de l'Abbé-Carton AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	16 500 + 1 176 11 741
STUDIO 35 m², rez-de-ch. parking	199-201, av. du Maine LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	3 893 + 297 3 078
4 PIÈCES 87 m², 4e étage 2 parkings	199-201, av. du Maine LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	9 780 + 703 7 326
16e ARRONDISSEMENT		
2-3 PIÈCES 83 m², 2e étage	15-17, rue Raynouard SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	8 640 + 1 784 6 220
5 PIÈCES DUPLEX 132 m², 5e-6e ét. parking	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	19 553 + 1 800 15 065
2 PIÈCES 54 m², 5e ét., 1er loc. cuis. équipée	51, avenue Bugeaud AGIFRANCE – 49-03-43-06 Frais de commission	7 371 + 8 159 5 245
17e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 123 m², 1er étage 2 parkings	19-21, rue Saineuve LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	12 528 + 1 100 9 290
20e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 61 m², 6e étage cave	12, rue Ernest-Lefèvre AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	5 417 + 600 3 775
3 PIÈCES 62 m², 5e étage	74-80, rue de Buzenval AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	4 583 + 1 007 3 261
78 - YVELINES		
2 PIÈCES 52 m², rez-de-ch. parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 14-18, rue du Dr-Tinsait LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	3 498 + 990 2 790
4 PIÈCES immeuble neuf 86 m², 3e étage parking	VERSAILLES 8, rue du Général-Pershing SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	7 900 + 1 148 5 688
4-5 PIÈCES Immeuble neuf 97 m², 2e étage parking	VERSAILLES 6, rue du Général-Pershing SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	8 600 + 1 283 6 192
4 PIÈCES 93 m², 1er étage balcon, parking	VIROFLAY 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 775 + 1 400 5 148
92 - HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 82 m² rez-de-chaussée	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	9 120 + 1 890 6 489
2-3 PIÈCES 70 m², 10e étage parking	BOULOGNE 791, av. du Général-Leclerc SAGGEL – 46-08-80-36 46-08-95-70 Frais de commission	4 800 + 900 3 456
4-5 PIÈCES 90 m² 8e étage	BOULOGNE 140, route de la Reine SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	7 650 + 1 591 5 508
STUDIO Immeuble neuf 41 m², rez-de-ch. parking	BOULOGNE 33-37, rue Pasteur SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	4 600 + 525 3 850
5 PIÈCES Imm. neuf, 4-5e ét. DUPLEX 179 m² terr. 75 m², park.	BOULOGNE 33-37, rue Pasteur SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	26 000 + 1 440 19 525
3 PIÈCES 82 m², 1er étage parking	BOULOGNE 197, rue Gallieni LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	6 500 + 650 4 950
4 PIÈCES 94 m², 1er étage	COURBEVOIE 333, bd Saint-Denis CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	6 200 + 570 4 734
5 PIÈCES 110 m² rez-de-chaussée parking	GARCHES 11, rue des 4-Vents SAGGEL – 46-08-80-36 46-08-95-70 Frais de commission	7 350 + 1 100 5 292
STUDIO 48 m² rez-de-chaussée	NEUILLY 135, bd du Général-Koenig AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	4 436 + 652 3 472
STUDIO 44 m² 3e étage	NEUILLY 47-49, rue Perronnet AGF – 49-24-45-45 Frais de commission	5 400 + 570 3 842
4 PIÈCES Immeuble neuf 92 m², 4e étage parking	SÈVRES 5-11, av. de la Division-Leclerc SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	7 300 + 1 383 5 256
4-5 PIÈCES Immeuble neuf 110 m², 3e étage parking	SÈVRES 5-11, av. de la Division-Leclerc SAGGEL – 47-42-44-44 Frais de commission	8 000 + 1 634 5 760
94 – VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES 77 m², 2e étage balcon parking	LE KREMLIN-BICÊTRE 1-5, av. du D-Lacroix LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	6 945 + 860 5 347
4 PIÈCES 86 m², 2e étage balcon 2 parkings	LE KREMLIN-BICÊTRE 1-5, av. du D-Lacroix LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	6 651 + 990 5 173
2 PIÈCES 52 m², 2e étage balcon parking	SAINT-MANDÉ 25, av. Joffre LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	4 879 + 591 3 798
4 PIÈCES 87 m², 4e étage balcon 2 parkings	SAINT-MANDÉ 35-37, av. Joffre LOC INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	6 845 + 1 039 5 202
4 PIÈCES 84 m², 7e étage balcon 2 parkings	VINCENNES 83-85, rue Defrance LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	7 270 + 897 5 526
95 – VAL-D'OISE		
PAVILLON 7 PIÈCES, 149 m² garage	4, clos de Mandelieu AGIFRANCE – 49-03-43-04 Frais de commission	9 042 + 545 8 343

Le Monde

CHAQUE MERCREDI
numéro daté jeudi

VOS RENDEZ-VOUS

IMMOBILIER

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Monde est le premier quotidien vendu à Paris. Il est lu par **1 609 000** Français dont **808 000** Parisiens. **642 000** d'entre eux appartiennent à des foyers « cadres supérieurs » dont **375 000**, soit 58 %, habitent l'Ile-de-France. (Source : CESP 1989.)

Pour tous renseignements
Professionnels 46-62-73-43
Particuliers 46-62-73-90 – 46-62-72-02

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION
AGF GROUPE DES ASSURANCES GENERALES DE FRANCE
AGIFRANCE GROUPE CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS
CIGIMO GROUPE GTF
RESIDENCES HOTELIERES HOME PLAZZA
LOC INTER Transactions Tél : 47-45-15-84
SAGGEL VENDÔME GROUPE UAP
SOLVEG LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Après lui avoir cédé son informatique professionnelle

Philips amorce une coopération avec l'américain DEC

AMSTERDAM
(correspondance)

Après avoir adopté des mesures spectaculaires visant surtout à réduire les effectifs du groupe, M. Jan Timmer, le patron de Philips, redouble de vigueur aujourd'hui afin de poursuivre le programme d'assainissement d'un géant en difficulté depuis plus d'un an déjà.

La compagnie d'Eindhoven vend la majeure partie de sa division systèmes informatiques (7 000 salariés et un chiffre d'affaires de 2 milliards de florins, soit 4,6 milliards de francs), à peine sortie du rouge, à l'américain Digital Equipment (*le Monde* du 24 juillet). Elle examine, en outre, avec ce partenaire, les possibilités de coopération dans les activités ordinateurs personnels, composants, disques compacts interactifs et autres applications multimédias, notamment.

Des négociations engagées avec Olivetti l'an passé s'étaient conclues par un échec. La seconde tentative de transaction a donc été la bonne. Les systèmes informatiques de Philips changent de propriétaire le 1er octobre prochain, au terme d'un accord de principe publié conjointement par Philips Electronics et Digital Equipment Corporation, mardi 23 juillet aux Pays-Bas.

« Ni perte ni profit »

Le montant de l'opération n'a pas été précisé. Philips s'abstient de publier ses résultats par division, ce qui rend toute estimation difficile. Certains analystes se risquent néanmoins à évaluer le prix de la reprise à un montant de 300 millions de florins, soit près de 700 millions de francs.

Après la vente récente de l'activité « gros appareils ménagers » à Whirlpool, cet accord devrait influencer positivement les résultats de l'exercice en cours pour Philips. M. Jack Reemers, porte-parole de Philips, estime que des précisions sur les *« possibilités de coopération »* future avec Digital interviendront *« d'ici quelques mois »*.

Ces possibilités *« peuvent conduire à une augmentation du potentiel commercial des deux entreprises »*, indique un communiqué commun. M. Reemers précise par ailleurs que *« les systèmes informatiques n'enregistreront ni perte ni profit à la fin de l'exercice en cours »*. Sans mentionner un montant précis, il rappelle que cette division, *« avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de florins par an »*, subissait encore des *« pertes très lourdes »* lors de l'exercice précédent. M. Emile Schade, directeur de Digital Nederland, se montre plutôt optimiste : la division de Philips qui fait l'objet de la vente sera *« rentable »* après intégration dans la structure de la compagnie américaine, a-t-il dit.

Les mini-ordinateurs, surtout destinés aux institutions financières et aux petites et moyennes entreprises, constituent l'activité la plus importante de la division systèmes informatiques de Philips. Le groupe néerlandais a acquis une position de force dans l'informatique de « front office » avec 150 000 systèmes installés dans les agences bancaires du Vieux Continent.

Les ordinateurs personnels, récemment intégrés dans la division électronique domestique, ne feront pas partie de la vente, pas plus que les systèmes de dictée, ni les « smart cards », (sortes de cartes de crédit à puce incorporée) fabriquées à Fontenay-aux-Roses. – *(Intérim.)*

TRANSPORTS

Au conseil des ministres

La France propose à ses partenaires européens un renforcement des règles de sécurité maritime

A l'occasion d'une communication au conseil des ministres du 24 juillet, M. Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat à la mer, a annoncé plusieurs initiatives pour renforcer la sécurité des transports de pétrole par mer. Des accidents récents ayant provoqué de graves marées noires et le repérage par des avions de reconnaissance de dégazages illicites en haute mer ont conduit les pouvoirs publics à redoubler de vigilance.

M. Le Drian a annoncé un renforcement du rôle des Centres régionaux de surveillance et de sauvetage (CROSS) installés au Cap Griz Nez, à Cherbourg, à Corsen et à Etel en Bretagne, et à La Garde dans le Var. Il faut notamment que les navires chargés de marchandises dangereuses qui passent au large des côtes françaises signalent systématiquement aux autorités la nature de leur cargaison et leur destination.

Par ailleurs, à la suite de la conférence internationale du 14 mars tenue à Paris à l'invitation de M. Jacques Mellick, prédécesseur de M. Le Drian, les autorités portuaires de 14 pays européens vont renforcer les contrôles. Pour ce qui concerne la France il faudra donc, par des moyens budgétaires, accroître le nombre des inspecteurs de la navigation et multiplier les stations de déballastage ou de nettoyage.

Le gouvernement va proposer trois initiatives à ses partenaires de la CEE :

– Une démarche commune auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI), qui est «l'ONU de la mer», pour limiter les dérogations accordées aux navires qui ne répondent pas, vu leur âge, aux critères les plus récents des conventions internationales ;

– Le refus d'accueillir dans les ports de la CEE, à compter du 1er janvier 1994, les navires (notamment les navires-citernes) repertoriés comme des « navires poubelles » ou inférieurs aux normes techniques et sociales minima ;

– L'élaboration de directives communautaires invitant les Etats à sanctionner les propiétaires de cargaisons débarquées en Europe et ayant été transportées par des navires mal entretenus ou trop anciens.

La flotte pétrolière mondiale (et française) vieillit dangereusement. Les trois quarts du tonnage ont plus de dix ans.

F. GR.

SERVICES

La Poste décentralise mille cinq cents emplois

Le conseil d'administration de la Poste adopté, mardi 2 juillet, le plan de réorgauisation que lui soumettait M. Yves Cousquer, son président. Le nouvel organigramme devrait être achevé le 1er janvier 1993 ; il prévoit la suppression des directions régionales et la création de huit délégations couvrant plusieurs régions.

Cette réforme s'accompagne d'une décentralisation en province de quinze cents emplois actuellement implantés en Ile-de-France. La mesure ne nécessitera aucune suppression d'emplois, mais suppose des reclassements, des changements d'attribution et des départs non remplacés. Enfin, La Poste a obtenu d'augmenter, vers la mi-août, ses tarifs, qui n'avaient pas été modifiés depuis le 11 janvier 1990 (*le Monde* du 24 juillet). Le courrier normal coûtera 2,50 francs au lieu de 2,30 francs. Le courrier non urgent coûtera 2,30 francs au lieu de 2,20 francs.

Cette hausse rapportera 1,5 milliard de francs en année pleine. Selon M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et tuteur de la Poste, cette augmentation aura comme contrepartie *« une amélioration de la qualité »* des services.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, *23 juillet* ⬇

Retour au-dessous des 3 000 points

Après trois séances passées au-dessus des 3 000 points, la grande Bourse de New-York est revenue mardi en deçà de cette barre. Très en deçà même, puisqu'un instant, l'indice Dow Jones des industrielles était tombé à 2 972,94, avant de s'inscrire en clôture à 2 983,23 avec une perte de 29,74 points (– 0,99 %). Le bilan de la journée a reproduit ce mauvais résultat. Sur 2 060 valeurs traitées, 1 003 ont baissé, 557 seulement ont monté et 500 n'ont pas varié.

Le marché américain aurait-il été trop optimiste sur les résultats trimestriels des entreprises ? Les premiers chiffres tombés avaient, il est vrai, été plutôt encourageants. Les derniers, beaucoup plus mitigés, l'ont été moins, comme ceux de 3M (– 12,6 %), d'où une première réaction de méfiance. Mais Wall Street a également encaissé une vague de ventes déclenchée par les ordinateurs. Surtout, comme le faisait remarquer l'*International Herald Tribune*, les investisseurs ont littéralement eu la frousse d'une hausse des taux d'intérêt à l'occasion des prochaines adjudications trimestrielles du Trésor américain.

En attendant, les taux des bons du Trésor à trente ans se sont établis à 8,49 % contre 8,46 % la veille. Le volume des transactions a augmenté pour porter sur 160,01 millions de titres échangés contre 149,05 millions mardi.

VALEURS	Cours du 22 juillet	Cours du 23 juillet
Alcoa	71 1/2	72 3/8
ATT	39 5/8	39 1/2
Boeing	43 1/4	43 3/4
Chase Manhattan Bank	19 7/8	19 5/8
Du Pont de Nemours	47	46 1/4
Eastman Kodak	40 3/8	39 7/8
Exxon	59 1/2	58 1/8
Ford	34 3/8	34 1/8
General Electric	73 1/4	72 1/4
General Motors	42 1/4	41 1/8
Goodyear	38 1/4	37
IBM	102	100 5/8
ITT	57 3/4	55 1/2
Mobil Oil	67 1/2	67 1/4
Pfizer	59 7/8	58 5/8
Schlumberger	67 3/4	68 5/8
Texaco	66 3/8	64 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	141 1/2	138 5/8
Union Carbide	20 1/4	20 1/4
USX	25 1/2	24 7/8
Westinghouse	25 3/4	26
Xerox Corp.	56 7/8	56

LONDRES, *23 juillet* ⬆

Toujours plus haut

Les valeurs ont atteint de nouveaux records mardi à la Bourse de Londres. L'indice Footsie a terminé à 2 587,9 points, en hausse de 29,4 points, soit un gain de 1,1 % inscrivant ainsi un nouveau record historique de clôture. Le volume d'échanges s'est considérablement étoffé. Il a pratiquement doublé, passant de 347,2 millions de titres lundi à 651,5 millions.

Cette nouvelle progression s'est effectuée dans une atmosphère euphorique provoquée par l'annonce, lundi 22 juillet, d'un excédent mensuel de la balance des paiements courants pour la première fois en quatre ans. Cette bonne nouvelle, couplée à une hausse de 1,3 % des ventes de détail en juin, a provoqué une forte hausse des contrats à terme sur indices à l'ouverture et la hausse s'est ensuite propagée à l'ensemble de la cote.

PARIS, *23 juillet* ⬆

Léger raffermissement

Une fois n'est pas coutume : le mois boursier s'est achevé, mardi, rue Vivienne sur une note plutôt optimiste. Encore dans le rouge à l'ouverture (– 0,07 %), l'indice CAC 40 repassait rapidement dans le vert et, aux alentours de 11 heures, il s'élevait déjà à 0,32 % au-dessus de son niveau précédent. Améliorant encore sa performance, le thermomètre du marché affichait dans l'après-midi une hausse de 0,58 %, ramenée à 0,35 % en clôture.

Assez surprenant pour une liquidation générale, échéance habituellement réservée aux ajustements de positions, surtout après l'annonce d'une aggravation du déficit commercial pour juin. Mais restait-il encore des bénéfices à prendre sur des placements récents ? Pour la deuxième fois consécutive, cette liquidation est perdante (– 1,2 %), avec par endroits des creux à 6 % et même 7 %. En deux mois, les valeurs françaises ont baissé d'environ 3 %. Les investisseurs auraient-ils réagi à la décision de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, d'abaisser de 0,50 % le taux des prêts consentis aux PME ? Trop insignifiant, disait-on sur le marché. Seraient-ce alors les promesses en filigrane faites par le ministre sur la détente ? En substance, le grand argentier de la France a précisé que *« c'est l'appréciation de notre monnaie, qui conduira à une baisse des taux »* et que *« nous aurons des résultats très satisfaisants dans les semaines qui viennent »*. En bref, une invitation à attendre des jours meilleurs. Au sujet de la crise économique, le ministre a indiqué que notre pays était au creux de la vague. Une opinion que les experts de Salomon Brothers ne partagent pas, qui situent notre pays en arrière et loin encore de ce point zéro. Les mêmes estiment du reste que les pays européens à faible inflation (France, Pays-Bas, Belgique) sont trop liés à l'Allemagne pour espérer une prochaine reprise de la croissance.

TOKYO, *24 juillet* ⬆

La reprise s'accélère

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont monté mercredi à Tokyo. Mais, cette fois, le mouvement s'est nettement accéléré. Déjà à 1,33 % au-dessus de son niveau précédent à mi-parcours, l'indice Nikkei enregistrait à la clôture une hausse de 2,37 %, avec un gain de 538,49 points, qui le propulsait pour la première fois depuis une semaine à la cote 23 297,47.

Selon les professionnels, ce raffermissement rapide a été essentiellement dû à la baisse des taux d'intérêt à court terme enregistrée depuis quarante-huit heures, dont ont surtout profité les valeurs financières et celle à forte capitalisation. Sur le fond, *« le sentiment n'a pas beaucoup varié »*, disait-on sur le parquet.

VALEURS	Cours du 23 juillet	Cours du 27 juillet
Aiko	1 170	1 160
Bridgestone	1 040	1 050
Canon	1 530	1 560
Fuji Bank	2 460	2 530
Honda Motors	1 460	1 470
Matsushita Electric	1 690	1 710
Mitsubishi Heavy	700	719
Sony Corp.	6 130	6 190
Toyota Motors	1 650	1 650

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Atochem s'associe avec l'espagnol Repsol dans le polystyrène.** – Pour faire pièce à la menace japonaise, Atochem (groupe Elf-Aquitaine), deuxième producteur européen de polystyrène derrière l'allemand BASF, s'est associé à la firme espagnole Repsol Quimica dans le polystyrène. L'accord prévoit la mise en commun de l'unité qu'Atochem possède à El Prat de Llobregat (près de Barcelone) d'une capacité de 55 000 tonnes par an de polystyrène appelée à doubler très prochainement. Ce sont les deux groupes japonais Sumitomo et Idemitsu Petrochemical, soucieux de s'implanter sur le marché européen du polystyrène, qui devaient au départ s'associer avec Repsol Quimica. En vendant à Repsol ses activités espagnoles d'exploration et de production pétrolière, Elf avait obtenu de la firme espagnole qu'elle choisisse sa filiale Atochem. Celle-ci est un des grands acteurs mondiaux du marché du polystyrène, avec une capacité installée de 500 000 tonnes par an, en France, Grande-Bretagne et Espagne.

□ **Pharmacie : alliance commerciale entre Boots et Warner-Lambert.** – Boots, la chaîne britannique de pharmacies, s'est alliée au groupe américain Warner-Lambert pour la commercialisation de médicaments destinés au traitement des maladies cardio-vasculaires. Aux termes de l'accord conclu, la filiale Parke-Davis de Warner Lambert assurera la promotion du Manoplax, destiné au traitement des défaillances cardiaques et élaboré par Boots, en échange de quoi le groupe britannique aidera à la commercialisation aux Etats-Unis du Lopid, un régulateur de cholestérol produit par Warner Lambert. Les deux sociétés n'ont pas exclu de nouveaux accords à l'avenir.

□ **ICI pourrait supprimer vingt mille emplois.** – Des rumeurs circulent dans la City de Londres accréditant l'idée que, dans le cadre de sa restructuration, le groupe ICI, numéro quatre de la chimie mondiale, pourrait vendre ou filialiser sa division « industrie », propriétaire de la plupart de ses actifs dans la chimie lourde. Avec l'inévitable fermeture et cession de plusieurs usines, vingt mille emplois environ pourraient être supprimés à l'échelon international. Au siège de Millbank, la direction refuse de confirmer ou de démentir cette nouvelle.

□ **Monsanto : un mieux, mais dans le rouge.** – Monsanto, troisième groupe chimique américain, annonce pour le deuxième trimestre un bénéfice net record de 273 millions de dollars (contre 247 millions pour la période correspondante de 1990) pour un chiffre d'affaires accru de 4 % à 2,47 milliards. Mais, en raison d'une charge exceptionnelle liée à un programme de restructuration, le résultat est une perte de 52 millions de dollars. De ce fait, pour le premier semestre, Monsanto a vu son bénéfice net baisser de 74 % pour revenir à 114 millions de dollars. Sans l'impact de la charge exceptionnelle destinée à couvrir les coûts du programme de restructuration, le bénéfice net semestriel aurait été quasiment stable à 439 millions de dollars.

□ **Accord stratégique entre le BBV et General Electric Capital.** – Le Banco Bilbao Vizcaya (BBV) et General Electric Capital (GE Capital, filiale de l'américain General Electric) ont signé un *« accord stratégique pour le développement conjoint d'affaires financières »*, a annoncé BBV mardi 23 juillet. L'accord prévoit notamment l'acquisition par GE Capital d'une participation dans le capital social du BBV, et l'entrée de la banque espagnole dans les opérations de leasing et de cartes de crédit privées de G. E. Capital en Europe et dans d'autres pays. Outre l'acquisition d'une participation dans le capital social du BBV, GE Capital prendra 45 % du capital de Finanzia, la filiale financière du BBV. Cette alliance permettra à Finanzia de développer de nouvelles opérations financières, notamment en ce qui concerne l'immobilier, le leasing et l'émission et la gestion de cartes de crédit privées.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cibles	3390	3440	Idianova	123	122
Arnault Associes	296 10	296 10	Immob Hôtelière	885	960
B.A.C.	131	..	Inserm. Computer	181	
Bque Vernes	815	815	I P B M.	93 50	
Boiron (Ly)	351	350	Loca investis	245	
Bosset (Lyon)	209	..	Locamic	75	75
C.A.L.-de-Fr (C.C.I.)	914	..	Mastra Comm	117	116 10
Calberson	370		Molex	146	
Cardif	663	670	Publi Filipacchi	391 90	398
C.E.G.E.P	153 50	..	Rezel	760	
C.F.P.I.	273	275	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	323	
C.N.I.M.	904	..	S.N.M.	164	
Codetour	270	..	Select Invest (Ly)	97 50	
Conforama	1050	1040	Seriba	390	396
Creeks	171	171	S.M.T. Goupil	130	
Dauphin	410	410	Sopra	269 70	270
Delmas	1134	..	TF1	335 40	336
Demachy Worms Cie	499	..	Thermador H. (Ly)	282	..
Devanlay	933	933	Unilog	194	196
Deville	305	..	Viel et Cie	90	
Dollfus	130	130	Y. St-Laurent Groupe	765	765
Editions Belfond	231	231			
Europ. Propulsion	263	261 50			
Finacor	116	..			
Frankopans	135	133			
GFF (group fon f.)	231 70	230			
Grand Livre	388	395			
Gravographe	218	..			
Groupe Ongny	663	663			
Guinot	950	950			
I.C.C.	215	..			
IDIA	..	..			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 juillet 1991
Nombre de contrats : 50 928

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 91	Déc. 91	Mars 92
Dernier	104,78	104,78	104,62
Précédent	104,72	104,70	104,64

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 91	Déc. 91	Sept. 91	Déc. 91
107	0,07	0,38	2,27	–

CAC 40 A TERME

Volume : 6 072 (MATIF)

COURS	Juillet	Août	Septembre
Dernier	1 782	1 797	1 812
Précédent	1 772,50	1 786	1 800

CHANGES

Dollar : 5,92 F ⬇

Le dollar poursuivait son mouvement de baisse mercredi 24 juillet, s'échangeant à 5,92 francs contre 5,9980 francs la veille, à la cotation officielle. De fortes fluctuations, surtout liées à des facteurs techniques, sont enregistrées depuis plusieurs jours sur les marchés des changes.

FRANCFORT	23 juillet	24 juillet
Dollar (en DM)	1,7670	1,7470
TOKYO	23 juillet	24 juillet
Dollar (en yens)	137,52	136,87

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (24 juillet) : 9 1/8-1/4 %
New-York (23 juillet) : 5 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 28-12-90)*

	22 juillet	23 juillet
Valeurs françaises	113,90	114,20
Valeurs étrangères	122,30	121,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	466,87	468,12
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 762,78	1 768,93

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	22 juillet	23 juillet
Industrielles	3 012,97	2 983,23

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	22 juillet	23 juillet
100 valeurs	2 558,50	2 587,90
30 valeurs	1 973,80	2 006,10
Mines d'or	210	203,40
Fonds d'Etat	84,86	84,72

FRANCFORT

	22 juillet	23 juillet
Dax	1 623,03	1 632,94

TOKYO

	23 juillet	24 juillet
Nikkei Dow Jones	22 758,98	23 297,47
Indice général	1 786,62	1 815,21

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,9320	5,9350	+ 168	+ 178	+ 330	+ 360	+ 910	+ 970
$ can.	5,1359	5,1408	+ 12	+ 29	+ 19	+ 49	+ 80	+ 152
Yen (100)	4,3321	4,3359	+ 77	+ 86	+ 155	+ 173	+ 511	+ 561
DM	3,3926	3,3963	+ 3	+ 18	+ 4	+ 25	– 17	+ 36
Florin	3,0127	3,0158	+ 4	+ 12	+ 4	+ 18	– 4	+ 37
FB (100)	16,4824	16,4953	+ 41	+ 91	+ 83	+ 183	+ 100	+ 398
FS	3,9109	3,9154	+ 44	+ 55	+ 81	+ 99	+ 268	+ 317
L (1 000)	4,5578	4,5628	– 84	– 66	– 165	– 133	– 546	– 483
£	10,0263	10,0343	– 180	– 151	– 289	– 244	– 666	– 538

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 1/4	6 3/8
Yen	8 1/8	8 5/8	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 3/16	9 5/16
DM	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	9	9 1/8
Floris	8 1/8	8 5/8	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 3/16	9 5/16
FB (100)	8 5/8	9	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	9 3/16	9 7/16
FS	7 5/8	7 7/8	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8	7 7/8	8
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	11	11 3/8	11 1/8	11 1/2	11 1/2	11 7/8
£	11 1/8	12 1/16	11 1/16	11 3/16	10 7/8	11 1/16	10 13/16	10 15/16
Franc	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16	9 5/16	9 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Avec Le Monde sur Minitel
Admissibilité :
UTC
Admission :
ENSAE SEA
36.15 LE MONDE
Tapez RES

هكذا من الأصل

صورة من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 JUILLET

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4000	C.N.E 3%....	3995	....	....	....
888	B.N.P. T.P....	885	....	....	....
860	Cr.Lyon. T.P....	840	840	840	....
1260	Renault T.P....	1250	1250	1250	....
1551	Rhone Poul. T.P....	1510	....	....	....
1140	Saint Gobain T.P....	1020	1100	1120	+ 9 80
980	Thomson T.P....	1025	....	....	....
760	ACCOR....	754	755	756	+ 0 27
670	Air Liquide....	664	662	664	....
575	Alcatel-Alsthom....	578	578	578	- 0 17
1540	Als.Saposno....	1680	....	....	....
385	A.L.S.P.I....	384	381	381	- 0 78
2060	Aquitaine. Prince....	2277	2278	2280	+ 0 13
510	AGF Sté Centrale....	490	495	491	+ 0 20
1150	Aux. Entrepr....	1003	1000	1000	- 0 30
205	Avenir H. Médite....	200	199	199	- 0 50
1050	Axa (ex Cie Midi)....	956	958	969	+ 1 36
235	Axa Midi Ass....	286	285	284 30	- 0 84
188	Bafip....	162	162	162	....
122	Bail-Equipem....	122	....	....	....
855	Bail Investiss....	790	....	....	....
490	Bancaire....	503	502	502	- 0 20
750	Bazar H.-V....	679	....	....	....
580	Beghin-Say....	580	585	585	+ 0 86
1080	Berger (M)....	1060	....	....	....
345	Bertrand Faure....	340	344 90	344 80	+ 1 44
735	Bic....	680	702	702	+ 1 74
950	B.I.P....	910	....	....	....
365	BIS....	343	345	345	+ 0 58
270	BNP (C)....	237	243	241	+ 1 69
855	Bollore Tech....	830	830	830	....
2420	Bongrain....	2300	2280	2280	- 0 87
820	Bon-Marché....	803	810	810	+ 0 87
575	Bouygues....	578	579	579	+ 0 17
126	BP France....	114 90	120	120	+ 4 44
880	B S N....	903	903	902	- 0 11
1000	Canal Plus....	1057	1056	1059	+ 0 19
330	Cap Gem.S....	336	338	338	+ 0 60
1960	Carrefour....	1880	1888	1880	+ 0 53
130	Casino....	131 80	133	134	+ 1 67
83	Casino ADP....	87 20	88 70	87	- 0 23
1280	Castorama D.I....	1288	1300	1300	+ 0 93
151	C.C.F....	144 30	144	144 20	- 0 07
68	CCMC Ly....	57 50	60	60	+ 4 35
300	C.D.M.E....	276 50	285	285	+ 3 07
275	C.E.G.I.D....	253 90	247	247	- 2 72
236	Centrest (My)....	237	239	239	+ 0 84
420	C.E.P. Comm....	418 50	....	....	....
126	Cerus....	122 70	121 60	121 60	- 0 98
675	Cerolen....	730	730	730	....
385	CF Ins....	381	....	....	....
300	CGI Info....	287	294	294	+ 2 44
1030	C.G.I.P....	1023	1049	1045	+ 2 15
900	CGF....	868	....	....	....
740	Chargeurs S.A....	748	748	751	+ 0 40
540	C.I.C.A (M)....	491	....	....	....
335	Ciments franc....	301	312 50	305	+ 1 33
....	Clarins....	810	811	815	+ 0 62
450	Club Mediter....	432	430	430	- 0 46
151	CMB Packa....	151 80	151 50	151 50	- 0 20
96	Codetel....	94	95	95	+ 1 06
....	Colas....	645	....	....	....
210	Cpt. Entrep....	208	200 20	207 40	- 0 28
1200	Comptoir Mod....	1150	....	....	....
129	Concept S.A....	131	....	....	....
285	CPR (Paris Rés.)....	240	241	241	+ 0 42
1170	Créd. Foncier....	1135	1148	1150	+ 0 97
565	Cr Lyon.(Cl)....	497	505	505	+ 1 61
1170	Credit Nat....	1180	1167	1167	- 1 10
250	CSEE....	311 10	....	....	....
1980	Dassart....	1989	....	....	....
460	Dassault Aviation....	445	447 10	447 10	+ 0 47
220	Dassault Electr....	198	195	195	- 0 51
1410	De Dietrich....	1305	1320	1330	+ 1 92
153	Dév.P.A.C.E.R....	148	150	146	- 2 03
285	Dév.R.Sud-Est....	251	....	....	....
375	D.M.C....	330	333	333	+ 0 91
3760	Docks France....	384 60	380	380	- 1 23
2670	Eram (Cie)....	2374	2370	2374	....
735	E.B.F....	720	700	700	- 2 78
405	Ecco....	360	385 10	385 10	+ 1 42
385	Elf Aquitaine....	354	354	363 10	- 0 25
240	Emp-Elf (Certif)....	215	216	216	+ 0 47
355	Essilor....	338 70	337	337	- 0 50
176	EssiLux.(DP)....	155	180	180	+ 3 23
830	Eurac....	561	561	561	....
1630	Eurafrance....	1690	1604	1600	+ 0 83
805	Eurocom....	790	....	....	....
116	Eurodisneyland....	122 20	122 30	122 30	+ 0 08
2830	Eurotunnel....	4470	4360	4300	- 3 80
1010	Europe 1....	1085	1070	1070	+ 1 42
45	Eurotunnel....	45 45	45 60	45 50	+ 0 11
1420	Exor....	1350	1380	1380	+ 0 74
1330	Facom....	1275	1278	1280	+ 0 38
122	Finacor....	117	117	117	....
240	Finsecal....	217 60	221	221	+ 2 50
2080	Fromager. Bel....	2135	....	....	....
1570	Gal.Lafayette....	1535	1540	1540	+ 0 33
1910	G.A.N....	1950	1950	1950	....
480	Gascogne (B)....	486	500	500	+ 2 88
1380	Gaz et Eaux....	1312	1335	1335	+ 1 75
750	Geophysique....	748	770	730	- 2 54
560	Gerland Ly....	550	550	550	....
415	Groupe Cini....	575	....	....	....
1230	GTM-Entrep....	425	430	430	+ 1 18
74	Guyenne-Gas....	1175	....	....	....
98	Hachette....	179	182 50	182 60	+ 1 96
380	Havas....	467	466	466	- 0 43
205	Hénin (Lx)....	577	572	580	+ 0 52
1260	Hutchinson....	1335	1325	1325	- 0 75
435	Ifil....	329 80	329 90	329 90	+ 0 12
325	Imétal....	250	250	280	+ 4 00
182	Immob. Phénix....	169	170	170	+ 0 59
88	Ingénico....	76 90	78 30	78 10	+ 2 08
4400	Inst. Mérieux....	4270	4080	4005	- 6 21
495	Interbail....	482	....	....	....
1080	Interchimique....	940	950	950	+ 1 06
750	J. Lefebvre....	882	....	....	....
665	Klepierre....	631	....	....	....
770	Labinal....	736	....	....	....
370	Lafarge....	344 90	344	344	- 0 26
360	Lebon....	336	336	336	- 1 21
3440	Legrand....	3514	3515	3520	+ 0 17
1760	Legrand (DP)....	1679	....	....	....
575	Legris Industries....	588	585	585	- 0 18
600	Locafrance....	450	445	450	....
710	Locindus....	715	710	710	- 0 70
4340	L.V.M.H....	4192	4185	4200	+ 0 19
586	Lyon.Eaux/Dumez....	534	533	535	+ 0 19
157	Majorette Ly....	136 10	137 10	137 10	+ 1 48
300	Mar. Wendel....	298 50	305	305	+ 1 84
225	Manu....	198	197 80	198	....
486	Martin-Gonn....	486 50	470	486 50	....
102	Matériaux fr....	97 50	98 80	98 80	+ 1 02
88	Mécanique fe....	73 70	77	77	+ 4 48
100	Michelin....	101	103	103	+ 1 98
220	Midi. Bk Sa *....	78 50	75	75	- 4 46
100	Min. Salsog (Ns)....	210	212	212	+ 0 95
144	Moulinex....	151 50	147	147	- 2 97
1160	Navig. Mixte....	1133	1150	1150	+ 1 50
127	Nord-Est....	119	119	119	....
280	Norbise (Ny)....	251 20	....	....	....
....	Nouv Galeries....	....	591	591	- 1 66
225	Olipar....	218	....	....	....
570	Orkel....	801	599	600	- 0 17
440	Pathex....	414 20	415	415 10	+ 0 22
173	Pechiney Int....	158 10	158 80	158	+ 1 22
350	Pechiney (DP)....	344 90	344 80	344 80	- 0 03
495	Penhoet....	458	....	....	....
1180	Penaud Ricard....	1189	1190	1191	+ 0 17
590	Peugeot....	588	585	588	+ 0 17
305	Pinault....	286 60	285 30	288	+ 0 90
386	Plastic-Omn....	402	400 20	400 20	- 0 45
435	Pollet....	424	420 50	420 50	- 0 83
410	Primagaz....	432	431	431	- 0 23
605	Printemps....	757	755	767	+ 1 32
2300	Promodès....	2250	....	....	....
520	Radiotechn....	470	466	466	- 1 06
3650	Redoute (La)....	4200	4161	4161	- 1 17
240	Rémy ar Associés....	219	227 90	227 90	+ 4 06
340	R. Poulenc CP....	361 50	355	355	- 1 80
345	Robur Financ....	344 90	....	....	....
74	Rochette(Ls)....	76 50	77	77	+ 0 65
1980	Roussel Uclaf....	1650	1660	1660	+ 0 61
3250	R. Impé.Ly *....	3151	3170	3170	+ 0 60
205	Sade (Ny)....	180	185	185	+ 2 78
1730	Sagem....	1690	1689	1689	- 0 06
435	Saint Gobain....	453 50	451 30	453	- 0 11
1430	Saint Louis....	1432	1440	1440	+ 0 56
1450	Salomon Ly....	1531	1550	1550	+ 1 24
380	Salvager (Ny)....	340	340	340	....
850	Sanofi....	860	868	869	+ 1 05
1880	S.A.T....	1890	1850	1850	....
280	Sad. Cidx....	242 90	....	....	....
1410	Skapiquer (Ns)....	1383	....	....	....
675	Schneider....	682	690	688	+ 0 88
770	SCOA....	28 30	29 70	30	+ 2 39
1580	Scor s.a....	645	640	640	+ 0 78
475	Secimi A....	418	410	410	+ 0 97
1020	S.F.I.M....	986	970	970	+ 0 41
245	S.G.E....	233 50	235	235	+ 0 64
520	Sasco....	488 90	489	470	+ 2 22
685	St. Rossignol....	675	....	....	....
485	Sligos....	474	474	474	....
400	Société Gén....	438 90	437 10	437 40	- 0 34
111	Sodexho(B)....	101	....	....	....
151	Sodiaal(Nq)....	152	....	....	....
715	Sodimio....	739	740	760	+ 1 49
75	Sogeram(Ny)....	88	88	89	+ 1 47
405	Sogexp....	395	398	398	+ 0 92
1480	Source Perrier....	1372	1375	1375	+ 0 22
640	Sovac....	690	....	....	....
405	SPEP....	388	395	395	- 0 77
680	Spie-Batignol....	405	409	409	+ 0 99
905	Strafor....	862	870	870	+ 0 93
360	Sumi....	330 50	330 10	332	+ 0 45
760	Synthelabo....	680	673	673	- 0 80
141	Thomson CSF....	228 70	229 90	230	+ 0 23
....	Total....	844	847	845	+ 0 12
136	(parafi)....	126 20	130 19	133 90	+ 6 10
270	Trafilerie Fin....	254	....	....	....
550	U.A.P....	523	525	525	+ 0 38
270	UFB Locab....	265	....	....	....
855	UIC....	771	773	773	+ 0 26
535	UIF....	474	472	472	- 0 42
730	UIS....	660	660	660	....
350	Unibail....	646	650	650	+ 0 62
26	U.C.B....	133	129	125	- 6 02
600	Valeo....	511	515	515	+ 0 78
470	Vallourec....	318 90	....	....	....
54	Via Banque....	334	348	348	+ 4 18
1250	Zodiac....	1180	....	....	....
48	Elf Gabon....	1184	1186	1186	+ 0 17
385	Asmr....	139	....	....	....
50	Asmr. Banck....	135 10	138 90	138 90	+ 2 81
2220	Asmr. Expresa....	143 50	147 60	151	+ 5 23
980	A.T.T....	242	240	240	- 0 83
285	Aegis Asmr.C....	223 10	225 70	225 70	+ 1 17
98	Aerspatiale....	441 80	....	....	....
255	Banco Santander....	274 10	274	274	- 0 04
52	B.A.S.F....	814	....	....	....
31	Bayer....	944	....	....	....
490	Bufflefolont....	77 80	....	....	....
275	Chase Manh....	118 30	118 50	118 50	+ 0 17
410	De Beers....	151	....	....	....
350	Deutsche Bank....	2133	2130	2130	- 0 14
....	Dresdner Bank....	1191	....	....	....
235	Driefontein....	79 50	80 05	80 05	+ 0 69
325	Du Pont-Nem....	283	....	....	....
114	Eastman Kodak....	248 90	241 10	241 10	- 2 35
1 85	East Rand....	20 40	20 65	20 65	+ 1 23
55	Echo Bay....	57 10	58 40	58 40	+ 2 28
245	Electrolux....	261 10	278	278	+ 6 47
194	Escaisa....	185	....	....	....
345	Exxon Corp....	356	347 10	353 10	- 0 81
220	Ford Motor....	204 50	206 50	206 50	+ 0 98
52	Freegold....	52 30	50 30	50 30	- 3 82
23	Gencor....	26	26 30	26 30	+ 1 15
450	Gén. Elect....	439	430	430	- 2 05
265	Gén. Mozaa....	250	248 80	248 80	- 0 56
390	Gén. Belgique....	390 20	390 20	390 20	....
75	Gf. Métropol....	79 40	....	....	....
97	Gannaas....	99 10	98 80	98 80	- 0 30
21	Hanson PLC....	21 80	21 70	21 70	+ 0 46
36	Hemoony Gold....	35 30	35 50	35 50	+ 0 57
310	Hewlett Packard....	327 20	....	....	....
47	Hitachi....	48 50	48 95	48 95	+ 0 91
830	Hoechst....	840	....	....	....
99	Homestak....	102 50	106 40	106 40	+ 3 80
128	I.C.I....	130	131 90	131 90	+ 1 46
610	I.B.M....	608	606	606	- 0 49
380	I.T.T....	345	331	331	- 4 05
192	Iso Yokado....	195 10	197	197	+ 0 97
71	Matsushita....	74 30	74 60	74 60	+ 0 40
20	Maxwell....	20 40	....	....	....
193	Mc Donald's....	203	198	198	- 2 46
700	Merck....	721	720	720	- 0 14
580	Minnesota M....	552	....	....	....
....	Mitsubishi....	52 30	....	....	....
385	Mobil corp....	402	402	402	....
330	Morgan J.P....	314 60	....	....	....
33550	Nestlé....	33740	....	....	....
171	Norsk Hydro....	167 50	....	....	....
114	OPSI....	120 50	121 70	121 70	+ 1 00
1840	Pétrofina....	1915	1915	1915	....
400	Philip Morris....	397 90	390 50	390 50	- 1 86
97	Philips....	98 80	98 10	100	+ 1 21
....	Placer Dome....	82	....	....	....
....	Procter Gamble....	489 90	....	....	....
350	Quimbo....	258	248	250	- 3 10
26	Randfontein....	29 50	30	30	+ 1 69
600	Rhone Pout. Rorer....	250 10	....	....	....
470	Royal Dutch....	490	486 80	486 80	- 0 85
54	R T Z....	57 05	57 90	57 90	+ 1 49
1 76	Sant.& Saatch....	1 75	1 78	1 78	+ 1 71
48	St Helens....	51	....	....	....
385	Schlumberger....	387	399	399	+ 0 60
50	Shell transp....	54 20	53 50	53 50	- 1 29
2220	Siemens....	2197	2193	2193	- 0 18
980	Siemens Nixdorf....	630	....	....	....
265	Sony....	270	270 80	270 80	+ 0 30
98	Sumitomo Bank....	52 40	....	....	....
255	T.D.K....	264 30	263 50	263 50	- 0 30
52	Telefonica....	53 30	51	51	- 4 32
31	Toshiba....	31 70	32	32	+ 0 95
490	Unilever....	488 10	488	488	+ 0 80
275	Usx Textro....	288 50	288 60	288 60	+ 1 08
410	Vpal Reefs....	420	419 40	419 40	- 0 14
350	Volkswagen....	1270	1265	1265	- 0 39
....	Volvo....	350 90	355	355	+ 1 28
....	Wagons Its....	1120	....	....	....
225	Wrist. Deep....	230 10	231	231	- 0 90
325	Xerox Corp....	340 20	....	....	....
114	Yamanouchi....	117 30	117 10	117 10	- 0 17
1 85	Zambia Cop....	1 73	1 72	1 72	- 0 58

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77....	121 60	1 49
Emp.Etat 9,8%78....	100 83	0 32
10,80% 79/94....	102 40	9 55
Emp.Etat 13,4%83....	....	7 89
Emp.Etat 12,2% 84....	103 02	9 86
Emp.Etat 11% 85....	....	4 61
10,25% mars 86....	....	3 75
OAT 10% 5/2000....	....	1 58
OAT 9,9% 12/1987	....	6 04
OAT 9,8% 1/1998....	102 35	4 69
ORT 10,30% 1985....	1802	....
PTT 11,2% 85....	105	6 65
CFF 10,30% 86....	....	4 69
CFF 10,25% nov 90	....	3 66
CNA 10 % 1979....	100 90	3 82
CNB Bques 5000F....	....	0 57
CNB Paribas 5000F....	....	0 57
CNB Suez 5000F....	....	0 57
CNE 11,5% 86....	....	1 44
CNI 1/82 5000F....	....	0 57
CNT 9 % 86....	....	2 39
CRH 10,90% déc.85	....	5 53
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA....	961	....
Cesa....	....	....
Alcatel 8 % janv. 89	570	....
Ly. Eaux cv 6,5%....	765	....
Thoms. cv 9,2% 88.	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)....	1121	1120
Applications Hydr....	1540	....
Arbel....	446	....
Bains C.Monaco....	1288	1240
B.Hypoth.Europ....	368 20	368 20
B.N.P. Intercont....	268	....
Beghin-Say (C I)....	430	....
Bénédictine....	3648	....
Bidermann Internat....	510	....
Blanzy Ouest....	2220	....
B T P....	70 40	69
Cambodge....	902	....
Carbone Lorraine....	651	650
Case Poclain....	11	11
C.E.G.F (Frigor.)....	420	410
Castorama Blanzy....	482	....
Cerabati....	90	....
Champex Ny....	119	114 20o
CC (DP)....	178	178

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M....	1020	1030
C.I.T.R.A.M. (B)....	2800	....
Colleag....	256	....
Cogifi....	902	906
Comiphos....	525	504 o
Cie Industrielle....	4411	4411
Cpt Lyon Alemand....	386	....
Concorde....	750	737
Constr.Mét.Prov....	34	34 90
Crédit Gén.Ind....	283	....
Cr Universel (Cie)....	565	570
Crédimel....	112	....
Dadelay....	700	....
Degrémont....	1755	1760
Delalande....	1575	....
Delmas Vieljeux....	3800	....
Didot Bottin....	1132	1154
Eaux Bassin Vichy....	2450	....
Eaux Vittel....	912	910
Eiia....	284 90	280 20
Electro-Finan....	774	....
Electro-Banque....	324	325
Ent.Mag. Paris....	4025	....
Essc (ex Etsmit)....	1685	1685
Finalens....	260	....
F.I.P.P....	140	....
F.N.A.C....	1540	....
Foncière (Cie)....	542	544
Foncr.Lyonnaise....	670	678
Foncina....	466	....
Fougerolle....	742	740
France I.A.R.D....	650	718 d
France SA (Ls)....	1636	....
From. Paul-Renard....	2500	....
Gaumont....	830	....
Genefim....	305	....
Génévior....	463	480 d
G.F.C....	380	....
G.F.I.I....	262	267 40
Grds Moulins Paris....	1460	....
Groupe Victoire....	1085	1118
G.T.J (Transport)....	450	....
Immobail....	325 40	329
Immobanque....	845	....
In.Marseillaise....	5290	5300
Imm. Plaine-Monceau	310	310
Immoffice....	409 90	411
Invest.(Sic Cie.)....	3440	....
Lambert Frères....	295 90	332 80d
Lille Bonnières....	1451	....
Loca-Expansion....	308	....
Locafrance....	451 10	....
Locatel....	183 70	....
Louis Vuitton....	625	....
Louvre....	3026	3000
Lucia....	1417	....
Machines Bull....	42	41
Mag.Uniprix....	190 60	....
Magnet....	751	....
Métal Déployé....	560	....
Moret....	106 50	104 20
Navigation (Ns)....	206	208
Opaorg....	330	....
Orbal (Cl)....	284 90	....
Orgeny-Desvroise....	1110	....
Pelisk Nouveauté....	1044	1020
Pelsol Maraoni....	605	....
Perfamous....	148	....
Parilbas (DP)....	650	648
Paris France....	248 70	....
Paris Orléans....	238	....
Parisienne Invest....	342	345
Pathé Cinéma....	789	....
Piper Heidsieck....	1825	....
Porcher....	450	....
Promodès (Cl)....	1045	....
Publicis....	781	....
Rochefortaise....	110	108 50
Rossia....	290	290
Rougier....	440	440
S.A.C.E.R....	350	350
S.A.F.A.A....	145	150 80d
S.A.F.I.C Alcan....	360	....
SAFT....	1258	....
Saga....	360	370 50
Saint Dominique (F.)....	119	118 50
Salins du Midi....	670	670
Savoisienne M....	180	....
S.C.A.C....	815	800
Sensilo Maubeuge....	397 70	397
S.Esd.Part. (M)....	144	....
Silic....	575	580
Simco....	256	251 10
S.I.P.H....	264	262
S.M.C.I....	275	161 20o
Sofal....	519	....
Soffo....	429	....
Sofical....	1275	1272
Sofilam (ex Sezan)....	64	64
Solsagi....	1846	....
Sophie-Bail....	378	376
Sopagri....	159	....
Soudure Autogène....	798	....
Sovafinal....	307 50	....
Stacsi....	792	....
Suez (CP)....	360	....
Taittinger....	3450	3449
Tessa-Acquisa....	685	....
Tour Eiffel....	226	....
Ulinor....	1120	....
U.T.A....	2220	....
Vicat....	386	388
Viniprix....	2700	2282 o
Visa....	145 10	145
Maroc Std Brasserie.	220	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G....	680	....
Alcan Nv Sico....	358	....
Alcan Aluminium....	124	....
American Barrick....	135 60	135 10
American Brands....	236	....
Arbed....	680	....
Asturienne Mines....	151 50	....
Banco Popular Espa....	625	....
B.Regiomanes Int....	27000	....
Can.Pacifique....	100 10	....
Chrysler Corp....	86	....
C I R....	12 10	....
Commerzbank....	819	....
De Beers (port.)....	137	....
Dow Chemical....	328	....
Fiat....	26 85	....
Gfl. (Bruxelles)....	550	....
Gevaert....	1030	....
Gleet Holdings Ltd....	126	....
Goodyear Tire....	222	....
Grace and Co (WR)....	199 50	....
Honeywell Inc....	358	....
Johannesburg....	83	....
Kaloa....	27 50	....
Lalonia....	310	310
Midland Bank....	19	....
Noranda Mines....	95	....
Olivetti priv....	11 80	....
Palabood hold....	888	....
Pfizer Inc....	357	....
Procter Gamble....	472	469 90
Ricoh....	28 50	....
Roheco....	303	....
Rodamco NV....	157	....
Rolinco....	303	....
Saipem....	5 60	....
Saint Gobain....	27	....
SICF Alcatelcaget....	99	....
Tenneco Inc....	215	....
Thorn Electrical....	72 50	....
Toray Ind....	25 10	....
Vieille Montagne....	3000	....
Wagons Lits....	1085	1120
West Rand Cons....	13 45	....

Hors-cote

Bque Hydro Energie....	270	....
Buitoni....	815	....
Caldiplos....	123 80	....
C G H Copechor....	40	36 80o
C. Occid. Forestière....	180	180 d
Chambourcy (M)....	978	....
Cochery Bourdin....	360	....
Coparex....	568	....
Drouot Assurances....	370	....
Elf Aquitaine....	1400	....
Europ. Accum....	62	....
Europ Soudres Ind....	20	....
Gachot S.A....	71	....
Groupe Expansion....	62	....
Guy Degrenne....	510	....
Hachio Hotes Zen....	210	....
Hoogovens....	257	....
IMZ....	300	....
Jaeger....	125	....
Lecteurs de Monde....	205	....
Nicolas....	775	....
Patamalo RD....	1410	....
Particip. Parcier....	390	....
Quadrant....	240	....
Rorento N.V....	188	....
St-Gobain-Emballage	2300	1791 o
Sams Metro....	217 60	....
S.E.P.R....	1440	....
S.P.R. act. B....	349	....
Tillémécanique Elect.	3350	....
Ulinox....	380	....
Waterman....	1500	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)....	5 998	.....	.....	.....
Ecu....	6 878	.....	.....	.....
Allemagne (100 dm)....	339 450	.....	.....	.....
Belgique (100 F)....	16 493	.....	.....	.....
Pays-Bas (100 fl)....	301 250	.....	.....	.....
Italie (1000 lires)....	4 559	.....	.....	.....
Danemark (100 krd)....	87 850	.....	.....	.....
Gde.Bretagne (1 L)....	10 038	.....	.....	.....
Grèce (100 drachmes).	3 100	.....	.....	.....
Suisse (100 f)....	391 290	.....	.....	.....
Suède (100 krs)....	93 790	.....	.....	.....
Norvège (100 k)....	87 120	.....	.....	.....
Autriche (100 sch)....	48 230	.....	.....	.....

LETTRES

Les vies buissonnières d'André Dhôtel

L'écrivain est mort, lundi 22 juillet, à l'hôpital Boucicaut, à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

Avoir en permanence l'âge du siècle dans lequel on vit ne réconcilie pas forcément avec ce dernier. André Dhôtel ne fut pourtant pas un marginal, mais, plutôt, un franc-tireur, qui préférait les chemins de traverse aux voies royales, fussent-elles celles qui mènent à la gloire littéraire.

Né le 1er septembre 1900 à Attigny, dans les Ardennes, André Dhôtel enseigne la philosophie à Athènes, puis de Provins à Coulommiers, en passant par Charolles et Valognes. Patrick Reumaux eut la chance d'avoir pour professeur cet enfant à perpétuité. Il s'en souviendra, lorsqu'il définira dans *l'Honorable M. Dhôtel* (La Manufacture, 1984) ce pays sans frontière, «le Dhôtelland» où l'étrange fleurit quelle que soit la saison.

Dès *Campements* (Gallimard, 1930), André Dhôtel pose le décor d'une œuvre qui n'aura de limites que l'horizon, même si la plupart des ouvrages de cet auteur prolifique – une quarantaine de romans, auxquels s'ajoutent des récits, des nouvelles, des poèmes, des essais – sont enracinés dans une même région, celle de l'Ardenne, de la Champagne et de l'Argonne. André Dhôtel, est-il besoin de le préciser, fut tout le contraire d'un écrivain régionaliste. Son œuvre, par sa traque acharnée du merveilleux, tendait à l'universel.

Le pays où l'on n'arrive jamais (Pierre Horay), qui lui valut le Prix Femina en 1955, fut à l'origine d'un malentendu dont il souffrit, même si sa pudeur lui interdisait de faire état de cette blessure. Ce livre, prévu à l'origine pour une collection de jeunesse, eut un tel succès que certains en conclurent, un peu vite, que Dhôtel écrivait principalement pour un public jeune, alors qu'il avait l'exceptionnel talent d'être lisible par tous, de sept à soixante-dix-sept ans, pourrait-on dire pour reprendre une publicité célèbre. «*C'est notre Dickens*», disait justement son ami Paulhan. En fait, Dhôtel pensait car il se voulait et était inclassable. Il pratiquait à l'en croire une littérature indigne en un *temps où la dignité tue.*

Comment les enfants et tous ceux qui ont gardé en eux une part d'enfance ne se seraient-ils pas reconnus dans ce musard des lettres qui, en écrivant au lit, paraissait élever la paresse au rang d'un art. Ce bavard, qui murmurait des confidences dans ses livres, se voulait le frère en rêverie de tous les cancres.

André Dhôtel, avec sa fausse naïveté au service d'une parole vraie, recueillait, au hasard de ses promenades les lueurs fugitives du ciel ou les confidences du vent qui échappent aux gens pressés d'arriver quelque part. Il savait aussi, comme nul autre, saisir un secret sur un visage. *Il lui suffisait alors de tirer, comme* il l'aurait fait avec un fil, pour que naissent sous sa plume des récits singuliers, des histoires à rêver debout, des contes de fées pour adultes en rupture de respectabilité.

Rimbaldien convaincu et mycologue averti, André Dhôtel concilia sa passion de Rimbaud et son amour des champignons dans la *Rhétorique fabuleuse.* Cette manière de pied de nez envers ceux qui nient encore aujourd'hui les passerelles entre la science et la poésie. «*Enchanté par la vie mais effrayé par le sort humain*», ce chroniqueur de l'inattendu usait parfois d'une plume caustique. Ainsi dans *les Rues dans l'aurore* (Gallimard, 1945) où, au travers de la vie d'un quartier dont tous les habitants sont par miracle rétifs à l'ordre et rebelles à toute promotion sociale, il fait l'apologie du refus et tire sa révérence aux «temps modernes».

Grand prix de littérature de l'Académie française en 1974 pour *le Couvent des pinsons* (Gallimard) et Prix national des lettres pour l'ensemble de son œuvre deux ans plus tard, André Dhôtel avait une mentalité d'artisan. Il aimait le bel ouvrage. Est-ce pour cela que l'on sent jusqu'à la trace des pleins et des déliés dans ses textes qui ne prennent, avec le temps, aucun cheveu blanc?

Que ce soit dans son petit appartement de la rue des Entrepreneurs, à Paris, ou dans les anciens wagons de chemins de fer qui lui tenaient lieu de résidence secondaire dans la campagne ardennaise des environs de Rethel, André Dhôtel accueillait *ses visiteurs avec une courtoisie* d'un autre temps. Il avait conservé, il y a quelques années encore, une silhouette d'adolescent. Un adolescent un peu voûté, certes, mais dont le pas allègre et l'œil espiègle démentaient l'état civil. Discret, presque atone, sur lui-même, il devenait disert dès qu'il évoquait ses amis, qu'ils fussent morts, comme Jean Paulhan et Armand Robin, ou bien vivants, comme Jean-Claude Pirotte. Il y a fort à parier que, malgré les atteintes de la maladie, il aura contrarié sa paresse *jusqu'aux derniers jours.*

PIERRE DRACHLINE

▶ **La plupart des livres d'André Dhôtel ont été publiés chez Gallimard. Plusieurs titres figurent dans des collections de poche: *Bernard le paresseux* (l'Imaginaire-Gallimard); *les Chemins du long voyage* et *le Village pathétique* (Folio); *le Ciel du faubourg* (les Cahiers rouges-Grasset); *le Pays où l'on n'arrive jamais* (J'ai lu et Folio-Junior). Les Éditions le Temps qu'il fait, à Cognac, ont récemment réédité *Retour*, un texte autobiographique, et *la Rhétorique fabuleuse.***

SALONS

Modélisme : le rendez-vous du FITEM

Pour la sixième année consécutive, le Festival international de la télécommande, de l'espace et du modélisme, le FITEM, se tient jusqu'au 30 juillet sur le site des stations de sports d'hiver du Corbier et de la Toussuire. Avec le Salon international de la maquette et du modèle réduit à Paris, le FITEM est l'autre grand rendez-vous du modéliste. Un duo au partage des rôles bien défini. Si au salon de Paris, les maquettes s'exposent *dans les vitrines des* fabricants, le festival est le théâtre des évolutions en plein air.

Pour les modélistes toujours à l'affût des dernières innovations techniques, la sixième *édition du FITEM devrait être* marquée d'une pierre blanche. En mai dernier a été commercialisé le premier turboréacteur miniature, le Turbotec T-240. Une révolution technique de moins de 2 kilos, qui propulse les maquettes volantes d'Airbus, de Mirage, de Mig ou même de Concorde à la vitesse de 250 km/h. Un moteur qui n'est pourtant pas à la portée du premier modéliste venu, puisqu'il est vendu au prix de 17 849,30 F l'unité.

La mise au point du nouveau groupe propulseur français pourrait participer à la relance de l'industrie nationale du modèle réduit. En 1991, Jouef, spécialisé dans les maquettes de trains, reste le seul fabricant français en lutte avec la concurrence venue d'Allemagne et d'Extrême-Orient.

G. D.

▶ **Renseignements : FITEM : (16) 79-64-30-99. Turbotec T-240 : distribué par JPX, 78320 Vibraye, tél : 43-93-61-74.**

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Henri Aisner,
née Andrée Conchon,
Ses enfants,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri AISNER,
cinéaste et ardent défenseur de la paix,

survenu le 20 juillet 1991.

264 *bis*, boulevard Saint-Denis,
92400 Courbevoie.

– Mme Henri Chabanet,
sa maman,
Mme Jean Chabanet,
née Monique Turin,
Claire et Bertrand,
Dominique et Rose-Marie,
Françoise et Philippe,
et leur fils Florent,
Didier, Gilles, Sophie,
ses enfants,
Anne Chabanet,
Bernard et Nicole Chabanet,
leurs enfants et petits-enfants,
Françoise et Lucien Bigay,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie et François Parès
et leurs enfants,
Mme Claudius Turin
et ses petits-enfants,
Mlle Yvonne Turin,
Mme Michel Turin
Et leur famille,
font part du décès, à l'âge de cinquante-sept ans, de

M. Jean CHABANET,
enseignant.

Les obsèques ont lieu le mercredi 24 juillet, à 17 heures, au cimetière de Vollore-Ville (Puy-de-Dôme).

– Gilbert Bensimon
Et ses enfants, Laurent, Stéphane, Michaël et Johan,
Jean-Marc et Laurence Fontaine
Et leurs enfants, Isabelle, Camille et Caroline,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Lucienne JOAN,

survenu le 13 juillet 1991, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité familiale.

28, avenue de la Mutualité,
91440 Bures-sur-Yvette.
19, avenue de la Plaine-Fleurie,
38240 Meylan.

– On nous fait part du décès de

M. Charles-André JULIEN,
professeur honoraire à la Sorbonne,

le 19 juillet 1991, dans sa centième année.

1, square de Port-Royal,
75013 Paris.

(Lire page 24.)

– *Mme Colette Landman,*
son épouse.
Mme et le docteur Olivier Landman,
ses enfants,
David et Héloïse,
ses petits-enfants,
Mme Berthe Landman,
sa sœur,
Le docteur Philippe Landman,
son frère,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice LANDMAN,
directeur médical
de la clinique Sainte-Isabelle à Neuilly,

survenu le 20 juillet 1991.

L'inhumation aura lieu à Jérusalem.

Cet avis tient lieu de faire-part.

121, boulevard Jean-Jaurès,
91200 Boulogne-sur-Seine.
24, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Maximilien-Ferdinand LANGER,
né le 24 janvier 1909,
à Goldenstein (Moravie),
mort à Paris, le 21 juillet 1991.

« Ich kreise um Gott, um den uralten Turm aber ich weiss nicht was ich bin : ein Falke, ein Sturm oder ein uralten Gesang. »

« Je tournais autour de Dieu, autour de la vieille tour, je ne sais pas ce que je suis : un faucon, un orage, ou simplement une vieille chanson. »

– Sa famille
Et ses amis,
font part du décès de

Claude LUBART,
psychiatre,

survenu subitement, le 20 juillet 1991, au milieu des montagnes qu'il aimait tant.

« Ce que j'ai fait, je te le jure, jamais aucune bête ne l'aurait fait. »
Saint-Exupéry.

– La Seyne-sur-Mer (Var). Lyon (Rhône). Villeurbanne (Rhône). Genolhac (Gard). Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Paris (Seine).

Elisabeth de NANTES,

a été rappelée à Dieu, le dimanche 7 juillet 1991.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 10 juillet, en l'église de Roiffieux (Ardèche).

Ses frères et sœurs
Et leurs familles
tiennent à remercier très sincèrement tous ceux et toutes celles qui s'unissent à eux dans leur peine.

Les familles de Nantes, Pellet.

– Dans sa quatre-vingt-onzième année, à l'aube du dimanche 14 juillet 1991, le

commissaire de l'Armée du salut,
Charles PÉAN,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,

a rejoint son Seigneur et son maître *Jésus-Christ.*

Depuis l'âge de dix-huit ans, il fut témoin de la réalité de l'amour de Dieu pour tous les hommes.

Sa famille,
Et ses camarades de combat.

Un service d'action de grâces a eu lieu à Neuchâtel, au temple du Bas, vendredi 19 juillet.

Ses cendres seront déposées au cimetière des Portes-en-Ré.

15, rue des Guches,
CH – 2034 Peseux.

– Ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 13 juillet 1991, de

M. Marcel SOREF,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire.

Selon ses volontés, les cérémonies ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Mme Raymonde Berard,
Auxerre.
M. et Mme Maurice Soref,
Paris.

– Mme Pierre Pernet,
M. et Mme Emmanuel de Villoutreys,
Le colonel (c.r.) et Mme Gilles Pernet,
M. et Mme Christian Pernet,
M. et Mme Hugues Pernet,
Karine, Jean-Marc, Mélanie, Nérina,
Alice, Lucie, Claire et Julie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre PERNET,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre TOE,

leur époux, père et grand-père.

survenu le 22 juillet 1991, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 juillet, à 13 h 30, en l'église de Porquerolles (Var), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

16-17, quai A.-Gallo,
92100 Boulogne-sur-Seine.

– La baronne François de Testa,
Charles et Christine de Testa
et leurs enfants,
Henri et Lilian de Testa
et leurs enfants,
Jean-Guy de Testa,
Jacques de Testa,
Catherine de Testa,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

baron François de TESTA,
officier de la Légion d'honneur,
et de l'ordre national du Mérite,

survenu le 22 juillet 1991, dans sa soixante-quatorzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

« Il te garde au départ, au retour, dès lors et à jamais. »

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Martin de Malesherbes (Loiret), le 26 juillet.

15, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

Remerciements

– Monique Tannous,
Shirine Tannous,
Jeanine Tannous,
Catherine Bourgey,
Philippe Bourgey,
Robert et Christiane Paget
et leurs enfants,
Et leurs familles,
remercient très chaleureusement tous ceux qui, par leur présence ou leurs témoignages d'amitié, leur ont apporté un soutien précieux lors du décès de

Paul TANNOUS.

– Mme Kérob,
M. Teboul,
Leurs enfants et petits-enfants,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur lors du décès de

Mme Edmée TEBOUL.

Anniversaires

– Depuis quatre ans déjà,

Jean DELBÈQUE,
président de tribunal administratif,

repose en paix.

Sa famille
Et ses amis
auront, en ce 25 juillet, une pensée émue.

– En souvenir de nos parents adorés,

Flavie et Jacques NIESZAWER,

Leurs filles,
Céline et Nadine.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal Officiel* du mercredi 24 juillet 1991.

DES DECRETS

– n° 91-702 du 22 *juillet* 1991 pris en application de l'article 30-I de la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale, instituant un système de paiement mensuel de la taxe d'habitation.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5570

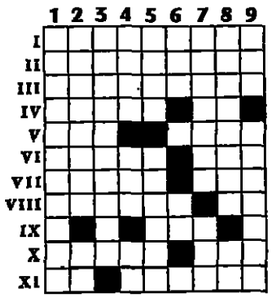

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut facilement démonter. – 2. Très lourde. Période. – 3. Comme des langues africaines. – 4. Un groupe fermé. Facteur de multiplications. Agrément étranger. – 5. Mauvaises habitudes. Très léger. – 6. Sans variété. Préposition. – 7. Des femmes souvent suivies. N'est trouvé bon que quand il est chaud. – 8. Sont accrochées aux branches. Prime sur le marché des monnaies. – 9. Possessif. Pas exposé.

Solution du problème n° 5569

Horizontalement

I. Mobilier. – II. Abâtardir. – III. Être. Riva. – IV. Su. Moïtas. – V. Tri. Age. – VI. Reg. Surir. – VII. Noie. Co. – VIII. Reve. Ran. – IX. Mariniers. – X. Eden. Lai. – XI. Ressasser.

Verticalement

1. Maestro. Mer. – 2. Obture. Rade. – 3. Bar. Ignares. – 4. Item. Ovins. – 5. La. Oasien. – 6. Irrigue. Ils. – 7. Editer. Réas. – 8. Rive. Icarie. – 9. Reserons.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 JUILLET

« Hôtels, églises et ruelles du Marais nord », 14 h 30, métro Saint-Paul ; « Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-visites).

« Le quartier Saint-Louis de Versailles », *14 h 30, cathédrale Saint-Louis* (Office du tourisme).

« Promenade dans le quartier chinois de Paris », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (M. C. Lasnier).

« Le Marais en musique », 14 h 15, métro Saint-Paul (M. C . Lasnier).

« David d'Angers et quarante de ses chefs-d'œuvre au Père Lachaise » 14 h 45, porte principale (V. de Langlade).

« Le thé en l'hôtel de Rambouillet », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Haulier).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », *14 h 30, métro Saint-Paul* (Résurrection du passé).

« La manufacture des Gobelins », 14 heures et 15 heures, 42, avenue des Gobelins.

« La peinture italienne de Giotto au Caravage », 11 heures et « La peinture flamande et hollandaise », 14 h 30, Musée du Louvre porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Seurat », 16 heures hall du Grand Palais (D . Bouchard).

« Passion manchoue, flacons à tabac chinois », 14 h 30, Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Le quartier du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central (Paris pittoresque et insolite).

AUTOMOBILE

Les Français jugent leurs routes

Le Groupement professionnel des bitumes, dont on aura deviné qu'il s'agit de la réunion des industries concernées par le revêtement des routes au rang desquelles figurent en bonnes places les pétroliers, vient de faire procéder à une intéressante enquête (1). Réalisé en mars de cette année et rendu discrètement public voici quelques jours, avant les grandes migrations estivales, ce sondage permet d'imaginer les satisfactions, les craintes et autres espoirs des uns et des autres habitants de cette France toujours insatisfaite, selon que la route promet un bel avenir économique à leur région ou des tourments autrement inquiétants.

A la question : quelles sont les raisons qui expliquent une utilisation de plus en plus grande des autoroutes ? on notera que la rapidité l'emporte avant la sécurité dans le cas des conducteurs de la région Rhône-Alpes ou de ceux de la Côte d'Azur. Naturellement, ceux de Basse-Normandie, de Bretagne ou du Poitou-Charentes, moins bien servis, estiment que la sécurité est la première de leurs préoccupations. La vitesse dans tous les cas arrive en tête des bienfaits de l'autoroute parmi les jeunes interrogés dans l'enquête.

Pour la question posée sur le « maillage » des réseaux existants, on note que plus les régions sont équipées et industrialisées, plus la multiplication des voies et des accès est souhaitée. Pour autant, il n'y a guère d'enthousiasme à mettre (encore une fois) la main au portefeuille pour que les choses s'améliorent. On l'aurait imaginé sans peine.

Le passage ou l'amélioration des voies routières entraînent parfois des bouleversements écologiques. Quelles réactions peut-on attendre des utilisateurs? Les Français dans leur ensemble sont aujourd'hui sensibles à la mise en cause de l'environnement (53 %). Pourtant, on constate au détail des résultats que les régions les plus développées sont en tête de cette préoccupation, loin devant les autres, soucieuses avant tout de désenclavement. Les jeunes prônent, en revanche, massivement la préservation des paysages.

Sur le plan de la sécurité, 51 % des Français estiment que le réseau routier est en voie d'amélioration pour 42 %, qui parlent de stabilisation. On note toutefois que, selon les régions, l'état du revêtement est plus ou moins satisfaisant, bien qu'il entre pour une part importante dans les conditions de la sécurité routière dans les pays développés.

On comprendra quel intérêt porte à ce chapitre le Groupement professionnel des bitumes, qui constate que les réponses aux préoccupations de sécurités passent par la largeur des voies, les bons revêtements et une signalisation efficace. Des domaines qui *ne leur sont pas étrangers.*

CLAUDE LAMOTTE

(1) Groupement professionnel des bitumes, 4, avenue Hoche, Paris 75008. Sondage Sedec-Research international réalisé du 12 mars au 17 mai auprès de 12 500 foyers.

La boîte automatique pour la XM diesel turbo

Bonne nouvelle pour les amateurs, encore peu nombreux mais intelligents, de boites automatiques : la XM diesel turbo à 12 soupapes est, en millésime 1992, livrable avec le système mis au point pour le groupe PSA par ZF et déjà exploité sur la 605 Peugeot. Il s'agit d'une boîte à quatre rapports avant montée transversalement en bout de moteur . Particularité : la transmission est hydraulique sur les deux *premières* vitesses, *mécanique* sur la quatrième et mixte sur la troisième. Tous les rapports s'enclenchent automatiquement.

Cette *transmission convient* bien au groupe de 2088 cm3 qui dote cette XM 12 S et qui a du souffle. On regrettera pourtant une certaine paresse dans le passage en quatrième compensée par l'intervention du turbo, mais la consommation ne s'en ressent pas. (De 8 à 9,5 l aux 100 km à allure confortable, soit 800 km d'autonomie) .

Moins souriant est le prix de cette confortable berline pour *longues distances : 206 000 F* sans la climatisation, bien utile par les temps de canicule (11 400 F.).

C. L.

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 25 juillet 1991
Frais, nuageux, averses.

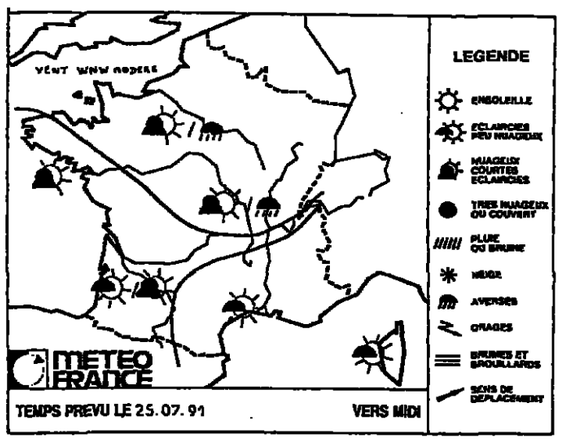

SITUATION LE 24 JUILLET 1991 A 0 HEURE TU

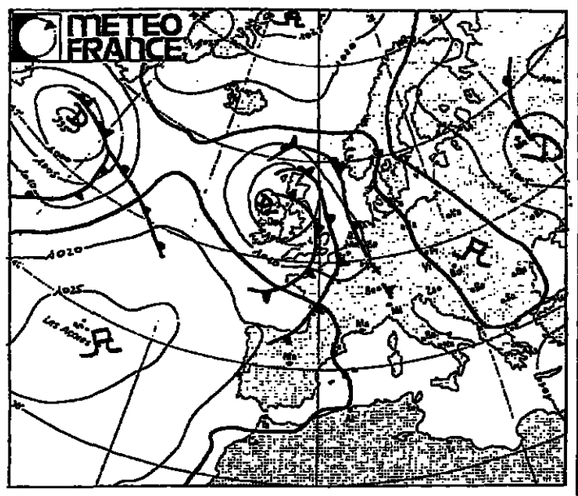

Vendredi : nuageux sur le Nord-Ouest. – Sur la Bretagne et le Cotentin après quelques rayons de soleil en début de matinée le ciel deviendra nuageux.

Sur le reste de la Normandie, le Val de Loire, le Nord, l'Ile-de-France et les Ardennes, la matinée se déroulera sous le soleil. L'après-midi, le ciel se voilera mais cela n'exclura pas quelques moments ensoleillés.

De la Lorraine et de l'Alsace à la Franche-Comté et au nord des Alpes, la matinée sera nuageuse, mais au cours de l'après-midi, c'est le soleil qui devrait peu à peu l'emporter.

Enfin, des Pyrénées aux Charentes, au Poitou et à la Vendée, ainsi que sur le Massif central, le Centre, la Bourgogne et le pourtour méditerranéen, ce sera une belle journée bien ensoleillée.

La tramontane et le mistral souffleront fort par moment.

Le matin, les températures seront de 12 degrés à 14 degrés en général, sauf près de la Méditerranée où elles seront de 17 degrés à 19 degrés.

L'après-midi, il fera de 18 degrés à 20 degrés près de la Manche, de 22 degrés à 26 degrés ailleurs et même 27 degrés à 29 degrés sur le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET 1991 A 12 HEURES TU

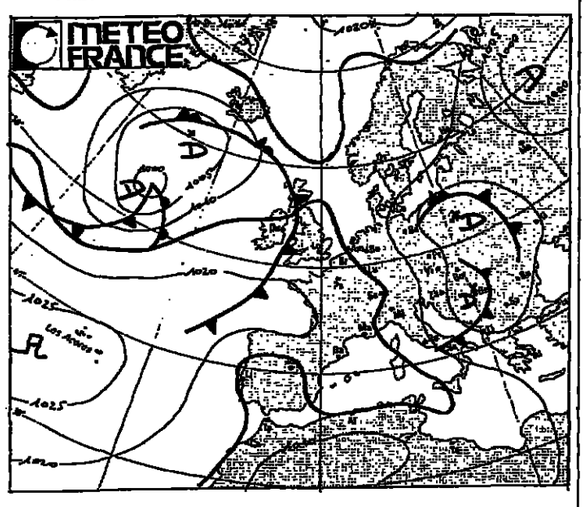

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-7-1991 à 18 heures TU et le 24-7-1991 à 6 heures TU — le 24-7-91

FRANCE				TOULOUSE	30	18	D	LUXEMBOURG	29	18	D
AJACCIO	27	20	D	TOURS	33	15	D	MADRID	36	18	D
BIARRITZ	22	13	P	POINTE-A-PITRE	32	24	N	MARRAKECH	36	20	D
BORDEAUX	29	18	D	**ÉTRANGER**				MEXICO	–	–	–
BOURGES	33	17	A	ALGER	31	24	N	MILAN	31	20	D
BREST	19	13	N	AMSTERDAM	27	17	C	MONTRÉAL	30	16	D
CAEN	30	14	D	ATHÈNES	33	–	D	MOSCOU	22	14	P
CHERBOURG	24	14	A	BANGKOK	34	25	O	NAIROBI	22	10	C
CLERMONT-FER	32	19	C	BARCELONE	29	19	D	NEW-DELHI	36	29	C
DIJON	31	18	A	BELGRADE	27	14	D	NEW-YORK	37	25	C
GRENOBLE	–	–	–	BERLIN	25	14	D	OSLO	22	12	D
LILLE	28	16	P	BRUXELLES	28	17	N	PALMA-DE-MAJ	34	21	D
LIMOGES	28	16	C	COPENHAGUE	18	8	D	PÉKIN	33	23	C
LYON	35	18	C	DAKAR	–	–	–	RIO-DE-JANEIRO	24	18	N
MARSEILLE	32	21	D	DJERBA	28	25	D	ROME	31	21	D
NANCY	32	18	C	GENÈVE	24	17	N	SINGAPOUR	–	–	–
NANTES	28	15	D	HONGKONG	31	26	A	STOCKHOLM	22	10	D
NICE	30	23	D	ISTANBUL	26	21	D	SYDNEY	–	–	–
PARIS-MONTS	32	16	N	JÉRUSALEM	30	18	D	TOKYO	34	27	D
PAU	21	15	C	LE CAIRE	35	24	D	TUNIS	–	22	D
PERPIGNAN	31	22	D	LISBONNE	27	15	D	VARSOVIE	18	8	N
RENNES	30	14	N	LONDRES	27	14	C	VENISE	30	22	D
ST-ETIENNE	33	19	C	LOS ANGELES	22	17	D	VIENNE	27	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 24 juillet

TF 1

20.45 Série : Marie Pervenche.
22.00 Théâtre :
Quelle famille !
Pièce de Francis Joffo, mise en scène de l'auteur, avec Micheline Dax, Christian Alers, Patrick Préjean.
Chassé-croisé à quatre générations.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Au trot.

A 2

20.45 Jeux sans frontières (et à 2.30).
Thème : Cent ans de vie balnéaire.
22.05 ▶ Divertissement : Rire A 2.
Les Premiers Pas, d'André Halimi.
Interviews de futures vedettes.
23.10 Magazine : C'était Dim Dam Dom.
0.00 Magazine : Les Arts au soleil.
0.05 Journal et Météo.
0.20 Sport : Le Journal du Tour.
0.50 Série : L'Homme à la valise.

FR 3

20.45 Téléfilm :
Meurtre d'une créature de rêve.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Magazine :
La Marche du siècle.
Pouvoir d'ingérence : trente ans d'Amnesty.
0.10 Courts métrages : Regards sur court.
Rythmes et couleurs de Corfou, de J. Cuenet ; Les Fruits de la passion, de M. G. Traore.
0.40 Musique : Carnet de notes.

Trio l'Archiduc (1er mouvement), de Beethoven, par Cécile Tsan, violoncelle, Jean-Louis Haguenauer, piano, et Alexis Galpérine, violon.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Made in Heaven. ■
Film américain d'Alan Rudolph (1987). Avec Timothy Hutton, Kelly McGillis, Maureen Stapleton (v.o.).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Elvira, maîtresse des ténèbres. ■
Film américain de James Signorelli (1988). Avec Cassandra Peterson, Edie McClurg, Pat Crawford-Brown.
0.20 Cinéma : Le Lit conjugal. ■■
Film italo-français de Marco Ferreri (1963). Avec Ugo Tognazzi, Marina Vlady, Walter Giller (v.o.).
2.05 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI.

LA 5

20.45 Téléfilm : Un enfant diabolique.
22.25 Divertissement : Guy Bedos fait son cirque d'hiver.
23.40 Journal de la nuit.
23.50 Demain se décide aujourd'hui.
Invité : Wiaz, dessinateur.
23.55 Magazine : Ça vous regarde.
0.55 Cas de divorce (rediff.).
1.25 Corsaires et Flibustiers (rediff.).

M 6

20.40 Téléfilm : Jalousies.
22.15 Téléfilm : La Mort sous contrat.
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Sexy Clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Eau-Gange.
23.35 Cinéma : Une flamme dans mon cœur. ■■ Film franco-suisse d'Alain Tanner (1987).

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. De l'esclavage des Noirs à la guerre d'Algérie.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les souvenirs déterminants (Marcel Lecomte, écrivain surréaliste).
22.40 Les nuits magnétiques.
Avignon, scènes de nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
Autour de Jean Vilar.
0.50 Musique : Coda.
Critiques et musiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Discothèques privées.
Edmonde Charles-Roux.
21.30 Concert (en direct du Festival de Montpellier) : Rapsodie viennoise pour orchestre op. 53 n° 3 de Schmitt ; Totenfeier, de Mahler ; Harold en Italie, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Gianfranco Masini ; sol. : Yuri Bashmet, alto.
0.07 Jazz. En direct de Montpellier, trio du batteur Bertrand Renaudin.

Jeudi 25 juillet

TF 1

14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.15 Série : Tribunal.
15.45 Tiercé à Enghien.
15.55 Club Dorothée vacances.
17.10 Série : Texas police.
18.05 Feuilleton : Riviera.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Tiercé, Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.40 Feuilleton :
La Vengeance aux deux visages.
22.20 Variétés : Bonjour les 70.
Année 1974.
23.25 Documentaire : Histoires naturelles.
Québec, l'appel de la forêt.
0.30 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.30 Téléfilm : Zorro.
15.25 Sport : Cyclisme.
Tour de France : 19e étape, Morzine-Aix-les-Bains.
17.40 Magazine : Vive le vélo.
18.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.35 Série : Mac Gyver.
19.25 Sport : Le Journal du Tour (et à 1.05).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Documentaire : La Planète miracle.
La Grande Forêt.
Les débuts de la végétation sur la Terre.
21.35 Cinéma : Commando. ■
Film américain de Mark L. Lester (1985).
23.05 Magazine : Les Arts au soleil.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Concert : Rod Stewart.
Emission enregistrée le 20 juillet au Volkspark Stadium de Hambourg.

FR 3

14.40 Série :
Justiciers et hors-la-loi.
15.30 Feuilleton : La Conquête de l'Ouest.
16.20 Magazine : 40° à l'ombre de la 3.
Les Vagabonds, Nilda Fernandez, Robert et Lix Norman, Philippe Bouvard.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : OK patron. ■
Film français de Claude Vital (1973).
22.10 Journal et Météo.
22.30 Cinéma :
Autour de minuit. ■■
Film franco-américain de Bertrand Tavernier (1986).
0.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma :
La Preuve par 9 mm. ■
Film américain de Franck et James Patterson (1989).
15.05 Jerry Lewis Show.
15.45 Cinéma :
Jusqu'au bout du rêve. ■
Film américain de Phil Alden Robinson (1989).
17.35 Série : Sois prof et tais-toi.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessin animé : Tiny Toons.
18.50 Top 50.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessin animé : Les Simpson.
20.00 Les Nuls... l'émission.
Invités : Lio.
20.30 Cinéma :
Plus féroces que les mâles. ■
Film britannique de Ralph Thomas (1966).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Y a-t-il un flic pour sauver la reine ? ■■
Film américain de David Zucker (1988) (v.o.).
23.30 Cinéma :
Le Destin de Lee Khan. □
Film chinois de King Hu (1973).
1.15 Cinéma : Rébus. ■■
Film italien de Massimo Guglielmi (1988).

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Sur les lieux du crime.
15.55 Série : 200 dollars plus les frais.
16.50 Youpi ! Les vacances.
17.40 Série : Cap danger.
18.10 Shérif, fais-moi peur.
19.00 Série : Kojak.
19.55 A nous la Cinq.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.45 A nous la Cinq.
22.45 Feuilleton :
Le Bateau (dernier épisode).
23.40 Journal de la nuit.
23.50 Demain se décide aujourd'hui.
Invité : Loup, dessinateur.
23.55 Magazine : Ça vous regarde.
Thème : mon mari à l'âge de mon père.

M 6

14.05 Série : Les Saintes Chéries.
15.40 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.40 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Série : L'Homme de fer.
18.05 Série : Mission impossible.
19.00 Série :
La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Mode 6.
20.40 Téléfilm :
Safari pour un diamant.
22.30 ▶ Cinéma :
Le Masque de fer. ■
Film français d'Henri Decoin (1962).
23.45 Série : Câlins d'abord.
0.40 Six minutes d'informations.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.35 Documentaire :
Lettre à Michel Petrucciani.
17.10 Documentaire :
Rythmes de Marrakech.
17.40 Téléfilm : Ballroom.
19.00 Documentaire : Retour à Oujda.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Théâtre : Les Tu ou les Toi ou la parfaite égalité.
Mise en scène de Bernard Sobel.
22.15 Magazine : Mégamix. Spécial funk.
23.00 Portrait de Patrice Chéreau : épreuve d'artiste.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. « La Mort dans les ténèbres », d'après John Dickson Carr.
21.30 Profils perdus. Albert Kahn.
22.40 Les nuits magnétiques.
Avignon, scènes de nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
Autour de Jean Vilar.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Discothèques privées. Edmonde Charles-Roux.
21.30 Haïku.
22.00 Concert (en direct du Festival de Montpellier) : Cippus feralis pour orchestre op. 72, de Schmitt ; Erwartung, monodrame pour soprano et orchestre en un acte op. 17, de Schoenberg ; Symphonie n° 4 en mi mineur op. 98, de Brahms.
0.07 Jazz. En direct de Montpellier, le trio Siegfried Kessler, Michel Marre, Michel Bachevallier.

Voyage avec Colomb

par Edwy Plenel

D'Europe en Amérique un grand reportage sur les traces du navigateur pour revisiter le présent au miroir du passé.

CHAQUE JOUR DANS

Le Monde

A PARTIR DU LUNDI 29 JUILLET 1991
(numéro daté mardi 30)

Le Monde

MADAGASCAR : face à la discrétion de l'armée

Les habitants de Tananarive défient l'état d'urgence

Les habitants de Tananarive ont respecté, mardi soir 23 juillet, le couvre-feu imposé par l'état d'urgence, décrété le matin même. Pour autant, ils *ne désarment pas et entendent* continuer à manifester pour obtenir le départ du président Didier Ratsiraka. Pour sa part, la France, par la voix du porte-parole du Quai d'Orsay, a invité les Malgaches à *« reprendre le dialogue »*, tout en affirmant qu'elle *« ne peut que tirer les conséquences de ce qui se passe » (nos dernières éditions du 24 juillet).*

TANANARIVE

de notre envoyé spécial

Le mercredi 23 juillet est la troisième journée du bras de fer entre le gouvernement et le Comité des forces vives, lequel sape, peu à peu, le reste d'autorité auquel s'accroche le régime du président Ratsiraka. Les journaux ont décidé de passer outre la censure. Ainsi, le quotidien *la Tribune* était-il distribué, mercredi matin, dans les rues de «Tana», malgré les *« protestations énergiques »* du ministère de l'intérieur avec, à la une, un titre sans équivoque : *« Notre métier continue ! »*

Il n'y avait aucun militaire dans les rues, dans la nuit de mardi à mercredi, pour faire respecter le couvre-feu, effectif de 21 heures locales à 4 heures du matin. Les forces de l'ordre n'étaient pas plus visibles, mercredi matin, sur la place du 13-Mai 1972 où, dès l'aube, on *installait tribunes* et micros devant une foule d'heure en heure plus nombreuse, malgré l'interdiction de tout attroupement...

Le premier objectif de cette nouvelle journée de défi semble être le bâtiment de la radio nationale, situé au bord du lac Anosy, où, vers neuf heures, quelques soldats discutaient dans la cour. Si la «prise» de ce *lieu* stratégique entre tous réussissait, elle n'en serait, pourtant, que symbolique car le pouvoir diffuse maintenant ses rares communiqués à partir d'un émetteur éloigné de la capitale.

Le président Ratsiraka tenait encore bon, malgré une contestation populaire qui semble, aujourd'hui, irrésistible. Compte tenu du pouvoir qui lui reste, les lois d'exception votées fin juillet et mises en *vigueur, mardi, paraissent presque* dérisoires. Déployée en force, automitrailleuses à l'appui, au cœur de «Tana», autour de la place de l'Indépendance, siège de quelques ministères, l'armée s'est, en effet, révélée incapable, mardi, de contenir les dizaines de milliers de manifestants qui, chantant à pleins poumons, avaient envahi, en rangs serrés, les ruelles, les escaliers et même les jardins de la capitale.

L'opposition reste inébranlable

Il aurait fallu beaucoup plus que quelques grenades lacrymogènes pour faire reculer les partisans du Comité des forces vives dont quelques-uns s'étaient prudemment protégés le visage par un mouchoir humide. Comme la veille, les soldats s'étaient retirés à pied ou à bord de leurs véhicules blindés sous les acclamations de la foule, ouvrant ainsi la voie aux «ministres bis» du gouvernement de transition, récemment formé par l'opposition. *« J'ai reçu l'ordre de venir mais je ne peux pas tirer contre mes frères et mes sœurs »*, lançait un sergent-chef, juché sur un engin blindé.

Quelques heures plus tôt, place du 13-Mai-1972, quatre nouveaux ministres avaient été nommés suivant un rituel presque routinier. Un avocat était ensuite monté à la tribune pour déclarer que l'état d'urgence était illégal, car le quorum des deux tiers des députés n'était pas réuni lors du vote au Parlement. L'on apprenait alors l'enlèvement des *« ministres bis »* des postes et télécommunications (retenu dans une caserne de gendarmerie) et de l'industrie et des mines (dont on est toujours sans nouvelles), les deux seuls à avoir pris possession de leurs bureaux, la veille. L'opposition dénonçait cet *« acte de gangstérisme »* tandis que des observateurs n'y voyaient qu'une *« intimidation inutile et déplacée »*.

Après la « prise » du ministère des finances et de celui de la culture, de la communication et de l'art révolutionnaire, la foule était descendue vers le bâtiment de la Radio nationale, interdit d'accès par des soldats, massés dans l'enceinte. Une grenade lacrymogène, lancée par un officier de gendarmerie, avait alors semé la panique. Une vingtaine de personnes étaient blessées dans la bousculade.

Les manifestants se saisissaient de l'officier pour le rouer de coups. C'était là le premier acte de violence, depuis le début du mouvement de contestation auquel ses chefs veulent, à tout prix, garder son côté pacifique, *« à la malgache »*. Constatant le refus des militaires de céder le passage, un responsable du Comité des forces vives marmonnait : *« Ce n'est que partie remise. »*

L'opposition reste inébranlable sur sa stratégie de prise de pouvoir par la non-violence, forte de son seul soutien populaire, ce qui crée des situations inédites. Installé dans ses nouvelles fonctions, le «ministre bis» des finances, M. Evariste Marson, a tenté, en vain, de joindre son prédécesseur *« afin que la passation se fasse dans les formes et pour obtenir quelques éclaircissements sur la marche du ministère »*. Il comptait aussi demander à ses collaborateurs de reprendre le travail, tout en reconnaissant que ceux-ci n'accepteraient sans doute de le faire que lorsque l'opposition serait totalement maîtresse du pouvoir.

Du côté officiel, mis à part le premier ministre qui est intervenu à plusieurs reprises sur les ondes, le vide politique et médiatique est *« surprenant »* selon l'euphémisme d'un diplomate qui ajoute : *« Le président est également muet et cela ne lui ressemble pas. »*

JEAN HÉLÈNE

L'ESSENTIEL

DÉBATS

« Recherche modèle d'union, désespérément », par Maurice Duverger ; Constitution : « Réformer le droit de grâce », par Daniel Amson ; Histoire : « Le supermarché de Ravensbrück », par Germaine Tillion 2

ÉTRANGER

La réunion de l'ASEAN
Les perspectives de règlement au Cambodge ont dominé les débats..... 4

La répression au Soudan
Le régime tente de justifier les violations des droits de l'homme... 5

POLITIQUE

Manœuvres préélectorales en Bigorre
Dans les Hautes-Pyrénées les appétits politiques s'aiguisent . 6

SOCIÉTÉ

Mécomptes grenoblois
Les enquêtes sur la gestion des associations paramunicipales .. 7

Tour de France
Le match Bugno-Indurain à l'Alpe d'Huez..... 8

ARTS ♦ SPECTACLES

• L'avenir de Leningrad : Lénine et les clés de Saint-Pierre • Jean Dubuffet, l'homme-orchestre • La sélection de la semaine. 9 à 14

CULTURE

Festival d'Avignon
Les chorégraphies de Forsythe dans la Cour d'honneur. Rencontre avec Karel Kraus, mémoire du théâtre tchécoslovaque..... 15

ÉCONOMIE

La dépendance technologique au Japon
Bataille judiciaire entre Fujitsu et Texas Instruments..... 16

L'offensive française de Disney
Une nouvelle publication et un film 100 % « made in France »..... 17

La sécurité maritime
La France propose un renforcement des règles en Europe.... 17

L'arsenal de Saint-Tropez restructuré
Il produira, avec l'Italie, la future torpille MU 90..... 17

Services

Abonnements..... 2
Annonces classées. 18 et 19
Carnet..... 22
Marchés financiers 20
Météorologie 23
Radio-Télévision 23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 24 juillet 1991 a été tiré à 462 544 exemplaires.

Le constructeur informatique américain Unisys va supprimer 10 000 emplois

Unisys Corp., quatrième constructeur informatique américain, a annoncé, mardi 23 juillet, un important programme de restructuration prévoyant la suppressions de 10 000 emplois et une réduction sévère de sa gamme de produits.

Le groupe de Pennsylvanie a perdu 1,3 milliard de dollars (7,8 *milliards de francs*) au deuxième trimestre de son exercice 1991. L'ampleur du déficit pour les trois mois arrêtés au 30 juin, qui recouvre les coûts des mesures de réorganisation, a pris les analystes et les marchés par surprise. Sans cette charge exceptionnelle, Unisys aurait perdu 100 millions de dollars au second trimestre.

Au vu des résultats défavorables d'une étude menée chez des séropositifs

Pasteur-Mérieux décide de suspendre la distribution de l'Imuthiol

La firme pharmaceutique française Pasteur-Mérieux sérums et vaccins a décidé, mardi 23 juillet, de suspendre au niveau mondial la distribution du ditiocarbe (Imuthiol), un médicament considéré jusqu'à présent comme ayant une certaine efficacité dans le traitement du sida. Cette décision, indique la firme dans un communiqué, fait suite à l'analyse préliminaire des résultats d'une étude clinique conduite de juin 1987 à octobre 1990 dans une trentaine de *centres hospitaliers français* pour étudier l'efficacité du produit chez 1 650 patients séropositifs asymptomatiques.

Selon Pasteur-Mérieux, cette analyse *« a fait ressortir des résultats aujourd'hui non explicables et défavorables au produit, contraires à ceux observés dans les études précédentes »*.

Expérimenté en France depuis 1983, le ditiocarbe est un médicament immunoprotecteur capable, tout au moins au vu des résultats de certaines études, de réduire la fréquence des infections opportunistes chez les patients atteints de sida. En outre, grâce à son pouvoir anti-oxydant et à sa capacité de piégeage des radicaux libres mis en jeu dans l'infection virale, il semblait être capable – c'était du moins ce qu'affirmaient les responsables de Pasteur-Mérieux il y a encore quelques semaines – de ralentir l'évolution de la maladie.

En avril dernier, le ministère français de la santé avait décidé d'autoriser *« à titre compassionnel »* la distribution de l'Imuthiol aux malades atteints de sida ne répondant pas aux traitements anti-viraux (essentiellement l'AZT) et ne faisant pas partie d'études expérimentales en cours. Cette mesure faisait suite à la publication, le 27 mars, dans le *Journal of The American Association (JAMA)*, d'une vaste étude, menée pendant deux ans dans huit hôpitaux américains chez des patients séropositifs et présentant déjà des symptômes de la maladie, montrant que l'Imuthiol semblait capable de réduire la fréquence des infections opportunistes.

Dans le même temps, Pasteur-Mérieux annonçait qu'un dossier d'enregistrement du médicament allait être déposé dans l'ensemble des pays de la CEE ainsi qu'en Autriche et dans les pays scandinaves (seule, jusqu'à présent, la Nouvelle-Zélande a autorisé, en 1990, la commercialisation de l'Imuthiol).

Aucun effet secondaire grave

Plusieurs raisons expliquent la décision de Pasteur-Mérieux. Tout d'abord, bien sûr, les résultats de l'étude elle-même. *« Ils sont mauvais »*, reconnaît-on, en assurant que les données chiffrées seront rendues publiques dans quelques jours. En réalité, il est difficile aujourd'hui de savoir si les résultats de cette étude démontrent que l'Imuthiol a pu accélérer l'apparition de la maladie ou si, en définitive, il n'a eu aucun effet lorsqu'on le compare à un placebo.

Selon nos informations, l'analyse des résultats chez les patients qui ont effectivement pris le traitement ne montrerait pas de différence statistiquement significative entre le groupe traité et le groupe non traité. Aucun effet secondaire grave n'a, en outre, été observé.

La décision de suspendre la mise à disposition de l'Imuthiol n'aura pas de conséquence importante pour les quelque mille cinq cent malades atteints de sida qui en prenaient dans le monde. Le seul reproche que l'on peut adresser à Pasteur-Mérieux – mais il concerne également les autres firmes qui produisent des médicaments jugés efficaces contre le sida – est d'avoir prématurément vanté les mérites de son produit sans avoir la certitude qu'il avait une efficacité réelle. En outre, il aurait été préférable de ne pas laisser les malades apprendre cette décision par la presse, sans en avoir été au préalable informés par leurs médecins.

FRANCK NOUCHI

La mort de l'historien Charles-André Julien

Un siècle d'anticolonialisme

L'historien spécialiste du Maghreb Charles-André Julien est mort, le vendredi 19 juillet, à quelques semaines de son centième anniversaire.

Il aurait eu cent ans en septembre... Un siècle de notre histoire, pour la vie la plus digne, la plus honorable, celle d'un grand historien rebelle à tous les embrigadements, qui n'hésita jamais, jusqu'à quatre-vingt-dix ans passés, à s'engager dans de grandes causes. Presque un siècle de lutte contre l'injustice, de foi en la justice, qu'il savait évoquer avec la volubilité d'un homme du Sud, et qu'il aimait à faire commencer à ses six ou sept ans quand son père, qui était alors professeur à Marseille, avait réuni ses enfants pour la plus belle des leçons de morale et d'éducation civique : *« J'y ai bien réfléchi et je vais prendre position. Vous serez certainement dénoncés, maltraités, insultés à l'école pour cela. Mais vous devez en être fiers. Il faut que vous le sachiez : Dreyfus est innocent... »*

Une éducation de parpaillot du Sidobre illuminée par le souvenir de l'ami de la famille, Jean Jaurès, grand socialiste, grand homme de culture, qui resterait pour toujours son modèle intellectuel et politique, et qui l'avait choisi comme secrétaire en 1914, quelques semaines avant l'assassinat.

Une vie de socialiste dans la tradition proudhonienne, anticlérical, *antimilitariste, anticolonialiste...* C'est en 1906 que le futur historien de l'Afrique du Nord avait découvert le Maghreb, la révolte contre l'injustice de la situation faite aux « indigènes », quand son père avait été nommé au lycée d'Oran. C'est ainsi que l'Algérie avait fait de lui un militant : membre du Parti socialiste à dix-huit ans, agrégé d'histoire, puis docteur ès lettres, professeur de lettres à Oran, puis à Alger, président de la Ligue des droits de l'homme en Algérie et en Tunisie en 1918, mal vu par ses compatriotes comme « défenseur des Arabes », il s'était engagé dans les grandes aventures du vingtième siècle : au congrès de Tours en 1920, sans jamais avoir été *marxiste, il choisira l'adhésion à la* IIIe Internationale, par foi en la Révolution russe ; à Moscou, en 1921, avec Paul Vaillant-Couturier, Boris Souvarine, L.-O. Frossard, il fait partie de la délégation du Parti communiste qui se rend au 3e congrès de l'Internationale, clandestinement puisque la France n'avait pas encore reconnu l'URSS.

Entre l'Occident et l'Orient

Il n'y a pas si longtemps qu'il faisait encore rêver son jeune auditoire en racontant ses rencontres avec Lénine, Trotski, Zinoviev, Tchitchérine ! En 1926, ayant quitté le Parti communiste, il décide de se consacrer à l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Il collabore aussi au journal d'Henri Barbusse, *Clarté*, publie chez Payot son *Histoire de l'Afrique du Nord* (1931) peu officielle, qui lui attirera quelques critiques, *adhère à la SFIO où Léon* Blum, après la victoire du Front populaire, le charge du secrétariat du Haut Comité méditerranéen et d'Afrique du Nord qui va traiter de la Syrie, de l'Algérie, de la question tunisienne. C'est en 1937 qu'il rencontre à Matignon, entre deux internements par les autorités françaises, un des fondateurs du Néo-Destour, Habib Bourguiba, les jeunes représentants du nationalisme marocain, notamment Balafrej puis plus tard Alla-el-Fassi

On le trouvera, après la guerre, professeur à la Sorbonne, à la tête de toutes les causes justes, luttant inlassablement pour resserrer les liens politiques, en même temps que les liens culturels, entre l'Occident et l'Orient. La publication, en 1953, de *l'Afrique du Nord en marche*, son livre préféré, annonce les tragédies à venir, notamment en Algérie. Avec Louis Massignon et François Mauriac, surtout entre 1947 et 1956, il sera un des animateurs du Comité France-Maghreb et jouera un rôle capital notamment dans l'indépendance du Maroc et le retour dans son pays du sultan Mohammed V, qui avait été exilé par le gouvernement français avec sa famille à Madagascar.

Ce qui ne l'empêchera jamais de parler clair aux nouveaux chefs d'Etat, comme au souverain chérifien, n'hésitant pas, en octobre 1961, à présenter sa démission du poste de doyen de la faculté des lettres du Maroc que le gouvernement l'avait chargé d'organiser et de diriger (*« Sa Majesté m'a appelé à Rabat pour promouvoir la culture marocaine, non pour être complice de sa ruine »*). A s'indigner contre les incarcérations arbitraires. Ami de Mehdi Ben Barka, qu'il emmena certain été dans sa maison du Périgord et dans les grottes de Lascaux, il sera tout naturellement choisi comme président du comité pour la recherche de la vérité sur l'affaire Ben Barka.

Jusqu'à la fin de sa vie, il continuait à se mobiliser pour les libertés à conquérir ; en 1984, il avait reçu le grand prix national (histoire) décerné par le ministère de la culture. Il y a cinq ans il avait fait don de sa bibliothèque au Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes pour un «fonds Charles-André Julien». Généreux, passionné, il était un véritable homme de gauche. C'est-à-dire un homme de cœur.

NICOLE ZAND

[Né le 2 septembre 1891 à Caen (Calvados) dans une famille huguenote originaire de Castres, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, *Charles-André Julien avait* commencé sa carrière d'enseignant en Algérie avant d'être nommé professeur d'histoire et de géographie, notamment aux lycées Janson-de-Sailly (1926-1932) et Montaigne (1936-1945), puis professeur d'histoire de la colonisation à l'école *nationale de la France d'outre-mer* (1946-1947), à l'Institut d'études politiques de Paris (1946-48) et à l'ENA. Doyen honoraire de la faculté des lettres de Rabat qu'il avait créée, il était également professeur honoraire de la Faculté des lettres de Paris.

Le Front populaire l'avait amené à Matignon comme secrétaire général du Haut comité méditerranéen et de l'Afrique du nord auprès de la présidence du Conseil (1936-39). Après la guerre, il devient conseiller de l'Union française, élu par l'Assemblée nationale au titre du parti socialiste (1947-58), mais il ne cherchera jamais à faire une carrière politique.

Directeur de la collection Pays d'outre-mer aux Presses universitaires de France (depuis 1946), co-directeur de la collection Les Africains chez Jeune Afrique (depuis 1977), il avait publié une Histoire de l'Afrique du Nord (1931, revue et mise à jour en 1951 et en 1973), les Constructeurs de la France d'outre-mer (avec R. Delavignette, 1946), Histoire de l'expansion et de la colonisation française : les voyages de découvertes et les premiers établissements XVe-XVIe s. (1948), Histoire de l'Océanie (mise à jour 1971), l'Afrique du Nord en marche (3e éd. 1972), Histoire de l'Algérie contemporaine 1827-71 (1964), Histoire de l'Afrique blanche (1966), Le Maroc face aux impérialismes 14156-1956 (1978), Et la Tunisie devint indépendante (1985).]

La visite de M. Alain Vivien à Port-Moresby

La France souhaite le développement des relations économiques avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Premier membre du gouvernement français à s'être rendu en Papouasie-Nouvelle-Guinée depuis 1985, M. Alain Vivien a souhaité mardi 23 juillet à Paris le développement de la coopération économique et de la présence des entreprises françaises dans cet Etat du Pacifique sud où *« tout est à faire »*. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères s'est déclaré hostile à la décision, annoncée par le Quai d'Orsay au début de l'année, de fermer, pour des raisons d'économie, l'ambassade de France à Port-Moresby, *« lourde erreur »* qu'il *« déconseille très vivement »* et *à laquelle il « s'opposera »*.

En ce qui concerne la candidature de M. Michael Somare, ministre papou des affaires étrangères, à la présidence de la prochaine Assemblée générale des Nations unies, M. Vivien a ajouté que, si la position de la France n'était pas encore *« formellement prise »*, celle-ci n'y était *« pas défavorable »*.

□ **Le Sénat américain vote l'imposition de conditions au commerce avec Pékin.** – Le Sénat américain a adopté, mardi 23 juillet, contre l'avis de la Maison Blanche, un projet de loi posant des conditions au renouvellement annuel de la clause de la nation la plus favorisée à la Chine. Le texte subordonne l'octroi de cette clause au respect des droits de l'homme, à l'arrêt de l'aide militaire chinoise aux Khmers rouges et à la garantie que Pékin ne vende pas de missiles à la Syrie ni à l'Iran. – *(AFP.)*

□ **Deux enfants tués par un engin explosif avec lequel ils jouaient.** – Deux enfants de 11 ans ont été tués, mardi 23 juillet à Arfeuilles, près de Lapalisse (Allier), par un engin explosif avec lequel ils jouaient. L'accident s'est produit dans un terrain communal où les enfants manipulaient l'engin, d'origine indéterminée. Un troisième garçonnet a été sérieusement blessé, et deux petites filles légèrement touchées

(Publicité)

Le Français en retard d'une fenêtre

Nos voisins d'outre-Rhin les changent trois fois plus que nous. Pour lutter efficacement contre le bruit, le froid et les effractions, ISO-FRANCE-FENETRES vient poser dans la journée ces fenêtres qui sont la clé du confort. La technique exclusive du premier spécialiste parisien permet de gagner aussi en clarté. Garantie dix ans. Devis gratuit.
Magasin d'exposition 111, rue La Fayette (10e) – Me Gare-du-Nord. Tél. 48-97-18-18.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 juillet

Bon départ

Bon départ rue Vivienne mercredi matin pour la première séance du nouveau terme boursier d'août. Des prises de positions à l'achat en ce début de mois ont permis à l'indice CAC 40 de s'apprécier de 0,09 % au début des échanges et de porter ses gains à 0,7 % une heure plus tard. Toutefois, les opérateurs demeuraient reservés sur le reste de la séance. Hausse de Imétal, Fives Lille. Baisse de Mérieux.

□ **Mort de l'auteur-compositeur américain Earl Robinson.** – Earl Robinson, le compositeur de la chanson *Joe Hill*, qui racontait l'histoire d'un syndicaliste américain exécuté par la police, est mort le 20 juillet dans un accident de la circulation à Seattle (Washington). Earl Robinson était âgé de quatre-vingt-un ans. Très lié au mouvement ouvrier américain, il avait été membre du parti communiste et mis sur la liste noire pendant le maccarthysme. Robinson avait composé plus de 500 chansons. *Joe Hill* avait été reprise par Joan Baez lors du Festival de Woodstock.